



Mémoire
Présenté par
Désiré
MANIRAKIZA

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

LE SPORT-LOISIR AU CAMEROUN.
ANALYSE DE LA SOCIABILITE DANS LE
« DEUX ZERO » ET LE « BONBON » A
YAOUNDE

Avril, 2009

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT DE
SOCIOLOGIE

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY



LE SPORT-LOISIR AU CAMEROUN.

ANALYSE DE LA SOCIABILITE DANS LE « DEUX ZERO » ET LE « BONBON » A YAOUNDE

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du DEA
(Diplôme d'Etudes Approfondies) en Sociologie.

Par

Désiré MANIRAKIZA

Maître en Sociologie

Option : Population et développement.

Sous la direction de

Joseph-Marie ZAMBO BELINGA

Maître de conférences

Avril, 2009

A

NIZIGIYIMANA Domitien Freddy qui n'a ménagé aucun effort pour que ce travail puisse se réaliser.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce à l'assistance morale et matérielle de nombreuses personnes. Avant de le soumettre à l'appréciation du jury et du grand public, nous tenons à leur témoigner notre reconnaissance et leur adresser nos vifs remerciements.

Que notre directeur de mémoire, le professeur Joseph-Marie ZAMBO BELINGA, trouve ici l'expression de notre profonde gratitude pour sa rigueur et sa disponibilité durant toute notre recherche, et ce, malgré ses multiples occupations.

Nos sincères remerciements vont également à tout le personnel enseignant du département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I.

C'est ici l'occasion pour nous d'exprimer notre profonde et sincère gratitude au Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences sociales en Afrique (CODESRIA) pour son soutien matériel et financier sans lequel la réalisation de ce travail n'aurait pas été possible.

Nous demeurons infiniment reconnaissant à Armand LEKA ESSOMBA, Justin NAHIMANA, à Patrick NIYIBAHU, à Diane MARADAN et à la famille DOO MOUSSANGA Vladimir pour leur assistance tant morale que matérielle.

C'est au cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropo, à la Bibliothèque de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, et au Centre culturel français que nous avons pu trouver une partie de la documentation nécessaire pour la réalisation de ce mémoire. Que les responsables de ces structures acceptent notre profonde gratitude.

Nous demeurons enfin reconnaissant à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

RESUME

Les activités sportives se sont considérablement répandues ces dernières années. Elles occupent, dans la société camerounaise, une place privilégiée et sont la préoccupation de toutes les couches sociales et de toutes les générations. Paradoxalement, ce développement du sport et la diversité des pratiques qu'il induit ne s'accompagnent pas d'une production des connaissances sociologiques sur le sport alors même que celui-ci a des implications, non seulement sociales et culturelles, mais aussi et surtout politiques et économiques. Au moment où le sport-loisir devient un phénomène social global au Cameroun, ce travail se propose de l'analyser, non pas simplement comme un ensemble de pratiques à finalité de divertissement comme le pensent les récréologues et autres praticiens, mais comme un espace stratégique de déploiement d'autres rationalités sociales entre les interactants (négociation des espaces d'insertion professionnelle, espace d'intégration familiale, etc.). En effet, l'observation du champ ludique à Yaoundé laisse constater que la pratique du sport collectif, notamment le football et le basket-ball ne repose pas simplement sur le besoin social du loisir et du divertissement. Il s'agit tout aussi d'un espace de jeu (au sens stratégique et sociologique) où des acteurs viennent se rencontrer pour échanger des ressources, des capitaux, etc. Véritable « *fait social massif* », le sport-loisir offre une voie d'entrée originale dans l'intimité de la société camerounaise, en ce sens qu'à partir des sociabilités qui se construisent sur le terrain, il est facile de comprendre une part des logiques qui président au fonctionnement de la société tout entière.

ABSTRACT

Sporting activities have been considerably spread these last years. They take, in the Cameroonian society, a privileged place and are the concern of all the social layers and generations. Paradoxically, this development of sport and the diversity of the practices that generate from it, do not follow by a production of the sociological knowledge on the sport whereas the latter has some involvements, not only social and cultural, but most of all political and economic involvements. At the moment that the “sport-leisure” becomes a social global phenomenon, this work is proposed to analyze it, not only as a sum of practices for entertainment as recreologists and other practitioners think, but as a strategic space of spreading other social rationalities between interactors (negotiation of the space of professional insertion, space of the family integration, etc). In fact, the observation of play field in Yaoundé shows that the practice of collective sport, mostly football and basket-ball, does not lay only on the social need of leisure and entertainment. It is also a matter of game’s space (at the strategic and sociological meaning) where actors come to meet each other in order to exchange resources or capitals. True massive social fact, “sport-leisure” offers an original way of penetrating the intimacy of the cameroonian society, so that from the sociabilities make on the field, it is easy to understand a part of the realities that preside at the functioning of the whole society.

INTRODUCTION

I. MOTIVATIONS ET INTERET DU SUJET.

L'idée de mener une recherche sur les groupes de sport-loisir au Cameroun remonte à décembre 2002. A cette époque, nous venions d'arriver en terre camerounaise. Amateur du football, nous nous sommes, à peine arrivé, investi dans la recherche de l'espace sportif où évoluaient les jeunes du quartier. La première surprise a été de constater que le terrain de football qui était à proximité de notre domicile était inoccupé de lundi à vendredi. Par contre, celui-ci était occupé toutes les journées de samedi et dimanche. Le dimanche étant pour nous un jour consacré au culte, le samedi fut choisi, alors, comme notre jour de sport. Dans notre imaginaire, il fallait venir tous les samedis matin habillé en footballeur pour jouer. Pour le dire autrement, sortant d'un pays où le football amateur n'est très protégé et où les joueurs locaux ont la fascination de tout joueur étranger puisqu'ils estiment qu'ils peuvent, soit bénéficier de son expertise (s'il est sportivement performant), soit se mesurer à lui en montrant qu'ils sont plus compétitifs qu'un étranger, nous étions sûr que notre seule présence sur le terrain allait suffire pour être titularisé. Hélas, cela ne fut qu'une illusion. Ce jour là, nous n'avons même pas eu la chance de faire partie de la liste de réserve. Cette situation a duré quelques semaines avant que nous nous résolvions à acheter notre propre ballon sur lequel nous pouvions alors taper en bordure du terrain. Mais, étant donné que le jeu n'exclut pas le groupe mais le suppose plutôt et l'exige d'ailleurs, nous n'éprouvions aucun plaisir à jouer seul. Heureusement, au lendemain des fêtes de fin d'année 2002, certains « *grands* » joueurs ne venaient plus et ceci offrait l'opportunité aux « *sans noms* » de toucher le ballon. Ce fut le cas pour nous. Après ce baptême, il fallait toujours compter sur la bonne humeur du responsable de l'équipe qui pouvait de temps en temps nous faire jouer quelques minutes. Mais, avoir joué ne signifiait pas qu'on est accepté au sein du groupe. Il fallait être capable de participer à la troisième mi-temps¹. La participation à cette partie du jeu était à la fois intéressante et exigeante. En effet, chaque samedi, il était demandé à tout membre de venir avec une somme de 2000FCFA devant servir à l'achat de la boisson, de la nourriture, etc.

¹ La troisième mi-temps est la dimension festive du jeu parce qu'au cours de cette partie du jeu, on mange, on boit, on danse, toutes choses qui caractérisent une fête. En plus de cela, pour les équipes dont les membres ont une tontine, c'est le temps de verser sa cotisation. Nous allons approfondir cet élément dans le dernier chapitre de ce travail

Quant à la cotisation tontinière, elle était fixée à 5000 FCFA minimum¹. L'éthique du groupe préconisant l'exclusion de ceux qui ne se pliaient pas à ces exigences, le choix était vite fait. Le départ, puisqu'étudiant que nous étions, il nous était difficile, sinon impossible d'avoir la somme de 7000 FCFA par semaine.

Après cette expérience, nous avons essayé d'intégrer un autre club qui évoluait les dimanches matin. Mais, ici, plus que dans le premier club, les choses étaient compliquées. Au fait, d'après les révélations de l'un des membres de cette équipe, il s'agissait d'un club familial. Tous les membres du club étaient des descendants d'un même père. D'après les informations collectées à l'époque, ce monsieur avait épousé douze femmes qui lui ont donné cent trente trois (133) enfants éparpillés dans la plupart des villes camerounaises. Ceux qui sont à Yaoundé se seraient donc organisés pour créer ce club de « deux zéro » dont l'un des objectifs serait de leur permettre de se rassembler une fois par semaine dans le but d'être au courant de la situation de chacun d'entre eux. Le résultat logique de cette situation était la fermeture, la protection et l'exclusion qui caractérisaient ce club.

Depuis ces deux expériences, nous n'avons cessé d'observer la constitution des groupes de sport-loisir, de réfléchir aux mécanismes de recrutement de leurs membres et le fonctionnement de ces groupes et par conséquent de nous poser des questions dont l'objectif est de savoir ce qui est à la base de la création de ces groupes de sport-loisir. Est-ce toujours le besoin de se divertir qui détermine la création d'un club de sport-loisir ? Si oui, qu'est-ce qui explique les déplacements de certains yaoundéens d'un quartier à l'autre pour rejoindre leurs co-équipiers alors même que si l'objet de divertissement est le football ou le basket-ball, celui-ci peut se jouer partout ? Qu'est-ce qui explique la fermeture et la clôture qui caractérisent ces clubs dits de sport-loisir ? La notion de loisir ne perd-elle pas son sens une fois appliquée au sport-loisir au Cameroun au point où il serait nécessaire de la revisiter ? C'est donc pour n'avoir pas trouvé un livre ou tout autre document qui puisse répondre à toutes ces interrogations que nous avons décidé d'initier une réflexion sur le thème « *Le sport-loisir au Cameroun. Analyse de la sociabilité dans le « deux zéro » et le « bonbon » à Yaoundé* ». Ainsi formulé, l'intérêt de ce travail peut se situer à trois niveaux :

D'abord son objet d'étude. Le sport est d'actualité au Cameroun et à Yaoundé en particulier. Les groupes de sport se créent ici et là, investissant toutes les structures sportives.

¹ Dans ce club, lors du « jeu tontinier », chacun pouvait jouer selon ses moyens, mais il y avait un taux en deçà duquel il ne fallait pas aller. Si certains pouvaient jouer à 50.000 FCFA, d'autres à 100.000 FCFA, ou alors avoir plusieurs noms, personne n'était autorisé à aller en deçà de 5000 FCFA.

Il n'est plus limité à une pratique confidentielle et licenciée sous la domination des organisations sportives officielles (FECAFOOT/FECABASKET¹) toutes puissantes. Phénomène social global, le sport se présente aussi bien sous une dimension formelle qu'informelle et, est même devenu un remède² que les médecins, les psychologues et autres travailleurs sociaux prescrivent aux individus qui ont des problèmes tels que la dépression liée à la peur de vieillir vite par exemple, l'excès de poids, le souci de garder la forme, etc. Le sport est donc devenu banal au Cameroun. Pourtant, malgré cette prolifération des clubs de sport-loisir, les études sociologiques continuent à explorer des thématiques qui, depuis longtemps, ont toujours retenu l'attention des chercheurs en sciences sociales. Au Cameroun, pays « *confronté à un faisceau de contraintes structurelles* » (ELA, 1998 : 321) et caractérisé par « *la dégringolade et l'effondrement de l'économie nationale* » (Ibid.) qui font que l'Etat s'avère de plus en plus incapable de répondre aux demandes sociales de la majorité de la population, la majorité des chercheurs en sociologie ont pris l'habitude d'orienter leurs recherches vers la compréhension des causes du retard économique-politique. Une tradition scientifique qui vise, selon ELA (1998), à comprendre les structures sociales, les formes d'organisation politiques, les groupes humains, les institutions, les croyances, les systèmes symboliques et religieux afin de déceler les causes profondes du sous-développement évolutif qui caractérise le Cameroun. Cette discrimination académique dont est victime le sport se justifie par le fait que « *chaque discipline explore préférentiellement les thèmes qu'elle juge les plus intéressants et les plus dignes d'attention* » (PARLEBAS, 1986 : 21). Or, en sociologie, le sport est rarement apparu comme tel et le sport-loisir est le plus délaissé de la recherche scientifique. Cette situation de marginalisation de l'objet sport n'est pas l'apanage du Cameroun. Plusieurs auteurs s'accordent sur le fait que « *le sport apparaît avant tout comme un indice de phénomènes sociaux généraux, mais non comme un objet d'étude à part entière*³ » (COLLINET, 2002 : 275).

Cependant, si ailleurs (en France par exemple), la sociologie du sport est « *une discipline qui prend son essor* » (PARLEBAS, 2002), le tableau semble noir pour la

¹ Respectivement, Fédération Camerounaise de Football/Fédération Camerounaise de Basket-ball.

² Lorsqu'on suit Family Show par exemple, une émission de la CRTV Radio qui passe de Lundi à Vendredi de 20H à 22H, émission dont les invités sont souvent les médecins, les pairs éducateurs et les psychologues, il n'est pas rare d'entendre ceux-ci dire à quelqu'un qui téléphone puisqu'il a des problèmes de concentration, de dépression, de fatigue, etc., qu'il doit faire du sport. Celui-ci aurait des vertus thérapeutiques.

³ Pour plus d'information sur la marginalisation du sport en tant qu'objet d'étude, lire COLLINET, C., 2002 : « Le sport dans la sociologie française », in *L'Année sociologique*, Vol. 52, pp. 269-295, MAGNANE, G., 1964 : *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard, ou alors PARLEBAS, P., 1986 : *Eléments de sociologie du sport*, Paris, PUF.

sociologie camerounaise. Un regard comparatif des thèmes prisés et traités par les chercheurs en sociologie permet de constater qu'il y a encore un long chemin à faire pour que la discipline (sociologie du sport) prenne son essor au Cameroun. La situation qui prévaut à l'Université de Yaoundé I est la parfaite illustration de ce que le sport est boudé par les chercheurs en sociologie. En effet, sur un total de 380 mémoires et thèses enregistrés au Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropo, et soutenus de 1971 à nos jours, seul un mémoire évoque, de façon passagère, la question du sport¹.

Ainsi, si nous avons choisi d'initier une réflexion sur cet objet banal, ce n'est pas dans l'intention d'invalider les conclusions auxquelles parviennent les recherches qui insistent uniquement sur les structures, mais c'est d'une part pour vider de tout son contenu la marginalisation académique dont il est victime de la part de la sociologie et d'autre part, parce qu'« *après plus de deux siècles de domination économique-politique* », il fallait désormais savoir nager à contre-courant avec les risques que cela comporte, pour « *explorer le vaste domaine du quotidien des acteurs qui, à défaut d'être pensé, est largement vécu au sein de la vie courante* » (MAFFESOLI, 1993 :12). Ceci nous a évité de mener une énième réflexion sur les causes du sous-développement ou la lutte contre la pauvreté au Cameroun.

La deuxième innovation de ce travail se situe dans la posture qu'il entend adopter. L'on ne trouvera pas ici une approche du sport-loisir comme institution dont il faut analyser la structuration de manière évolutionniste (ELIAS, 1994). Il ne s'agit pas non plus d'étudier l'activité ludique sous l'angle restrictif où l'acculent les approches récréologiques (DUMAZEDIER, 1974 ; DUGAS, 2007 ; CHANTELAT et al, 1998). De même, il n'est pas dans notre intention d'analyser, comme le fait LAPORTE (2005), la corrélation entre la nature sociable des pratiques sportives et la sociabilité générale d'un individu, ou alors d'étudier l'activité sportive en recherchant ce qu'elle a de révélations par rapport à la culture urbaine en pleine expansion (AWONDO AWONDO, 2006). Nos analyses ont tenté d'expérimenter une approche nouvelle qui nous a permis de porter notre attention sur « *le concret le plus extrême* » (BENJAMIN, 1990) dont tous les éléments, si minuscules soient-ils, entrent en interaction pour donner la société complexe dans laquelle nous vivons. Celle-ci reposant sur un ensemble de valeurs qui n'avaient pas, depuis longtemps, « *droit de cité* » pour reprendre MAFFESOLI (1993) et auxquelles l'orthodoxie et le conformisme intellectuels n'accordent

¹Nous ne détenons pas le nombre exact des mémoires qui ont été soutenus en sociologie et anthropologie. Le nombre de trois cent quatre vingt (380) correspond uniquement aux mémoires enregistrés au cercle philo-psycho-socio-anthropologie. Ceci s'explique par le fait que ce n'est pas tout chercheur qui fait enregistrer son mémoire au cercle.

aucune valeur académique. Ainsi, duperie, « arnaque mentale », corruption mentale, sociabilité de plus en plus sélective, ruse, tribalisme, « *esthétisation* » de la vie et la prédominance du quotidien, sont autant de valeurs que l'on peut, à juste titre, combattre, mais dont on ne peut nier l'importance croissante. Comme le ferait une approche fondée sur le mimétisme intellectuel des mentalités réfractaires au développement, il est bien sûr possible de les condamner moralement, mais cela ne les fait pas disparaître pour autant. On l'aura compris, l'attitude qui a été la nôtre n'est pas de condamner ces valeurs qui structurent la sociabilité dans les groupes de sport-loisir, mais d'en saisir les caractéristiques essentielles, d'en cerner les contours et d'en montrer les conséquences et, conséquemment, d'y déceler la socialité telle qu'elle s'y déploie.

Le dernier intérêt de ce travail est à situer au champ sociologique auquel il s'attache. Autrement dit, cet intérêt est à appréhender par rapport à la contribution, aussi modeste soit-elle, que ce travail apporte à la sociologie de la banalité, et particulièrement à la sociologie du sport et du loisir. En s'intéressant au sport-loisir qui, comme nous l'avons montré, tend à faire partie du quotidien de la majorité des yaoundéens, ce travail tente de capter ces expériences quotidiennes qui, dans le champ ludique, « *permettent d'apprécier à leur juste valeur tous les actes et toutes les situations anodines qui constituent notre vie* » (MAFFESOLI, 1979 : 17). Ainsi, la perspective dans laquelle nous nous proposons d'aborder la question du loisir sportif qui est au centre de notre recherche est une perspective non seulement réaliste, mais aussi et surtout novatrice. Jusqu'à présent, la plupart des travaux existant sur le sport-loisir au Cameroun l'envisagent sous l'angle récréologique d'une part, et comme une pratique dont la raison d'être est à rechercher dans des besoins liés au fonctionnement de la machine physiologique et/ou dans des impératifs psychologiques d'affirmation de la personnalité d'autre part. Par contre, tout en reconnaissant l'effectivité de ces deux fonctions, ce travail se propose de se détourner de cette vision du loisir sportif exclusivement désintéressé, vision que nous jugeons naïve eu égard à la complexité des sociabilités qui se construisent dans le champ ludique, et préfère, par conséquent, l'analyser sous sa dimension tactique et stratégique. Puisant dans la sociologie du loisir et celle du sport, cette étude ambitionne de démontrer que, loin d'être totalement expurgée de toute fin utilitaire, la pratique du sport collectif au Cameroun, en l'occurrence le football et le basket-ball, constitue davantage une combinatoire du loisir et de l'instrumental. Instrumental dans la mesure où, certains sportifs se déploient dans le champ ludique, non pas pour se divertir, mais davantage pour chercher à accroître leur capital relationnel qu'ils pourront mobiliser le cas échéant. Par cette orientation, cette étude

veut montrer qu'un fait banal comme le sport-loisir a un « *sens* » et une « *puissance* » (BALANDIER, 1971) que la sociologie ne doit plus ignorer, montrant par là même que, contrairement à ce qu'ont pensé les premiers sociologues, l'Afrique est aussi un laboratoire de la sociologie. En privilégiant cette posture de tout analyser et de ne rien laisser, nous voulons mettre en exergue la pertinence et la force que peut receler le « *futile* » lorsqu'il est pris au « *sérieux* » (JAVEAU, 1997).

On l'aura compris, prenant le contre-pied de nombreuses idées convenues et des grandes idéologies autant séduisantes que moralisantes, nous entendons montrer, dans ce travail, que le sport-loisir tel que pratiqué à Yaoundé se prête mal à l'interprétation récréologique. Le concept même de loisir et le travail qu'il suppose mérite le soupçon de notre part, eu égard au chômage et au sous-emploi qui caractérisent la majorité de Camerounais, ceux-ci ne manquant pas, pourtant, de pratiquer des activités sportives.

II. PROBLEMATIQUE

Un observateur étranger qui arrive au Cameroun le week-end et particulièrement le samedi et le dimanche, jours de repos dans la plupart des services au Cameroun, est frappé par la mobilisation des yaoundéens pour les activités sportives. Ces deux jours, les terrains de football, de basket-ball et les autres espaces sportifs requalifiés sont investis par des groupes et mini groupes de sport qu'on dénombre en centaines dans la ville de Yaoundé. Au rang de ceux-ci, on retrouve les clubs de « deux zéro » et de « bonbon » (ce dernier est, dans certaines circonstances, appelé club santé). Des matchs opposant divers clubs par ici, des séances d'entraînement et/ou de travail par là, occupent les yaoundéens à longueur de journée. Ces activités sportives occupent, dans la société camerounaise contemporaine, une place privilégiée et sont la préoccupation de toutes les couches sociales et de toutes les générations.

Néanmoins, ce qui frappe le même observateur, une fois qu'il s'intéresse à la production scientifique, c'est la rareté des travaux sociologiques s'intéressant au sport-loisir et à ses usagers. Pourtant, ce manque de production scientifique sur le sport-loisir et ses usagers ne saurait témoigner, en aucune manière, de la non-pertinence du sport-loisir et plus particulièrement le « deux zéro » et le « bonbon » comme fait social, et donc comme objet d'étude de la sociologie. S'il est vrai que certains faits sociaux retiennent l'attention des sociologues et d'autres pas du tout, sous prétexte que ces derniers ne sont pas des objets

sociologiques, on note avec ARON que « *tous les phénomènes humains sont d'une manière ou d'une autre, sociaux puis qu'ils se produisent à l'intérieur de collectivités qui ne sauraient manquer de les influencer* » (1948 : 284).

A notre connaissance, les travaux à caractère scientifique qui existent sur le sport-loisir au Cameroun sont ceux des professionnels et praticiens du sport qu'on retrouve à l'INJS (Institut National de la Jeunesse et des Sports). Ceux-ci envisagent le sport-loisir sous l'angle récréologique d'une part, et comme quelque chose dont la raison d'être est à rechercher dans des besoins liés au fonctionnement de la machine physiologique et/ou dans des impératifs psychologiques d'affirmation de la personnalité d'autre part. En tant que professionnels, ces praticiens (NDENGUE NDENGUE, 1982 ; NOMO ETOA, 1997 ; HABIT, 2002 ; NGOULE, 2002), dans leurs investigations scientifiques, sont animés par l'esprit, non pas de cerner le sport-loisir dans sa totalité, mais de rechercher ce qu'il a de hédonisme afin d'aider les animateurs et encadreurs de sport-loisir à pouvoir préparer des séances de travail adéquates et agréables, susceptibles de procurer du plaisir aux sportifs. Ce, d'autant plus que ces sportifs déclarent former les groupes de sport-loisir dans le souci non seulement d'entretenir leur corps, mais aussi et surtout, d'avoir des espaces pouvant leur permettre de se délasser, se détresser, se divertir et ce à cause de la brutalité et de la « cruauté » du monde du travail dans lequel ils évoluent cinq jours par semaine. En effet, après les durs travaux et moult préoccupations de toute la semaine qui ne manquent pas de stresser et d'aliéner, les travailleurs ont besoin de se divertir afin de commencer la nouvelle semaine en bonne forme.

Comme on peut le constater, ces travaux inscrivent le loisir sportif dans la perspective dumazedienne, c'est-à-dire une activité sportive à finalité de divertissement et expurgé de toute fin utilitariste :

« Le loisir n'est fondamentalement soumis à aucune fin lucrative comme le travail professionnel, à aucune fin utilitaire comme les obligations domestiques, à aucune fin idéologique ou prosélytique comme les devoirs politiques ou spirituels. Dans le loisir, le jeu, l'activité physique, (...), ne sont au service d'aucune fin matérielle ou sociale (...) » (DUMAZEDIER, 1974 :97).

C'est l'idée du sport-loisir désintéressé que développe FRANCE (2003 : 27) qui, remarquant que le recrutement n'est pas le même selon qu'on passe d'une pratique amicale pour les loisirs à une pratique compétitive de haut niveau, affirme que « *les activités sportives de loisir n'ont pas le même recrutement social que les mêmes sports pratiqués en compétition* »

(2003 : 27). Cette constatation faite, FRANCE pense que c'est le manque de compétition, avec tout ce que cela comporte comme enjeux, qui permet de distinguer le sport au sens professionnel du sport-loisir au sens de DUMAZEDIER. Ainsi, il oppose *compétition/loisir* et pense que ces pratiques constituent deux objets distincts qu'il faut dissocier pour permettre leur compréhension. CHANTELAT et al. sont aussi à classer parmi les auteurs qui estiment que la pratique sportive délocalisée et non-licenciée est étrangère au monde du gain. Pour ces auteurs, « *la motivation essentielle des pratiques sportives auto-organisées [est] le jeu. Non pas la compétition et l'affrontement mais le jeu, le plaisir de jouer ; plaisir de jouer ensemble* » (1998 : 45). DUGAS (2007) fait le même constat d'un sport-loisir expurgé de tout intérêt matériel, lui qui constate que les quasi-jeux (pratiques sportives auto-réglées) attirent un public divers et qu'ils privilégient la convivialité, la coopération ou la confrontation sans enjeux autres que le plaisir d'être ensemble. On voit donc que même dans les travaux des sociologues, le loisir sportif reste considéré comme sans enjeux, comme ce « *je ne sais quoi* » qu'on ferait juste pour le plaisir.

Mais sans être totalement erronées, ces considérations du sport-loisir désintéressé ne manquent pas, non seulement de gêner le sociologue attentif, mais aussi et surtout de susciter une vague d'interrogations. Sont-elles suffisantes pour renseigner sur la pratique de « deux zéro » et de « bonbon » à Yaoundé ? Ne souffrent-elles pas d'un quadruple déficit de profondeur dans la mesure où, tout d'abord, elles restent étroitement dominées par les premières expériences de cette pratique informelle du football et basket-ball, ce qui limite leur capacité à envisager le changement. En effet, dans leur version originale, ces deux pratiques concernaient les anciens joueurs professionnels qui se rencontraient alors pour se rappeler les gloires du terrain. Ici, l'idée du sport-loisir désintéressé pouvait bénéficier d'un certain crédit. Mais avec le temps et suite aux mutations qui se produisent dans la société, les pratiques de « deux zéro » et de « bonbon » se sont démocratisées et les pratiquants se sont diversifiés ; cette diversité des pratiquants s'accompagnant parfois de la diversité des intérêts.

Ensuite, elles sont construites sur le modèle occidental du loisir, ce qui réduit considérablement le cercle des pratiquants du sport-loisir. Temps de la libre « *expression de soi* » (DUMAZEDIER, 1974), le loisir ne concernerait que les travailleurs et exclurait, du même coup, tout chômeur et/ou toute personne que le sous-développement technologique et le favoritisme en cours dans la société privent d'emplois ou condamnent à de sporadiques emplois de courte durée. Il en est ainsi parce que selon DUMAZEDIER, le loisir ne supprime

pas le travail, il le suppose plutôt. Or, à Yaoundé, le type de loisir dont il est question ici est pratiqué par tous, sans distinction de statut socio-professionnel.

En outre, ces considérations du sport-loisir sous l'angle récréologique s'intéressent moins aux mobiles, aux mécanismes et aux stratégies occultes ou « *souterraines* » (MAFESSOLI) qui sous-tendent la création d'un groupe de sport-loisir, le recrutement de ses membres et l'adhésion à celui-ci. En effet, en postulant que le sport-loisir n'est soumis à aucune fin utilitaire, ces considérations affirment implicitement qu'on crée un groupe de sport-loisir juste pour se divertir, qu'on peut recevoir n'importe qui en son sein et qu'on y adhère de façon « *instinctive* ». Puisque, selon cette vision du sport-loisir, l'ultime et unique objectif poursuivi par tous les membres du groupe est la recherche du plaisir dénué de toute implication utilitariste. Or, l'observation approfondie des mobiles de création d'un club de sport-loisir, des mécanismes de recrutement de ses membres, de l'aire de jeu au moment où se déroulent les séances de travail nous détourne de ce point de vue, et ce pour trois raisons au moins : premièrement, la sociologie des organisations¹ avec MORIN nous empêche de sombrer dans cet idéalisme en ce sens qu'elle nous apprend qu'« *il serait naïf de penser que chaque organisation a un but clair, unique et partagé par tous* » (1999 :378). Dans ce sens, ce serait un abus de langage que de parler de but du club puisque celui-là n'est, ni univoque, ni unique, ni apprécié de la même façon par tous les différents membres du club. Deuxièmement, une lecture des productions scientifiques des réalistes tels que ARON (1968), HOBBS (1971) ou MACHIAVEL (1983) nous interdit de croire en cette utopie du sport-loisir désintéressé en ce sens que ces auteurs nous apprennent que, calculateur et égoïste qu'il est, l'homme ne s'allie à ses semblables que par intérêt. Troisièmement, en postulant un loisir sportif désintéressé, les récréologues imposent une idée de l'unité des logiques d'action. Tout se passe comme si tout le monde agissait, en sport-loisir, pour les mêmes causes. Ce qui, en toute évidence, est une erreur d'appréciation et d'analyse. Il y a une pluralité de logiques d'actions et les sportifs sont des acteurs « *pluriels*² » en ce sens qu'ils peuvent arborer

¹ Le sport-loisir dont il est question ici peut s'envisager sous l'angle de la sociologie des organisations. S'il est vrai que celle-ci s'occupe beaucoup plus de la grande entreprise, il faut reconnaître qu'on peut produire un discours sociologique sur chaque type d'organisation, c'est-à-dire de la grande entreprise à l'Eglise en passant par une équipe de football pour ne citer que celles-là.

² Pour plus d'informations sur les ressorts de l'action, lire LAHIRE, B., 1998 : *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan. Dans cet ouvrage, l'auteur prend la distance avec les théories de l'action. Celles-ci voient s'opposer ceux qui privilégient l'unicité et l'homogénéité de l'acteur et ceux qui plaident pour une fragmentation infinie de ses rôles. LAHIRE propose de questionner les conditions socio-historiques qui rendent possible un acteur pluriel ou un acteur caractérisé par une profonde unicité. On s'aperçoit alors que l'acteur est inévitablement porteur d'une pluralité de dispositions, produites par l'hétérogénéité des expériences vécues. Sans remettre en cause les théories dispositionnelles telles que celle de l'habitus, LAHIRE

plusieurs « masques ». Du désintéressé au stratège en passant par le naïf tout s'y trouve, si bien qu'il devient difficile de séparer, *a priori*, l'intérêt du désintéret.

Enfin, la distinction *compétition/loisir* qui tient sur ce que l'activité physique n'est pas la même dans les deux variables et que les populations pratiquantes sont différentes s'effondre une fois qu'on arrive au Cameroun. S'il est vrai qu'on peut remarquer une relative différence dans le recrutement et la pratique même du sport en question, il faut tout de même reconnaître que les limites sur bien de points ne sont pas bien précises. Au Cameroun, il y a un championnat compétitif, avec toutes les règles en vigueur dans les pratiques compétitives, avec la même envie de gagner, entre les différents clubs de vétérans. A l'approche de ce championnat, les clubs procèdent par des recrutements comme les clubs professionnels. Le recrutement social qui diffère¹ selon la nature de l'activité sportive (loisir/compétition) ne résiste pas une fois qu'on arrive au Cameroun. Ici, il y a, dans certains sports, une sorte de reproduction qui fait que les sports qui recrutent dans les classes populaires lors des compétitions (football par exemple) font la même chose une fois que le football est pratiqué dans le cadre des loisirs. Par ailleurs, les stratégies occultes de recrutement² qui sont monnaie courante dans les sports compétitifs se retrouvent dans ce qu'on appelle sport-loisir. Lors de nos recherches exploratoires, un membre d'un club santé nous a réconforté dans cette dernière idée lorsqu'il nous a fait savoir que « *les clubs santé sont des structures très fermées où on est recruté, non pas à cause de sa performance sportive, mais par cooptation* ». Ce propos permet de constater avec BOURG et GOUGUET que :

« Si la distinction entre sport professionnel et sport amateur s'avère [...] pertinente, elle doit cependant être maniée avec beaucoup de prudence pour ne pas laisser croire à une stricte opposition entre ces deux domaines, l'un dominé par l'argent, le profit, et source de toutes les dérives, l'autre au service de l'intérêt général et paré de toutes les vertus. La réalité n'est pas aussi tranchée » (2005 : 5).

affirme en même temps que l'individu est toujours confronté à des situations qui viennent provoquer une rupture avec ce qui a été incorporé jusque là. Homme pluriel donc, qui n'agit que par ajustements successifs entre son être vécu et le contexte auquel il est confronté.

¹ FRANCE (2003) affirme que dans certains sports, plus on va vers la compétition, plus le recrutement est bourgeois, tandis que dans d'autre, c'est l'inverse.

² En dehors de quelque noms déjà confirmés comme ETO'O, NDJITAP etc., la sélection de nouveaux joueurs dans l'équipe nationale de football reste un peu floue. Il n'est pas rare d'entendre, la veille de la publication de la liste des 22 joueurs devant participer à une compétition internationale, la grogne de la population et de quelques spécialistes du sport faisant remarquer que le recrutement n'a pas été objectif, en arguant que certains joueurs qui ont la « godasse » se sont faits recruter par décret.

Ce d'autant plus vrai que, qu'il soit compétitif ou récréologique, le monde du sport recrée en son sein, « à un usage interne, toutes les formes d'organisations existant au-dehors » (FRANCE, 2003 :5).

Puisque le discours récréologique sur le sport-loisir à Yaoundé n'est pas totalement satisfaisant et encore moins recevable, et face à ses différentes limites, la question suivante structure notre travail :

Q.G. N'y a-t-il pas d'autres pratiques para récréologiques qui expliquent le rythme de naissance et de multiplication des clubs de « deux zéro » et de « bonbon au Cameroun » ?

Sinon, comment peut-on expliquer la destruction et la reconstruction des groupes de sport-loisir qu'on observe à Yaoundé, la désaffection de certains membres pour leurs clubs d'origine et leur départ vers d'autres, la privation pour certains de ce plaisir désintéressé par les autres membres du club, le temps sur l'aire de jeu qui peut être court pour les uns et long pour les autres, etc. ?

Cette question principale qui montre la nécessité d'avoir un regard soupçonneux à l'égard de l'approche récréologique, puisque insuffisante pour la compréhension du sport-loisir à Yaoundé, est d'autant plus importante que le renfermement de l'analyse du sport-loisir dans ces idéologies du travail et dans cette illusion idéologisée du « désintéret » crée un obstacle épistémologique qui limite le développement de la production et de la diffusion d'une connaissance sociologique sur le loisir au Cameroun. En même temps, cette question nous oblige à prendre une distance par rapport au concept même de loisir au Cameroun. En effet, si l'on reçoit l'idée selon laquelle le sport-loisir concerne les travailleurs qui, après s'être libérés des préoccupations professionnelles, se livrent à des activités sportives en vue de se déstresser et se divertir, que dire de ces chômeurs qui, d'année en année, poursuivent l'« oiseau rare » au Cameroun, mais toujours sans succès ? Participent-ils à cette vie ludique juste pour le plaisir ou le font-ils pour autre chose ? Autrement dit :

1. Convaincus qu'« au KMR »¹ on ne peut être quelqu'un que derrière quelqu'un, le sport-loisir ne consiste-t-il pas en une stratégie qui peut permettre à certains de décrocher des relations qu'ils pourront mobiliser plus tard pour leurs besoins ?

¹ KMR est diminutif du Cameroun. C'est un mot du langage commun utilisé beaucoup plus dans le milieu des jeunes. Ensuite, dans l'imaginaire camerounais (et peut être aussi dans la réalité, qui sait ?) si vous n'avez

2. Et les clubs fondés sur la base ethnique et/ou professionnelle ne sont-ils pas créés dans le but inavoué de se créer des espaces favorables aux replis identitaires et autres pratiques dont le fond commun est l'exclusion sociale ?

3. Comment à partir des sociabilités qui se construisent au sein du champ ludique, peut-on arriver à expliquer une part des logiques qui président à la constitution de l'identité sociale du Camerounais en général?

L'ensemble de ces interrogations nous a obligé à être attentif et à observer avec une attention particulière, non pas uniquement le jeu en cours, mais aussi et surtout tout ce qui se passe autour de celui-ci ; son champ d'expression ; ses rituels ; les relations entre les sportifs etc., toutes choses qui nous ont permis de déceler la socialité vivante telle qu'elle se déploie dans le loisir sportif à Yaoundé.

III. HYPOTHESES

La formulation des hypothèses est l'un des moments les plus importants de la recherche scientifique. Il en est ainsi parce que ce sont les hypothèses qui orientent et guident le chercheur. Autrement dit, ainsi que le remarquent QUIVY et CAMPENHOUDT, ce sont les hypothèses qui permettent au chercheur de ne pas s'éloigner de ses objectifs de départ et qui donnent à la recherche son caractère scientifique:

« L'organisation d'une recherche autour d'hypothèses de travail constitue le meilleur moment de la mener avec ordre et rigueur sans sacrifier pour autant l'esprit de découverte et de curiosité propre à tout effort intellectuel digne de ce nom. Bien plus, un travail ne peut être considéré comme une véritable recherche s'il ne se structure autour d'une ou plusieurs hypothèses » (1995 :161).

Cela étant, pour tenter une réponse aux diverses interrogations soulevées au niveau de la problématique, nous avons formulé une hypothèse générale de la manière suivante :

HG. Eu égard à la pluralité des buts et motivations qui poussent les yaoundéens à créer les groupes de sport-loisir d'une part, la complexité et la sophistication des mobiles et mécanismes de recrutement des membres ainsi que les modalités d'adhésion d'autre part, la

personne de puissant, c'est-à-dire quelqu'un qui a une position stratégique dans l'administration publique et/ou privée, vous pouvez être sûr qu'aucun de vos dossiers ne pourra évoluer.

pratique ludique à Yaoundé se présente davantage comme un espace stratégique de déploiement d'autres rationalités sociales que celles à finalité de divertissement entre les interactants, si bien que la compréhension des actions et interactions qui existent entre les membres des clubs oblige la prise en compte d'autres pistes de recherche que celle privilégiant la dimension désintéressée du sport-loisir.

En effet, comme il a été souligné plus haut, l'observation systématisée du fonctionnement des groupes de sport-loisir ici désignés, nous détourne de toute considération fantaisiste des clubs de sport-loisir à Yaoundé qui y verrait une forme de sociabilité obéissant à l'instinct de communautarisme ou « *naturalisme* » vide de raison¹ (MAFFESOLI, 1988), une espèce de « *solidarité mécanique* » pour parler comme DURKHEIM, et met à jour les faits déterminants aussi bien sociaux, économiques que banals (ces « *riens-du tout* », ELA, 1998 :301) qui sont à la base de tout groupement sportif et qui, soit en assurent la « *perdurance* » (MAFFESOLI), soit en provoquent la destruction.

Cette hypothèse générale a généré trois hypothèses secondaires de travail énoncées de la manière suivante :

H1. A Yaoundé, le sport-loisir, loin d'être une activité exclusivement désintéressée, se présente davantage pour les uns, comme un moyen d'acquérir le capital social susceptible d'être mobilisé plus tard pour servir à leurs intérêts, et pour les autres, comme un cadre favorable au transfert de leur logique de domination.

H2. L'idée du sport-loisir exclusivement désintéressé est sinon à rejeter, du moins difficile à recevoir une fois appliquée aux clubs constitués sur la base ethnique et/ou professionnelle.

H3. En tendant une oreille attentive à l'ensemble de tous les « *riens-du tout* » qui « travaillent » en profondeur les groupes de sport-loisir, il est possible d'avoir une lisibilité du fonctionnement de la société camerounaise tout entière.

¹ Certains auteurs à l'instar de MAFFESOLI estime que les individus sont naturellement portés à se lier à leurs semblables pour partager ce qu'ils ont. Ce que l'auteur désigne par « *sociabilité naturelle* » (1988 :123) n'est autre que ce naturalisme qui affirme que l'homme est naturellement doté d'un esprit grégaire. C'est ce que PARETO appelle « *l'instinct de combinaison* » ou encore cet « *instinct interne* » qui, selon LOCKE, est à la base de toute société.

IV. METHODOLOGIE.

L'opportunité de cette partie dans notre travail se justifie d'une part, par le fait qu'elle nous permet de préciser les paradigmes qui nous ont servis de lire, d'expliquer et d'analyser les interactions que les membres des clubs de sport-loisir ont entre eux. D'autre part, la sociologie étant une discipline de terrain, elle nous permet de fixer les outils d'investigation de terrain auxquels nous avons recourus lors de la phase de collecte des données. Mais, avant d'exposer la quintessence de chacune des parties ci-haut énoncées, il nous incombe de préciser la posture scientifique sous laquelle nous entendons inscrire ce travail.

Une approche réaliste sera utilisée tout au long de ce travail. Celle-ci s'insurge contre l'idéalisme spéculatif qui pense que les gens peuvent vivre en harmonie sans se préoccuper de leurs intérêts égoïstes et souvent contradictoires, et préfère la lucidité de l'action en l'analysant telle quelle et non pas telle qu'elle devrait être. On voit clairement que l'utilisation du réalisme n'est pas sans risque. Des individus aux esprits superficiels risquent de nous critiquer et de rejeter par là même une partie de notre travail. En effet, le réalisme est une approche usitée en science politique pour expliquer les relations internationales entre les Etats. Utilisé dans ce sens, le réalisme pose que les Etats n'ont pas d'amis encore moins les ennemis, mais seulement des intérêts, ceux-là n'hésitant pas à recourir à la violence une fois que la satisfaction de ceux-ci est mise en doute. Dès lors, il serait absurde de parler de réalisme pour lire et expliquer une réalité qui a cours dans une même société. Or, convaincu que l'Etat n'est qu'une abstraction et qu'il n'existe que parce qu'il est composé d'individus aux intérêts divers, nous pensons que l'on peut utiliser le réalisme pour lire le comportement et le déploiement des individus dans une société donnée. Par ailleurs, l'Etat a-t-il un intérêt propre à lui à défendre, sinon ceux de ses citoyens ?

Cela étant, il ressort de ce qui précède que, de par le recours aux modèles théoriques empruntés à d'autres disciplines, cette étude brise les frontières disciplinaires, et intègre aussi bien les apports de l'anthropologie que ceux de la science politique. Cette abolition des frontières disciplinaires, frontières qui cloisonnent les domaines de la connaissance des sociétés et des hommes, impose donc une approche interdisciplinaire et non transdisciplinaire – par ailleurs recommandée par de grandes figures de la sociologie contemporaine¹. Convaincu que toute recherche scientifique qui omet la réalité selon laquelle le « *fait social*

¹ Pour plus d'informations sur l'interdisciplinarité, voir DOGAN, M., 1997 : « Les nouvelles sciences sociales : fractures des murailles disciplinaires », in *Revue internationale des sciences sociales*, Paris, Unesco/Erès, N° 153, pp. 467-481

est conquis, construit et constaté » (BOURDIEU, 1983) est condamnée à s'embourber dans les marais de l'empirisme, l'étude de la sociabilité qui est tentée ici repose sur une approche qui accorde une place importante à l'ethnométhodologie, en ce sens que seuls les acteurs ont la capacité de raconter leurs expériences.

1. Cadre théorique.

L'intelligibilité des relations interpersonnelles qui ont cours dans les clubs de sport-loisir à Yaoundé s'est faite à l'aide de trois grilles de lecture à savoir : la microsociologie, la mésosociologie et le réalisme¹.

1.1. L'approche microsociologique et l'interactionnisme symbolique.

Le sport-loisir qui est, dans le contexte yaoundéen, un fait banal et anodin exige, pour sa compréhension, une approche théorique qui traite, avec sérieux, tout ce qui est secondaire et infime. Cette approche, c'est la microsociologie dont la figure de proue est le sociologue américain GOFFMAN. Celui-ci s'y est particulièrement investi en s'appuyant sur les ressources conceptuelles de la « *théâtralisation* » où son intention était de saisir « *l'ordre de l'interaction* », appréhendée comme un domaine de la vie analysable de façon autonome.

Comme on le constate, la microsociologie est un champ de recherche qui s'intéresse à tout ce qui est considéré comme secondaire, banal, médiocre, sans intérêt et qui est, du coup, boudé par l'académisme technocratique (NGA NDONGO, 2003) ou alors, ne mobilise qu'un intérêt périphérique de la part des chercheurs. L'essentiel du champ microsociologique s'articule donc, entre autres, autour des menus faits de la vie quotidienne, des routines sociales en essayant, autant que faire se peut, de prendre le « *futile au sérieux* » (JAVEAU : 1997). Selon GOFFMAN (1974), ce n'est pas « *l'ordre social* » et/ou la structure sociale qui intéresse le chercheur, mais plutôt l'« *interaction* » et « *l'expérience individuelle* » vécue comme une situation d'interaction. La microsociologie va donc au-delà d'une simple localisation illustrative des causalités structurales et leur influence sur le comportement des

¹ Que le lecteur en soit déjà averti. Le réalisme sera utilisé à la fois comme approche méthodologique et comme grille de lecture. Ceci n'est pas le fruit d'une fantaisie vide de sens. Ce choix se justifie par le fait que, notre objectif étant la saisie, non seulement des motivations profondes qui poussent les yaoundéens à créer des clubs de sport-loisir pendant que les autres y adhèrent, mais aussi ce qui explique le choix de tel club plutôt que de tel autre, une approche moins spéculative s'est avérée congruente.

individus ; cette simple localisation étant inadéquate et superficielle dans la saisie des acteurs en situation d'interaction, ceci justifiant, par ailleurs, ce propos de JOSEPH :

« L'analyse de procédures par lesquelles les acteurs sociaux s'accordent ou s'arrangent entre eux montre qu'ils savent précisément reconnaître et juger des situations pour définir des conduites appropriées. Autrement dit, leur expérience sociale ne s'organise pas seulement selon l'ordre des identités et des statuts mais selon un répertoire des situations qui ont leur vocabulaire et leur déterminisme, leur espace cognitif de contrainte et de négociation » (cité par AWONDO AWONDO, 2006 : 13).

La perspective microsociologique privilégie, comme on peut le constater, « *une sociologie de l'expérience* » comme dirait DUBET (1994) qui met au devant, non pas l'individu, mais l'analyse de la situation d'interaction. A ce sujet, ces propos de JOSEPH sont révélateurs :

« Ce n'est pas l'individu qui constitue l'unité élémentaire de la recherche, mais la situation. A côté des entités constitutives de la sociologie que sont le collectif (groupe, classe, population) et l'individu (acteur, agent, sujet), la microsociologie introduit un objet nouveau : la situation d'interaction » (cité par AWONDO AWONDO, 2006 :13).

Il est donc clair, d'après ce qui précède, que la microsociologie est adaptée à notre travail dont l'un des objectifs est la saisie du sens des relations qui se nouent entre les membres des groupes de sport-loisir. Ce n'est qu'en analysant tous les « *riens-du tout* » présents à l'aire de jeu et hors de celle-ci que nous avons pu comprendre ce qui fonde en profondeur les groupes de sport qu'on retrouve partout dans la ville de Yaoundé. Mais, s'il est vrai que la microsociologie ne privilégie pas l'individu mais beaucoup plus la situation d'interaction, il serait excessif de penser que l'on peut comprendre les interactions entre les acteurs sans s'intéresser à l'individu comme acteur rationnel et à la société comme entité susceptible de modeler les comportements des individus.

1.2. La mésosociologie.

En choisissant de focaliser nos investigations sur le sport-loisir, nous nous sommes retrouvé en plein cœur d'un phénomène qui interpelle aussi bien l'individu que la société tout entière. Et pour comprendre les logiques qui structurent la dynamique des clubs de sport-loisir, il s'agit, non pas de donner plus d'importance à l'individu dans sa singularité et sa

rationalité, pas plus qu'il ne faille surconsidérer la société dans sa capacité à contraindre les individus, mais de se tenir à égale distance entre ceux unités de la sociologie. « *Ni holisme ni atomisme* » (MERCKLE, 2004) s'est avérée l'approche adéquate à cet égard.

Le « *ni holisme ni atomisme* » est une tentative de constitution d'un paradigme explicatif des réseaux sociaux. C'est le sociologue américain GRANOVETTER qui s'y est particulièrement intéressé. Selon MERCKLE (2004 : 96), ce qui singularise cette approche est aussi bien son opposition à l' « *orthodoxie parsonienne dominante* » que son opposition aux adversaires de PARSONS, en particulier au « *réductionnisme psychologique* » de HOMANS. Car, selon MERCKLE, celui-ci reprenant les propos de GRANOVETTER, s'il paraît légitime de se pencher à nouveau, comme le faisait HOMANS, sur les motivations individuelles, il semble en revanche excessif d'espérer, comme lui, comprendre toutes les actions sociales en observant uniquement les incitations et les motivations du comportement individuel. Ainsi, pour formuler cette double opposition, GRANOVETTER insiste sur le fait que l'analyse des réseaux sociaux¹ entend « *se tenir à égale distance de [la] conception sursocialisée [holisme] et de la conception « sous-socialisée » qui est selon lui de la « tradition utilitariste de l'économie classique et néo-classique et, pourrait-on ajouter, de l'individualiste méthodologique* » (cité par MERCKLE, 2004 : 96-97). D'après MERCKLE, ce qui permet à GRANOVETTER de renvoyer holisme et individualisme méthodologiques dos à dos, c'est que ces deux conceptions partagent en réalité une même conception « *atomisée* » de l'acteur, puisque dans un cas comme dans l'autre, les relations sociales n'affectent les acteurs que de manière secondaire. Il estime que dans la conception « *sursocialisée* », les individus sont atomisés par leur soumission mécanique et automatique à des normes extérieures, tandis que dans la conception « *sous-socialisée* », ils le sont par le fait que la tradition utilitariste postule qu'il y a ni marchandage, ni négociation, ni contestation ou entente : « *l'atomisation sociale est une condition nécessaire de la concurrence parfaite* » (GRANOVETTER, cité par MERCKLE, 2004 : 97).

Si nous convoquons cette approche dans notre travail, c'est parce que, d'une part, notre travail ne consiste pas à montrer que la dimension sociétale est plus importante que celle de

¹ Que le lecteur ne soit pas surpris de l'utilisation du terme réseau social dans un tel travail. Cela ne relève pas d'une fantaisie vide de sens, mais se justifie par le fait que le groupe de sport-loisir peut s'envisager sous l'angle de réseaux sociaux. Selon MERCKLE, le réseau social peut se définir comme « *constitué d'un ensemble d'unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres, directement, ou indirectement à travers des chaînes de longueurs variables* » (2004 :4). Ces unités sociales peuvent être des individus, des groupes informels d'individus ou bien des organisations plus formelles, comme des associations, des entreprises, voire des pays.

l'individu, mais « à rendre compte des comportements des individus par les réseaux dans lesquels ils s'insèrent, et à rendre compte de la structuration de ces réseaux à partir de l'examen des interactions entre les individus et leurs motivations » (MERCCKLE, 2004 : 97). D'autre part, voulant saisir le sens que les individus donnent à leurs actions et interactions, celui-ci pouvant être le fruit d'une structuration sociétale, la rupture et le dépassement de la querelle méthodologique qui existe entre holisme et individualisme méthodologiques se sont avérés indispensables et la mésosociologie, dans cette entreprise, s'est révélée très féconde.

1.3. Le réalisme

Le réalisme est une grille de lecture dont les figures emblématiques sont HOBBS, MACHIAVEL, WALTZ, KISSINGER, ARON. Théorie de la science politique, le réalisme est généralement utilisé pour lire et expliquer les relations entre les Etats sur la scène internationale. Partant du constat selon lequel l'homme est naturellement méchant, calculateur, égoïste et perfide, les réalistes pensent que les relations humaines sont toujours conflictuelles. Selon HOBBS (1971), il en est ainsi parce que l'individu est, par nature, porté à se quereller avec ses semblables, soit pour la recherche du profit, soit pour la recherche de la sécurité, soit pour la gloire. Un constat se dégage de ce qui précède : le comportement d'un individu n'est jamais fortuit et désintéressé et les Etats ne font que défendre les intérêts des individus dont ils ne sont que de simples portes parole. Selon les réalistes, la vie entre les Etats ne peut être que conflictuelle en ce sens que chacun d'eux poursuit sans relâche ses propres intérêts, et est prêt à les défendre en recourant, au besoin, à la violence. A ce sujet, ARON écrit :

« La vie en commun d'Etats souverains peut être plus ou moins belliqueuse. Elle n'est jamais essentiellement ou définitivement pacifique. Exclure l'éventualité de la guerre, c'est enlever aux Etats le droit de demeurer juges en dernier recours de ce qu'exige la défense de leurs intérêts ou de leur bonheur »
(cité par ROCHE, 1999 : 23).

L'intérêt est donc érigé en unique justificatif à l'action internationale. Selon ROCHE (1999 : 25), il s'agit, ici, d'une conséquence logique de l'état de nature et ce primat de l'intérêt découle de la négation de l'utopie de l'existence d'une société des nations comme instrument de dépassement de l'égoïsme des Nations. Avec cette posture pragmatique, les réalistes préfèrent la lucidité de l'action à une spéculation jugée idéaliste.

Convaincu qu'il n'y a d'Etat que parce que composé d'individus¹, le réalisme est adaptable à la lecture des relations interindividuelles. En effet, à l'image des Etats dont parlent les réalistes, chaque individu, à notre sens, poursuit ses intérêts. Par conséquent, ses relations avec autrui peuvent être pacifiques tant que la satisfaction de ses intérêts est garantie. S'il s'avère que sa survie dépend de la préservation de ces derniers, il serait donc prêt à les défendre, au besoin avec force. Ce propos de ROCHE, bien que s'adressant aux Etats, peut s'appliquer à notre situation :

« La violence qui caractérise [les relations interindividuelles] trouve son fondement dans l'impossibilité du genre humain de satisfaire ses besoins. Incapable de subvenir aux besoins de tous les hommes, la nature imposerait cette lutte sans fin de l'homme pour sa survie et ce conflit permanent entre les intérêts obligatoirement antagonistes » (1999 : 29).

Cette approche a été utilisée en raison de son adéquation avec notre objet d'étude. C'est la poursuite de l'intérêt qui peut motiver les uns et les autres à créer des clubs de sport-loisir, à filtrer les adhérents pendant que les autres choisissent d'adhérer à tel club plutôt qu'à tel autre. Dans ce sens, tous n'hésiteraient pas à rompre le pacte social si jamais leurs intérêts venaient à être bafoués. Considérant que par nature, l'homme est égoïste et calculateur, HOBBS (1971) envisage qu'il ne s'associe à ses semblables que par peur. Les pratiques de discrimination, d'exclusion, de lobbying, de domination, de recherche de « godasse », d'affairisme, etc., ne peuvent se comprendre que comme des stratégies concoctées par l'individu en vue de défendre ses intérêts. Ceci tranche avec la vision idéaliste et utopique de la création des clubs et l'adhésion des individus à ces derniers juste pour le loisir désintéressé.

2. Outils de collecte des données.

Un sociologue qui ne fait pas le terrain n'en est pas un, et c'est pour satisfaire à cette exigence que trois techniques de collecte des données ont été utilisées afin de confronter nos hypothèses aux réalités du terrain. Il s'agit des entretiens semi-directifs, de l'observation directe et de l'observation participante.

¹ Parmi les éléments constitutifs d'un Etat, la population occupe la place de choix. En effet, selon les sociologues de l'Etat à l'instar de Weber, l'Etat se caractérise par un territoire délimité par des frontières précises, une population, l'existence d'une bureaucratie dont les membres sont sélectionnés et formés dans les grandes écoles, la distinction du privé et du public, mais aussi la revendication avec succès de l'utilisation de la violence physique et légitime.

2.1. Les entretiens semi-directifs.

La technique d'entretien individuel a été utilisée en raison de son adéquation avec notre objet d'étude. GRAWITZ (1979) définit l'entretien comme un procédé scientifique utilisant un processus de communication verbale pour collecter des informations en relation avec un thème d'étude. Notre but étant d'avoir plus d'informations sur le sens que les acteurs donnent à leurs actions, celui-ci n'est accessible que si et seulement si nous mettons l'enquêté en situation de s'exprimer. DONEGANI ne pense-t-il pas que « *les comportements et les attitudes des agents sociaux ont toujours une signification et que cette signification n'est accessible à l'enquêteur qu'à condition de mettre l'enquêté en situation de s'exprimer* » (cité par ZAMBO BELINGA, 2004a : 98) ?

Cette technique présente un avantage en ce qu'elle donne plus de liberté à l'individu pour ce qui est du vocabulaire utilisé en répondant ou alors de la profondeur de la réponse, etc. Au cours de ces entretiens, nous avons essayé autant que possible, de rendre naturelle la situation d'enquête et de tout « enregistrer », de la gestuelle à la lexicologie en passant par les noms donnés à différentes personnes, rien n'a été laissé.

Nos échanges ont été menés auprès des membres des clubs répartis comme suit :

Tableau 1. Distribution de l'échantillon par type de club, type de pratique et par revenu des joueurs.

Nom du club	Type de club	Type de pratique	Revenu ¹	Lieu de pratique
VBC OLD STAR	Fourre-tout ²	Basket-ball	Elevé	Cité Universitaire (UYI)
ASCABO	Fourre-tout	Football	Moyen	Mateco ³
CALCIO	Fourre-tout	Football	—	Cité Universitaire (UYI)
Deux zéro	Familial	Football	Modeste	Camp Sic Mendong
VBC ENS	Fourre-tout	Basket-ball	Elevé	ENS ⁴
BU-FC	Ethnique	Football	Modeste	Mateco
Deux Zéro	Fourre-tout	Football	Moyen	Mateco
Deux zéro (Avocats)	Corporatiste	Football	Elevé	Ecole des Postes ⁵
Deux zéro (ETON)	Ethnique	Football	Mixte	Ecole des Postes
VBC EMIA	Fourre-tout	Basket-ball	Elevé	EMIA ⁶
Total	—	10	—	—

¹ C'est à partir des signes extérieurs de la richesse que nous avons classé les acteurs par leur revenu. Le type de voitures des membres, leurs équipements sportifs, les lieux qu'ils fréquentent pour célébrer la fin du match sont, entre autres, les éléments qui ont été pris en compte pour classer les acteurs par revenu.

² Nous aurons l'occasion de revenir sur la typologie des clubs dans le deuxième chapitre de ce travail. Ici, le terme de « fourre-tout » renvoie aux clubs qui recrutent dans toutes les ethnies, toutes les professions, etc.

³ Trois stades sont regroupés sous le vocable de Mateco. Le stade Mateco lui-même, le stade du Renouveau et le stade appelé « la terre rouge ». Les clubs désignés comme évoluant au Mateco jouent en réalité, soit au stade du renouveau, soit sur la terre rouge. Mais, pour faire corps avec les acteurs, nous avons utilisé le terme de Mateco, étant entendu que c'est l'appellation la plus courante de ces trois stades.

⁴ Le sigle désigne l'Ecole Normale Supérieure.

⁵ Ici, il s'agit du stade de l'Ecole des Postes et de Télécommunication. Mais, nous utilisons la notion d'Ecole de poste pour être en harmonie avec les acteurs.

⁶ Ecole Militaire Inter-Armée.

Le choix de ces clubs n'est pas hasardeux, il correspond plutôt à notre souhait d'en savoir plus sur le sport-loisir. Parmi ces clubs, certains sont composés des membres issus des milieux favorisés (membres à revenu élevé); d'autres par contre sont composés de sportifs venant des milieux modestes (membres à revenu moyen et modeste). D'autres sont composés sur la base ethnique et/ou professionnelle¹, ce qui, en toute évidence, justifie leur choix. Le choix de l'un ou de l'autre répondant se faisait par commodité, mais cette commodité devait respecter les quotas préalablement établis :

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon par catégorie d'acteurs.

Catégorie	Statut du répondant	Nombre	Sexe
1 ^{ère} catégorie	Joueur	10	Masculin
2 ^{ème} catégorie	Doyen	7	Masculin
3 ^{ème} catégorie	Observateur externe	3	Masculin
Total	3	20	1

Quatre remarques méritent d'être faites. Tout d'abord, le choix de ces trois catégories ne saurait être interprété comme fantaisiste. Les deux premières catégories sont directement impliquées dans l'objet d'étude. Ce n'est donc qu'en interrogeant les interactants qu'il a été possible de collecter des informations suffisantes pour rendre compte des relations qui se nouent entre les membres des clubs. Car, ainsi que remarquent QUIVY et CAMPENHOUDT, « [...] les informations utiles ne peuvent souvent être obtenues qu'auprès des éléments qui constituent l'ensemble. Pour connaître le mode de fonctionnement d'une entreprise, il faudra, le plus souvent interroger ceux qui en font partie » (1995 :160). La troisième catégorie répond aux besoins de triangulation. C'est dans le souci de recouper les sources d'informations que nous avons décidé d'échanger avec ceux qui observent la réalité de l'extérieur.

Ensuite, le déséquilibre constaté au niveau du nombre des personnes de chaque groupe se justifie de la manière suivante : tout d'abord, cherchant à comprendre les motivations et les mobiles de création des clubs, mais aussi les mobiles d'adhésion, la logique qui s'est imposée

¹ Les clubs BU-FC, Deux zéro des ETON, Deux zéro de Mendong sont constitués des joueurs appartenant à une même tribu, famille ou originaires du même village. Le Deux zéro des Avocats n'admet en son sein que des Avocats ou aspirants.

à nous a été de prendre un nombre élevé de joueurs. Ensuite, étant donné que notre ambition était également de comprendre les mécanismes de recrutement des membres, les doyens, en tant que « décideurs » ne pouvaient pas être écartés, au risque de collecter des informations qui n'ont pas de prise sur la réalité.

En outre, le fait de n'avoir interrogé que des individus de sexe masculin ne doit être interprété comme une forme de discrimination sexuelle. Cela se justifie par le fait que les pratiques qui ont fait l'objet de nos investigations sont considérées comme les derniers bastions de résistance de la culture masculine, et par conséquent, les femmes y sont quasi absentes.

Enfin, pour les « amoureux » des statistiques, vingt entretiens passeraient pour non représentatifs. Si nous laissons de côté le fait que, utilisant les méthodes qualitatives, l'exigence de la représentativité statistique¹ ne s'impose pas à nous, il faut préciser que nous avons mené d'autres entretiens, non structurés certes, mais qui nous ont permis de collecter des informations utiles pour cette étude. Il s'agissait, pour la plupart, des discussions avec les camarades, avec les passagers à bord d'un même taxi, et ce sans protocole de recherche. C'est pour cela que ces entretiens ne se prêtent pas à la comptabilité.

2.2. L'observation directe.

Des clubs de deux zéro et de bonbon ont été visités lors de nos investigations sur le terrain. Il s'est agi pour nous de nous rendre sur le terrain et d'observer les acteurs en situation d'action. Cette technique nous a permis d'observer les acteurs dans leurs déploiements sur le terrain, ce que font ceux qui sont dehors, etc. Ensuite elle nous a permis de saisir le vocabulaire employé par les sportifs pour coder leurs messages, vocabulaire qui a été ensuite interprété pour y déceler le sens. Par ailleurs, le club étant une structure où chaque acteur cherche à se positionner, il nous a permis de saisir les stratégies employées pour occuper telle position, celles employées pour conserver cette position et celles utilisées pour dominer ou se faire accepter par les membres du club.

¹ Lire à ce sujet, GHIGLIONE, R., MATALON, B., 1978 : *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Colin.

2.3. L'observation participante.

Partant de l'idée selon laquelle certaines choses ne se racontent pas mais se vivent, nous nous sommes transformé en footballeur amateur et avons participé dans le jeu. Faut-il, d'entrée de jeu, faire une précision. La participation dont il est question ne s'est faite que là où l'accès a été possible. Certains clubs, en effet, sont tellement fermés que leur accès est, sinon impossible, du moins excessivement difficile. Ainsi, avons-nous intégré le CALCIO de la Cité universitaire. Cette précision étant faite, disons que la technique d'observation participante qui nous vient de l'anthropologie présente l'avantage de permettre au chercheur de ruser avec les populations d'étude en se faisant passer pour un des leurs, et d'avoir accès, par là même, à des informations qu'il n'aurait pas eues s'il observait la réalité de l'extérieur. En nous confondant aux joueurs en situation d'interaction, nous sommes parvenu à capter le sens de certains gestes, de certaines attitudes et de certains termes. Sans oublier qu'ayant gagné la confiance des coéquipiers, ceux-ci ont pu nous livrer des informations qu'ils ne donneraient pas à un étranger.

Faut-il signaler que les informations recueillies ont été analysées et interprétées à l'aide de l'analyse de contenu qualitative et indirecte. L'analyse de contenu qualitative s'est intéressée au fait que des concepts, des mots ou des thèmes « *soient ou non présents dans un contenu* » (AKTOUF, 1992 : 120). Ici, l'importance n'était pas de mesurer la fréquence des mots, mais le poids sémantique, gestuel qu'ils représentent pour les acteurs. Quant à l'analyse de contenu indirecte, elle nous a permis de « *dégager le contenu non directement perceptible, le latent qui se cache derrière le manifeste ou le littéral* » (AKTOUF, 1992 : 120). Pour y arriver, nous avons recouru à l'interprétation du sens des mots utilisés, des gestes, des attitudes. Nous avons également analysé leurs fréquences, ce qui nous a permis d'apprécier l'importance que les acteurs accordent à leurs actes. Plus d'une fois, nous avons recouru à l'analogie, ce qui nous a permis d'interpréter les actions et interactions qui se nouent entre les membres des clubs de sport-loisir. Le choix de l'analyse de contenu indirecte se justifie par le fait que les acteurs ne disent pas toujours ouvertement les motivations de leurs actes. Il nous appartient donc, d'interpréter les dires et les attitudes des acteurs pour y déceler leur sens et leur motif.

On l'aura compris, de par les outils de collecte des données auxquels nous avons recouru, ce travail se veut plus qualitatif que quantitatif. La préférence d'une approche qualitative au détriment de la quantitative ne saurait être interprétée comme une atteinte ou un

outrage méthodologique. Elle se justifie par le fait que, et ce en nous appropriant les propos de ZAMBO BELINGA (2004a), l'approche qualitative ne répond pas à la question de savoir comment les individus pratiquent le sport-loisir mais affronte une autre question qui est celle de savoir comment appréhender les différentes significations que les acteurs assignent à leurs actions. Ceci est d'autant plus important que « *toute conduite humaine présente une intelligibilité intrinsèque qui tient au fait que les hommes sont doués de conscience et accordent des significations à leurs actes* » (DONEGANI, cité par ZAMBO BELINGA, 2004a : 96).

Comme il est aisé de le constater, la démarche qui a été adoptée ici, se veut compréhensive. Selon ZAMBO BELINGA, « *elle procède par interprétation des actions humaines dans le souci de construire leur sens ainsi que leur motif* » (2004a : 96). Puisque, pense-t-il, il est possible de rendre le comportement de l'individu intelligible « *en dégagant par reviviscence le motif auquel il obéit étant donné que l'interrogation véritablement propre aux sciences sociales réside dans le dévoilement des significations et non dans la prévision des conduites* » (ibid.).

V. REVUE DE LA LITTÉRATURE

La sociabilité. Voilà le concept autour duquel tourne toute notre réflexion. En sociologie, la notion de sociabilité ne désigne pas la « *qualité intrinsèque d'un individu qui permettrait de distinguer ceux qui sont « sociables » de ceux qui le sont moins* » (FORSE, 1991 : 247), mais simplement l'« *ensemble des relations qu'un individu entretient avec les autres, et des formes que prennent ces relations* » (MERCKLE, 2004 : 39). Appartenir à un groupe de sport-loisir suppose un ensemble de relations et d'interactions entre les membres qui peuvent prendre des formes diverses. Selon SIMMEL, la sociabilité est la forme la plus pure de l'action réciproque. Forme ludique de la socialisation, elle ressemble à un jeu sans contraintes « *au cours duquel « on fait » comme si tous étaient égaux* » (cité par MERCKLE, 2004 : 39). Allant dans le même sens, MERCKLE (2004 : 40) pense que la sociabilité serait devenue, selon une tendance que l'on peut expliquer par l'analyse toquevillienne de l'égalité, le processus dans lequel des individus occupant des positions différenciées, inégalitaires, s'imposent une relation égalitaire, ce qui les contraint au jeu de la stylisation des relations interpersonnelles.

Comme on le constate, beaucoup d'auteurs se sont intéressés à la sociabilité. Cependant, deux tendances nous intéressent dans le cadre de ce travail. Certains auteurs remarquent que la sociabilité, c'est-à-dire, cet ensemble de relations interpersonnelles, croît avec l'âge et est étroitement liée au statut socio-professionnel. D'autres pensent que ces relations s'expliquent par ce « *je ne sais quoi* » qui est en chaque personne et qui la prédispose à nouer des relations avec ses semblables et ce, quel que soit l'âge.

La convocation, dans cette partie de notre travail, de ces deux tendances qui expliquent l'ensemble des relations interpersonnelles n'est pas fantaisiste. Elle se justifie par le fait qu'ayant comme objectif, la compréhension des motivations profondes qui poussent les yaoundéens à créer des groupes de sport-loisir et à y adhérer, il nous fallait passer en revue ces différents points de vue. C'est en procédant de la sorte que nous pouvons préciser l'opportunité de notre travail.

1. La thèse du déclin de la sociabilité.

La première tendance des travaux sur la sociabilité s'interroge sur la variation dans le temps, à l'échelle d'une société donnée, des pratiques de sociabilité, leur intensité et leurs formes.

Le premier auteur qui s'y est appliqué est FORSE (1981,1991). Dans ses travaux, cet auteur s'est employé à proposer une lecture qui synthétise les effets de l'âge et de l'appartenance socio-professionnelle sur l'intensité et les modes de la sociabilité. D'une part, les jeunes ont une sociabilité à la fois plus intense, et plus tournée vers l'extérieur que les plus âgés. Cela s'explique, dans l'esprit de FORSE, par le fait qu'après la formation du couple et surtout la naissance des enfants, la sociabilité diminue et se replie dans l'univers domestique. D'autre part, la sociabilité augmente avec le statut social. Les classes favorisées seraient plus engagées dans la vie sociale que les classes populaires. Sur ce dernier point et pour ce qui concerne le sport, FORSE rejoint BOURDIEU (1980, 1979) en ce sens que celui-ci montre que les pratiques de sport sont inégalement réparties et sont liées à la possession des deux formes de capitaux, chers à l'auteur (le capital économique et le capital culturel). Pour BOURDIEU, les individus issus des classes favorisées pratiqueraient plus les sports, en particulier les sports chics et esthétiques, alors que la participation des classes défavorisées serait médiocre.

Le deuxième auteur à avoir développé la thèse du déclin des pratiques de sociabilité est PUTNAM. Auteur américain, il a essayé de montrer que la sociabilité connaissait aux USA, à son époque, une baisse extraordinaire. Dans un ouvrage publié en 2000, il soutient la thèse de la baisse de la sociabilité dans la société américaine. Selon lui, la sociabilité y connaîtrait depuis une trentaine d'années, un profond déclin. Utilisant des données sur l'évolution des relations sociales aux Etats-Unis d'Amérique, il montre que l'on y assiste à une baisse de la participation politique, civique, religieuse et syndicale, autant qu'un affaiblissement des relations sociales. PUTNAM explique, dans un premier temps, ce déclin par l'augmentation des pressions économiques, l'étalement urbain et le développement des nouvelles technologies de l'information. Mais surtout, ce déclin de la sociabilité aux Etats-Unis d'Amérique lui apparaît comme un effet de génération, chaque génération apparaissant moins engagée que la précédente dans la vie sociale.

Sans chercher à rejeter tout ce qui est développé par ces trois auteurs, on constate que cette thèse est discutable, du moins pour ce qui est du sport-loisir au Cameroun.

FORSE et BOURDIEU pensent que l'appartenance à la bourgeoisie est un accélérateur de la sociabilité et que les jeunes sont plus engagés¹ dans la vie sociale. Or, l'observation de la pratique ludique à Yaoundé nous détourne de ce point de vue. Certes, dans certaines activités sportives, on retrouve une distribution inégale entre les différentes strates sociales (mais cela ne tient pas au fait que ce sont seulement les bourgeois qui seraient favorables aux pratiques sportives en générale, mais au fait que tel sport peut se révéler plus élitiste que tel autre), mais à Yaoundé jeunes comme adultes, riches comme moins riches participent à cette vie ludique. MAOTTI et PARIENTI (1986) nous réconfortent dans cette idée lorsqu'ils font remarquer que dans les sociétés modernes, les activités sportives sont une préoccupation de toutes les couches sociales et de toutes les générations. La montée de la recherche d'une « godasse » indispensable pour palier et/ou contrer les effets néfastes du chômage et autres faits caractéristiques de la « galère », « godasse » recherchée par les jeunes et les adultes moins nantis, nous pousserait même à affirmer que ces deux catégories participent plus que les riches dans la vie ludique.

Quant à PUTNAM, sa thèse n'est, en aucune manière, transposable à l'analyse du sport-loisir à Yaoundé. Il est même possible, en y regardant de plus près, de qualifier le discours sur

¹ L'idée selon laquelle l'âge a une influence sur les pratiques de sociabilité est développée par FORCE et non par BOURDIEU. Les deux auteurs ont seulement en commun l'idée selon laquelle le statut socio-professionnel influe sur l'intensité des pratiques de sociabilité.

le déclin de la sociabilité de « *bavardage sociologique* » pour reprendre l'expression de MENDRAS (2001). Si l'on se fie à la spectaculaire montée de la création des clubs de sport-loisir et aux tontines que certains de ces clubs supposent, il y a même lieu de soutenir la thèse d'une augmentation de la sociabilité.

2. La sociabilité par le naturalisme.

La seconde tendance des travaux sur la sociabilité qui nous intéresse est celle qui explique l'ensemble des relations que nous entretenons par le naturalisme. Cette thèse est soutenue, entre autres, par le sociologue français MAFFESOLI.

Dans *Le temps des tribus* (1988), l'auteur « décrète » la fin de l'individualisme. Il montre que suite à la saturation et l'effondrement des valeurs et idéologies de la modernité, on observe la prolifération de petits groupes. Selon lui, derrière la société de masse, qui a longtemps défini l'une des formes de la modernité, se profilent désormais les nouvelles figures d'une socialité exubérante et polymorphe. L'hypothèse autour de laquelle est bâtie la réflexion maffessolienne est que, plus il y a massification dans les villes, plus les individus se créent des espaces où ils peuvent se tenir au chaud :

« Notre hypothèse, à l'encontre de ceux qui se lamentent sur la fin des grandes valeurs collectives et le rétrécissement sur l'individu, qu'ils mettent abusivement en parallèle avec l'importance accordée à la vie quotidienne, est justement que le fait nouveau qui se dégage (et qui se développe) se trouve être la multiplication des petits groupes de réseaux existentiels ; sorte de tribalisme qui repose à la fois sur l'esprit de religion (re-ligare) et sur le localisme (proxémie, nature) » (1988 : 66).

MAFFESOLI pense qu'il y a un ciment qui, au-delà des intérêts particuliers, assure la « *perdurance* » de ces « *tribus* ». C'est ce qu'il appelle le « *divin social* » ou le « *lien naturel* » qui n'a jamais disparu et qui permet aux individus de s'associer puisque selon lui, « *tout comme les dieux Lares, cause et effet du rassemblement familial, le divin (...) permet dans inhumaines et froides métropoles, de recréer des cénacles où l'on se tient chaud, des espaces de socialité* » (1988 : 63).

On le voit, l'auteur explique la prolifération des groupes qui affleurent dans les villes par ce qu'il appelle « *la socialité naturelle* », c'est-à-dire cette propension naturelle qui pousserait les individus à s'allier les uns aux autres. Selon MAFFESOLI, cette socialité

naturelle est ce que PARETO appelle « *l'instinct de combinaison* » ou encore cet « *instinct interne* » qui, selon LOCKE, est à la base de toute société.

Avant MAFFESOLI, MANNHEIM, parlant de ce « *je ne sais quoi* » qui est à la base de l'être-ensemble et qu'il est difficile de nommer, écrivait qu' « *il existe une source d'histoire intuitive et inspirée que l'histoire réelle-même ne reflète qu'imparfaitement* » (1956 : 96). Faut-il souligner que cette idée d'expliquer la sociabilité par le naturalisme n'est pas nouvelle. On la retrouve déjà chez ARISTOTE lorsque celui-ci énonce la fameuse phrase selon laquelle, l'homme est un animal politique. Selon ce philosophe, l'être humain est naturellement disposé à s'allier avec ses semblables.

Sans chercher, ici, à invalider, d'aucune manière que ce soit, l'hypothèse du naturalisme dans l'explication des formes de la sociabilité, il y a lieu de montrer ses limites dans l'analyse de notre sujet. Tout se passe comme si les individus nouaient des relations interpersonnelles sans aucune rationalité, obéissant seulement à l'instinct grégaire. Or, en questionnant le fonctionnement des groupes de sport-loisir, on se rend compte que les individus sont rationnels dans leurs choix, ce qui leur permet de choisir tel club plutôt que tel autre, d'intégrer tel joueur et d'exclure tel autre. Dès lors, si naturalisme il y a, celui-ci n'est pas *naïf* ou *instinctif* mais *raisonné et/ou cogité*.

Il ressort de cette brève revue de la littérature qui ne saurait prétendre à l'exhaustivité, que les préoccupations relatives à la sociabilité ont fait l'objet de réflexions de plusieurs auteurs. Seulement, toutes les conclusions auxquelles sont parvenus ces auteurs ne nous permettent pas de rendre compte des formes de la sociabilité qui ont cours dans les clubs de sport-loisir à Yaoundé.

VI. PRECISION CONCEPTUELLE

En raison des controverses qui peuvent résulter de l'utilisation de certains concepts, il devient imprudent de les employer sans, au préalable, préciser le sens sous lequel ils seront entendus dans ce travail. Ainsi, c'est par souci de limiter les confusions que la définition de chaque concept opératoire s'impose à nous. DURKHEIM, par ailleurs auteur d'un ouvrage dont les règles méthodologiques sont toujours d'actualité¹, ne met-il pas en garde contre les

¹ Lire à ce sujet, DURKHEIM, E., 1986 : *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.

dangers auxquels risquent de se heurter tout chercheur qui tenterait d'utiliser les concepts sans les définir, lorsqu'il dit :

« Les mots de la langue usuelle, comme les concepts qu'ils expriment sont toujours ambigus, et le savant qui les emploierait tels qu'il les reçoit et sans leur faire subir d'autres élaborations s'exposerait aux plus graves confusions » (1981 :1).

1. Le sport-loisir

N'ayant pas pu trouver une définition du mot sport-loisir, la posture qui est la nôtre est de définir, d'une part le sport, et d'autre part le loisir. Après, nous procédons à la fusion de ces deux définitions.

1.1. Le sport.

Concept particulièrement ambigu, les auteurs ne parviennent pas à dégager une définition univoque du sport. Selon BROHM, le sport est :

« Un système institutionnalisé de pratiques compétitives, à dominante physique, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement dont l'objectif avoué est, sur la base d'une comparaison de performances, d'exploits, de démonstrations, de prestations physiques, de désigner le meilleur concurrent (le champion) ou d'enregistrer la meilleure performance (le record) » (1992 : 89).

Cette définition est proche de celle énoncée par PARLEBAS en ce sens que toutes les deux excluent toutes les pratiques sportives dont l'objectif premier n'est pas la compétition, mais le divertissement, et sont, par conséquent, non opératoires dans le cadre de ce travail. Pour PARLEBAS en effet,

« le sport est avant tout, une situation motrice (ce caractère élimine les jeux non moteurs tels que les échecs), cette tâche motrice est assujettie à des règles qui définissent la compétition (rejet des activités libres), le sport est un fait institutionnel (exclut tout ce qui n'est pas connu par les institutions). Le sport représente la motricité ludique et compétitive approuvée par l'institution » (1986 : 26).

Par contre, la définition de GUERARD est préférable dans la mesure où dans celle-ci, il y a des éléments qui sont opératoires dans le cadre de notre travail. Selon lui, le sport « est une activité physique qui a pour but la compétition, l'hygiène ou la simple distraction » (1990 : 1427).

Comme il apparaît dans cette définition, le sport a trois buts. Il peut être pratiqué dans le cadre d'une compétition. Ici, le sport est envisagé comme une activité physique mettant aux prises deux individus au moins et ce, dans une perspective compétitive. Ensuite, il peut être pratiqué juste pour l'hygiène corporelle. Ici, il permet, par exemple, aux individus de garder la forme ou d'avoir celle qu'ils souhaitent. C'est le cas des jeunes garçons qui, voulant un corps de « *fer* », pratiquent la musculation, ou alors les jeunes filles qui, souhaitant perdre quelques kilogrammes et/ou diminuer la graisse devenue trop encombrante, pratiquent l'aérobic. Enfin, le sport peut être pratiqué juste pour se divertir, se distraire. Comme on le voit dans cette définition, l'idée de règles strictes n'est pas explicitement mise en exergue. C'est donc cette dernière catégorie de sport qui nous intéresse ici.

1.2. Le loisir

Le mot loisir renvoie à un univers complexe de significations où se mêlent les interprétations de la morale, de la religion, de la philosophie et du sens commun. Son origine étymologique n'est pas toujours claire. Selon AKOUN (1999 : 311), le terme loisir est à l'origine de l'infinitif du verbe « *loisir* » qui tire sa racine du latin « *licere* » (présent/ être permis) d'où « *licentia* », c'est-à-dire « *liberté, permission* ». Le mot ainsi appréhendé contient une idée de permission, ce qui suppose à l'arrière plan une autorité ; d'où le sens latent qu'exprime l'idée de loisir et qui tend à prendre le pas sur le sens littéral : absence ou relâchement des différentes formes de restrictions ou de dépendance ; absence de règles, d'obligations, de répression et de censure. Ainsi, dans le sens commun, les expressions du genre « *avoir le loisir de* », « *faire quelque chose à loisir* » signifient approximativement avoir ou prendre le temps de faire.

AUGE, dans son dictionnaire, ajoute une signification nouvelle. Pour lui, le loisir englobe l'ensemble des distractions, occupations auxquelles on se livre de son plein gré pendant le temps qui n'est pas pris par le travail. Pris dans ce sens, le loisir évoque l'absence de contraintes temporelles. Cette définition est proche de celle d'AKOUN pour qui le loisir est l'« *ensemble des activités qui échappent à la contrainte et à l'organisation du travail* » (1999 : 311).

Mais de toutes ces définitions, aucune n'est satisfaisante pour nous. Presque toutes ces définitions expriment une fonctionnalité subjective et mettent plus l'accent sur le temps comme abstraction et non aux activités qui le remplissent. Le loisir, à notre sens, désigne tout

aussi bien le temps, un cadre vide et les activités qui le remplissent. C'est pour cela que la définition de DUMAZEDIER nous paraît opératoire dans le cadre de ce travail :

« Le loisir est un ensemble mouvant et complexe d'occupations auxquelles l'individu s'adonne de plein gré soit pour se délasser ou se divertir, soit pour développer sa participation sociale, ses goûts, ses informations, ses connaissances ou ses aptitudes, après s'être libéré de toutes les obligations professionnelles ou sociales » (cité par AKOUN, 1999 : 311-312).

Cette définition est satisfaisante pour trois raisons au moins : tout d'abord, elle met l'accent, non pas uniquement sur le temps non contraint, mais aussi sur les activités qui le remplissent. Ensuite, elle met en exergue le caractère mouvant d'occupations qui font partie du loisir. Il n'y a donc pas une activité qui ne puisse pas être pratiquée comme loisir. Enfin, la définition de DUMAZEDIER tranche avec l'idée du loisir désintéressé en ce sens qu'elle montre qu'on peut s'adonner au loisir pour développer ses connaissances. A partir du moment où un individu s'adonne aux activités de loisir pour accroître ses connaissances, ses informations, peut-on encore dire qu'il y participe pour se divertir uniquement ?

D'après tout ce qui précède, nous pouvons nous permettre de préciser le sens sous lequel sera utilisé le concept sport-loisir. Dans notre travail, sport-loisir désignera l'ensemble des activités physiques et motrices à caractère récréologique, collectives dont la pratique suppose le temps non contraint.

2. Le deux zéro.

Au Cameroun, le « deux zéro » désigne une pratique auto-réglée du football. Pour le dire autrement, le « deux zéro » est une pratique auto-gérée du football à caractère récréologique qui, quel que soit le nombre de buts marqués, est sanctionné par le score de deux buts à zéro en faveur du vainqueur de la partie.

De par la logique et les règles qui structurent son fonctionnement, le « deux zéro » diffère du football organisé et formel. Ceci est d'autant plus vrai que les règles diffèrent d'un club à l'autre. Dans sa version originale, le « deux zéro » suppose la présence, sur le terrain, de trois équipes au moins. Alors que l'équipe victorieuse reste sur le terrain, celle qui encaisse deux buts à zéro sort au profit de celle en attente. Mais, avec le temps, cette pratique s'est dénaturée. C'est dans ce sens qu'on peut rencontrer des endroits où il n'existe que deux équipes. Ici, quel que soit le score, celui-ci est ramené, à la fin du match, à deux buts à zéro en

faveur de l'équipe victorieuse. Par contre, il n'est pas rare de trouver, sur certains terrains, plusieurs équipes, allant de trois à n équipes. Ici, dans le souci de faire jouer tout le monde, le score peut être ramené à « *un but à zéro sort* ». Si aucune équipe ne marque, la règle peut changer. Alors que le but est, dans la version originale du « deux zéro », la règle qui régule les entrées ou les sorties, le temps à jouer est une mesure alternative en cas de parité. Par exemple, les joueurs peuvent décider, après tirage au sort, qu'après quinze minutes, l'une des équipes sur le terrain cède la place à une autre. Cependant, quelle que soit la nature des règles qui structurent le déroulement du jeu, celui-ci garde son nom. L'idée avouée est qu'on pratique ce football informel juste pour le loisir.

3. Le « bonbon »

Le « bonbon », encore appelé « club-santé » est l'équivalent du deux zéro mais cette fois en basket-ball. Il désigne une pratique informelle du basket-ball à caractère récréologique dont les principales caractéristiques sont le fort esprit d'appartenance et la relative fermeture vis-à-vis de l'extérieur.

Comme dans le « deux zéro », les règles de fonctionnement varient d'un club à l'autre. Par exemple, la durée du match dépend de l'âge des membres. Lorsqu'ils sont plus jeunes, le nombre de points qu'il faut pour céder la place à une autre équipe, est ramené à moins de quarante, ceci ayant comme conséquence, la rapidité et l'engagement. Par contre, lorsqu'ils sont âgés, le nombre de points est revu à la hausse. Dans ces conditions, les membres procèdent, pour faire jouer le plus de joueurs, aux remplacements.

Après cette tentative de précision conceptuelle, une autre précision mérite d'être faite. Tout au long de ce travail, les termes club et groupe de sport-loisir sont utilisés comme substituts du « deux zéro » et/ou du « bonbon ».

VII. PLAN DU TRAVAIL.

Quatre mouvements constituent la trame de notre réflexion. Tout d'abord, il faut prendre connaissance du discours qui existe sur la pratique du sport-loisir à Yaoundé. L'idée est de présenter le sport-loisir tel que les pratiquants se le représentent officiellement. Comme le ferait une analyse descriptive, il est question de nous laisser guider par les dires des acteurs, leurs motivations officielles sans chercher à analyser en profondeur leurs actions. Partant de ce discours qui existe sur le sport-loisir, discours dominé par les considérations biologico-

récréologiques, le deuxième mouvement entend s'en détourner, et préfère, par conséquent, analyser la pratique du sport collectif à Yaoundé sous ses dimensions tactique et stratégique. L'accent est particulièrement mis sur la capacité du sport-loisir à permettre l'accroissement du potentiel relationnel des acteurs qui s'y investissent. C'est cette analyse fondamentalement tournée vers la recherche de ce que le sport-loisir a de tactique qui se poursuit dans le troisième mouvement en insistant, cette fois-ci, sur la capacité du loisir sportif à unir mais aussi à désunir. En montrant comment, à travers le jeu, les individus appartenant au même corps social (famille, ethnie, entreprise, etc.) se sentent proches les uns des autres, le chapitre troisième entend mettre en évidence les barrières dressées par les membres des clubs corporatistes et ethniques, barrières dont l'objectif est d'exclure tout intrus. Le dernier mouvement de ce travail est une analyse du loisir sportif comme un fait social total. Il est question de lire, à travers les sociabilités qui se construisent sur le terrain, la société camerounaise.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I

APPROCHE PHENOMENOLOGIQUE DU SPORT- LOISIR A YAOUNDE

Les activités sportives se sont considérablement rependues ces dernières années. Elles occupent, dans la société moderne, une place privilégiée et sont la préoccupation de toutes les couches sociales et de toutes les générations. Paradoxalement, ce développement du sport et la diversité des pratiques qu'il induit ne s'accompagnent pas d'une production des connaissances sociologiques sur le sport alors même que celui-ci a des implications, non seulement sociales et culturelles, mais aussi et surtout politiques et économiques. En effet, le sport est toujours marginalisé et est souvent, ainsi que le remarque DURING, jugé avant d'être étudié :

« Un paradoxe caractérise l'analyse du sport : elle est à la fois omniprésente dans les débats publics et en même temps peu développée chez les sociologues. Le sport apparaît comme une institution le plus souvent jugée avant d'être véritablement étudiée » (2002 : 297)

Ainsi, afin de ne pas juger le sport sans l'avoir étudié, est-il important pour nous de procéder, avant tout, à une analyse phénoménologique du loisir sportif en privilégiant autant que possible l'« apparaître » (AKOUN, 1999 : 397) et en ne récusant pas ce dernier, *a priori*, au profit de ce qui se cache derrière « les écrans déformateurs » (ZIEGLER, 1981). Autrement dit, il est question, avant toute analyse, de considérer que le phénomène sportif pris dans son vécu quotidien est significatif. Afin de mieux cerner le loisir sportif tel que les acteurs avouent le vivre, ce chapitre est subdivisé en quatre sections. Après une brève généalogie du sport qui est faite dans la première section, il est question dans la deuxième section, d'entrer en contact avec les pratiquants afin de prendre connaissance des motivations grâce auxquelles ils s'adonnent aux pratiques sportives. Partant, non pas du sport de compétition, mais plutôt du sport-loisir, il est question dans la troisième section de s'intéresser

aux caractères spécifiques du loisir, ceci nous permettant d'analyser les fonctions reconnues au loisir sportif.

I. LA PRATIQUE SPORTIVE : UNE ACTIVITE EN EXTENSION A YAOUNDE

Un bref coup d'œil dans les rues de Yaoundé ou alors une petite visite inopinée des terrains de sport et autres « *espaces ludomoteurs* » (PARLEBAS) et l'observation des programmes relayés par les médias et prisés par les yaoundéens laissent constater que « *le sport est devenu un phénomène social majeur* » (BOURG et BOUQUET, 2005 : 3). Tous les week-ends et autres temps libres, les terrains et autres espaces sportifs sont investis par des groupes et mini-groupes sportifs qu'on dénombre par millier dans la ville de Yaoundé.

Cette extension de la pratique sportive s'explique par sa libéralisation, celle-ci ayant eu comme conséquences une pluralité de pratiques sportives (institutionnelles et auto-gérées) mais aussi une pluralité des pratiquants (licenciés et non licenciés).

1. La libéralisation du sport au Cameroun

L'un des ressorts du développement de la pratique sportive, c'est la libéralisation du sport¹. Avant de préciser comment celle-ci s'est opérée au Cameroun, il est important de faire une brève généalogie du sport moderne.

Les auteurs ne sont pas d'accord quant à l'origine du sport moderne et ce qui distingue celui-ci des jeux traditionnels. Ainsi que le reconnaît THOMAS (1999) parlant de l'histoire du sport, on constate que les sources sont contestées. Pendant qu'ARNAUD (2000) pense que le sport moderne trouve sa source dans l'antiquité et qu'il y a continuité entre les sports traditionnels et le sport moderne, ELIAS (1994) estime qu'il y a eu rupture entre ces deux formes de pratiques sportives. Pour ELIAS, le sport moderne diffère des jeux traditionnels, non seulement par son caractère institutionnel, mais aussi par ses fins. Alors que le sport traditionnel se caractérise par sa non réglementation et sa brutalité, le sport moderne a ses règles reconnues et acceptées par tous, lesquelles règles une fois intériorisées forcluent la violence. Sur ce point l'auteur relève que :

¹ Pour plus d'informations sur la démocratisation du sport, lire JAMET, M. : « *Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances* », in *Cahiers internationaux de Sociologie* 2002/2, n° 113, p. 233-260.

« C'est à partir de ses réglementations propres qu'il faut comprendre deux de ses traits fondamentaux : la réduction du niveau de violence tolérable dans les affrontements physiques, et le développement d'une éthique de la loyauté qui ne sépare pas le désir de victoire du respect des règles de jeu et du plaisir du jeu, quelle qu'en soit l'issue » (1994 :17).

Plaçant le sport dans le long processus de civilisation de mœurs, ELIAS montre qu'il a participé dans l'euphémisation de la violence. Ainsi posé, ELIAS comme BOURG et GOUQUET estime que la révolution en Angleterre constitue le berceau du sport moderne. Réservé, au départ, aux bourgeois qui pouvaient s'offrir du temps libre, avec la révolution industrielle et le développement du capitalisme, la pratique sportive va se démocratiser. Selon BOURG et GOUQUET (2005 :4), la fin du XIX et le début du XXe siècle voient la naissance de la plupart des fédérations internationales et des grandes compétitions sportives.

Dès cet instant, l'opposition classique, sport moderne/sport traditionnel se déplace et prend la forme de sport professionnel (structuré autour de la performance, du résultat et du record de la compétition) et de sport amateur (pratiqué au nom des principes éthiques fondamentaux, pratiques désintéressées).

Comme on peut le constater « *les transformations et les recompositions* » (NGA NDONGO, 2003 :12) qui ont accompagné la révolution industrielle et ses corollaires l'urbanisation et l'industrialisation ont affecté le sport lui-même et ses pratiquants. L'existence des pratiques institutionnelles et des pratiques non institutionnelles témoigne de cette mutation fondamentale qui a affecté la vie du sport.

Ainsi, longtemps réservé aux classes privilégiées¹ et encadré par les institutions sportives et politiques, il a fallu attendre les années quatre vingt pour que le sport officiel se voit concurrencé par des pratiques sportives auto-organisées. CHANTELAT et al. (1998) situent l'acte de naissance des pratiques sportives auto-organisées, en France, à partir des années quatre vingt. La naissance de ces pratiques auto-organisées est le résultat d'un combat

¹ ELIAS pense que le sport moderne a d'abord été réservé aux classes dominantes. Il pense que le changement qui s'est opéré correspond à « *la mise en place d'une éthique, d'abord propre aux classes dominantes, aristocrates et gentry, qui admet et goûte la compétition, la confrontation, le défi, tout en euphémisant et en limitant la violence qu'ils peuvent engendrer* » (1994 : 21). GUTTMAN (1978) pense la même chose. Il montre que le sport moderne se caractérise par son caractère égalitaire. Selon lui, dans l'antiquité, les jeux n'étaient pas ouverts à tous. Les esclaves notamment en étaient exclus. PAUTOT (2003) estime qu'avant la libéralisation du sport, seul l'aristocrate pouvait pratiquer pour son plaisir.

entre deux logiques à savoir « *une lutte contre l'institution culturelle normalisante, d'un côté, une volonté de créer une institution sportive normalisatrice, de l'autre* » (LORET, 2005 : 36). Cet auteur pense que les sports auto-gérés représentent « *une culture d'alternative* », car « *le système n'est plus en mesure d'imposer son orthodoxie* » (Ibid.).

Que ce soit LACOSTE (1998), CHANTELAT et al (1998), LORET (2005), et DUGAS (2007) tous reconnaissent que la libéralisation du sport s'est soldée par le développement des pratiques sportives évoluant en marge des institutions sportives. Et DUGAS constate à juste titre qu'aujourd'hui, il y a une prédominance d'activités de plus en plus auto-contrôlées qui laissent l'initiative aux pratiquants, et dans lesquelles les institutions sportives ne sont plus totalement ou pas du tout maître du jeu. Cette mutation qui a affecté le sport dans sa forme n'a pas épargné le sportif.

Longtemps étranger à sa pratique, avec le développement de nouvelles pratiques auto-réglées, le joueur devient à la fois acteur mais aussi auteur /maître de sa propre pratique. Celle-ci se différencie des sports habituels par la présence occasionnelle d'un cadre compétitif et surtout par l'absence d'institutions sportives et de leurs normes. Et quand bien même il y a compétition, il s'agit d'une compétition, non pas à codification exogène comme dans le sport institutionnel, mais à codification endogène et locale. Ainsi, le jeu libéralisé n'est plus sous la tutelle d'une quelconque institution sportive.

On pourrait nous rétorquer en arguant que les mutations dont nous parlons n'ont pas affecté le Cameroun, celui-ci n'ayant pas connu la révolution industrielle, l'urbanisation et l'industrialisation tardant à connaître un véritable essor. Une telle objection pêcherait, à notre sens, par ignorance et par manque d'observation. Tout d'abord, le Cameroun n'est pas un territoire évoluant en « *solo* », et ce qui se passe ailleurs l'influence d'une manière ou d'une autre. Si l'industrialisation et sa conséquence l'urbanisation au Cameroun ne sont pas ce qu'elles sont en Occident, il faut tout de même reconnaître que l'existence du droit de travail qui reconnaît les journées fériées et chômées n'est pas étrangère au Cameroun. En effet, le code du travail existe au Cameroun depuis 1952. Applicable seulement dans la partie orientale, le code 1952 fut remplacé par celui de 1974 applicable sur l'ensemble du territoire. Ce nouveau code a marqué une révolution dans le monde du travail parce qu'il reconnaissait l'égalité des parties dans les relations de travail. Partant, comme le patron, l'ouvrier a dès lors du temps non contraint. Favorisé par la « *culture télé* » (MANIRAKIZA, 2007), ce temps est utilisé, entre autres, dans les activités sportives. La médiatisation et la diffusion des matchs, et

autres grandes « messes » sportives a fait qu'une multitude de groupes anonymes se forment dans les villes camerounaises en général et à Yaoundé en particulier.

Par ailleurs, s'il nous est difficile d'affirmer, faute de données, que le football par exemple a été d'abord une pratique sportive élitiste comme ce fut le cas en Angleterre et en France, il faut dire qu'au Cameroun comme dans d'autres pays du tiers monde, le sport est resté longtemps (s'il ne l'est pas encore) encadré par le politique qui y trouvait des progrès politiques qu'« un guide », « un père de la nation » ne pouvait réaliser¹ en ne comptant que sur ses capacités politiques. AHIDJO ne disait-il pas que :

« Assurer la formation physique et morale des jeunes doit être la première préoccupation de l'Etat. Dans ce but, l'éducation physique doit être développée non seulement dans le cadre de l'enseignement mais également à l'intention de ceux et celles qui ne sont pas scolarisés ou ont quitté l'école de bonne heure » (SEPS, 1970 :15).

Il reconnaissait en effet que le sport était une voie d'intégration pour le Cameroun, alors « résolument engagé dans la construction et l'unité nationale » (ibid.).

On le voit, à l'époque, l'intervention de l'Etat était totale et aucun secteur ne lui échappait. Or, l'existence, aujourd'hui, des pratiques évoluant en marge des institutions sportives et politiques, et souvent contre ces idéologies moralisantes d'intégration nationale et d'unité nationale, témoigne de ce que le sport au Cameroun est bel et bien libéral. Aujourd'hui, chacun peut pratiquer, soit dans les clubs, soit dans la rue. Du reste, qu'on observe la place qu'occupe le sport dans les médias au Cameroun, mais aussi dans la vie quotidienne des Camerounais et on comprendra que le sport est peut être l'un des secteurs où le Cameroun n'a pas traîné les pieds.

2. La multiplicité des pratiquants

Nous avons montré que la libéralisation du sport s'est soldée par la multiplicité des pratiques et des pratiquants. Ces derniers n'ont plus besoin d'être encadrés dans une structure sportive bien organisée. La territorialité sportive traditionnelle a été bousculée par une territorialité basée sur la proximité et les pratiquants de ces sports auto-gérés sont loin d'être homogènes. Avant de montrer les différents groupes de pratiquants qu'il est possible

¹ Lire à ce sujet YUCEF FATES dans *Sport et Tiers-Monde*. Pour cet auteur, le sport est utilisé pour des besoins politiques. Il permet de réaliser les progrès politiques qu'un président de la république n'aurait pas pu avoir en comptant uniquement sur ses capacités politiques. Ainsi, l'unité nationale et autres slogans passent bien dans le sport que dans d'autres domaines de la société.

d'identifier à Yaoundé, une précision mérite d'être faite. Les pratiquants dont il est question dans ce travail sont les non licenciés, c'est-à-dire ceux dont l'activité sportive se déroule hors des institutions sportives à savoir la FECAFOOT et la FECABASKET.

Il est possible, en écoutant les sportifs, d'identifier trois groupes de pratiquants. Il y a tout d'abord la catégorie qu'il convient de nommer les « *hygiénistes* ». Leur but est prioritairement l'entretien de leur corps et de leur santé. Pour cette catégorie, la pratique sportive est un moyen de s'assurer et/ou de parvenir à une santé physique impeccable. La multiplicité des pratiquants qui se revendiquent de cette catégorie s'explique, entre autres, par le contexte de la société de ce début de siècle, société caractérisée par des valeurs qui ont trait au culte de la forme. Les médias, les médecins, les psychologues et les publicistes ventent la nécessité et les avantages de la mise en forme. Ainsi que le remarque LACOSTE parlant de la société moderne au sein de laquelle la « *forme* » est de rigueur, « *le corps devient l'objet d'attention, d'où les pratiques d'hygiène de culture physique, de relaxation et autres gymnastiques douces* » (1998 : 20).

A côté des « *hygiénistes* » se trouve les « *hédonistes* ». Contrairement aux hygiénistes dont le but premier est l'entretien du corps, les hédonistes recherchent avant tout le plaisir, celui-ci pouvant prendre des formes diverses : la convivialité dans le groupe, le contact avec la nature, l'agrément des sensations corporelles, etc. DUGAS (2007 : 8), parlant des quasi-jeux¹, remarque que ces pratiques privilégient la convivialité, la coopération ou la confrontation sans enjeux autre que le plaisir d'être ensemble. C'est presque la même réalité de convivialité développée et privilégiée dans les activités sportives auto-gérées que remarquent CHANTELAT et al. Pour ces auteurs :

« *La motivation essentielle des pratiques sportives auto-organisées [est] le jeu. Non pas la compétition et l'affrontement mais le jeu, le plaisir de jouer ensemble, ou plaisir de jouer contre des inconnus « dont on ne sait comment ils jouent »* (1998 : 45).

Tandis qu'on reconnaît les hygiénistes par l'importance qu'ils accordent à leur pratique sportive, on reconnaît les hédonistes par leur sens d'humour dans le jeu. Le geste, la « *fantaisie* », la beauté du geste technique, l'amusement, les intrigues, toutes choses qui montrent à suffisance qu'on est dans un milieu convivial, comptent pour le sportif hédoniste.

¹ Pratiques hors institutions sportives. PARLEBAS définit le quasi-jeu comme « *une situation motrice informelle, libre habituellement dénommée « jeu » ou « sport », dépourvue de règles et de compétition* » (1999 : 287).

Enfin, il est possible d'identifier une troisième catégorie composée de joueurs et de sportifs dont l'objectif n'est pas la compétition officielle, mais qui essaient de pratiquer sérieusement leur activité. Cette catégorie est, pour l'essentiel, dominée par les jeunes qui espèrent encore trouver une place dans la pratique professionnelle. Bien qu'évoluant dans les clubs auto-gérés et où les entraînements ne sont pas obligatoires et réguliers, les pratiquants qui font partie de cette catégorie s'imposent une discipline personnelle qui tend vers celle des licenciés. Par ailleurs, ces jeunes bénéficient du soutien des aînés et des « *doyens* » des clubs. C'est du moins ce que reconnaît LIKENYE, doyen de « deux zéro club » qui affirme, parlant des jeunes qui viennent dans le club, que « *les jeunes viennent ici pour chercher la performance afin d'évoluer dans la discipline. Et nous les aidons en les sponsorisant* » (Entretien du 10/08/2008 au MATECO).

Ces catégories ne sont pas rigides et définitives. Tant il est vrai que nombreux sont ceux qui appartiennent en même temps à des catégories différentes dans des activités sportives différentes. Il est même possible de trouver des individus appartenant en même temps aux trois catégories.

3. Le football et basket-ball non licenciés

Parmi les multiples pratiques qui naissent de la libéralisation du sport se trouve le football et le basket-ball non licenciés. Les footballeurs et les basketteurs non licenciés, entendus comme les joueurs qui ne dépendent d'aucune institution sportive, connaissent un accroissement de plus en plus spectaculaire au Cameroun. L'augmentation des pratiques footballistiques et « *basketballistiques*¹ » libres (hors du secteur des fédérations) et des pratiques délocalisées (hors des stades et des gymnases) ne souffre d'aucun doute. Les yaoundéens, en vue de mieux passer leur temps libre, s'adonnent à ces pratiques auto-réglées de football et de basket-ball. Encore appelées respectivement le « deux zéro » et le « bonbon »², ces pratiques non-licenciées de football et de basket-ball drainent un public varié. Il n'est pas utile de revenir sur leur mode de fonctionnement, mais disons que ces pratiques auto-réglées voient le jour au Cameroun dans les années quatre vingt. Certes, on peut penser que la pratique du football et du basket-ball hors des clubs licenciés date de

¹ Le mot « *basketballistique* » n'existe pas dans la langue française. Il est utilisé ici pour des besoins d'harmonisation avec le terme footballistique, et désigne ici, les pratiques de basket-ball.

² Le concept de bonbon est utilisé dans le cadre du basket-ball des jeunes, pour les vétérans on parle plutôt du club santé.

longtemps¹. Mais l'émergence du « deux zéro » et du « bonbon » tels que nous les observons au Cameroun est une invention nouvelle. Elle est la conséquence de l'arrivée en retraite des premiers professionnels de ces pratiques sportives. C'est ce que reconnaît EYOCK, l'un des membres fondateurs de VBC OLD STAR², en remarquant que la particularité des joueurs de basket-ball non licencié est qu'ils sont tous les anciens professionnels de basket-ball qui se sont rencontrés et ont créé le club en vue de rester proche du terrain. Les mêmes raisons expliquent l'émergence du « deux zéro ».

Si au départ, ces pratiques de football et de basket-ball concernaient les anciens joueurs, qu'on nommait alors les vétérans, aujourd'hui, elles se sont libéralisées et sont devenues les pratiques sportives les plus prisées des yaoundéens. Cette multiplicité des pratiquants du « deux zéro » et du « bonbon » s'explique par trois raisons au moins : tout d'abord, leur caractère libertaire fait que chacun puisse y trouver son compte. Parlant des quasi-jeux qui, en réalité correspondent à toutes les pratiques sportives hors institutions, DUGAS pense que ce qui singularise ces pratiques est l'absence de contrainte institutionnelle. Pour lui, « *la richesse de ces jeux sportifs se révèle lorsqu'ils sont pratiqués librement* » (2007 : 6). Ainsi, quelqu'un qui pratique le « deux zéro » ou le « bonbon », contrairement aux licenciés de ces deux sports, n'est pas régulièrement inscrit dans un club. La conséquence de cet état des choses est que ce sportif n'est pas soumis à un entraînement suivi et régulier, il est « libre » de se présenter ou de rester à la maison. Par ailleurs, contrairement aux sports licenciés dont le règlement, les sanctions, le système de classement ou encore les accessits sont sous le contrôle et le diktat d'une instance officielle, hors du champ décisionnel du pratiquant, le footballeur et le basketteur non-licenciés sont à la fois acteurs et auteurs de leurs pratiques. Ensuite, le caractère « *touristique* » de ces pratiques encourage leur développement. En effet, le football et le basket-ball pratiqués dans le cadre du « deux zéro » et du « bonbon » sont « *abordables* » par tous. De l'expert au débutant, chacun y trouve son compte. C'est du moins cette idée du sport abordable par tous que relèvent CHANTELAT et al en disant que « *ce qu'il y a de remarquable dans les sports auto-organisés, c'est la non nécessité de présenter une qualité quelconque (sportive, ethnique, géographique ...) pour être admis à intégrer une équipe* » (1998 :45).

¹ PAUTOT (2003) remarque que « *le sport est au cœur de la vie. Il a toujours existé dans tous les coins du monde sous les formes les plus diverses* ». A partir de ce propos, on peut penser que la pratique sportive auto-réglée n'est pas une nouveauté, ce qui serait, à l'évidence, une conclusion hâtive avec tout ce que cela comporte de biais dans l'analyse de cette réalité sociale.

² Club de « bonbon » évoluant sur les installations de basket-ball de l'université de Yaoundé. Selon les membres de ce club, il s'agit pour la plupart des anciens professionnels du championnat de basket-ball du Cameroun qui se sont regroupés pour ne pas perdre les réflexes du jeu.

S'il est vrai que l'idée de la non-nécessité de présenter une qualité quelconque est discutable, il n'en demeure pas moins que dans ces sports, la victoire, et partant la compétence et la performance qu'elle suppose ne soient les seuls impératifs du club. En effet, ainsi que le souligne LACOSTE, les pratiques non-licenciées « *se démarquent du modèle habituel de la compétition sportive qui donne à leurs yeux une trop grande place à la régularité de l'entraînement, à la recherche de la performance, à la lutte pour la victoire* » (1998 : 5).

Mais, au-delà de ces considérations d'ordre général, le développement du « deux zéros » et du « bonbon » s'explique par le fanatisme des Camerounais à l'égard des matchs télévisés en général, et à l'égard des équipes nationales en particulier. Certes, la médiatisation des championnats européens explique pourquoi, désormais le football et le basket-ball sont connus de tous et attirent un public de plus en plus varié, mais il faut savoir que les performances des équipes nationales des lions indomptables (l'équipe de football en particulier) expliquent en gros pourquoi ces pratiques sont prisées des Camerounais. Pour ASSEMBE NDI (2002), c'est à partir de 1986 que le football camerounais, déjà connu de tous, connaît un essor remarquable lors de la CAN en Egypte suivie par les Camerounais, et pour la première fois à travers la CRTV. Désormais, les entreprises, associations, et autres groupes anonymes organisent des manifestations footballistiques.

II. LES MOTIVATIONS DES JOUEURS.

Dans la première section de cette réflexion, il a été question de mettre en exergue la libéralisation du sport en général, celle du football et du basket-ball en particulier, en mettant un accent particulier sur les pratiques auto-contrôlées qui recueillent un engouement de plus en plus réel des yaoundéens. Nous avons, par ailleurs, vu que les pratiquants de ces sports non-licenciés étaient loin d'être homogènes. Mais, vu le nombre croissant de yaoundéens qui s'adonnent à ces pratiques sportives auto-réglées, la question qu'il y a lieu de se poser est celle de savoir quels sont les mobiles qui dirigent ces sportifs. Pourquoi fait-on le sport en général et le « deux zéro »/ « bonbon » en particulier ?

Sachant que, et ce en accord avec BOUET, dans la vie courante, la conduite humaine est conçue spontanément comme guidée et dominée par un projet et un effort de réaliser ou d'atteindre un objet/but, et que la « *motivation est en même temps source d'activité et de direction* » (NUTTIN, 1963 : 5), nous nous sommes approché des joueurs afin qu'ils nous

disent ce qui les motivent effectivement. Le schéma des motivations que nous proposons s'inspire des travaux de BOUET (1969). Si nous avons gardé ce schéma, ce n'est pas par fantaisie, encore moins par hasard. C'est tout simplement parce que les données du terrain correspondent à ce dernier. Certes, certains types de motivations identifiés par l'auteur ont été omis et d'autres ont été ajoutés.

1. Les besoins moteurs.

Les pratiquants de « deux zéro » et de « bonbon » reconnaissent qu'il y a plusieurs motivations qui poussent les uns et les autres à adhérer aux clubs. En première place se trouve le besoin moteur. Etant des sports majoritairement dominés par les adultes, le besoin moteur est plus que jamais ressenti. La plupart des joueurs reconnaissent que c'est le besoin de « bouger » et de « dépenser de l'énergie » qui guide leur pratique sportive. Ce vétéran évoluant dans VBC OLD STAR reconnaît qu' « *il est difficile de savoir ce qui motive les uns et les autres. Mais ce qui est sûr, c'est que l'ensemble des joueurs ici sont les anciens professionnels qui ont envie de bouger et de dépenser l'énergie* ». C'est la même idée que l'on retrouve dans les propos de TCHOMO (ASCABO) pour qui « *le deux zéro permet de se délasser, de dépenser de l'énergie et de se décrasser* ». Alors que LIKENYE (deux zéro club de MATECO), pense que « *si les jeunes viennent chercher la performance, les vétérans cherchent à bouger, après une semaine passée coincés sur les chaises du bureau* », TCHOULING estime que « *les vétérans s'adonnent aux pratiques sportives juste pour transpirer* ».

On pourrait multiplier les exemples de ce genre, mais nous estimons que ces quelques uns montrent à quel point le besoin de « bouger », de « transpirer », de « dépenser de l'énergie » est structurant dans la conduite sportive des yaoundéens. Les pratiquants qui font partie de cette catégorie sont, pour la plupart, les hygiénistes. Ils pensent qu'en dépensant de l'énergie, ils vont se débarrasser de la graisse et du poids devenus de plus en plus dérangeants et encombrants, et pourront de ce fait garder la forme, forme par ailleurs prônée et vantée par la société moderne.

2. L'affirmation de soi

En plus du besoin de mouvement et de dépense d'énergie, certains joueurs sont motivés par la recherche de l'affirmation de leur personnalité. Ainsi que le remarque BOUET :

« L'activité sportive est en ses moyens d'expressions corporelle et matérielle ; mais en son intentionnalité, on découvre qu'il n'y en a peut-être guère dont la signification psychique soit plus dominante, et où il s'agisse autant de valoriser le moi » (1969 : 46).

L'auteur remarque que lorsqu'il s'agit de sport, on pense tout de suite au désir de gagner, à celui d'être champion, etc. Mais, selon lui, d'autres aspects moins compétitifs, médiatisent aussi bien l'affirmation de « moi » en sport. Certes, la personnalité est engagée dans toute conduite humaine et l'homme se recherche toujours en ce qu'il fait. Cependant, à côté de l'affirmation de soi impliquée dans toutes les activités de l'homme, il faut distinguer « les comportements visant expressément à la promotion du moi » (BOUET, 1969 : 46)

Ainsi, en écoutant les joueurs et autres sportifs, on découvre différents aspects de l'affirmation de soi en sport. Certains sportifs ont tendance à croire qu'ils réalisent que leur existence est effective en faisant du sport. Ces réponses que les sportifs donnent à la question de savoir pour quelles raisons ils pratiquent le sport sont révélatrices de ce sentiment du « moi » à se donner le sentiment d'exister : « *Je fais du sport pour avoir le sentiment de vivre, d'être présent, d'exister* », « *Je le fais pour me sentir comme un homme* », « *Le foot me permet de m'affirmer* ».

Il peut s'agir aussi d'une espèce de mesure de ses performances. Comme nous l'avons souligné, les pratiques dont il est question ici sont dominées par une présence des vétérans qui, pour la plupart, ont eu à jouer au football ou au basket-ball. Ayant déjà un âge avancé, ils ont souvent envie de savoir ce qu'ils valent encore sur le plan physique. ATANGANA (Vétéran et membre de « deux zéro club » de Mateco) reconnaît :

« J'aime savoir ce que je vauX encore sur le plan physique. Avant, je ne ratais pas les buts. Les gardiens tremblaient devant moi. Et quand je constate que c'est toujours le cas, j'en suis fier » (Entretien du 10/08/08).

Chez certains sportifs, on constate un intérêt particulier à parfaire leur univers comportemental, à changer leur caractère et à se créer une personnalité. Dans ce sens, le sport joue alors le rôle d'une source, non pas d'affirmation, mais de construction de la personnalité. C'est ici, comme nous le verrons plus loin, qu'on peut dire que le sport a une fonction d'intégration sociale. ANDREW, LANDRY et FOTSO affirment respectivement à propos de ce que leur apporte la pratique sportive que :

« Le sport m'aide à vivre avec les autres ».

« Le sport m'a appris la persévérance, l'endurance dans la vie et une forme d'humilité. Il m'a appris que c'est l'effort qui paye ».

« La pratique sportive me permet de me forger un caractère, peut-être une conception de la vie. Evoluant dans un monde où il n'y a que les vieux, le terrain me permet de m'exprimer ».

Hormis cette dernière catégorie de sportifs dont la motivation est la construction d'un caractère et donc d'une personnalité, la plupart des pratiquants dont l'objectif est l'affirmation de soi sont mus par un sentiment de domination. Le sport joue pour eux une fonction-miroir. C'est à travers le sport que ces individus réalisent leur supériorité sur les autres. On pourrait objecter ce constat en avançant l'idée selon laquelle les pratiques concernées sont celles dans lesquelles la performance, la compétence, la victoire, toutes choses qui montrent qu'on est dans un espace compétitif, ne sont pas structurantes. C'est vrai. Le « deux zéro » et le « bonbon » ne sont pas pratiqués dans le but de remporter une victoire, mais le geste technique, les dribles, les rebonds et la beauté des gestes techniques, en ce sens qu'ils font passer leurs réalisateurs de la classe de « *mouilleurs* » à celle de « *techniciens* » n'en constituent pas moins les éléments permettant l'affirmation de soi supérieur. Une domination certes symbolique, mais qui n'est moins significative pour les acteurs qu'elle engage. Que dire de ce vétéran qui, défiant les « *jeunes talents* » en les driblant, leur fait comprendre, avec un humour qui frise la moquerie que « *quand j'avais votre âge, j'étais le meilleur* », sinon comme une volonté de subordonner ses coéquipiers moins « performants » ?

3. Le besoin d'affiliation

La recherche de la chaleur humaine explique aussi la présence de certains joueurs dans les clubs de « deux zéro » et de « bonbon » de Yaoundé. Cette recherche de la présence et du contact humain vise avant tout l'existence d'autrui, sa proximité, le sentiment d'une présence congénère. Dans ce sens, l'individu peut se « *satisfaire* » tout simplement de ne pas être seul sur le terrain. Au stade de football de l'université de Yaoundé I, il y a au moins cinquante groupes qui évoluent sur les deux terrains¹. On observe, sur les deux terrains, que les joueurs viennent des points différents de la ville de Yaoundé. Ce besoin de sentir la chaleur des autres peut expliquer la présence des sportifs qui se déplacent et pratiquent en solo. Mais, cette recherche du contact humain peut revêtir un aspect grégaire. Ainsi, dans cette deuxième modalité, l'individu cherche l'intégration à une réunion d'individus organisés, reliés entre eux

¹ Il est difficile de connaître le nombre exact des clubs qui évoluent sur les installations footballistiques de l'Université de Yaoundé I. Cette difficulté se justifie par le fait qu'il y a plusieurs groupes anonymes, des groupes composés de deux joueurs, des groupes occasionnels, etc.

par des objectifs et des actions communes et qui constituent une unité collective. Il s'agit, en effet, de s'inclure dans une unité, d'y jouer un rôle et de partager sa vie. L'attrait du groupe et l'attachement que celui-ci est capable de susciter sont fonction de différents facteurs. Certains aiment les groupes formels tandis que d'autres préfèrent les groupes informels, ceux-ci rappelant la bande de copains. D'autres préfèrent les petits groupes dans lesquels les liens sont plus étroits, moins lâches et moins superficiels. C'est cette idée que développe NZHIE ENGONO quand il affirme que :

« Il existe désormais aujourd'hui dans notre modernité en marche constante une sorte de rupture entre les conceptions identitaires de jadis, axées autour des grands idéaux de rassemblement impulsés par la « société globale » et un retour indéniable des individus à une « vie sociale » simplement communautaire ; une vie sociale telle que la conçoivent davantage de nos jours les individus, plus intéressés par des pratiques commutatives de proximité et une certaine chaleur fusionnelle qui sourd des petits regroupements » (2005 : 135).

Pour NZHIE ENGONO, c'est la recherche de cette chaleur humaine qui explique la recomposition du lien social. Alors que l'idéologie individualiste prédisait la fin du communautarisme, l'auteur constate qu'aujourd'hui plus qu'hier, les individus vivent une sorte de tribalisme qui n'est pas sans rappeler la vie communautaire d'antan :

« De plus en plus, on assiste aujourd'hui à un émiettement constant de l'« être-ensemble » global en faveur d'une plus grande attitude « tribale » qui fait que les individus tissent et entretiennent (désormais) leurs liens communautaires en fonction des multiples réseaux affinitaires auxquels ils appartiennent. De plus en plus, on se rend compte que c'est dans des structures plus réduites que les individus tendent à se regrouper et à exalter leur sentiment d'appartenance ainsi que la chaleur fusionnelle et l'émotion qui sont souvent relatives aux petits groupes » (NZHIE ENGONO, 2005 : 137).

Dans cette perspective, la recherche des relations amicales, de la camaraderie, de l'amitié est au cœur des sportifs. C'est ce que reconnaît TCHOMO qui dans un humour riche de sens reconnaît :

« Je passe une semaine à voir les belles personnes. Il faut que je vienne ici pour espérer rencontrer les laids types comme ceux-ci. Si je m'absente un dimanche, là alors je sais que je ne pourrais revoir ces salauds que deux semaines après. Et si par malheur, l'un d'eux s'absente la semaine qui suit, vous comprenez qu'il faudra plus de temps pour nous revoir ». Et un autre

joueur de lancer : « *Ici, ce sont aussi les amis avec tout ce que cela comporte* » (Entretien du 10/08/08 au MATECO).

TCHOULING ne s'écarte pas de cette idée de rechercher la présence du groupe, des autres. Il fait remarquer que « *les nouveaux viennent parce qu'ils veulent profiter de l'ambiance qui règne dans le groupe* » (Entretien du 10/08/08 à l'Ecole Normale Supérieure).

Comme on peut le constater, les pratiquants à la recherche de l'affiliation sont ceux qui n'aiment pas la solitude et qui pensent que la vie sociale est riche lorsqu'elle se réalise au sein d'une communauté.

4. Le besoin de divertissement

Le divertissement est sans doute le besoin qui motive le plus de pratiquants. Le plaisir de jouer, le plaisir de jouer ensemble, le plaisir de revenir sur le terrain, voilà entre autres les réponses que donnent les yaoundéens lorsqu'il s'agit de se prononcer sur les raisons du choix de football ou de basket-ball comme pratique de loisir. Après une semaine de travail dure et avec la lourdeur des tâches, les travailleurs ont besoin de passer du temps sur le terrain afin d'oublier les problèmes et avoir la force nécessaire pour recommencer la semaine en force. À ce sujet, TCHOMO reconnaît : « *Après une semaine de stress au bureau, le « deux zéro » me permet de me divertir, de me délasser et de trouver la force nécessaire pour la semaine qui s'annonce* ». (Entretien du 10/08/08 au MATECO).

Les récréologues pensent que le temps passé à l'aire de jeu, en ce sens qu'il divertit les ouvriers est un temps réparateur.

Ces motivations ne sont pas rigides et fixes. Comme il ressort des données de terrain, un seul pratiquant peut avoir les quatre motivations. Par ailleurs, si certaines motivations ont été omises comme par exemple le besoin de performance, c'est en raison de la différence qu'il y a entre sport et jeu. Que ce soit pour PARLEBAS, DUGAS ou BOUET, la pratique sportive est différente de la pratique ludique. Selon PARLEBAS, le quasi-jeu sportif qui correspond aux pratiques dont il est question dans ce travail « *est une situation motrice informelle, libre habituellement dénommée « jeu » ou « sport », dépourvue de règles et de compétition* » (1999 : 287). C'est donc parce que les pratiques dont il est question n'ont pas la compétence, la victoire comme finalité que les motivations relatives à la performance ont été évacuées.

III. LES CARACTERES DU LOISIR

Depuis le titre, le lecteur est averti qu'il s'agit, dans ce travail, non pas du sport tout court, mais du sport-loisir. Avant de parler du loisir sportif proprement dit, il est opportun, pour nous, de préciser les caractères spécifiques du loisir. Rappelons tout simplement que nous reprenons les caractères du loisir tels qu'observés par DUMAZEDIER, et c'est en raison de leur congruence avec notre travail qu'ils ont été retenus. DUMAZEDIER reconnaît au loisir quatre caractères à savoir : le caractère libérateur, le caractère désintéressé, le caractère hédonistique, le caractère personnel.

1. Le caractère libérateur

Le loisir est libération vis-à-vis de certaines obligations. Il résulte d'un libre choix des activités, mais aussi des partenaires. DUGAS pense que la richesse des pratiques sportives auto-réglées se trouve dans le fait qu'elles sont pratiquées librement. C'est cette idée de liberté des pratiquants vis-à-vis de certaines obligations que DUGAS (2007) et PARLEBAS (1999) reconnaissent aux quasi-jeux sportifs. Ainsi, parlant des jeux post sportifs, DUGAS remarque que *« ces activités sont l'expression d'une culture aux normes et aux valeurs variées, avec des pratiquants autonomes et indépendants de toutes structures prescriptives »* (2007 : 6)

Cependant, selon DUMAZEDIER, il ne s'agit pas pour autant d'identifier liberté et loisir ou d'exclure du loisir toute obligation. Comme tout groupe social, l'individu qui évolue dans un groupe de loisir est soumis aux déterminismes sociaux. De même, il dépend comme toute activité, des relations sociales, donc des obligations interpersonnelles (contrats, rendez-vous). Il est de même soumis aux obligations qui naissent du groupe et nécessaires à son existence (la discipline d'un club, le respect du règlement d'ordre intérieur). Comme on peut le constater, le loisir dumazedien est indépendant de toute obligation. Ou pour ainsi dire, l'auteur montre que si obligations il y a dans le loisir, celles-ci n'ont qu'un caractère secondaire, même si souvent elles peuvent être sévères.

En fait, dans l'esprit de DUMAZEDIER, le loisir est libérateur des obligations de type primaire, c'est-à-dire celles imposées par la société. Par conséquent, il faut que l'obligation primaire cesse pour que le loisir commence. Pour lui, lorsque l'activité de loisir devient obligation scolaire, obligation religieuse ou politique, elle change de nature du point de vue sociologique et perd ainsi le nom de loisir même s'il procure le plaisir.

2. Le caractère désintéressé

L'autre élément qui singularise le loisir par rapport à d'autres activités analogues est le caractère désintéressé. En effet, à en croire les récréologues, les praticiens, les pratiquants et autres chercheurs (DUMAZEDIER), le loisir ne sert aucune finalité qu'elle soit matérielle ou sociale. Sur ce point, les propos de DUMAZEDIER sont sans équivoques :

« Le loisir n'est fondamentalement soumis à aucune fin lucrative comme le travail professionnel à aucune fin utilitaire comme les obligations domestiques, à aucune fin idéologique ou prosélytique comme les devoirs politiques ou spirituels » (1973 :95).

L'auteur poursuit en faisant remarquer que dans le loisir, le jeu, l'activité physique, artistique, intellectuelle ou sociale ne sont au service d'aucune fin matérielle ou sociale, même lorsque les déterminismes matériels ou sociaux pèsent sur eux, même quand il est objet des tentatives d'intégration de la part des institutions professionnelles, scolaires, familiales, socio-spirituelles, sociopolitiques.

A première vue, tous les répondants affirment faire du sport de façon désintéressée. C'est juste le loisir et le plaisir que celui-ci procure qui les intéressent. Ainsi, pour Martial *« la pratique de « deux zéro » n'est pas du tout intéressée, parce que c'est juste pour garder les souvenirs du terrain que les joueurs se rencontrent »* (Entretien du 03/08/0/ à MENDONG). C'est la même idée qui est développée par TCHOULING qui remarque qu' *« a priori, on ne vient pas ici par calcul. Sinon on est chassé »*.

On comprend que dans la logique récréologique, pour parler de loisir, il faut que l'activité concernée soit exempte de tout intérêt autre que le plaisir de jouer.

3. Le caractère hédonistique.

Le caractère hédonistique est un autre élément qui fait l'unanimité des chercheurs comme spécifique au loisir. Tous les auteurs s'accordent sur le fait que l'objectif fondamental du loisir est de procurer du plaisir aux individus. L'hédonisme *« est une doctrine philosophique qui fait de la recherche du plaisir le fondement de la morale »* (GUERARD, 1990 : 708). Le but de l'hédoniste est donc la recherche essentielle du plaisir et la fuite de la douleur. Par analogie, le loisir est toujours associé à la recherche de la joie. La joie est la condition fondamentale que l'on exige du loisir, c'est-à-dire absence de grande concentration ou de tension de telle manière que, quand bien même il y a effort et discipline, ceux-ci sont

librement acceptés. C'est dire que le choix de l'activité de loisir est guidé avant tout par la recherche d'un état de satisfaction. A la question de savoir ce qui justifie le choix du football/basket-ball comme activité sportive, les répondants affirment que c'est parce qu'ils y trouvent bonheur et plaisir qu'ils s'adonnent à ces pratiques. Dans la pratique sportive de loisir, « *c'est la gaieté sportive qui est recherchée* » (DUGAS, 2007 : 5). DUMAZEDIER constate à juste titre que « *lorsqu'il n'y a plus de joie, de plaisir, le loisir cesse d'être totalement lui-même, c'est un loisir appauvri* » (1973 : 98).

4. Le caractère personnel

Pour les récréologues et autres partisans de la logique récréologique reconnue au loisir, celui-ci permet un accomplissement personnel. Ici, le caractère libérateur, le caractère personnel et le caractère hédoniste se rejoignent parce que tous les trois mettent en exergue la dimension non contrainte du loisir. LACOSTE (1998) reconnaît que dans le sport-loisir, on assiste à une affirmation de la liberté individuelle, de l'écoute personnelle, voir un hédonisme qui s'affranchit des contraintes et de la morale, tout ceci n'ayant d'autre but que la recherche d'un accomplissement personnel. Les choix d'activité restent personnels et ne sont soumis à aucune contrainte morale ou sociale. Selon DUMAZEDIER :

« La quasi-totalité des individus recherche dans la fréquentation du café non la consommation de boisson, mais avant tout des contacts, des échanges qui agrémentent, complètent ou composent les relations quotidiennes imposées par le travail, les devoirs familiaux, ou sociaux : c'est d'abord un cadre de relations sociales librement choisies » (1973 :109).

Il ressort de ce qui précède que le temps du loisir est un temps compensateur, libérateur et hédonistique. C'est un temps qui permet de se détresser, de chasser l'ennui et de retrouver le plaisir de vivre.

Ainsi présenté, le loisir apparaît dépourvu de toute contrainte et de tout intérêt de quelle que nature que ce soit. Ce point de vue, qui du moins, abonde dans les travaux des récréologues et autres praticiens du sport-loisir est critiquable. Toutefois, fidèle à notre logique phénoménologique selon laquelle l'« *apparaître* » a un sens, nous nous gardons de commenter ces caractères spécifiques du loisir, et préférons analyser, cette fois-ci, les différentes fonctions qu'on reconnaît au loisir sportif.

IV. LES FONCTIONS DU LOISIR SPORTIF

Les récréologues et autres spécialistes du sport et de la société reconnaissent au loisir sportif plusieurs fonctions. Selon eux, ce sont ces fonctions qui expliqueraient l'engouement avec lequel les individus accueillent les pratiques sportives. A défaut de les citer toutes, nous limiterons aux fonctions non seulement reconnues par les spécialistes de la discipline, mais aussi et surtout celles identifiées par les auteurs/acteurs eux-mêmes. Ainsi, il est possible d'identifier cinq fonctions du loisir sportif: la fonction thérapeutique, la fonction d'intégration sociale, la fonction de gestion de la galère, la fonction de pérennisation de la jeunesse et enfin la fonction de divertissement.

1. La fonction thérapeutique

Les médecins et autres praticiens sont unanimes quant à la capacité du sport qui à prévenir, qui à guérir un certain nombre de maladies. Pour le docteur ENCAUSSE (1952), par exemple, le sport permet le maintien de l'équilibre de l'organisme. Il a une action sur la respiration, la digestion, sur les muscles et les articulations, sur l'appareil cardio-vasculaire, sur le système nerveux, etc. Bref, le sport est tellement important pour l'organisme qu'il compense les carences alimentaires. Ainsi, *«même en période de restriction alimentaire, un exercice méthodique suivi non seulement n'est pas nuisible à l'équilibre de l'organisme, mais au contraire, est susceptible de le favoriser»* (ENCAUSSE, 1952 : 49). Qui plus est, l'influence de l'éducation physique et sportive rationnelle, *« bien dosée se manifeste par une suractivité notable de tout l'organisme dont le fonctionnement d'ensemble est nettement amélioré »* (ENCAUSSE, 1952 : 52).

LACOSTE (1998) ne s'écarte pas de cette idée lorsqu'il parle des bienfaits de la pratique sportive. Pour lui, lorsqu'on fait du sport, le VO₂ max (volume d'oxygène maximal), la ventilation pulmonaire, le volume d'éjection systolique, le débit cardiaque maximum augmente à la suite d'entraînement physique alors que la fréquence cardiaque et la pression artérielle diminuent ou restent inchangés. Constatant que le sport a une action positive sur le plan musculaire, il estime que cette action est particulièrement intéressante dans le domaine de la prévention des accidents vasculaires cérébraux.

Tout proche de chez nous, EBALE lui aussi reconnaît au sport une fonction thérapeutique. Lors d'un entretien qui a eu lieu en mars 2008 au département de psychologie à l'Université de Yaoundé I, EBALE jette un regard soupçonneux sur l'idée selon laquelle on formerait une équipe de sport-loisir juste pour jouer, et propose de voir aussi la dimension

thérapeutique du loisir sportif. Mais plus précis sont les propos de NGOULE qui, parlant de l'opération : INJS – FEMMES – LOISIRS – SANTE, précise que « *faire du sport, c'est prévenir les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires, le stress, l'obésité ; c'est aussi combattre les effets néfastes et ravageurs de la sédentarité* » (2002 : 2). L'auteur fait remarquer que chez le diabétique, la pratique sportive permet la libération de l'insuline ; dans le cas de l'obésité, il facilite les brûlures des graisses superflues. Il permet également la consommation des excédents de sucre chez la femme ménopausée, et il permet le rétablissement de l'équilibre hormonal.

L'OMS n'a pas manqué de bénir cette idée du « sport qui donne la santé ». Pour cette organisation, le sport pour tous est « *une forme de pratiques occasionnelles ou régulières ne visant pas de façon prioritaire la performance ou la compétition, mais l'amélioration de la santé* » (Cité par NGOULE, 2002).

Ainsi, l'on peut affirmer avec TCHOMO que le sport est gage de la santé. Ce dernier estime que la pratique de « deux zéro » lui donne la santé.

2. Le sport d'entretien comme gage du prolongement de la jeunesse

Un paradoxe caractérise la vie de certains individus dans la société moderne : vouloir vivre longtemps, et rester jeune. Façonnée par la « *culture télé* » qui miroite un monde imaginaire aux individus, et par les valeurs de la société du XXI^e siècle qui ont trait au culte de la forme, aujourd'hui plus qu'hier, les hommes et les femmes attachent une grande importance à leur aspect extérieur. Les médias et autres canaux de communication aidant, les individus pensent trouver ce bien-être et cette « bonne » forme dans la pratique sportive. Le sport dit de maintien trouve ici sa justification.

Les hygiénistes dont nous avons parlé plus haut font partie de ces individus qui, soucieux de vivre longtemps tout en restant jeunes, espèrent pérenniser leur jeunesse en faisant du sport. Faut-il préciser que ces individus ne se basent pas, contrairement à ce qu'on pourrait penser, sur les éléments subjectifs car, les spécialistes de la santé reconnaissent que le sport a un effet sur le vieillissement. Pour eux, « *l'activité physique entretient la sensibilité proprioceptive articulaire et ralentit le vieillissement des motoneurones* » (LACOSTE, 1998 : 15).

Outre les objectifs liés à la prévention contre certaines maladies comme indiqué plus haut, NGOULE fait savoir que ce qui est recherché dans l'institutionnalisation du sport pour

tous au Cameroun est « *la lutte contre le vieillissement précoce* » (2002 : 15). Les études menées par LACOSTE ont, par ailleurs, démontré que l'activité physique permet la conservation de la souplesse (test de flexion et d'extension) du rachis, de flexion des hanches, de flexion latérale), une mobilité articulaire (cou, épaule, coude). Ainsi, les déficits fonctionnels, les modifications des performances peuvent constituer des indicateurs de la vitesse du vieillissement. De grandes différences sont alors observables entre les personnes âgées du même âge légal. On dira donc que la plus « jeune » biologiquement est celle dont la capacité de travail, la vigueur musculaire, l'habileté motrice, l'équilibre sont les meilleurs.

En résumé, sans aller jusqu'à affirmer que l'activité sportive prolonge la durée de la vie, l'observation quotidienne permet tout de même d'affirmer qu'elle prolonge le temps de la jeunesse ou retarde les effets du vieillissement.

3. La fonction d'intégration sociale

Du latin « *integartio* », c'est-à-dire « *renouvellement, rétablissement* », le concept d'intégration désigne, dans la sociologie durkheimienne, « *le processus par lequel un groupe social, quelles que soient ses dimensions (de la famille à la nation), s'approprie l'individu pour assurer la cohésion du groupe* » (STEINER, cité par AKOUN, 1999 : 288). L'intégration est donc l'union de différents groupes et/ou personnes dans une société, une institution ou une organisation. Pour certains auteurs, le sport est un outil d'intégration privilégié parce qu'il porte naturellement en lui les valeurs de respect, de tolérance, d'effort. L'apprentissage des règles sportives coïncide avec l'apprentissage des règles citoyennes. Il en est ainsi, parce que pratiquer un sport collectif signifie, selon cette vision du sport, lutter pour la même cause, ceci permettant même d'engager des amitiés interethniques. Ainsi, on pense que le sport peut enlever tous préjugés envers la race, le sexe, l'âge, la validité, etc. Ces réflexions qui font du sport un moyen privilégié d'intégration sociale se vérifient à travers le vécu de tous les jours : la coexistence entre noir et blanc sur un terrain de football ne surprend plus personne, ou alors, la présence, dans un marathon, d'un coureur de cinquante (50) ans est banale.

Après ce qui précède, la question qu'il a lieu de se poser est celle de savoir comment le sport parvient à réaliser l'intégration sociale. Le fait de jouer ensemble est-il suffisant pour que les individus s'intègrent dans leur milieu ? N'existe-t-il pas un processus spécifique qui facilite l'intégration des agents dans leur environnement ? Répondre à cette question revient à préciser que l'intégration sociale dont il est question est obtenue après une phase d'inculcation

et d'intériorisation des valeurs qui sont liées au sport. En effet, par l'intériorisation des valeurs du sport moderne, les individus deviennent plus sociables. C'est la raison pour laquelle ELIAS (1994), constatant que le sport traditionnel est caractérisé par une forte violence, estime que le sport moderne marque une rupture d'avec les jeux traditionnels et constitue « *une violence maîtrisée* ». Pour ELIAS, le concept clé qui permet de rendre compte de l'apparition du sport, pensé dans sa discontinuité par rapport aux affrontements anciens est celui de « *libération contrôlée des émotions* » (1994: 18). Cette libération contrôlée des émotions qui fait que les individus se « *battent* » sur le terrain tout en respectant la vie de leurs adversaires tient, entre autres, à une intériorisation suffisamment forte et répandue des mécanismes de l'autocontrainte. Ainsi,

« ce n'est qu'une fois atteint le stade où les dispositifs de l'autocontrôle commandent de manière identique et régulière tous les comportements que la libération des émotions peut s'effectuer dans certaines activités sans que, pour autant, la société soit mise en danger par un retour sauvage de l'agressivité et de la violence. » (ELIAS, 1994 : 18).

Du coup, ELIAS remarque que c'est cette « sportization »¹ qui prend naissance dans le sport et se propage dans tous les domaines de la vie qui modifie considérablement la personnalité des individus. Ceux-ci ne sont plus contraints par une autorité extérieure, mais leur comportement vient d'un dispositif intériorisé de censure, celui-ci affectant leur mode de contenance des « *affects* ».

On le constate, le sport eliasien, puisqu'il permet l'intériorisation des valeurs sportives telles que la tolérance, le fair-play, l'acceptation de l'autre, etc. aboutit à l'intégration de l'individu dans son environnement social.

Seulement, il faut remarquer, ainsi que le relève LAMBIN (2006) et peut être contre l'idée d'ELIAS,

« le sport intrinsèquement n'est ni vertueux, ni éducatif, ni intégrateur en soi. Ces qualités sont en fait des corollaires ou conséquences immédiates et évidentes. En réalité, le jeune qui entre dans un club de football ne s'inscrit pas pour se faire éduquer mais pour marquer des buts. En fait, le sport porte les valeurs qu'on lui attribue » (Inédit).

¹ ELIAS désigne comme un processus de sportization l'évolution qui transforme des passe-temps ou des affrontements traditionnels, sans règles fixes ou restrictions sévères à la violence, en loisir « civilisé ».

Pour d'autres auteurs, de par sa capacité de rassemblement, le sport permet un brassage culturel qui est important pour l'intégration sociale. Les propos de CHANTELAT et al. que nous faisons nôtres sont révélateurs :

« Probablement parce qu'il apparaît comme une forme capable de mobiliser massivement les « jeunes des quartiers » (davantage en tout cas que d'autres activités culturelles), le sport apparaît comme une voie possible pour réduire l'exclusion sociale et culturelle » (1998 :41).

C'est d'ailleurs entre autres, pour ces besoins d'intégration sociale que l'opération INJS – FEMMES – SPORTS – LOISIRS – SANTE a été initiée au Cameroun. Si sur le plan biologique, cette opération vise l'amélioration de la santé de la population, elle vise, sur le plan social, l'intégration sociale. En effet, par la création des associations et autres petits groupes et par le brassage culturel qui en résulte, les initiateurs de l'opération pensent qu'il y a lieu de réaliser l'intégration nationale. C'est d'ailleurs l'idée du ministère des Sports, puisque, pour les services de l'éducation physique et sportive :

« La pratique sportive est considérée comme le champ ouvert où l'enfant et l'adolescent camerounais prennent conscience de l'individualité, se libèrent des contraintes de la coutume et font l'apprentissage d'une conduite sociale et aisée, c'est la voie d'intégration sociale par excellence pour notre pays résolument engagé dans la construction et l'unité nationale » (Inédit).

Après tout ce qui précède, le constat est que le sport, s'il est difficile d'admettre ou d'affirmer qu'il peut tout résoudre, est un moyen privilégié pour faire baisser la marginalisation, et partant réduire le degré d'exclusion sociale. LAMBIN estime que :

« La pratique sportive est porteuse d'une véritable morale humaniste. Elle favorise l'apprentissage des valeurs aussi fondamentales pour la vie en communauté, que le respect de l'autre, la responsabilité, le contrôle de soi ou la solidarité et la fraternité. A ce titre, elle participe à la citoyenneté, à l'éducation et peut s'avérer un vecteur de cohésion sociale, en sachant que la jeunesse cherche aussi une autre voie d'épanouissement dans la société. Le sport ne prétend pas tout régler à lui seul, il est tout simplement l'un des outils incontournable au service de la jeunesse, des adultes, des seniors, des femmes, des handicapés... pouvant apporter des réponses positives en adéquation aux problèmes de la société » (Inédit).

Fidèles à cette conception du sport intégrateur, les modèles fonctionnalistes, par ailleurs dominants dans les études sur les pratiques sportives, pensent qu'il faut tout simplement

installer des infrastructures sportives dans les quartiers, surtout les quartiers difficiles, pour voir réduits à néant la criminalité, la délinquance, le banditisme, le vagabondage et autres maux qui minent la société de ce début du XXI^{ème} siècle. Ils insistent sur la mise en place d'un lien social communautaire, venant se substituer au lien sociétaire en déliquescence dans un contexte anémique. Dans cette optique, le cadre de vie auquel les sports auto-organisés appartiennent est considéré comme « *dédoublant* » les effets de l'exclusion sociale (CALLEDE, 1992).

4. La fonction de la gestion de la galère

Une autre fonction non moins négligeable remplie par le sport-loisir est celle de gestion de la galère. Celle-ci concerne une catégorie d'individus qui, plongés dans l'incertitude et le désespoir, se livrent à des activités sportives juste pour oublier leurs problèmes et surtout la galère qui les terrassent. Véritable « catharsis »¹, le loisir sportif permet à ces jeunes « sans espoirs » de refouler cette réalité, voire de l'oublier pendant un moment au moins. HAMADOU, jeune débrouillard, dit à ce sujet : « *Le temps que je passe sur le terrain me permet d'oublier, ne serait-ce de façon sporadique, mes problèmes* » (Entretien du 17/08/08 à OBILI).

Avec l'individualisme qui caractérise la société moderne, l'enrichissement d'une minorité au détriment d'une majorité de Camerounais qui continue de croupir dans une misère sans précédent, et surtout avec l'affaiblissement de l'Etat providence et son corollaire la dégringolade économique, le nombre de « galériens » (DUBET, 1987) ne fait que s'accroître. Selon DUBET (1987) la galère, c'est d'abord l'expérience de ces jeunes dominés par l'incertitude, le flottement des projets, les longues périodes d'oisiveté entrecoupées de petits boulots, la délinquance présente et peu spectaculaire, le risque de destruction du sujet lui-même. C'est donc en vue de gérer ce temps inoccupé qu'une partie des jeunes s'adonnent aux pratiques de « deux zéro » et de « bonbon ». Selon eux, au lieu de sombrer dans la délinquance et le banditisme, mieux vaut faire le sport.

Dans cette perspective, on remarque que le sport amateur a une valeur sociale. Eu égard aux risques de vagabondage ou les dérives dans lesquelles les jeunes désœuvrés risqueraient de sombrer s'il n'y avait pas le sport, les partisans de cette logique pensent que l'Etat doit tout faire pour encourager les pratiques sportives auto-réglées et instaurer un système de

¹ Dans la psychanalyse, le nom catharsis renvoie à la libération, sous forme d'émotion, d'une représentation refoulée dans l'inconscient et responsable des troubles psychiques.

péréquation entre le sport professionnel (qui prend le gros du budget du ministère) et le sport amateur (laissé pour compte).

5. La fonction de divertissement

S'il y a une fonction qui semble requérir l'unanimité des pratiquants, c'est bel et bien la fonction de divertissement. Que ce soient les « *les galériens* », « *les hygiénistes* », « *les intégrationnistes* », « *les hédonistes* » ou les amateurs de la forme, tous reconnaissent au sport sa capacité à divertir, à délasser et/ou à déstresser. Cette fonction peut tout de même être subdivisée en deux.

A travers sa capacité de délasser, le loisir sportif est réparateur des détériorations psychologiques ou nerveuses qui résultent des contraintes et des exaspérations du travail quotidien. Le délasser requiert à la fois repos et libération. Dans ce cas, l'on se libère et l'on se repose du travail répétitif, de l'immobilité, des ordres du patron, de la pollution du cadre de travail, des conditions pénibles de transport, toutes choses qui, à force d'être répétées, finissent par stresser, ennuyer et aliéner.

Ce délasser est lié au divertissement en ce sens que le repos passe, dans le cas qui nous concerne, par la récréation, la distraction. En effet, se divertir c'est se délivrer de l'ennui pour provoquer l'oubli ne serait-ce que momentanément (les galériens). Ceci permet de fuir la monotonie du travail, quand on sait qu'à la longue, celui-ci est aliénant. Le travailleur a, selon les récréologues et psychologues du loisir, besoin d'évasion. Ceci lui permet de recommencer le travail avec un esprit libre.

Si avant la révolution industrielle, le loisir était considéré comme contraire aux préoccupations de l'ordre économique, en ce sens qu'on estimait que le temps consacré au loisir était un temps perdu de nature à éloigner les travailleurs de leur devise¹, aujourd'hui, les entreprises encouragent les ouvriers à s'adonner aux activités de récréation. Ces entrepreneurs ont compris que pour le travailleur, le temps consacré au loisir n'est plus un temps perdu puisqu'il permet de reconstituer la force de travail et lui donne la force de mieux produire pour le bien de l'entreprise.

¹ Toutes les théories d'alors s'évertuaient à démontrer l'incompatibilité entre le travail productif et le loisir. La devise selon laquelle il faut produire plus pour gagner plus se retrouvait perdue une fois que les ouvriers s'adonnaient au loisir et c'est pour cela qu'à cette période, les activités de loisir étaient réservées aux classes dirigeantes. Les travailleurs et esclaves en étaient exclus. Pour plus d'informations, lire VEBLEN (T), (1970) et GUTTMANN (A), (1978)

Comme on peut le constater, à l'opposé du discours connoté négativement qui voit en la pratique sportive un moyen d'exacerber les caractéristiques du travail industriel avec ses routines, le discours connoté positivement « *voit dans le sport la libéralisation des corps et des énergies, la compensation des contraintes du travail, un lieu de plaisir et de créativité* » (DURING, 2002 : 306).

Voici présenté le premier chapitre de notre réflexion. Avant de l'approfondir, quelques remarques méritent d'être faites par rapport au discours sur le sport tel que développé dans ce chapitre. De par ses fonctions et les mobiles qui poussent les individus à s'y adonner, on constate que les études sur le sport-loisir sont dominées par des considérations d'ordre biologique et psychologique. En effet, on remarque que ce discours prend le sport comme une activité dont la raison d'être est à rechercher dans les besoins liés au fonctionnement de la machine physiologique d'une part, et dans les impératifs psychologiques d'affirmation de soi et de divertissement d'autre part. Ces deux perspectives sont inséparables. Elles ont en commun de porter un jugement et de reposer sur des modèles du corps, mécaniste d'un côté, moniste de l'autre, qui relèvent d'approches scientifiques étrangères à la sociologie. La biologie pour le premier, et une certaine forme de psychologie associant corps, plaisir et pulsion pour le second. Or, le phénomène sportif est également social, d'où la nécessité de dépasser ce discours biologique et psychologique du loisir sportif, et de privilégier, pour ce faire, l'analyse de ce que le sport a de social. Car, « *ce qui différencie l'homme des autres vivants tient justement à ce que pour lui, le biologique et le psychologique sont transcendés par le social* » (DURING, 2002 : 306). C'est ce changement de perspective que le reste de ce travail s'attèle à mettre en exergue.

CHAPITRE II

LA PRATIQUE SPORTIVE A YAOUNDE : ENTRE LOISIR ET CREATION DES RELATIONS

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes attelé à présenter le discours qui existe sur le sport-loisir au Cameroun en général et à Yaoundé en particulier. Aussi avons-nous présenté le sport tel que les acteurs et autres praticiens se le représentent. Certes, les motivations des sportifs, et les fonctions du loisir sportif tels que développés par le discours biológico-récréologique sont difficilement contestables. Néanmoins, réduire la pratique ludomotrice à ces déclinaisons biologiques et récréologiques est sinon naïf, du moins simpliste et tronqué. C'est partant de ce constat que ce chapitre entend analyser le sport-loisir dans sa dimension tactique et stratégique. L'idée est, ici, de montrer que le sport-loisir, loin d'être une activité totalement expurgée de tout intérêt matériel, permet plutôt la création des relations ô combien importantes pour l'aboutissement des projets des acteurs qui s'y investissent.

I. TYPOLOGIE DES CLUBS DE « DEUX ZERO » ET DE « BONBON » A YAOUNDE.

Dans la partie traitant de l'hétérogénéité des pratiques, nous avons montré qu'il était hors de question de penser que les pratiquants de « deux zéro » et de « bonbon » constituent un groupe homogène. Ceci est d'autant plus vrai que les mobiles qui sont à la base de leurs actions sont, eux-aussi, multiples. Par rapport au fonctionnement et/ou à la structuration, à l'organisation mais aussi à la constitution, il est possible de montrer cinq types de club de sport-loisir.

1. Coupe verticale

En ne mettant l'accent que sur leur structuration et leur fonctionnement, on constate que les clubs de « Deux Zéro » et de « Bonbon » peuvent être regroupés en deux types : les clubs simples et les clubs complexes.

1.1. Clubs simples.

Qu'on soit en basket-ball ou en football auto-régulé, on trouve des clubs dont la structuration et le fonctionnement sont de type primaire. Ce sont des clubs qui fonctionnent essentiellement sur la base de « reconnaissance » et d'« interreconnaissance ». Autrement dit, dans ce type de clubs, les logiques de fonctionnement obéissent essentiellement à la proximité, à la fois géographique et démographique. Généralement, au début, le groupe est constitué par deux ou trois jeunes qui ont une certaine homogénéité par rapport à l'âge et qui font le noyau dur, les autres connaissances gravitant autour de ce noyau dur. Ce type de club est identifiable à l'aide de deux idées au moins. D'une part, le lieu de pratique. Les joueurs pratiquent, pour la plupart, sur place. Ils n'ont pas besoin de se déplacer parce qu'ils pratiquent « *au pied des immeubles* » (TRAVERT, 1999 : 39), le long de la rue, dans la cour ou dans d'autres espaces requalifiés. Dans ce sens, on constate qu'il y a une espèce de déterritorialisation dans la mesure où les lieux traditionnels de pratique sont boudés au profit des nouveaux usages sportifs de l'espace urbain. C'est le cas du « *Calcio* » de la Cité universitaire qui évolue en pleine route. D'autre part, ces usages sportifs de la ville qui procèdent d'une requalification d'espaces urbains (les rues, les places publiques, les pieds d'immeubles dans les camps SIC, etc.), obéissent à la logique de proximité. Ce sont les jeunes du coin qui sont concernés. Sans nier la possibilité d'une intégration « étrangère », il faut souligner que dans les clubs simples, la logique de proximité est structurante. Ce sont des clubs caractérisés, dans une certaine mesure, par ce que DURKHEIM (1967) appelle la « *solidarité mécanique* ». On ne demande pas autre chose aux adhérents que d'être du coin et d'être connus par les « *gars* » du « *quat* »¹.

En dehors de quelques intérêts mineurs comme faire du sport ensemble, « frapper les divers » (se raconter des histoires), draguer ensemble, etc. ces regroupements sportifs, majoritairement formés par les jeunes, ne présentent pas d'intérêt stratégique et tactique (dans le sens où ces concepts sont utilisés dans ce travail, c'est-à-dire les stratégies de

¹ Langage commun et utilisé par les jeunes. « *Quat* » est probablement un concept emprunté de l'anglais et qui, dans le jargon des jeunes, veut dire quartier.

positionnement social). Par conséquent, c'est par hasard, ou de façon occasionnelle, que nous y ferons référence. Nous privilégierons par contre les clubs complexes.

1.2. Les clubs complexes.

Contrairement aux clubs primaires, les clubs complexes sont hautement structurés. Ici, il y a des instances hiérarchiques et un « droit » qui régit le comportement des membres. En effet, dans ce type de clubs, les membres sont organisés au sein d'une association au sens propre du terme. Il y a un règlement d'ordre intérieur reconnu par tous et s'appliquant à tous. Ceux des membres qui outrepassent ce règlement sont passibles de sanctions, celles-ci pouvant aller d'une amende, à une exclusion pure et simple. A titre illustratif, le VBC (Vétéran Basket-ball Club) évoluant à l'ENS exige que tout retardataire paye une amende de 500 FCFA.

Outre la hiérarchisation formelle et reconnue par les membres, on reconnaît ce type de club par le lieu de pratique et par les mobiles de constitution. En effet, alors que pour les clubs primaires, il y a une requalification de l'espace urbain (les rues, les pieds d'immeubles, etc.), les membres des clubs complexes pratiquent dans les espaces spécialisés de la ville. Par conséquent, contrairement aux membres des clubs primaires qui évoluent sur place, les joueurs-membres des clubs structurés se déplacent, pour la plupart. Ainsi par exemple, les joueurs de VBC OLD STAR de Yaoundé I et de VBC de l'ENS sont obligés de se déplacer tous les dimanches matin. Certains viennent de Bastos, de Mendong, de Biyem-Assi, etc. Ici, la proximité géographique n'est pas un élément structurant. Par contre, la proximité professionnelle, et d'autres logiques expliquent les compositions de ces regroupements. Comme nous le verrons plus loin, adhérer ou être recruté dans ce genre de club demande à avoir des propriétés autres que la simple proximité géographique et démographique. C'est ce type de club qui sera privilégié dans ce travail, et ce en raison de la richesse des sociabilités qui s'y construisent.

2. Coupe horizontale

Nous venons de souligner que nous nous intéresserons, dans ce travail, aux clubs complexes. Bien qu'homogènes pour ce qui est de la structuration qui rappelle l'organisation formelle, ces clubs sont hétérogènes quant aux bases sur lesquelles ils sont formés. Ainsi, il est possible d'identifier trois types de clubs : les clubs ethniques, les clubs corporatistes, les clubs « fourre-tout ».

2.1. Les clubs ethniques.

Comme leur nom l'indique, ces clubs sont formés sur la base ethnique. Les membres sont soit, les enfants ou les descendants d'un même ancêtre, soit les membres d'une même tribu ou ethnie. Dans ce genre de clubs, s'il peut y avoir d'autres conditions à remplir pour intégrer le groupe, celles-ci sont subordonnées à l'appartenance ethnique du « noyau-formateur » du club. En d'autres termes, ces clubs recrutent essentiellement dans l'ethnie ou la tribu concernée. Signalons que le fonctionnement et la logique de ces clubs seront analysés plus loin.

2.2. Les clubs corporatistes

Les clubs corporatistes font référence au corps d'appartenance. C'est en quelque sorte les clubs fondés sur la base professionnelle. Si dans les clubs ethniques, l'élément structurant est l'appartenance ethnique, ici, c'est l'appartenance au même corps qui est fondamental. Les raisons de création de tels clubs et les motivations des joueurs seront analysées dans le chapitre trois. Signalons simplement qu'en dehors de ceux qui appartiennent au même corps professionnel, il peut s'agir des anciens élèves d'une grande école telle l'ENAM.

2.3. Les clubs « fourre-tout »

Contrairement aux deux types de clubs précédents qui recrutent soit, selon l'appartenance ethnique, soit selon l'appartenance professionnelle, les clubs que nous désignons sous le nom de « fourre-tout » recrutent dans toutes les ethnies et toutes les professions. Il peut y avoir, dans ces clubs, des affinités ethniques et professionnelles mais, ces éléments ne sont pas primaires ou fondamentaux. Cependant, le fait que ces clubs recrutent dans toutes les ethnies et professions ne signifie pas qu'ils soient ouverts à tout le monde. Comme nous le verrons plus loin, tout comme les clubs corporatistes et ethniques, les clubs « fourre-tout » sont fermés, et n'y entrent pas qui veut mais qui est coopté.

II. TRAVAIL ET LOISIR AU CAMEROUN

Comme il a déjà été souligné, l'origine et la naissance du loisir posent un problème dans le domaine scientifique. Par contre, les auteurs sont d'accord quant à la dynamique qui a permis le développement des loisirs. Pour certains auteurs, le loisir est étroitement lié au travail. L'idée du loisir fondamentalement lié au travail pose un problème réel quand on observe la situation qui prévaut au Cameroun. Doit-on parler du loisir pur alors que tous ceux qui s'y adonnent ne travaillent pas ou ont de petits jobs sporadiques ? Doit-on considérer que le loisir au Cameroun n'a pas les caractéristiques qu'on lui reconnaît dans les sociétés occidentales ? Avant d'analyser le concept de loisir au Cameroun, il est d'abord question de revenir sur les conditions historiques qui ont permis la naissance et le développement des loisirs dans les sociétés occidentales.

1. « *L'homo ludens* ¹ » contre l'homme chômeur.

Si pendant longtemps, un accord a été difficile à trouver entre les auteurs, aujourd'hui, il semble établi que la dynamique qui crée le loisir est celle de la société industrielle². Cette société est caractérisée par une organisation du travail qui permet l'existence du temps libéré. C'est ce temps libéré qui est occupé par les activités de loisir. La question qu'il y a lieu de se poser est celle de savoir comment s'est produit le développement des activités de loisir. Avant la révolution industrielle, seule la classe dirigeante pouvait s'adonner aux activités ludiques. En effet, si selon DUMAZEDIER, les activités bourgeoises n'ont rien de loisir en ce sens que les bourgeois étaient oisifs, il faut souligner qu'avec la révolution industrielle, la situation a changé. L'histoire de la lutte des classes nous apprend que l'on a, au début de la révolution, noté un clivage entre d'un côté la classe oisive — les bourgeois — et de l'autre, la masse laborieuse — les prolétaires. Les ouvriers ont dû batailler ferme pour bénéficier d'un temps libéré pour les loisirs. Les prolétaires, constatant que la longueur de leurs journées de travail ne leur permettait pas de profiter aux activités de loisir, ont dû contraindre la bourgeoisie, non seulement à travailler, mais aussi et surtout à faire accéder la classe ouvrière au délice du loisir. Ces prolétaires étaient soutenus, dans leurs combats par des intellectuels tels que MARX, LAFARGUE.

¹ Le concept d'homo ludens est de HUIZINGA, J. Il pense que l'homo ludens est un individu qui, une fois qu'il s'est libéré des tâches professionnelles, a besoin des activités de loisir, celles-ci lui permettant de se reconstruire, de se divertir, etc.

² Pour plus d'informations sur l'origine, la naissance et le développement des loisirs, lire DUMAZEDIER, J, 1974 : *Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Paris, Seuil.

En son temps, MARX considère le travail en soi comme le besoin premier de l'homme. Il précise que seule l'appropriation collective de la machine permettra la conquête d'un temps libre, « *espace du développement humain* », qui finira par humaniser le travail. Selon MARX, c'est le temps libéré du travail qui devrait permettre le dépassement de l'antinomie du travail et du loisir en vue de la réalisation de l'homme total. Mais c'est la position de LAFARGUE (1965) qui est plus claire. Celui-ci est le premier à avoir écrit le pamphlet en faveur du loisir des ouvriers contre la mystique du travail. Pour lui, il fallait que le prolétariat foule aux pieds le préjugé de la morale chrétienne, économique, libre-penseuse. Il fallait que le prolétaire retourne à ses instincts naturels et qu'il provoque son « *droit à la paresse* » mille fois plus noble et plus sacré que les droits de l'homme concoctés par les avocats métaphysiques de la révolution bourgeoise. Il estimait que le prolétariat devrait se contraindre à ne travailler que trois heures par jour, et à fainéanter, à bombancer le reste de la journée et de la nuit. C'est à l'issue de ce combat mené par les ouvriers que le temps libéré s'est accru et qu'il y a eu développement des activités de loisir. Certes, d'autres variables ont contribué à l'accroissement du temps non-contraint. C'est par exemple le développement technologique qui permet de produire plus, en un temps record.

Comme on peut le constater, la dynamique du loisir ne reconnaît pas le chômage. Le loisir est pensé comme un élément compensateur de la dégradation du travail. Il doit distraire ceux qui se sentent particulièrement aliénés par leur situation de travail. Dans ces conditions, l'« *homo ludens* », qui une fois remplies les tâches nécessaires à la survie de l'individu a besoin de jeu et de divertissement (HUIZINGA, 1988), est contre l'homme chômeur et/ou l'homme oisif.

2. Le loisir : une notion relativement inopérante au Cameroun.

Comme il vient d'être souligné, les conditions de l'émergence du loisir exigent que ceux qui s'y adonnent aient un travail professionnel, d'une part, et un temps non – contraint d'autre part. En d'autres termes, pour parler de loisir pur, il faut un travail professionnel couplé d'un temps libéré. C'est ce temps qui est utilisé pour les activités de loisir. C'est dire que dans une société où une partie de la population active ne travaille pas, mais se livre tout de même à des activités ludiques, dans ces conditions là, on ne peut pas parler de loisir.

Si certains pensent que le loisir existait à toutes les périodes et dans toutes les civilisations (GRAZIA, 1962), DUMAZEDIER, quant à lui, estime que « *le temps hors-travail est évidemment aussi ancien que le travail lui-même, mais le loisir a des traits spécifiques, caractéristiques de la civilisation née de la révolution industrielle* » (1973 : 23). DUMAZEDIER constate que dans la société traditionnelle, le travail et le jeu sont mêlés, difficiles à séparer et ont les mêmes fins. Du coup, il pense que le loisir est inadapté à la période archaïque. De même, il remarque que dans les sociétés pré-industrielles de la période historique, le loisir n'existe pas davantage. Le travail s'inscrit dans les cycles naturels des saisons et des jours. Entre travail et repos, la coupure n'est pas nette. Selon lui, « *quoique les civilisations traditionnelles d'Europe aient connues plus de cent cinquante jours sans travail par an, il ne nous paraît pas possible d'appliquer le concept de loisir pour les analyser* » (1973 : 24). Ainsi, pendant que GRAZIA fait remonter le loisir au mode de vie des classes aristocratiques de la civilisation, DUMAZEDIER estime que l'oisiveté des philosophes de la Grèce Antique ou celles des gentils hommes du XVI^{ème} siècle ne peut pas être appelé loisir. Pour lui, cette oisiveté qui se compensait par le travail des esclaves « *n'est ni un complément, ni une compensation ; elle est un substitut de travail* » (1973 :25).

Après ce bref historique du loisir, la question qu'il y a lieu de se poser est celle de savoir si l'on peut appliquer le concept de loisir pour analyser les pratiques de « deux zéro » et de « bonbon » à Yaoundé. Le concept de loisir s'adapte-t-il aux jeux auxquels se livrent une jeunesse et d'autres galériens plongés dans l'incertitude qui frise le désespoir ? S'agit-il, dans ces conditions, du *temps libéré* ou alors du *temps inoccupé* ?

Il est difficile de donner une réponse tranchée à ces différentes questions. Mais, toujours est-il qu'au regard du public qui est concerné par les pratiques ici analysées, il est possible de relativiser la notion de loisir telle que théorisée par DUMAZEDIER. Celui-ci pense que « *le loisir n'est pas l'oisiveté, il ne supprime pas le travail, il le suppose. Il correspond à une libération périodique du travail à la fin de la journée, de la semaine, de l'année ou de la vie de travail* » (1973 :25). Or, certains membres des clubs de « deux-zéro » ou de « bonbon » n'ont pas de travail, d'autres l'ont perdu, et d'autres sont purement et simplement des chômeurs. Cette situation ne les empêche pas, tout comme ceux qui travaillent, de pratiquer des activités ludiques. L'observation sur le terrain laisse même constater que le nombre de chômeurs et de sans emploi qui pratiquent le sport dit « sport-loisir » sont nombreux ; et que le temps utilisé pour ces activités ludomotrices est encore plus élevé que celui utilisé par les

travailleurs. En effet, pendant que les travailleurs pratiquent les dimanches, les sans emploi eux, pratiquent tous les jours¹, et ce, en raison du fait qu'ils n'ont rien d'autres à faire. Ceux d'entre eux qui parviennent à décrocher un boulot, c'est généralement des jobs de courte durée. Or, DUMAZEDIER oppose un refus péremptoire à l'application du concept de loisir à l'analyse de telle situation :

« Dans les sociétés pré-industrielles (...) nous rencontrons de nombreux travailleurs que le sous-développement technologique prive d'emplois ou condamne à de sporadiques emplois de courte durée. Nous ne parlerons pas alors de temps libéré, encore moins de loisir, mais de temps inoccupé » (1973 : 25).

Notre propos n'est pas de nier l'existence du loisir à Yaoundé, encore moins de légitimer l'idée selon laquelle seule l'Occident peut être investie par la sociologie du loisir. Nous voulons tout simplement dire que tel qu'il est défini par ses théoriciens occidentaux, le loisir écarte une grande partie du public yaoundéen qui, pourtant, avoue y trouver les mêmes satisfactions que les travailleurs. Par là, nous voulons montrer la nécessité d'une réinvention du concept qui prendrait en compte le contexte dans lequel la réalité de loisir se vit.

II. LE JEU ET SES ENJEUX.

Existe-t-il un jeu sans enjeu ? Telle est la question à laquelle cette partie de la réflexion entend donner une réponse. Contrairement aux idées convenues qui font du loisir sportif une activité étrangère à toute logique matérialiste, il est question de montrer que certains pratiquants du « deux zéro » et du « bonbon » poursuivent des buts qui, pour la plupart, sont étrangers au monde du désintéressement.

1. Le filleul et le parrain au Cameroun.

Au Cameroun, comme dans certains autres pays africains, le chômage et l'inactivité d'une grande part de la population active sont importants. Avoir un emploi n'est pas chose

¹Ces individus n'ont pas autre chose à faire si ce n'est s'investir dans la sociabilité. Selon DUMONTIER, PANKE SHON « pour les chômeurs, et surtout les hommes chômeurs, le temps consacré à la sociabilité, est nettement plus élevé que pour le reste de la population (une demi heure de plus que la moyenne), comme si le temps laissé vacant par l'absence de travail, occupé d'abord par la télévision, l'était aussi significativement par la sociabilité » (Cité par MERCKLE, 2003 :47)

facile. Qu'on observe la flambée de la jeunesse occupée dans les activités de débrouillardise et qu'un discours politique qui cache mal ses volontés mystificatrices ne manque pas d'appeler, non sans ironie, le secteur informel, et on comprendra que l'accès à l'emploi digne de ce nom n'est pas chose aisée au Cameroun. Qui plus est, ces activités ne sont pas exercées, comme on a tendance à le laisser penser, par une population non formée. La plupart des cas, ce sont des diplômés des Universités d'Etat et/ou d'autres institutions de formation professionnelle qui, puisque « rejetés » par le système, sont obligés de se rabattre dans ce secteur informel qui, s'il n'est pas avilissant, n'en est pas plus anoblissant¹. Pour se retirer de cet « enfer », les Camerounais plus malins sont obligés de se chercher des « parrains ». Si dans la religion catholique d'où on emprunte le concept, le parrain renvoie à la personne qui accompagne « *le nouveau né sur les fonds baptismaux* » (père MPOMO), dans la société, ce concept renvoie à quelqu'un qui a une fonction de tuteur, de protecteur. A voir l'importance qu'occupe le système de parrainage au Cameroun, la question qu'il y a lieu de se poser est de savoir quand il est né et comment il s'est développé.

Il n'est pas facile de situer dans le temps le début du « *tutorat* » (ZAMBO BELINGA, 2003), mais certains auteurs s'accordent sur l'idée que ce système remonte à la période de la première République. On sait qu'après les indépendances, les dirigeants qui ont pris les commandes de la destinée des sociétés africaines ont instauré un pouvoir personnalisé, non pas dans le sens du charisme, mais « *un pouvoir personnel qui, tout en prenant son appui sur une position publique, en [faisait] rapidement éclater le cadre institutionnel* » (MEDARD, 1987 : 49). Dans la plupart de pays africains, dès indépendances à nos jours, c'est le président de la République qui détient le pouvoir personnel, celui-ci étant aidé par des fonctionnaires acquis à sa cause, si bien que « *lorsque l'on cherche à caractériser l'Etat en Afrique, on est conduit presque à son corps défendant, à privilégier la personne du chef de l'Etat, du titulaire du pouvoir suprême, que sa personnalité soit ou non charismatique* » (Ibid.). Mais le pouvoir personnel n'est pas toujours celui du détenteur du pouvoir suprême, il est aussi, observe MEDARD, le pouvoir de tout détenteur d'une parcelle d'autorité publique, du planton au ministre qui tend à gérer sa position de pouvoir et les ressources qui y sont liées, de façon à en tirer un profit public et privé maximal. Ainsi, celui qui tient la position de pouvoir tient à en faire profiter à tous ses membres de famille, à tout son village et à d'autres clients. Ceci

¹ Les critiques et autres actions de contestation des décisions prises par les gens d' « en-haut », et la remise en question des capacités intellectuelles de ces derniers par les « rejetés » du système qu'on retrouve à MOKOLO comme vendeurs, revendeurs et/ou taximen puisent dans ce registre. Ils ne sont pas contents des positions qu'ils occupent dans la hiérarchie sociale. Une étude approfondie sur le phénomène de l'informel au Cameroun permettrait de démontrer avec plus de précision qu'il n'y a pas que des analphabètes qui se livrent à ces activités de survie.

aboutit à une gestion néo-patrimoniale, celle-ci ayant pour caractéristique la confusion de la chose publique à la chose domestique. C'est cette gestion patrimoniale qui explique, en quelque sorte, la naissance du système de parrainage au Cameroun. Tel dans le régime patriarcal, l'Etat patrimonial est dominé par la personne du chef de l'Etat.

« Le chef patrimonial traite toutes les affaires politiques, administratives ou judiciaires comme s'il s'agissait d'affaires personnelles, de la même façon qu'il exploite son domaine comme s'il s'agissait de propriétés privées »
(MEDARD, 1991 : 326).

Selon MEDARD, le chef patrimonial est à l'origine un conquérant, un prédateur qui, lorsqu'il n'est pas encore établi, traite ses conquêtes comme un butin. Lorsqu'il s'installe et cherche à rationaliser son autorité, il gère alors son royaume comme son domaine en père de famille, c'est-à-dire en étant soucieux de la reproduction de ses biens. Mais lorsque ces biens sont nombreux, *« les offices administratifs sont ainsi attribués aux proches et aux clients comme des prébendes, afin de leur assurer leur propre subsistance, tout en extrayant un surplus pour le roi »* (MEDARD, 1991 : 327).

C'est donc dire que l'Etat patrimonial n'est pas inséparable de l'Etat *« prébendier »* en ce sens que le chef, ne pouvant pas gérer seul tout le pays, il est obligé de s'appuyer sur son Etat-major administratif. Chaque membre de celui-ci reçoit sa « part », sa prébende, qu'il gère de façon patrimoniale, mais tout en se souvenant du chef. Selon WEBER, dans ces conditions, *« ce qui détermine la relation de l'entourage administratif avec le chef n'est pas l'obligation impersonnelle liée à l'office, mais la loyauté personnelle au chef »* (cité par MEDARD, 1991 : 27). Il en est ainsi parce que les membres de cet état-major administratif ne sont pas choisis à travers une procédure méritocratique, mais ce sont plutôt les anciens camarades du chef, ses clients ou ses courtisans. Dans ces conditions, tout le problème, pour l'individu, est de gagner la confiance du chef afin de faire partie de sa cour.

Au Cameroun, le moment crucial qui aurait marqué la matérialisation de ce système de gestion, et qui en aurait posé les jalons est l'époque de la première République. Au cours de cette période, le système de parrainage s'est le plus illustré au niveau de l'Assemblée Nationale. ZAMBO BELINGA constate qu'à cette période, les députés étaient, non pas élus mais, cooptés. Selon lui, les parlementaires de la première République n'avaient pas un fief électoral et ils n'étaient pas choisis en fonction de leur capacité intellectuelle, mais en

fonction de leur loyauté au parti au pouvoir, et donc de son président. Celui-ci, pour choisir ses députés, consultait d'abord son Etat-major politico-administratif qui pouvait éliminer les « mauvaises têtes » et garder les « bonnes ». Dans cette perspective, quiconque voulait être coopté ou avoir un poste de député devait courtiser

« cette caste de « grands électeurs » en leur faisant toute sorte de proposition afin qu'au cours de leur activité de surveillance quotidienne de leur « pré-carré », l'on puisse être identifié comme le ressortissant le plus docile de la province ou du département et conséquemment susceptible d'être retenu comme candidat à la députation » (ZAMBO BELINGA, 2004b : 42).

Selon l'auteur, il en était ainsi parce que ces « barons » et autres « seigneurs politico-administratifs » étaient influents (peut être qu'ils le sont toujours) et leurs points de vue étaient pris en compte par le président de la république.

Depuis lors, il s'est construit un imaginaire individuel et collectif chez les camerounais : « on ne peut être quelqu'un que derrière quelqu'un ». Selon cet imaginaire, si l'on veut se hisser dans la société, les chances sont réduites si l'on ne se cherche pas un « parrain ».

Certes, les Camerounais n'ont pas inventé cet imaginaire¹, mais ce qui fait la spécificité de ce système de « portage » tel que vécu au Cameroun, c'est qu'il se pratique dans l'ombre, alors qu'ailleurs, en France par exemple, le parrainage est officiel et même institutionnel². Au Cameroun, avec la crise économique qui s'est traduite par la dégringolade de l'économie nationale d'une part, la privatisation des entreprises nationales et son corollaire – la flambée de nouveaux diplômés qui ne savent plus à quel saint se vouer pour trouver de l'emploi

¹ En son temps, le philosophe Bernard de Chartres (XII^{ème} siècle) écrivait des mots dont le fond renvoyait à l'idée selon laquelle, on devient quelqu'un grâce à l'aide de quelqu'un : « Nous sommes des nains juchés sur le épaulés des géants. Nous voyons ainsi davantage et plus loin. Non parce que notre vue est plus aiguë ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent en l'air et nous élèvent de toute leur hauteur gigantesque » (Cité par ZIEGLER 1981 : 14-15).

² En France par exemple, le parrainage est institutionnel. Selon le Ministère de la justice, le parrainage doit permettre de créer une passerelle entre le monde institutionnel et l'univers de l'entreprise. Il permet de favoriser l'insertion des jeunes en favorisant l'acquisition de savoirs fondamentaux en entreprise, au contact de parrains et d'accompagnateurs expérimentés. Les jeunes concernés sont sélectionnés par les services de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), qui proposent au parrain la signature d'un protocole. Ce dernier associe les 3 acteurs du dispositif que sont le parrain, le mineur et le référent judiciaire. Le protocole de parrainage est conclu pour quelques heures ou quelques jours sur une durée déterminée, en fonction de la disponibilité du parrain et des besoins du jeune. Le parrain l'aide dans l'élaboration de son projet à l'occasion d'entretiens réguliers au cours desquels son stage dans l'entreprise et les apprentissages sont évalués, il entreprend avec lui un travail de préparation à l'accès à l'emploi : rédaction de CV, simulation d'entretien d'embauche ou de stage, rendez-vous avec d'autres professionnels et entreprises. Or, ici, tout se fait dans l'ombre.

d'autre part, le système de parrainage s'est développé et a envahi tous les secteurs de la vie publique. Il n'y a pas un secteur qui échappe à ce système. Longtemps, on a cru que le secteur privé, puisque motivé par la recherche du profit, celui-ci impliquant le recrutement par rapport à la compétence et non le copinage, était étranger au parrainage. Mais ici aussi, le « parrain » est tout ce qu'il faut à un acteur réaliste pour espérer trouver de l'emploi. Ces propos de TCHIO révèlent que le parrainage n'est pas l'apanage de la fonction publique.

« J'ai fini mes études en 2004. Quand j'ai eu mon diplôme, j'en ai fait cinquante photocopies que j'ai déposées à la scolarité afin qu'ils soient authentifiés. Dans ma tête, il était question que lorsque j'arrive à Yaoundé, je dépose mes dossiers dans cinquante bureaux, et j'étais sûr qu'un dossier au moins allait aboutir. Tout naïf, je croyais qu'ingénieur que j'étais, et vu les nécessités que le pays éprouve dans ce domaine, on allait m'embaucher sans problème. Alors, j'ai commencé à déposer mes dossiers, mais l'appel pour prendre attache avec les directions respectives se faisait trop attendre. Après, je me suis dit qu'il fallait déposer dans les structures privées. C'est ainsi que je suis allé déposer mon dossier à Plan Cameroun. Quand j'y suis arrivé, j'ai donné mon dossier à la secrétaire qui était au moins gentille. Elle a examiné mon dossier et elle a constaté que j'avais déposé avec le diplôme certifié. Elle m'a alors demandé pourquoi je gâtai ce diplôme certifié. Je lui ai répondu que c'est juste pour qu'on voie que je suis sérieux. Après, elle a lancé un sourire qui cachait mal sa compassion. Elle m'a alors montré le carton dans lequel elle déposait tous les dossiers non coachés en me disant que si je n'avais personne, mon dossier allait pourrir dans ce carton. Elle a fini en me disant que si je suis venu pour le compte de quelqu'un, ce qui est sûr est qu'on m'appellera, quelle que soit la composition de mon dossier» (Entretien du 19/08/2008, à OBOBOGO).

Il est possible de multiplier les témoignages de ce genre, mais nous estimons que seul celui-ci illustre à suffisance que le parrainage s'est enraciné dans tous les secteurs qui sont en contact avec l'argent. Car, les questions du genre « *Vous venez de la part de qui ?* » ne manquent pas souvent lorsqu'on se rend déposer un dossier dans un bureau public ou privé.

2. Accroître son carnet d'adresse.

La situation que nous venons de décrire exige à certains Camerounais réalistes de se créer des « relations » et/ou des « réseaux » susceptibles de « coacher » leurs dossiers. Les plus malins se cherchent, non pas un parrain, mais un système de parrainage. Mais, le tout n'est pas de constater la nécessité d'un « parapluie », faudrait-il savoir où et comment le trouver. En

effet, les « donneurs d'emplois » et autres « protecteurs » dont nous avons parlé sont souvent très « loin » de la masse populaire, si loin qu'il est souvent illusoire de penser un jour les rencontrer¹. Sur ce point, le sport offre, au moins en partie, une réponse. Il en est ainsi parce que le sport ne reconnaît pas, tout au moins en partie, les différences sociales, les statuts sociaux. Selon ELIAS, le sport, en principe, n'a ni fonction rituelle, ni finalité festive. Partant, il est censé annuler et non reproduire les différences qui traversent et organisent le monde social. Il suppose que les propriétés sociales des différents participants soient neutralisées, gommées au profit de l'égalité des chances entre des joueurs ou des concurrents que seule la performance corporelle permet de classer ou de distinguer. Selon lui, tout comme le suffrage postule l'égalité formelle des votants, quelle que soit leur condition sociale, le sport moderne repose en son fondement sur l'identité entre les individus dépouillés pendant la durée d'une compétition, des caractéristiques de leur rôle social. C'est ce processus d'abstraction des différences sociales et de démocratisation du sport qui fait que les « sans noms » s'approchent des « grands ». Sur ce point, ATANGANA, jeune diplômé reconnaît : « *A travers le deux zéro, j'ai pu rencontrer les responsables que je n'aurais jamais pensé rencontrer* » (Entretien du 10/08/2008).

Les échanges qui se nouent et les rencontres qui se font sur le terrain de football et/ou de basket-ball, c'est-à-dire dans un climat détendu et relativement en marge du contrôle social avec ses contraintes, sont source d'amitié, d'affinités, de sympathie voire aussi d'antipathie. Il en est ainsi parce que, comme le remarque HOMANS (1950), plus des personnes interagissent l'une avec l'autre, plus il est possible qu'elles aient l'une pour l'autre un sentiment d'amitié. Toutefois, cette amitié, qui selon BIDART (1997 : 6) produit du social, n'est pas un allant de soi dans ces regroupements sportifs. Elle procède des stratégies que seul l'observateur avisé et initié peut déceler les contours. Les stratégies utilisées par les uns en vue de se rapprocher des autres sont nombreuses. Elles vont des plus simples aux plus sophistiquées, certaines étant liées au cadre même où se déroulent les interactions. Ainsi, sur le terrain, « *on peut tout se dire* » (NAHIMANA, Entretien du 21/082008 à NLONGKAK), et le plus timide peut, tout au moins à travers sa sportivité, ses beaux gestes techniques, « forcer » une sorte de sympathie vis-à-vis des « donneurs » d'emplois. Il peut tout aussi se découvrir et prouver aux

¹ Qu'on observe toute la peine qu'on a à entrer dans un bureau d'un directeur d'entreprise, d'un médecin ou d'un tout autre individu qui détient une parcelle de pouvoir et on comprendra que notre propos n'est pas exagéré, surtout si l'objet de la visite est de poser des questions liées à l'accès à l'emploi.

« aînés » qu'il a des qualités autres que sportives¹. C'est d'ailleurs le point de vue de BOURG et GOUGUET qui estiment que :

« Le sport de rue permet à des revendications d'un droit à la différence de s'exprimer, et permet ainsi à des jeunes de se valoriser, et permet ainsi de se valoriser de façon originale. Le sport peut en effet constituer le seul moyen de reconnaissance sociale (sur le terrain) face à de nombreux échecs à l'école ou sur le marché du travail » (2005 : 110)

Lorsqu'on observe les acteurs se déployer sur le terrain du jeu, on se rend compte que les « sans nom » ne sont pas moins stratégiques. Les compliments du genre « *le nouveau ETO'O*² » qu'ils donnent à un vieux qui essaye, non sans maladresse, d'esquisser un drible à la Eto'o, et sachant que ces compliments plaisent à ces « aînés » toujours à la recherche de titres, peuvent valoir à leurs auteurs des récompenses. Celles-ci peuvent aller de la simple bière lors de la « troisième mi-temps » à une relation plus intense. Dès lors, la relation de clientèle et de courtisan qui s'instaure peut aboutir à un parrainage. Mais, celui-ci n'est pas un allant de soi. Il reste largement lié aux humeurs du détenteur de la « godasse », mais aussi du tact utilisé par le demandeur.

Si certains pourvoyeurs de protection opèrent par compliments, d'autres le font par évitement. Certains jeunes et/ou autres personnes à la recherche de « soutien » évitent tout contact avec ces « mandataires du bon Dieu ». En effet, un paradoxe est observable sur l'aire de jeu : le football tout comme le basket-ball est un sport de contact. Contrairement au golf ou au tennis qui sont médiatisés, le football et le basket-ball exigent le « corps à corps » entre les concurrents. Or, redoutant de blesser ces « ibisabo »³, les jeunes et autres « cadets sociaux » les esquivent chaque fois qu'il pourrait y avoir un contact physique. On pourrait rejeter cette idée en montrant qu'il ne s'agit pas de stratégie mais plutôt de respect à l'égard des aînés. Certes, une telle objection ne saurait être prise comme totalement non fondée. Mais de telles conclusions hâtives et quelque peu simplistes méritent d'être manipulées avec

¹ Lors des discussions entre les interactants, il peut arriver qu'un chômeur, en parlant de lui, fasse découvrir à son interlocuteur qu'il a une qualification dans tel ou tel autre domaine.

² ETO'O Fils est considéré comme le meilleur joueur camerounais de l'heure. Dans le jeu d'identification, c'est un prestige d'être considéré comme un ETO'O.

³ Le mot est emprunté à la langue Kirundi et son singulier est igisabo. Celui-ci a deux sens : dans son sens premier, il désigne laalebasse qui sert à conserver le lait. Dans son sens figuré, il désigne le ventre du roi. Dans un sens comme dans l'autre, le mot fait allusion à tout ce qui est sacré. En effet, dans la tradition burundaise, la vache est sacrée. Par conséquent, tout ce qui lui est lié est sacré. C'est cette sacralité qui explique que tout le monde ne puisse pas traire, encore moins toucher l'igisabo puisque celui-ci, tout comme la vache dont il conserve le lait, est sacré. Par ailleurs, pendant la monarchie, toucher le ventre du roi, même pendant les jeux, était considéré comme une abomination.

plus de prudence, et ce, pour deux raisons au moins. Tout d'abord, il faut écouter ce que disent les « cadets » des « aînés » lorsque ces derniers sont absents, et on comprendra que ce respect, pour ne pas être exclusivement hypocrite, n'en est pas moins stratégique¹. Ainsi que le révèle ce dialogue entre deux jeunes « bonbonneurs » évoluant dans le club Vétéran de l'ENS – « *Celui-là pense que s'il est vieux dans son village, il l'est tout aussi sur le terrain* », et son ami de répliquer : « *Je wonder² mon frère !!* » – on constate, et ce, avec GOFFMAN que « *quand les membres d'une équipe vont en coulisse, là où le public ne peut les voir ni les entendre, ils dénigrent en général le public d'une façon qui contredit le traitement qu'ils lui accordent en face à face* » (1973 :163). Ensuite, il faut analyser les rétributions que reçoivent les jeunes qui ont ce qu'on désigne, dans les « clubs santé », « *d'esprit vétéran* », pour se rendre compte qu'opérer par évitement est une tactique efficace dans ces regroupements sportifs. Dans un système où on est récompensé par sa loyauté, pour ne pas dire sa docilité, les jeunes qui reproduisent, ou font semblant de reproduire le modèle de Camerounais dociles, sont récompensés d'une manière ou d'une autre. Ils sont impliqués dans toutes les activités du club, parce qu' « *on peut compter sur eux* », contrairement aux récalcitrants qui « *se montrent insolents* ».

Allant dans le même sens, d'autres utilisent l'auto-remplacement comme tactique d'approche. En effet, dans ces clubs, il y a un temps pour la formation des équipes, et dans certains clubs (non-structurés pour la plupart), ce sont les premiers à arriver qui sont sûrs d'avoir la place de jouer. Or, il arrive que certains joueurs, pour des raisons multiples, arrivent en retard. C'est à ce niveau que les jeunes se montrent plus « serviables » à l'égard des aînés. Certains de ces derniers qui arrivent en retard bénéficient de la gentillesse et du « respect » des jeunes en ceci que ceux-ci cèdent leur place à ceux-là. Les jeunes qui opèrent par l'auto-remplacement sont prêts à céder leur place aux détenteurs du pouvoir économique et/ou politique avant même que ceux-ci ne manifestent leur volonté de jouer. La dimension stratégique de ce comportement s'appréhende facilement lorsqu'on s'intéresse aux bénéficiaires de cette gentillesse des jeunes. Au sein du club, tout le monde (encore moins les jeunes entre eux), ne jouit pas de cette attitude « respectueuse » des jeunes. Un joueur a d'autant plus de chance de bénéficier de l'auto-remplacement qu'il a un capital politique et/ou

¹ Il serait intéressant de mener une réflexion sur le personnage qu'on appelle le « mboutoukou » au Cameroun. Ceci permettrait certainement de constater que ces personnes qui se laissent marchés dessus, et qui passent, pour certains, pour des « villageois » n'en sont pas moins stratégues.

² Le terme wonder est emprunté à l'anglais. Dans le milieu jeune, il est utilisé pour marquer l'étonnement. C'est l'équivalent du verbe s'étonner.

économique connus et reconnus par les autres membres du club. Plus l'auto-remplacement se répète, plus l'initiateur se rapproche de l'aîné voulu, celui-ci pouvant devenir « l'ami » de celui-là. Contrairement à d'autres joueurs qui n'ont pas « *l'esprit vétérán* » selon lequel, le jeune ne peut jouer que quand le vétérán n'en éprouve plus le plaisir, les jeunes qui s'auto-replacent sont impliqués dans la vie du club et gagnent, petit à petit, la confiance des « aînés ».

Les quelques stratégies de rapprochement que nous venons de relever montrent à suffisance comment les acteurs, dans leur déploiement sur le terrain, parviennent à alourdir leur calepin. Certes, il serait exagéré d'affirmer qu'il existe une relation mécanique entre le comportement du courtisan et la réponse du courtisé. Mais toujours est-il que, « *l'espoir faisant vivre¹* » par ailleurs, l'imaginaire se combine à l'expérience et tous justifient ces comportements qui ne sont pas sans rappeler « *la société de cour* » décrite par ELIAS (1985).

Partant des travaux de BOURDIEU (1979, 1980b) relatifs à la genèse sociale des goûts, on pourrait nous objecter qu'il n'est pas possible de rencontrer les « baos » sur le terrain de football, ce sport, tout comme le basket-ball, étant taxé de populaire. En effet, BOURDIEU (1980b) montre que les choix des agents et leurs jugements sont pour l'essentiel le reflet de leur position dans l'espace social et déterminés en grande partie par des habitus qui prennent sens à travers une stylisation de la vie et des pratiques distinctives, entérinant par là même la différenciation et la domination sociale. Se posant la question de savoir comment on devient sportif, BOURDIEU (1980b) constate que les membres des classes populaires choisissent et valorisent des sports qui intègrent l'esprit de sacrifice, la force, le mélange des corps, l'exaltation de la compétition ; lorsque ceux des classes supérieures privilégient les sports, souvent instrumentés, qui valorisent l'esthétisme et l'absence de contact direct. Selon ce schéma, il serait illusoire de penser rencontrer un directeur général, un ministre, un ancien ministre, ou tout autre membre de la strate favorisée, sur un terrain de football et/ou de basket-ball, ces deux sports étant, ainsi que nous l'avons déjà relevé, non-médiatisés.

Certes, cette démonstration bourdieusienne est importante pour la connaissance des goûts, leur origine, leur genèse et surtout pourquoi la préférence par certains de tel sport, de tel

¹ En Afrique en général et au Cameroun en particulier, le dicton selon lequel l'espoir fait vivre commande un certain nombre de comportements. Par exemple, certains individus, dans l'espoir de trouver la clé de leur problème auprès de quelqu'un, acceptent de se rabaisser devant celui-ci parce que, dit-on au Cameroun, « *on ne sait jamais* ». Certains n'hésitent pas à dire qu' « *il faut toujours continuer à rêver quand bien même on sait que ce rêve ne se réalisera pas* ».

autre par les autres. Mais, ainsi que le relève OHL, « *la reconnaissance d'une dette à l'égard du travail de Bourdieu ne doit pas empêcher un questionnement critique sur les concepts utilisés* » (2004 : 210). Car, nier l'existence, sur le terrain de football ou de basket-ball, des membres appartenant aux classes privilégiées serait assurément méconnaître les réalités du terrain d'une part, et traduirait l'attitude quelque peu naïve et mimétique de certains intellectuels qui consiste à prendre comme allant de soi tout ce qu'ont dit les grandes figures de la sociologie d'autre part.

En effet, une observation de la pratique ludique à Yaoundé montre que la coexistence entre les membres des classes défavorisées et favorisées ne souffre d'aucun doute. Qu'on se rende sur les terrains de football et de basket-ball de l'Université de Yaoundé I, sur celui de l'ENS, ou même à MENDONG (Camp SIC) et on verra qu'il n'y a pas que des pauvres qui jouent au football et au basket-ball. Dans ces conditions, le recours systématique à l'habitus pour expliquer ce qui se passe sur le terrain de football et de basket-ball peut faire perdre la pertinence aux analyses. Il en est ainsi parce que les « *choix d'objets, de pratiques ou de spectacles sportifs relèvent de différents principes de décision, de jugements qui peuvent être éphémères, donc pas nécessairement très cohérents dans le temps* » (OHL, 2004 : 211).

Par ailleurs, les notions mêmes de classes ne sont pas stables. Elles sont en perpétuel mouvement. En leur sein, il y a des entrées tout comme il y a des sorties. Les modèles de réussite sociale qui autrefois étaient calqués sur les diplômes sont aujourd'hui bousculés par de nouveaux modèles sociaux ; ainsi que l'a démontré MANGA LEBONGO (2007). C'est dire que le parrain n'est pas nécessairement un fonctionnaire d'Etat, il peut être un feyman.

On l'aura compris, si BOURDIEU pense que le goût et l'habitus sont unis de façon cohérente et statique, nous pensons, et ce, à la suite de OHL (2004), BODIN et al. (2004) que les logiques du goût ne sauraient être exclusivement cohérentes alors même que les expériences sociales produisent de l'hétérogénéité et une diversité de « *répertoires d'action* » (DUBET: 1994). C'est dire que sans nier le rôle de l'habitus, la diversité des influences possibles doit conduire à beaucoup plus de prudence sur une vision cohérente, unificatrice et systématique des goûts qui composent les styles de vie. Faire le même sport ne signifie pas qu'on a le même goût ou qu'on appartient à la même classe¹. Il y a des glissements, des instrumentalisation qu'il ne faudrait pas omettre au risque de fausser l'analyse.

¹ Lire à ce propos OHL, F. (1996) : *Le public des piscines de Strasbourg*, Communauté urbaine de Strasbourg, Lab. APS et sciences sociales- Université de Strasbourg II. L'auteur montre qu'aller à la piscine ne dit pas

3. L'importance du capital social.

Les amitiés et sociabilités que nous venons de mettre en exergue n'ont d'importance pour les acteurs que dans la mesure où celles-là permettent à ceux-ci d'accroître leur carnet d'adresse. C'est la quantité et la qualité des relations qui constituent le capital social d'un individu. Avant d'analyser l'importance du capital social acquis à travers les sociabilités qui se construisent sur le terrain, quelques précisions méritent d'être faites pour ce qui est de la notion de capital social.

La notion de capital social a été largement utilisée par BOURDIEU (1980c). L'auteur distingue les contributions de trois formes de capital à la constitution et la reproduction des systèmes de différenciation sociale : le capital économique constitué par les revenus, la détention des moyens de production et d'un patrimoine matériel et financier ; le capital culturel caractérisé par des ressources symboliques, des dispositions et des qualifications intellectuelles mesurables notamment par le niveau de diplôme ; et enfin, le capital social qui peut être défini comme « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance* » (BOURDIEU, 1980c). Selon l'auteur, le capital social est constitué du réseau des relations sociales d'un individu et des volumes des différentes sortes de capital détenus par les agents qu'il peut ainsi atteindre et mobiliser pour son intérêt.

Nonobstant, le traitement que BOURDIEU a réservé à la notion de capital social dans son élaboration théorique fait que celle-ci ne soit pas opérante dans le cadre de ce travail dont l'un des objectifs majeurs est de montrer les usages sociaux du capital social au Cameroun. En effet, BOURDIEU (1980c) pense que le capital social n'est pas une source qui peut profiter à l'individu en ce sens qu'il dépend en grande partie des dotations dans les autres formes de capital :

« Quoi qu'il soit relativement irréductible au capital économique et culturel possédé par un agent déterminé ou même par l'ensemble des agents auxquels il est lié [...], le capital social n'est jamais complètement indépendant du fait que les échanges instituant l'interreconnaissance supposent la reconnaissance

nécessairement et systématiquement qu'on a l'habitude de la piscine. Il s'agit plutôt, selon l'auteur, d'un compromis ou d'un arbitre entre différents modes d'engagement dans l'action. Pour lui, certains nageurs se forcent d'aller à la piscine, expérimentant leur disponibilité à l'ascèse, leur compétence dans l'activité, l'influence d'amis ou la proximité de la piscine. A ceux-ci, il faut ajouter ceux qui font des sports pour garder la ligne, ou pour paraître ce qu'ils ne sont pas : brouiller les pistes. Au Cameroun, tous ceux qui jouent au billard ou au Karting n'ont pas nécessairement le goût de ces jeux. Le choix de ceux-ci peut être plus dicté par des calculs que par l'obéissance au goût de son groupe.

d'un minimum d'homogénéité « objective » et qu'il exerce un effet multiplicateur sur le capital possédé en propre » (BOURDIEU, 1980c)

Comme on peut le constater à la suite de MERCKLE (2003), BOURDIEU n'a fait jouer à la notion de capital social, contrairement à celle de capital culturel, qu'un rôle relativement secondaire dans son élaboration théorique des mécanismes de la reproduction et la différenciation sociales, dans la mesure où il lui a semblé que cette troisième sorte de capital ne constituait pas en effet une forme spécifique de ressources qui peut produire des effets propres. Pour lui, la taille des relations d'un individu est proportionnelle à son potentiel économique et culturel, celui-ci étant lui-même lié à son origine sociale. Cette correspondance entre l'origine sociale et la taille des relations d'un individu est certes objectivement observable et vérifiable, mais elle est tout aussi réductrice. Ceci est d'autant plus vrai que la dépendance mécanique et irréversible que BOURDIEU semble établir entre le capital social et les autres formes de capital, fait que les classes défavorisées en soient directement dépourvues. Il en est ainsi parce que le capital culturel et le capital économique sont inégalement distribués entre les membres de la société. Ainsi, conformément à cette théorisation bourdieusienne, les membres des classes défavorisées n'auraient pas de capital social. Or, l'expérience montre le contraire. En effet, contrairement à l'idée de BOURDIEU qui écarte les membres des classes défavorisées parmi les détenteurs potentiels du capital social, contre l'idée de BIDART (1997) selon laquelle « *qui se ressemble s'assemble* », idée qui met en relief le fait que ne peuvent être amis que des gens qui ont les mêmes propriétés sociales, ceci entérinant par là même ce proverbe camerounais selon lequel « *les singes ne peuvent communiquer qu'étant sur les arbres de même hauteur* », la réalité quotidienne montre qu'au Cameroun en général, à Yaoundé en particulier, les « sans nom » ont des relations et nouent des amitiés (fussent-elles calculées ou hypocrites de part et d'autre) avec les gens d'« en haut ». Ces relations ont des effets propres puisqu'elles constituent une forme spécifique de ressources que les détenteurs peuvent mobiliser pour arriver à leurs buts.

Dans le cas spécifique qui nous concerne ici, le constat est que les relations que les individus se créent et/ou se construisent sur le terrain revêtent une importance capitale. Celle-ci peut être analysée à plusieurs niveaux. Tout d'abord ces relations « *donnent le travail* ». Les conditions d'accès à l'emploi étant devenues difficiles, certains yaoundéens parviennent à décrocher des emplois, fussent-ils sporadiques, en recourant aux réseaux, aux relations dans lesquels ils sont impliqués. Ainsi qu'en témoignent ces propos de NAHIMANA, on constate

que le terrain est un lieu susceptible de résoudre des problèmes autres que ceux liés à la santé et/ou au divertissement :

« J'ai eu mon premier emploi sur le terrain de football. Au fait, il y avait un match de foot entre Price Waterhouse Cooper et l'équipe de Mont Febe. Mont Febe menait deux à zéro. Après la première mi-temps, mon boss, puisque j'étais stagiaire à Price, s'est senti fatigué et a demandé un remplacement. Puisqu'il n'y avait pas d'autres joueurs, je l'ai donc remplacé. Comme on se dit tout sur le terrain, il m'intrigua en me disant : Avec tes petites jambes, tu pense que c'est le ballon que tu pourras pousser alors que la comptabilité te dépasse ? Mais, comme je suis un gars chanceux, j'ai marqué le but qui a permis à l'équipe de réduire le score. Le boss était tellement content que le lendemain, j'ai trouvé que mon contrat avait été signé » (Entretien du 18/08/2008 à NLONGKAK).

Certes, on peut penser que ce « boss » qui a signé le contrat de ce stagiaire a obéi aux critères et exigences de la rentabilité en supposant que celui-là a pu juger les performances de celui-ci par rapport aux besoins de l'entreprise. Cependant, NAHIMANA n'est pas le seul à avoir pu trouver un emploi grâce aux relations créées sur le terrain. DOMOGMO, ingénieur, reconnaît avoir retrouvé un emploi en recourant à ses relations créées sur le terrain : *« Moi, j'avais perdu mon boulot, et présentement, si j'ai pu trouver un autre, c'est grâce à une relation que je me suis faite ici » (Entretien du 03/08/2008 à Yaoundé I).*

Si certains décrochent de l'emploi grâce aux relations qu'ils se construisent sur le terrain, il y a d'autres acteurs qui n'ont pas l'emploi comme préoccupation, mais qui bénéficie de ces relations. Ainsi, TCHOMO reconnaît qu'il a eu à avoir de l'assistance matérielle venant de ses coéquipiers :

« Plus d'une fois, j'ai eu de l'aide venant de mes gars. Quand vous êtes membre du club et que votre épouse accouche, on vient vous rendre visite avec du savon. Ici, les relations ne se limitent pas seulement au foot. Il y a aussi le côté social » (Entretien du 10/08/2008 au MATECO).

Ces quelques témoignages des acteurs montrent que le capital social, contrairement à ce que pense BOURDIEU, est une forme spécifique de ressource aux mains des moins favorisés, et que loin de redoubler les effets des autres espèces de capital sur le marché de l'emploi, a ses effets propres. En effet, ainsi que l'a montré FORSE (1997), sur le marché de l'emploi, ce sont les moins diplômés qui ont souvent recours aux relations, tandis que les plus diplômés privilégient les concours. Il a démontré, par ailleurs, qu'à niveau de diplôme et âge égal, et

surtout à origine sociale donnée, le recours aux relations, aux réseaux, aux contacts personnels permet de s'assurer une meilleure position dans la hiérarchie sociale.

Les yaoundéens qui intègrent ces clubs dits de sport-loisir espérant y trouver de l'emploi sont en accord avec LIN (1995) qui pense que même une fois le niveau d'instruction « neutralisé » dans un modèle d'analyse « *toutes choses égales par ailleurs* », l'effet des ressources sociales reste important, et qu'il est d'ailleurs plus important que celui du niveau d'instruction sur le statut acquis par le premier emploi, alors que les deux facteurs sont d'importance égale dans l'explication du statut de l'emploi actuel : le capital social, pense-t-il, conserve toute son importance par rapport au capital humain. Dans cette perspective, sans le capital social, la dotation d'un diplôme universitaire peut se révéler inutile dans l'acquisition d'un emploi moins précaire, surtout si l'on croit les propos de NAHIMANA. Selon lui, le diplôme n'est pas le premier facteur d'accès à un emploi prestigieux. Il constate que le premier facteur est l'information sur les emplois disponibles. Puisque, poursuit-il, il ya des emplois communiqués et des emplois non-communicés, et ce sont généralement les emplois non-communicés qui sont prestigieux. Dès lors, avoir des informations relatives à ces emplois suppose la dotation d'un capital social quantitativement et qualitativement suffisant, lequel ne peut être détenu que par l'individu qui fréquente ou courtise les détenteurs des informations. On le voit, on s'éloigne de la perspective « désintéressée » privilégiée par la lecture récréologique. Ici, le temps consacré aux relations, ou à leur recherche doit être envisagé comme un investissement, comme une forme particulière de travail social, qui suppose une dépense d'argent, de temps et une compétence spécifique (BOURDIEU, 1980b). Le rôle de l'information qui est inégalement répartie en raison du fait que les individus n'ont pas tous le même capital social a, par ailleurs, été développé par BECKER (1964)¹, ceci montrant par là même que le capital social est, par ailleurs, une source d'inégalité sociale.

A défaut des données statistiques sur les trajectoires professionnelles des individus issus d'un même milieu social, d'âge égal et possédant le même diplôme, il nous est impossible d'affirmer que les analyses faites par FORSE pour le compte de la société française tiennent à

¹ BECKER constate que le travail est un bien comme les autres qui s'échange sur le marché, les travailleurs se distinguant par les investissements qu'ils réalisent en se formant, c'est-à-dire en accroissant leur « capital humain ». Il fait savoir que la théorie du capital humain suppose une information parfaite sur les emplois offerts (pour les travailleurs), et sur la main d'œuvre disponible (pour les employeurs). Or, remarque-t-il, si on peut démontrer que le capital social constitue une ressource spécifique, autrement dit, si à niveau de diplôme égal (c'est-à-dire à capital humain égal), la possibilité de recourir à ses relations pour trouver un emploi produit encore des effets, cela veut dire que la détention d'informations sur les emplois n'est pas parfaite, mais au contraire qu'elle est inégalement distribuée.

Yaoundé. Cependant, l'importance du capital social est indéniable, celui-ci pouvant être, une fois envisagé comme ressource individuelle, « *source non de la cohésion, mais d'inégalités sociales* » (MERCCKLE, 2003 : 54). Qu'on prête une oreille attentive aux étudiants qui ont des problèmes de notes demander l'un à l'autre : « *gars, tu as le réseau ?* », ou qu'on écoute certains rappers camerounais chanter « *pour être quelqu'un, il faut avoir quelqu'un* », ou alors qu'on aille dans un bureau administratif ou privé observer l'ordre des priorités à la réception, et on comprendra qu'au Cameroun, se chercher une « relation » avant l'entreprise d'une procédure de quelque que nature que ce soit, est une façon d'agir en acteur, non pas rêveur et utopique, mais réaliste.

IV. PROTECTION OU SUBORDINATION ?

Dans les lignes qui précèdent, il a été question de montrer, à travers les enjeux du sport-loisir, que les acteurs n'agissent pas sans raison. Poursuivant la réflexion dans le même sens, il est question, dans cette partie, d'analyser la forme de la relation qui s'établit entre les protégés et les protecteurs. Mais avant cela, l'accent sera mis sur la déconstruction de l'idée même du sport-loisir expurgé de toute fin matérielle.

1. La fiction du loisir sportif désintéressé.

S'il y a un argument qui requiert, à première vue, l'unanimité des agents interrogés, c'est que le loisir sportif est désintéressé. Selon eux, les seuls motifs qui justifient la pratique « ludomotrice » sont la recherche de la santé, et la chasse du stress. Récréologues et quelques sociologues se retrouvent dans ce discours et s'accordent sur le fait que le loisir est un champ autonome vis-à-vis de l'utilitarisme. Ainsi, DUMAZEDIER estime que :

« Le loisir n'est fondamentalement soumis à aucune fin lucrative comme le travail professionnel, à aucune fin utilitaire comme les obligations domestiques, à aucune fin idéologique ou prosélytique comme les devoirs politiques ou spirituels. Dans le loisir, le jeu, l'activité physique [...] ne sont au service d'aucune fin matérielle ou sociale [...] » (1974 : 97).

A en croire les propos de DUMAZEDIER, on dirait que les agents agissent de façon gratuite, faisant le sport pour le sport. C'est la même idée de sport désintéressé que développe FRANCE (2003 : 27) lorsqu'il affirme que la signification de l'activité sportive change selon qu'on passe d'une pratique légère et/ou amicale pour les loisirs, à une pratique compétitive de haut niveau. Du coup, il pense que ce qui distingue le sport-loisir du sport professionnel est à

rechercher dans l'absence de compétition avec tout ce que cela comporte comme enjeux. DUGAS (2007) fait le même constat d'un sport-loisir expurgé de tout intérêt matériel, lui qui constate que les quasi-jeux (pratiques sportives auto-réglées) attirent un public divers et qu'ils privilégient la convivialité, la coopération ou la confrontation sans enjeux autres que le plaisir d'être ensemble.

Si tous ces auteurs parlent du jeu désintéressé, d'autres par contre, tout en développant la même idée, s'intéressent aux cadres sociaux qui rendent le jeu possible : les petits groupes qui affluent dans les villes contemporaines. Outre MAFFESOLI (1988) qui pense que les individus sont dotés d'un esprit grégaire qui expliquerait la prolifération de petits groupes dans les villes modernes, NZHIE ENGONO estime que l'intérêt est étranger à ces groupes :

« Les gens tendent, [...] à avoir dans leur vie de tous les jours, plus d'attrait pour des groupements affinitaires, marqués par une recherche hédonique constante de ce que l'on peut considérer comme la réalisation de « soi », que pour une vie collective de masse, rigide et aliénante, aux rapports sociaux institutionnels empreints de domination et privilégiant un type d'intérêts particularistes qui ne peuvent pas toujours favoriser leur efflorescence collective » (2005 :142).

CHANTELAT et al. sont aussi à classer parmi les auteurs qui estiment que la pratique sportive délocalisée et non-licenciée est étrangère au monde du gain. Pour ces auteurs, *« la motivation essentielle des pratiques sportives auto-organisées [est] le jeu. Non pas la compétition et l'affrontement mais le jeu, le plaisir de jouer ; plaisir de jouer ensemble »* (1998 : 45).

Deux constats se dégagent de tout ce qui précède, et ce, malgré les origines différentes des auteurs. Tout d'abord, les auteurs marquent, sans le dire ouvertement, une coupure stricte entre le sport professionnel et le sport-loisir. Or,

« si la distinction entre sport professionnel et sport amateur s'avère [...] pertinente, elle doit cependant être maniée avec beaucoup de prudence pour ne pas laisser croire à une stricte opposition entre ces deux domaines, l'un dominé par l'argent, le profit, et source de toutes les dérives, l'autre au service de l'intérêt général et paré de toutes les vertus. La réalité n'est pas aussi tranchée » (BOURG et GOUGUET, 2005 : 5).

Ensuite, le fond de l'idée développée par tous ces auteurs pourrait être résumé comme suit : *« on agit en sport-loisir de façon gratuite »*. A partir de ces constats, on voit l'idée que le

sport-loisir cherche à imposer : l'image de la gratuité et de la pureté. Or, aussi séduisante et pure que puisse paraître l'idée du désintéressement, elle n'est pas un allant de soi dans les pratiques qui font l'objet de notre analyse. Que le « deux zéro » et le « bonbon » soient dépeints de gratuits, de libres n'empêche pas qu'on puisse s'interroger sur les configurations sociales des clubs, ni sur ce que les individus peuvent en tirer. Ce soupçon nous invite, non seulement à changer de perspective, c'est-à-dire à analyser les relations et non le sport comme une fin en soi, mais aussi et surtout à dépasser la simple sociographie des sociabilités qui se construisent sur le terrain pour porter l'attention sur leurs fonctions et les usages qu'en font les acteurs. L'observation des acteurs en action nous détourne de l'idée du loisir sportif désintéressé, tant ses fonctions latentes sont nombreuses. Celles-ci peuvent être regroupées en trois grandes catégories.

Tout d'abord, le terrain de jeu est un lieu de positionnement social. Nous avons montré le degré d'enracinement de la logique de parrainage au Cameroun. En effet, quiconque cherche « *une place au soleil* » est obligé de côtoyer, courtiser ceux y sont déjà assis. Or, parmi les rares endroits où l'on peut rencontrer ces « élus de Dieu¹ » se trouve l'espace sportif. Ainsi que le prouvent les témoignages suivants, l'espace sportif peut offrir plusieurs opportunités aux interactants. EYOCK, chef d'entreprise et doyen de VBC OLD STAR reconnaît que :

« Dans les clubs santé, les relations sont importantes. Certaines personnes ont pu créer des entreprises en mobilisant leurs associés, leurs amis au sein du club. [...]. Contrairement à Douala où la plupart des membres est constituée par des chefs d'entreprise, ici, ce sont ceux qui sont dans la haute administration. Comme tel, ils n'ont pas, pour la plupart, d'emplois à donner. Mais, ils peuvent ouvrir les portes aux jeunes. Ceux qui sont dans la haute administration aident souvent les jeunes qui sont respectueux à accéder dans les grandes écoles. Les chefs d'entreprise, quant à eux, ne peuvent pas être contents de voir leurs coéquipiers vivre dans la détresse » (Entretien du 03/08/2008 à Yaoundé I).

Il ressort de ces propos que les yaoundéens qui intègrent ces clubs ne sont pas toujours désintéressés. C'est ce qu'affirme d'ailleurs GEREMI, jeune basketteur qui remarque que :

« Au-delà du jeu, dans les clubs des vieux, les gars essayent de se positionner. Après le match, chacun essaye de poser son problème par rapport au projet

¹ Au Cameroun, l'emploi est tellement devenu un oiseau rare que celui qui parvient à l'avoir est considéré comme un élu et un béni de Dieu. Cette élection et cette bénédiction sont plus importantes lorsque le concerné a décroché un emploi prestigieux. Qu'on observe les cérémonies religieuses suivies des grandes fêtes qui sont organisées dans certaines familles en action de grâce, et ce, lorsque un des membres a été nommé à une haute fonction, et on comprendra que ces propos n'ont rien d'exagération.

qu'il a, à l'aide, au travail, etc. Plusieurs gars ont pu trouver du boulot grâce aux relations qu'ils ont noué à l'intérieur du club » (Entretien du 03/08/2008 à Yaoundé I).

C'est l'idée de l'importance des relations qui se construisent sur l'aire de jeu et qui peuvent profiter aux individus que relève TCHOULING, doyen de VBC ENS :

« Les relations qui se nouent ici sont importantes. Voyez-vous, ici, il y a les responsables, les opérateurs économiques, et il n'est pas exclu que quelqu'un qui a la clé d'un problème de l'un des membres puisse le régler » (Entretien du 10/08/2008 à l'ENS).

LIKENYE, directeur général d'une agence de voyage reconnaît lui aussi que la possibilité de trouver du travail en recourant aux relations nouées sur le terrain est indéniable :

« Ici, il y a les responsables dans la fonction publique, les DG, les opérateurs économiques qui peuvent donner du travail aux jeunes. Moi, je suis propriétaire d'une agence de voyage, et si j'ai une place, je ne peux pas prendre quelqu'un de dehors alors qu'il y a un jeune dans le club qui a le profile » (Entretien du 10/08/2008 au MATECO).

TCHOMO ne s'écarte pas de cette idée de l'importance des réseaux de sociabilité construits sur le terrain lorsqu'il fait savoir que :

« On a des relations professionnelles. Ici, chacun évolue dans un domaine bien précis, et du coup, nous formons une espèce de partenariat. Certes, la plupart des gars ici a déjà un emploi et une situation, mais les étudiants qui évoluent avec nous peuvent bénéficier de notre aide. Chaque fois qu'il ya les annonces, on essaye de leur apporter notre soutien. Moi, je suis enseignant et quand il y a une opportunité, je n'hésite pas à leur donner mon coup de main. Par ailleurs, ici, il y a les interventions administratives et policières. Pensez-vous que si quelqu'un du club a des emmerdes avec la police, le commissaire de police que voici [il touche en riant le commissaire en question] peut fermer les yeux ? Il doit agir » (Entretien du 10/08/2008 au MATECO).

On comprend à partir de ce dernier propos l'origine du discours si cher à certains Camerounais qui, au moindre différend avec quelqu'un, n'hésitent pas de brandir les propos intimidateurs du genre « *tu me connais ? Tu sais qui je suis ? Tu me parles encore sous ce ton et je t'envoie dans la taule* ». Hormis ceux qui se sont appropriés ce discours et qui parlent « pour parler », certains fondent leur discours sur le fait qu'ils savent que dans leurs répertoires

téléphoniques, il y a le numéro de tel ou tel autre commissaire de police, et qui plus est, est leur coéquipier.

Est-il nécessaire de donner d'amples témoignages pour que le lecteur comprenne que l'adhésion à un club peut être plus tactique que fantaisiste ou mécanique ? Pour notre part, nous pensons que ces quelques uns sont suffisants pour montrer que certains choisissent un club juste parce qu'ils comprennent le « *sens et la puissance* » du jeu au sens de BALANDIER (1971), et cherchent à maximiser les ressources qui lui sont liées.

Toutefois, le champ ludique n'est pas uniquement un lieu d'ascension sociale. C'est aussi un lieu de rendez-vous. Certains membres viennent sur le terrain, non pas pour jouer, mais pour rencontrer leurs amis, leurs clients ou leurs « seigneurs ». On reconnaît cette catégorie de membres par leur tenue. Souvent déguisés en « *sport wear* » (MANIRAKIZA : 2007), l'observation minutieuse permet de constater qu'ils ont arboré plus une tenue de sortie que celle de sport. Ces rendez-vous – qui, pour la plupart, trouvent leur origine dans la volonté des uns d'afficher leurs signes de richesse (venir montrer aux autres sa nouvelle voiture), et des autres de faire la promotion de leurs produits (ceux qui ont des entreprises alimentaires comme TANTY qui fait dans la bouillie, ou ont des produits sportifs profitent de la rencontre pour faire la promotion), ou alors de parler des affaires politiques – montrent que l'idée du sport-loisir désintéressé est à manipuler avec prudence.

En plus du positionnement et du rendez-vous, il y a aussi la recherche de la main d'œuvre bon marché (pour les entrepreneurs qui proposent aux jeunes vaincus par l'incertitude des emplois aux salaires de misère), et d'une institution de formation (pour les jeunes qui espèrent encore avoir une place dans le championnat professionnel). LIKENYE soutient cette dernière idée lorsqu'il fait savoir que « *les jeunes viennent pour chercher la performance a fin d'évoluer. Nous les aidons en les sponsorisant* » (Entretien du 10/08/2008 au MATECO).

Malgré ces fonctions, qui pour la plupart sont étrangères au monde du loisir et qui ne peuvent être remplies qu'au coup de l'intégration à un groupe, certains acteurs n'hésitent pas à déclarer qu'ils poursuivent l'intérêt du groupe. Or, ainsi que le révèle MAUSS parlant des groupements qui, malgré leur apparente cohésion, n'en sont pas moins stratégiques, chaque acteur poursuit d'abord son intérêt :

« [...]Tous les groupements syndicalistes, ceux des patrons comme ceux des salariés, prétendent qu'ils défendent et représentent l'intérêt général avec

autant de ferveur que l'intérêt particulier de leurs adhérents ou même de leurs corporations. Ces beaux discours sont, il est vrai, émaillés de biens de métophores » (1973 : 272).

La question qu'il y a lieu de poser à ceux qui pensent qu'on se regroupe parce qu'on a envie de fuir la vie sociétale caractérisée par la recherche d'intérêts particularistes et égoïstes est celle de savoir comment l'individu qui est né et a grandi dans une société qui fait l'éloge à l'intéressement se débarrasse de celui-ci une fois qu'il intègre un groupe sportif. Les groupes et leurs membres évoluent-ils en marge de la société de sorte qu'il soit possible d'affirmer sans risque de trahir la réalité, qu'ils sont indifférents à tout ce qui se rapporte à l'intérêt ? Ne sont-ils pas les mêmes individus intéressés sur le plan macrosociétal qui forment les groupes de sport-loisir ? Se débarrassent-ils, pour autant, de leurs volontés particularistes une fois intégrés dans le groupe ? Si, ainsi que nous le pensons, tel n'est pas le cas, nous sommes d'avis avec BOURDIEU (1994) qu'« *une action rationnelle désintéressée n'existe pas* ». Il montre que l'acte le plus saint peut être issu de la volonté d'acquérir du capital de la sainteté. Il pense, par ailleurs, que le désintéressement n'est possible que lorsqu'il y a rencontre entre des habitus prédisposés au désintéressement et des univers qui récompensent ce désintéressement. Pour lui, l'agent le plus immoral peut se comporter de façon morale pourvu qu'il y trouve un intérêt. Toutefois, notre propos n'est pas d'affirmer avec opiniâtreté que tout le monde poursuit un intérêt dans le loisir sportif. Des individus qui n'ont pas « *le sens pratique* » (BOURDIEU, 1980a) n'y manque pas ; mais ceux-ci sont indispensables pour que le jeu puisse se réaliser.

Il ressort de ce qui précède que la relation amicale, sportive, affective, censément « gratuite », tire en réalité une partie de son sens des ressources « *expressives* » ou « *instrumentales*¹ » qu'elle procure aux individus qu'elle engage.

2. Les dents de la godasse.

Après avoir mis en exergue la dimension intéressée des regroupements sportifs qui affleurent dans la ville de Yaoundé, et après avoir mis en lumière l'existence de relations d'entraide entre les interactants, il est question, maintenant, d'analyser la nature de celles-ci. Autrement dit, il s'agit, ici, de s'interroger sur la nature de la relation « parrain-filleul ». Doit-on parler d'une relation de « gagnant-gagnant » ou alors

¹ Les expressions « *expressives* » et « *instrumentales* » sont d'ALLAN (1979). Il constate que, sur le plan fonctionnel, il existe une solidarité « *instrumentale* » (l'ami c'est celui sur lequel on peut compter) et une solidarité « *expressive* » (l'ami est celui à qui on peut se confier).

d'une subordination ? Il est difficile de qualifier la nature de la relation « parrain-filleul » en ce sens qu'elle est complexe : elle est une combinatoire de réciprocité et de domination. Par ailleurs, la relation « parrain-filleul » présente des analogies avec le parrainage catholique, tout autant qu'elle s'en distingue.

Selon AMAR (2006), le mot parrain est utilisé dans la langue française depuis le XII^{ème} siècle et a un rapport avec le père, parce qu'il dérive du latin « *Padrinus* ». Dans la religion catholique, ce mot qui est comme l'ombre du père représente bien cette fonction symbolique : un ajout à la paternité biologique, qui se place sur un terrain spirituel. Le parrain, c'est celui qui porte le nouveau-né sur les fonds baptismaux. Une fonction religieuse qui atteste à l'un sa naissance, reconnaît à l'autre qu'il a un nouvel enfant de Dieu. On sait que le parrain accepte une responsabilité par rapport à l'enfant : il doit remplacer le père si celui-ci vient à disparaître, et doit accompagner son filleul durant ses années de formation.

Certes, le droit canon¹ ne dit pas que le parrain remplace le père lors d'un malheur, mais la pratique révèle, ainsi que le reconnaît le père MPOMO, que certains parrains adoptent les filleuls et se comportent à leur égard tels leurs pères biologiques. Dans un cas comme dans l'autre, le baptisé se doit d'obéir à son parrain et de suivre ses conseils s'il veut vivre pleinement sa foi, et conséquemment être en conformité avec son Dieu.

Ce schéma du baptême catholique avec ses obligations peut s'appliquer à la relation « protecteur-protégé », sauf que dans le parrainage catholique, Dieu est loin. Par conséquent, le filleul peut se rebeller contre son parrain sans que les conséquences ne soient immédiates. Par contre, dans le parrainage social, le « Dieu² » est proche, si proche que le moindre désaccord entre le « père » et l'enfant peut se solder par le sevrage de ce dernier. Pour éviter la dégringolade qui suivrait en cas de lâchage, le filleul se doit de respecter son parrain, si besoin est, lui vouer un culte d'obéissance. Cette obéissance qui, à y regarder de plus près, n'a rien à envier à la relation « maître-

¹ L'article 872 du droit canon dispose qu' « *il revient [au parrain] d'assister dans son initiation chrétienne l'adulte qui se fait baptiser et, s'il s'agit d'un enfant, de le présenter de concert avec les parents, et de faire en sorte que le baptisé mène plus tard une vie chrétienne en accord avec son baptême et accomplisse fidèlement les obligations qui sont inhérentes* ».

² Il y a toute une tradition africaine, certainement héritière des idées saint simoniennes, qui pense que le pouvoir vient de Dieu, et que les dirigeants africains ne sont autres que des mandataires de Dieu. Il n'est pas rare de constater certains présidents africains se comporter tels les dieux. Le cas de MOBUTU qui, de son vivant, avait institué que, lors du journal télévisé, son image sorte au travers des nuages (là où « habite Dieu ») en est la parfaite illustration.

esclave » dont parle MBEMBE (2000), et la domination qui s'en suit sont le prix à payer pour quiconque cherche la protection d'un « baos ». Car, ainsi que le constate ZAMBO BELINGA :

« La course vers la création des « relations » est[...] source de domination de la strate des « tuteurs », « fabricants » et fournisseurs de « paradis » et de « parapluies », d'ascension sociale et de dépendance des clients » (2003 : 582).

Il en est ainsi parce que l'enfant ne peut pas se révolter contre la main qui le nourrit au risque de se voir sevrer avant la maturité. C'est cette loyauté, cette obéissance et cette dépendance qui empêchent l'existence d'une relation réciproque entre ces deux catégories d'individus.

« Le statut social des « tuteurs », c'est-à-dire leur position dans la nomenclature de l'administration (il s'agit généralement de personnalités occupant des positions privilégiées dans les administrations centrales, ayant aussi un pied dans les activités politiques et dont les relations s'entrelacent avec celles d'autres membres du microcosme politico-administratif et économique) néantise l'éventualité d'un système de va-et-vient dans ce schéma rationnel et crédite plutôt l'hypothèse de la dépendance des seconds. [...] La catégorie sociale qu'incarnent les multiples « tuteurs » et « parrains », qui prennent sur eux la responsabilité et le devenir des « dossiers » de leurs protégés, apparaît comme celle qui regroupe les véritables organisateurs et « façonneurs » des carrières des agents publics dont ils assurent l'avenir et en attendent soumission, reconnaissance et fidélité » (ZAMBO BELINGA, 2003 : 582).

Ces propos sont d'une pertinence on ne peut soupçonner pour traduire la réalité qui se vit sur les terrains de jeu. Qu'on observe les acteurs en « *situation d'interaction* » (GOFFMAN, 1974), et on verra que la réciprocité au propre est la chose la moins effective. Rien qu'en observant les comportements d'évitement, d'auto-remplacement, comportements dont nous avons souligné la dimension tactique, on constate qu'entre les personnes susceptibles d'offrir protection et soutien aux nécessiteux et les bénéficiaires potentiels de cette protection, la considération est à « sens unique ». Les plus « forts » peuvent tout se permettre : faire sortir un joueur de leur choix, réprimander l'individu qui fait figure d'arbitre, bousculer à volonté les coéquipiers sans que cela émeuve qui que ce soit. Le comportement identique de la part des « faibles » est passible, sinon d'une exclusion, au moins d'un blâme.

Cependant, si l'on admet les postulats sociologiques selon lesquels les agents sociaux agissent toujours suivant une raison (BOUDON, 1996), que l'acteur social n'est jamais totalement dépourvu de son pouvoir (CROZIER, 1977) d'une part, et l'idée selon laquelle la relation réciproque idéale n'est pas possible en ce que même dans un partenariat, l'asymétrie est toujours au rendez-vous (MAFFESOLI¹, 1979) d'autre part, il y a lieu de relativiser l'hypothèse de la relation à sens unique. Plutôt que de parler de façon péremptoire et rigide d'une relation à sens unique, il vaut mieux parler d'un « mariage de raison ». En effet, il y a une sorte de négociation, aussi inégalitaire et aliénante soit-elle, entre les pourvoyeurs et bénéficiaires du « tutorat ». L'un a besoin de l'emploi pour améliorer sa condition humaine, emploi qu'il pense ne pas pouvoir obtenir sans l'intervention du tuteur. Ce dernier, quant à lui, a besoin d'une cour pleine de clients et de courtisans qui lui vouent le culte d'obéissance. Dès lors, on comprend que l'un comme l'autre trouve satisfaction dans la transaction. Le protégé peut, tout au moins, avoir un salaire et construire la relation de clientèle à son niveau, pendant que le protecteur réalise son rêve de devenir « pater », « *big man* » (MEDARD, 1987) et distributeur (signe de noblesse). Dans ces conditions, on peut dire que les acteurs sont au courant des enjeux du jeu, et qu'ils se comportent en connaissance de cause.

3. Le port du masque.

Au regard de tout ce qui précède, certains lecteurs seraient tentés de rejeter ce travail en fondant leur argumentaire sur l'impossibilité de la perdurance des groupes aussi traversés par les logiques d'intérêts particularistes et souvent contradictoires. Un tel rejet n'aurait pas de fondement, et témoignerait de la méconnaissance, par ces contempteurs, de la logique de la vie quotidienne. La vie quotidienne s'apparente à une pièce de théâtre, à un cirque. Comme sur la scène de théâtre, les acteurs qui interagissent dans le jeu sont voilés, ils portent le masque, et c'est cela qui justifie la « *perdurance* » de ces regroupements dits, non sans exagération, de sport-loisir. En effet, dans les clubs visités, tous les membres ne reconnaissent pas l'intérêt ou la lutte pour ses intérêts personnels comme élément structurant et officiel. Certains, conscients du caractère fondamentalement intéressé de l'être humain, n'hésitent pas de formaliser

¹ MAFFESOLI constate que l'inégalitaire, l'apparence, la duperie sont toujours présents dans l'échange social. Pour lui, « *il n'y aura jamais de moments où l'échange sera parfaitement réciproque, où les relations seront totalement transparentes et égalitaires, et c'est en ayant intériorisé ce sentiment que l'homme « quelconque » a cependant la volonté de ne pas renoncer à l'échange ambigu* » (1979 : 152).

des règles hostiles à l'intéressement. C'est le cas de VBC ENS dont le doyen fait remarquer que si, *a priori*, quelqu'un vient poursuivre ses intérêts, il est purement et simplement exclu du club. Mais, une telle menace ne peut affecter que les acteurs « moralement » faibles. Pour fuir ce contrôle social, les acteurs sont obligés d'opérer voilés. MAFFESOLI constate à juste titre que toute la vie est ludique, c'est-à-dire un jeu où les joueurs sont appelés à ruser avec les lois. Ainsi, conclut-il en montrant que la vie sociale est marquée par l'immoralisme, en ce sens que « *la loyauté envers le local s'accommode fort bien de petites escroqueries vis-à-vis de tout ce qui a trait au contrôle social [...]* » (1979 : 51).

Si les joueurs parviennent à faire « *comme si* » et à réaliser leurs buts, c'est parce qu'ils ont compris que dans la vie, certains événements dépendent de la mise en scène. DUVIGNAUD remarque que « *l'essence de la vie collective et l'existence individuelle est théâtrale* » (1973 : 5). C'est fort de ce constat que BOURDIEU (1994) souligne qu'un individu immoral peut se comporter moralement s'il y a intérêt. Les acteurs, en se déployant sur le terrain font semblant de ne poursuivre aucun but autre que le jeu. Les propos de ce joueur de VBC OLD STAR ne peuvent s'analyser que comme un refus hypocrite de reconnaître l'existence, au sein du club, des buts inavoués :

« Ici, il est difficile de savoir ce qui motive les uns et les autres. Mais, ce qui est sûr, c'est que l'ensemble de joueurs ici sont des anciens professionnels du championnat et qui se rencontrent juste pour jouer. A ma connaissance, il n'y a pas d'autres intérêts à poursuivre ici. On ne peut pas trouver du travail ici, parce que rien n'est donné au hasard » (Entretien du 03/08/2008 à Yaoundé I).

Sachant que la réalité sociale est complexe et qu'elle ne se laisse ni réduire à quelques schémas explicatifs simplificateurs, ni renfermer dans des théories abstraites¹, les propos de ce « *bonbonneur*² » sont à prendre avec recule. La réalité est que les acteurs masquent toujours leurs objectifs, ceci étant d'ailleurs, comme le constate MAFFESOLI, une condition indispensable pour leur réussite dans la vie :

¹ GIACOBBI et ROUX montrent que lorsque les sociologues cherchent à rendre compte d'un certain nombre de pratiques sociales, ils se heurtent à de nombreuses difficultés, même là où les choses semblent aller de soi. Ainsi donnent-ils des exemples pour traduire cette complexité du fait social : lorsqu'un sociologue qui enquête sur le terrain demande : « *consultez-vous un astrologue ?* », ceux qui répondent négativement peuvent pourtant faire le contraire. Quant à ceux qui affirment avoir un chien, leur réponse affirmative peut masquer des réalités différentes dont la signification sociale diffère » (1990 : 6).

² Dans le langage des jeunes, les joueurs de basket-ball non licencié s'appellent les bonbonneurs. Ce nom vient du verbe « bonbonner » qui, lui-même, est utilisé par les jeunes.

« *La ruse, la hâblerie, l'hypocrisie [...] n'ont pas d'autres ambitions, elles structurent de part en part une existence double, couplée, qui sans cela serait monotonement unidimensionnelle. La survie sociale et individuelle est à ce prix, on ne peut avancer que masqué* » (1979 : 81).

Cette vie masquée est le propre des individus à l'esprit profond. Seuls les individus aux esprits superficiels déclarent, non sans se compromettre, leurs objectifs à qui veut entendre. NIETZSCHE ne constate-t-il pas que « *tout ce qui est profond aime le masque...tout esprit profond a besoin d'un masque. Je dirai plus encore : autour de tout esprit profond croit et s'épanouit sans cesse un masque* » (cité par MAFFESOLI, 1988 : 80).

Dans cette vie essentiellement masquée, ceux qui affirment ne poursuivre aucun but autre que sportif ne sont pas moins stratégiques. Nul n'ignore que les profits susceptibles d'être tirés de la pratique ludique ne peuvent l'être que si et seulement si le groupe existe. Dans ce sens, quoi de plus normal que ces individus se préoccupent de la perdurance de ce groupe, puisque la disparition de celui-ci signifierait la perte des privilèges qui lui sont liés. Loin de nous, ici, l'idée de mettre en cause la disponibilité des membres à œuvrer pour le groupe. Mais, nous estimons que, et ce en nous appropriant les propos de BOURDIEU (1994), dans de nombreux champs, la soumission à l'intérêt général est un meilleur moyen de défendre son propre intérêt.

A travers cette ambivalence : défendre ses intérêts tout en se passant pour désintéressé, on se retrouve face à un acteur dramaturgique tel que présenté par GOFFMAN (1973)¹. En outre, cette duplicité et ce masque permettent de constater qu'il faut être naïf pour croire que la vie en groupe fonctionne sur la base de l'authenticité. Elle est une perpétuelle mise en scène, et dans son déroulement quotidien, elle ne s'empêche pas de tourner en dérision les valeurs mêmes de l'authenticité et de la pureté. Tout ceci montrant que, finalement, le social est fait d' « *une part importante d'ombre* » (MAFFESOLI, 1979,1988), et une entreprise sociologique dont l'objectif n'est pas de mettre en lumière cette obscurité n'est pas digne de ce nom.

¹ L'individu est conçu, dans le modèle goffmanien comme un comédien accomplissant des actes de représentations théâtrales devant son public ; il donne une expression de lui-même pour susciter une impression. GOFFMAN remarque que l'expression, c'est en chaque individu l'acteur qui se met en scène quotidiennement pour produire l'image du personnage qu'il veut donner à voir aux autres, l'impression qu'il veut susciter. Pour GOFFMAN, le monde est, en vérité, une cérémonie. L'acteur y expose son personnage qu'il veut crédible, en utilisant les « ficelles » de la dramatisation, la mystification, l'idéalisation, les représentations frauduleuses. Autant de techniques, conclut-il, de représentation pour « ne pas perdre la face » en jouant son ou ses rôle(s).

CHAPITRE III

NOBLESSE DE CORPS, FIERTE ETHNIQUE ET EXCLUSION SOCIALE DANS LE LOISIR SPORTIF AYAOUNDE

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes mis à l'entreprise de déconstruction de l'idée si chère aux récréologues, biologistes et psychologues du loisir, idée selon laquelle le loisir sportif n'a d'autres fins que la recherche du bien biologique et psychologique. Tournant le dos à cette idée, nous avons montré que le loisir sportif a d'autres fonctions qui, pour la plupart, sont étrangères au monde du loisir, mais qui ne peuvent se réaliser qu'une fois que l'individu accepte d'intégrer le groupe de sport. Dans le présent chapitre, il est question de poursuivre la démonstration du caractère « *double* » (MAFFESOLI) du sport-loisir à Yaoundé en insistant, cette fois-ci, sur sa capacité à unir mais aussi à désunir. En montrant comment à travers le jeu, les individus appartenant au même corps social (famille, ethnie, entreprise, etc.) se sentent proches les uns des autres, ce chapitre tente de mettre en évidence les barrières dressées par les membres des clubs corporatistes et éthiques, barrières dont le but est d'exclure tout intrus. Ceci tranche avec l'idée du loisir désintéressé et personnel où les individus adhèreraient aux clubs de leur choix.

I. JEU ET ETHNICITE

Dans la partie traitant de la typologie des clubs, nous avons vu qu'il y a, à côté des clubs « fourre tout » et des clubs corporatifs, des clubs « ethniques ». L'objectif poursuivi lors de la création de ceux-ci, et leur mode de fonctionnement, en ce sens qu'ils permettent aux individus d'affirmer leur différence par rapport aux autres, montrent une fois de plus que le loisir sportif n'est pas aussi désintéressé qu'on veut le faire croire.

1. La nécessité de garder ses origines.

La nécessité de garder ses origines se fait plus sentir en ville qu'au village ou dans les campagnes. Ceci s'explique par le fait que la ville, tout en attirant un public divers, laisse moins de temps aux individus de pouvoir se consacrer aux activités culturelles. Du coup, elle se présente comme une menace à la culture des nouveaux arrivés.

1.1. Définition de la notion d'ethnicité.

L'ethnicité est un concept polysémique et ambigu, d'où l'exigence de préciser le sens sous lequel il sera utilisé dans ce travail. Souvent connoté positivement (source de citoyenneté) ou négativement (source d'exclusion et de conflit), le concept d'ethnicité ou d'ethnie est utilisé par un nombre important de commentateurs et hommes de science, souvent pour désigner des réalités différentes les unes des autres.

Cela étant, l'on ne trouvera pas ici, l'ethnicité comme la caractéristique des peuples païens, sauvages¹ ou des peuples non civilisés², mais le concept est utilisé dans le sens du sentiment d'appartenir à un ensemble culturel, religieux, linguistique bien précis. Ainsi, la définition de BOUCHARD nous semble opératoire dans le cadre de ce travail. Pour lui, l'ethnicité est :

« L'ensemble des traits, objets et productions symboliques dans lesquels une collectivité se reconnaît et par lesquels elle se fait reconnaître. On pourrait dire tout aussi, poursuit-il, toutes les caractéristiques culturelles ou symboliques partagées par l'ensemble des membres d'une collectivité et qui ont pour effet, sinon pour fonction de la singulariser. L'ethnicité, c'est tout ce qui assure un sentiment d'identité, d'appartenance et les expressions qui en résultent » (2001 : 319)

On comprend à partir de ce qui précède que le sentiment ethnique, c'est celui d'être « nous » reliés à nos origines et différents des autres et de leurs origines. Cette quintessence n'est jamais pure au Cameroun. Elle s'appuie sur et renforce très souvent d'autres appartenances symboliques avec leurs marqueurs : aux premiers rangs desquels se situent les appartenances politiques mais aussi religieuses ou linguistiques. Les groupes ethniques identifiables à Yaoundé sont ethniques, religieux, politiques, linguistiques. Ceci s'explique

¹ Au départ, le sens du mot ethnie renvoyait aux païens. Les ethnies, les peuples non chrétiens, la seule « civilisation » alors digne de ce nom étant la civilisation judéo-chrétienne.

² Selon COQUERY VIDROVITCH, à partir des années 1870, le concept est utilisé pour caractériser les populations non-civilisées. C'est l'époque de l'impérialisme colonial en Afrique.

par le fait que le concept particulièrement ambigu appelle la langue, la religion, toutes choses qui montre que les agents d'un groupe humain ont quelque chose en commun.

Qu'elle soit pure ou modulée par d'autres appartenances symboliques, l'ethnicité telle qu'employée dans ce travail renvoie au sentiment d'appartenir à une culture, à une histoire. C'est cette conscience de groupe – qui peut être forte dans un contexte et moins forte dans un autre – qui explique le degré des replis identitaires des individus. Ces derniers sont plus accentués dans les villes que dans les campagnes.

1. 2. La ville comme menace de la culture.

De par sa composition, son mode de fonctionnement, la ville est considérée comme une menace de la culture. En effet, la ville est composée par des individus venant des horizons divers. Les raisons même qui expliquent pourquoi les uns et les autres se retrouvent en ville sont diverses. Pendant que les uns s'y retrouvent pour y amener des activités bien précises (les salariés et les hommes d'affaire par exemple), d'autres y viennent pour tenter leur chance, dans l'espoir d'y améliorer leur situation de vie (les débrouillards). Ce dernier point s'explique par le fait que, ainsi que le souligne GRAFMEYER, la ville est un pôle « *d'attraction et de rayonnement* » (cité par AKOUN, 1999 : 564).

Qu'on soit dans un cas ou dans un autre, les villes sont des entités sociales et matérielles façonnées par les rapports d'échange et de coopération qui s'instaurent entre les hommes. Pour DURKHEIM (1986), les villes résultent toujours du besoin qui pousse les individus à se tenir, d'une manière constante, en contact aussi intime que possible les uns avec les autres ; elles sont comme autant de points où la masse sociale se contracte plus fortement qu'ailleurs. Fondée sur l'interdépendance, cette densité renforce à son tour la différenciation des activités des populations et des espaces. Qui plus est, fonctionnant sur la base de la « *solidarité organique* » (DURKHEIM, 1986), la ville bouscule le mode de fonctionnement de la campagne fondé sur la « *solidarité mécanique* » (ibid.). Dans ce dernier cadre, les rites, les activités culturelles occupent une place importante dans la vie des individus. Par ailleurs, ces rites sont rendus possibles par le contrôle social avec ses sanctions, mais aussi par le fait qu'on interagit avec les membres de son groupe ethnique (culturel). Tout ceci perd de son sens une fois en ville. Ici, le contrôle social et la pression sociale chutent, l'individu devenant plus ou moins libre des contraintes culturelles qui pesaient sur lui. Les activités et les rites culturels perdent leur degré d'importance par le fait que, non seulement on est en interaction avec des individus qui n'appartiennent pas

nécessairement à son groupe culturel, mais aussi et surtout, on a d'autres préoccupations jugées importantes par rapports aux préoccupations culturelles. En effet, comme nous l'avons signalé plus haut, on trouve dans la ville, des individus qui sont venus espérant y trouver des conditions meilleures que celles offertes par la campagne ou le village. Le désenchantement qui suit l'échec plonge le nouveau citadin dans une incertitude qui ne laisse pas une place, sauf dans certains cas rares, aux activités culturelles. Ces individus qui deviennent ce que DUBET (1987) nomme les « galériens » sont préoccupés par leur survie dans cette ville qui, à bien des égards, peut se révéler « cruelle » (MONGO BETI : 1971). Dans ces conditions où le temps devient particulièrement rare (chose abondante en campagne), s'adonner aux activités culturelles (qui ne donnent pas à manger à ceux qui ont faim), devient une activité stérile. Mieux vaut se battre pour trouver à manger que de passer son temps à danser et/ou à chanter pour, à la fin, dormir le ventre vide.

Si le tableau des galériens semble noir pour ce qui est de leur participation aux activités culturelles, celui des travailleurs salariés n'est pas tout blanc. Ceux-ci sont plus préoccupés par leur carrière ; ils interagissent avec des individus autres que leurs « frères » ceux-ci vivant, le plus souvent, loin les uns des autres. Leurs enfants, dans ces conditions, ne peuvent être que des individus « acculturés ». C'est cette situation marquée par la lutte pour la survie pour les uns, par le « divorce » ou la fracture du tissu social traditionnel pour les autres, tout ceci se soldant par la perte des réflexes culturels propres à son groupe, qui fait dire à plus d'un que la ville est un ennemi de la culture.

1. 3. Habiter la ville et rester proche des ancêtres.

Evoluer dans le contexte que nous venons de décrire ne peut que conduire, selon les défenseurs de la culture, qu'à l'oubli des ancêtres, oubli qui pourrait être lourd de conséquence tant il est vrai que les ancêtres « *nous voient partout où nous nous trouvons*¹ ». La colère de ceux-ci pourrait même expliquer les déboires, les échecs que certains « déviants » connaissent en ville. Dans ces conditions, il faut donc se poser la question de savoir comment faire pour qu'habiter la ville ne soit pas un prétexte pour oublier les ancêtres. Comment concilier la vie urbaine avec ses « perversités », et le besoin d'être toujours proche des ancêtres ?

¹ Selon la croyance répandue en l'Afrique, les morts ne sont pas morts. Ils nous voient, et apprécient nos actes. Il n'est pas rare de trouver, en Afrique en générale, et au Cameroun en particulier, des groupes ethniques qui pratiquent le culte des morts. Les cadeaux, les sacrifices qu'on offre à ces ancêtres morts, mais vivants, témoignent de la peur de leur colère, et surtout du respect qu'on a à leur égard.

Pour répondre à cette question, les culturalistes, entendus comme les individus qui pensent que qu'un peuple sans culture est un peuple sans histoire, et donc un peuple sans avenir, mettent sur pieds des stratégies pouvant permettre de vivre en ville tout en restant proche des ancêtres. Outre les associations comme celles étudiées par LEWETCHOU EFOUEFACK (2008), il y a les associations sportives qui participent à la reconstruction de la culture d'un village dans la ville, celle-ci étant pourtant « hostile » à celle-là. Se présentant souvent comme des composantes des grandes associations, ces regroupements sportifs se comptent à la centaine dans la ville de Yaoundé. Ils se caractérisent par le fort sentiment d'appartenance des membres à un groupe bien précis, et le nombre de leurs membres croît à mesure que la ville s'agrandit. MAFFESOLI prédit que « *le développement vertigineux des grandes métropoles (mégapoles faudrait-il dire) que les démographes nous annoncent, ne peut que favoriser cette création des cénacles où l'on se tient chaud, des espaces de socialité [...]; des villages dans la ville* » (1988 : 68). C'est le cas des associations regroupant les ressortissants du Grand-Nord, du Sud-ouest et Nord-Ouest, du Centre, de l'Ouest. Par ses vertus de divertissement, d'oubli de galère, de distraction, d'intégration, le sport se révèle comme un élément pouvant renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe. Le fait que ces Camerounais soient loin de leur terre natale renforce cette volonté de se créer des espaces où ils peuvent se tenir au chaud. En effet, en ville, chacun arrive de sa communauté en situation de faiblesse relative ; les nouveaux arrivants et les anciens citadins ressentent le besoin de se protéger les uns des autres. Ceci s'explique par le fait que ceux qui viennent d'autres horizons, par leur langue, leur quête d'emplois, leur façon de faire, sont considérés comme une menace. C'est donc, entre autres, pour résister contre cette menace potentielle que des groupes anonymes se créent. Pour MAFFESOLI, cela veut dire :

« La polysémie de l'existence sociale, sa « puissance » repose [...] sur le fait que chacun de ses actes soit à la fois l'expression d'une certaine aliénation et d'une certaine résistance. Elle est un mixte de banalité et d'exception, de morosité et d'excitation, d'effervescence et de détente. Et cela est particulièrement sensible dans le ludique qui peut être à la fois « marchandise » et le lieu d'un réel sentiment collectif de réappropriation de l'existence. » (1988 : 85)

Les interactions qui se construisent au sein de ces regroupements des ressortissants du même village sont le véritable ciment du vivre-ensemble, et ce sont ces dernières qui font que ce peuple résiste à une vie urbaine souvent brutale et cruelle. Sur ce point, les propos de MAFFESOLI sont révélateurs :

« [...] le partage du sentiment est le vrai ciment sociétal ; il peut conduire au soulèvement politique, à la révolte ponctuelle, à la lutte pour le pain, à la grève pour la solidarité, il peut également s'exprimer dans la fête ou dans la banalité courante. Dans tous les cas, il constitue un écho qui fait que contre vents et marrées, le peuple se maintient en tant que tel et survit aux péripéties politiques » (1988 : 71).

Outre les activités sportives auxquelles se livrent les membres de ces associations, il y a toute une gamme d'activités, qu'elles soient d'ordre culturelle, économique, sociale ou politique. En effet, la plupart de ces clubs ont des caisses « tontinières » qui permettent aux membres, non seulement de remédier au déficit du système bancaire camerounais qui est, du moins, discriminatoire dans l'octroi des crédits, mais aussi et surtout de s'entraider mutuellement. ANDREW, sociétaire de BU.F.C, club à caractère ethnique rassemblant les « fils » de MINCHUWM village, fait savoir qu' « *avant de commencer le jeu, nous nous rassemblons pour cotiser et c'est dans cette caisse que nous puisons pour venir en aide à l'un de nous qui a un problème, par exemple* » (Entretien du 10/08/08 au MATECO).

Par ailleurs, lors de la troisième mi-temps, c'est-à-dire la dimension festive du loisir sportif, au cours de laquelle l'un des membres reçoit ses coéquipiers et les fait manger, des activités culturelles telles que la danse, la dégustation des mets traditionnels sont organisées. Par l'exaltation et l'exhibition des attributs culturels des groupes d'origine tels que le pagne, la danse traditionnelle, les rites de partage de la boisson etc., ces moments de « *potlatch* » (MAUSS, 1973) permettent à ceux qui n'ont pas eu la chance de connaître leur village (allusion faite à ceux qui sont nés en ville) de prendre connaissance de leurs origines culturelles, de leur histoire, et à d'autres (ceux qui ont quitté le village il y a longtemps) de ne pas perdre le réflexe culturel.

Ces associations sportives parce qu'elles socialisent, créent des liens sociaux et affectifs entre leurs membres et constituent des lieux d'entraide, sont des instances d'intégration ethnique, mais aussi sociale. Ce d'autant plus que le renforcement du lien social qui résulte de diverses interactions entre les membres du même club amoindrit les risques d'anomie et de déviance. La cohésion sociale, conséquence de cette intégration sociale est vue, par certains auteurs, comme « *une manière de s'acclimater, ou de domestiquer un environnement qui sans cela serait menaçant* » (MAFFESOLI, 1988 : 69).

Le nombre de ces regroupements sportifs qui est sans cesse en augmentation¹ vient confirmer l'idée que la déshumanisation réelle de la vie urbaine secrète des rassemblements spécifiques pour partager la passion, les sentiments.

On constate donc que, une fois réappropriée, la ville permet la reconstitution de la culture. Les usages villageois de la ville qui procèdent d'une requalification d'espaces urbains (les bars, les espaces publics) montrent que « *les grandes villes sont devenues des campagnes où les quartiers, les ghettos, les paroisses, les territoires et les diverses tribus qui les habitent ont remplacé les villages, hameaux, communes et cantons d'antan* » (ALLAIS, cité par MAFFESOLI, 1988 : 69).

2. Les dessous du culturalisme.

Les regroupements sportifs dont nous venons de décrire l'objectif fondamental ne sont pas aussi simples qu'ils paraissent. Ils constituent un « tout » en ce sens qu'ils fonctionnent comme un système social entier. Lorsqu'on privilégie cette perspective, on constate alors que la reconstruction et la revalorisation de la culture ne sont pas les seuls ressorts de l'existence de ces clubs. Les dimensions politiques, et surtout économique n'y sont pas totalement absentes.

2.1. L'encadrement et le contrôle de la jeunesse en galère.

Plutôt qu'un simple cadre de revalorisation et de reconstruction de la culture de ses ancêtres, les regroupements sportifs à caractère tribal ont une autre fonction : encadrer et contrôler la jeunesse en situation inconfortable.

Nous avons vu que, hormis ceux qui se trouvent en ville suite aux différentes affectations professionnelles, ou alors les entrepreneurs économiques (commerçants, chefs d'entreprise, etc.) et qui, de ce fait, ont un lendemain « paisible », il y a une autre catégorie qu'il convient de nommer les « aventuriers ». Séduits par les images de la télévision et les

¹ Qu'ils soient sportifs, tontiniers, affinitaires ou simplement culturels, ces regroupements intéressent de plus en plus de personnes. NZHIE ENGONO, à la suite de MAFFESOLI, estime que la vie sociale de la société moderne devient de plus en plus « tribale ». Selon cet auteur, « *De plus en plus, on assiste aujourd'hui à un émiettement constant de l'« être-ensemble » global en faveur d'une plus grande attitude « tribale » qui fait que les individus tissent et entretiennent (désormais) leurs liens communautaires en fonction des multiples réseaux affinitaires auxquels ils appartiennent. De plus en plus, on se rend compte que c'est dans des structures plus réduites que les individus tendent à se regrouper et à exalter leur sentiment d'appartenance ainsi que la chaleur fusionnelle et l'émotion qui sont souvent relatives aux petits groupes* » (NZHIE ENGONO, 2005 : 137).

retours triomphaux et majestueux de quelques uns des membres de leurs villages qui rentrent de la ville avec de nombreux objets de « luxe », ces aventuriers quittent leurs villages dans l'espoir (qui frise l'illusion) d'améliorer leurs conditions de vie. L'échec qui, pour la plupart des cas, est au rendez-vous, plonge les nouveaux arrivants dans une situation incertaine. Loin de sa famille pour lui prodiguer des conseils, le jeune, dans une telle situation, est particulièrement vulnérable. Il peut basculer dans la délinquance, la déviance, le banditisme, le viol, toutes choses qui pourraient déstabiliser l'ordre public. Du coup, les élites de la localité se saisissent de la question et émettent l'idée de la création des associations pouvant regrouper ces jeunes. Naissent alors de nouvelles formes symboliques de parenté. La famille biologique est relayée par la nouvelle famille et le père, surtout son rôle d'encadrer et de contrôler ses enfants, est désormais alloué aux membres influents de ces nouvelles familles. L'association, dans ce sens, « *constitue un cadre de prolongement ou de substitution des groupes traditionnels tels que la famille, le lignage, l'ethnie, la caste, la classe d'âge, etc., qui ne sont plus en mesure de donner des réponses adéquates en milieu urbain aux besoins tant matériels qu'immatériels de nombreux citadins* » (NIANG, 2000 : 2).

N'ayant pas, pour la plupart, une culture d'association avec les longs discours des dirigeants, le sport, de par sa capacité mobilisatrice, apparaît comme une voie efficace pour l'encadrement et le contrôle de ces jeunes. Signalons que dans leur grande majorité, les clubs ethniques sont fondés suite à une idée d'une élite, celle-ci pouvant être économique, politique ou même culturelle. ANDREW (jeune vendeur de 28 ans) confirme cette idée :

« Nous venons du Nord-ouest à MINCHUWM village et nous avons formé des équipes pour nous rencontrer tous les dimanches. Nous sommes six villages et chaque village a une équipe et un leader. En fait, l'idée nous est venue de notre chef de village. Il nous a dit qu'il fallait créer ce parlement parce que ce n'était pas bien de rester en ville sans connaître nos frères ; et les élites nous ont conseillé de créer cette amicale » (Entretien du 10/08/08 au MATECO).

Connaître ses frères suppose aussi connaître leurs problèmes, leurs difficultés à s'acclimater dans un nouvel environnement remplis de contradictions, pouvoir leur venir en aide si jamais on a la clé de leur problème. C'est la possibilité qu'un problème d'un des membres soit résolu par ces derniers que reconnaît Martial, jeune débrouillard, originaire de l'Ouest et membre du « deux zéro » familial évoluant à MENDONG :

« Notre deux zéro est constitué uniquement par les membres de la famille. Notre « pater » a épousé douze femmes qui lui ont donné 133 enfants. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller à Mbeng¹ sont éparpillés dans tout le Cameroun. Conscient des difficultés que peuvent rencontrer certains d'entre nous, notre grand frère (l'héritier de la famille) a proposé qu'on crée une équipe de football. Tous les dimanches, nous venons tous jouer. Après, nous nous rassemblons chez lui pour cotiser, faire la caisse d'entraide. C'est au cours de cette période que celui qui a un problème le soulève pour qu'on voie dans quelle mesure on peut l'aider » (Entretien du 31/08/2008 à MENDONG).

Aussi louables et salutaires que puissent être ces initiatives des élites, on ne peut pas s'empêcher de se demander ce que gagnent ces « encadrateurs » et « contrôleurs » de la jeunesse en détresse. Si l'on admet qu'ils sont des acteurs rationnels et réalistes, les élites qui encadrent et contrôlent la jeunesse urbaine le font-elles juste pour le plaisir d'aider leurs « frères » ? Ne visent-elles pas, très souvent, d'autres objectifs qui, pour la plupart, sont étrangers aux problèmes de cette jeunesse ?

Il serait malhonnête et injuste de ne pas reconnaître l'importance sociale de ces initiatives des élites, si tant est qu'on considère les risques de vagabondage ou toutes les dérives dans lesquelles les jeunes risqueraient de sombrer s'il n'y avait pas ce sport mobilisateur. Mais, de là conclure que l'élite qui émet l'idée n'y gagne rien, qu'elle ne vise aucun autre intérêt témoignerait de la méconnaissance des stratégies et tactiques employées par ces dernières pour acquérir les postes juteux. En effet, le risque de voir les jeunes originaires de tel ou tel village sombrer dans le vagabondage, la délinquance, toutes choses qui risquent de ternir l'image du village suscite une peur et une inquiétude chez les élites « *en quête de notabilité* » (ZAMBO BELINGA), et c'est cette peur qui peut, en partie, justifier leur initiative. Ce d'autant plus qu'étant dans un système qui récompense les individus qui parviennent à mobiliser un grand nombre d'adeptes derrière les idéaux, soit du parti au pouvoir, soit des partis (dans une moindre mesure) de l'opposition, le vagabondage des jeunes originaires de tel ou tel village traduirait, *ipso facto*, l'inertie et la nullité des élites dudit village. Qui plus est, si ce vagabondage se vit à la capitale politique. C'est pour cela

¹ Le mot *Beng* renvoie à un jargon populaire et généralement utilisé par les jeunes pour désigner l'Europe, ou de façon générale, les pays du Nord. Pour plus d'informations, lire LATOUR, E. (de), 2003 : « Héros de retour », in *Critique internationale*, N° 19-Avril, pp.171-189 ; ZOA, A-S., 1999 : « Langages et cultures des jeunes dans les villes africaines », in GAUTHIER, M. et GUILLAUME, J-F. (dir.) : *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Les Presses de l'Université Laval, L'Harmattan, pp. 235-250 et MANGA LEGONGO, J-M. : *Jeunesse africaine et dynamique des modèles de la réussite sociale. L'exemple du Cameroun*, Inédit.

que le jeu est toujours suivi d'une rhétorique, car sans celle-ci, le rassemblement n'aurait pas de sens, surtout l'encadrement et le contrôle mental et symbolique de la jeunesse ne seraient pas possibles. L'usage de la rhétorique fait partie des multiples stratégies employées par ces élites en vue de mieux maîtriser cette jeunesse. Ces techniques d'endoctrinement et de matraquage varient suivant le public à qui on a à faire. Lorsque l'association regroupe les jeunes qui ne sont plus sur les bancs de l'école, le message qui leur est adressé par ces « parrains » de fortune a trait au travail, à l'aide. Ainsi, ANDREW reconnaît :

« Les élites nous ont conseillé de créer cette amicale parce qu'elles disent que c'est plus facile de nous aider quand elles savent où nous nous trouvons. Et puis, lorsqu'elles viennent nous voir jouer, elles nous aident à acheter les ballons et nous promettent qu'elles nous aideront à trouver du travail ici à Yaoundé » (Entretien du 10/08/2008 au MATECO).

Lorsqu'il s'agit des étudiants, le message devient plutôt « conscientiseur » et moralisateur. Ce propos d'un haut gradé de l'armée, bien que s'adressant aux jeunes ressortissants d'AKONOLINGA¹, peut s'appliquer, *mutatis mutandis*, à notre situation :

« N'oubliez pas pourquoi vous êtes ici à Yaoundé. Gardez toujours au cœur que vous n'êtes là que pour fréquenter et pour rien d'autre. Et comme tel, vous devez pousser vos études aussi loin que possible, si bien que quand vous aurez terminé, vous puissiez regarder à gauche, à droite sans trouver de concurrents dans votre domaine. Comme ça vous n'aurez pas besoin que votre dossier soit coaché par quelqu'un. Gardez-vous donc de toute instrumentalisation politique qui, pour être dangereuse, pourrait vous être fatale ».

Nul ne peut douter de la pertinence, de la convenance et de l'importance sociale de ces propos, et on saisit facilement la dimension paternaliste d'un tel discours. Mais, la reconnaissance de cette pertinence ne doit pas nous empêcher de mener un questionnement sur les véritables ressorts de la tenue d'un tel discours. Les auteurs de ces discours « prometteurs » d'emplois d'un côté, moralisateur de l'autre ne sont pas des agents agissant sans raison et on peut penser qu'il n'y a pas plus politiquement instrumental que de faire allusion à l'instrumentalisation politique. Ceci est d'autant plus pertinent que lorsqu'on tient un discours du genre « *gardez-vous de toute instrumentalisation politique* », c'est que

¹ Ce discours a été prononcé en 2007 lors de la clôture des activités de l'association regroupant la jeunesse ressortissante d'AKONOLINGA. Nous avons signalé que ces regroupements sportifs à caractère tribal sont souvent des composantes des associations regroupant les ressortissants d'un village bien précis. Que le lecteur ne soit donc pas étonné de la présence de ce discours qui s'est tenu dans un cadre autre que ludique.

derrière cette image de l'homme donneur de leçon se trouve un idéologue travaillant pour la cause qui serait mise en mal si jamais l'autre camp (désigné comme instrumentateur) venait à occuper le terrain.

Notre idée n'est pas de nier et/ou invalider la bonne intention des initiateurs de ces regroupements, mais de les soupçonner en montrant ce qu'ils peuvent tirer de leurs actes. Conscient qu'aucune entreprise humaine n'est gratuite et étant en accord avec BOURDIEU (1981) pour qui représenter les autres, c'est se représenter d'abord, il est question de soupçonner la gratuité de l'initiative des élites. En effet, maîtriser la jeunesse dont on connaît la capacité révolutionnaire, pour ne pas dire subversive, et quelque fois destructrice¹ est politiquement correct et fructueux. Dans le combat que se livrent les élites entre elles, celles qui parviennent à contrôler et à encadrer l'imaginaire et l'agir de ces jeunes en situation inconfortable peuvent avoir le capital symbolique comme rétribution : « *C'est le fils du village* » ; « *voilà quelqu'un qui fait quelque chose pour le village* », tel est le genre de discours qu'on tient à leur égard. Dans un jeu d'interchangeabilité, ce capital symbolique peut générer le capital social dans la mesure où, une élite de tel ou tel village qui parvient à dompter les jeunes de son village est bien vue par les « *surveillants* » de l'Etat, ceux-ci pouvant même devenir ses « amis » avec tout ce que cela comporte. Dans ce sens, regrouper les jeunes au sein des associations de quelque nature que ce soit peut être perçu comme une tactique permettant la visibilité politique des agents-initiateurs. Se rendre visible, « se faire voir » est, dans ce sens, ce qui justifie l'acte. Ainsi obtenu, on sait déjà que, à partir de ce que nous avons pu montré plus haut, le capital social peut générer le capital politique, celui-ci donnant à son tour le capital économique. Ce d'autant plus vrai que, comme le remarque TERRAY,

« l'Etat africain est dans bien des cas le lieu principal de l'accumulation, de l'enrichissement et de la promotion ; quiconque souhaite entreprendre de s'élever dans l'échelle sociale doit, sinon s'intégrer à l'appareil de l'Etat, au moins s'assurer de sa bienveillance [...] » (1987 :14).

Le fait d'être bien vu et d'être considéré comme « meilleur » parmi les élites du village peut donner lieu à une confiance politique dans la mesure où le parti au pouvoir ne peut que se réjouir d'avoir dans ses rangs des individus aussi efficaces. Ce d'autant plus que de tels

¹ Les émeutes de Février 2008 dans les grandes villes du Cameroun ont suffi pour démontrer à tout observateur, la puissance destructrice de la jeunesse. En moins d'une semaine, les jeunes ont paralysé le pays par les casses, les barricades, etc.

individus sont susceptibles d'accroître la masse d'électeurs potentiels du parti. Car, l'électeur étant, dans la tradition de l'acteur rationnel, l'équivalent de l'« *homo æconomicus* », il articule les bénéfices, l'utilité et les coûts d'une opération politique. Il peut hiérarchiser les coûts, les profits qu'il va tirer du choix politique. Dans cette perspective, les entrepreneurs politiques qui prennent du temps pour préparer psychologiquement les électeurs potentiels ont le dessus sur ceux qui surgissent uniquement lors des échéances électorales. Les rétributions qu'une telle élite peut tirer de ce capital politique sont bien connues : un « comptoir », une « *prébende* », c'est-à-dire, « *un office de l'Etat qu'un individu se procure soit par un examen oral, soit comme récompense politique des services loyaux rendus à un seigneur ou un dirigeant* » (RICHARD JOSEPH, cité par MEDARD, 1991 : 328) que le bénéficiaire exploite de façon patrimoniale, lui permettant ainsi de se mettre à l'abri du besoin.

Dans cette perspective, considérer comme gratuite l'initiative de l'élite est un signe d'une pure naïveté. Plutôt qu'une activité désintéressée, il s'agit davantage d'un investissement au sens économique et les divers services (achats des ballons, promesse et offre de l'emploi, parrainage, etc.) que cette élite offre à ses clients ne peuvent se comprendre que comme de pires investissements susceptibles de rapporter gros.

N'en déplaise donc aux « moralistes » et « utopistes », on aura compris, ainsi que le souligne BOURDIEU (1981), que l'acteur ne peut servir les intérêts de ses clients que dans la mesure où il se sert d'abord en les servant. En montrant que les élites ont toujours joué le rôle de fidélisation de leurs communautés respectives aux idéaux du parti au pouvoir, BAH et SAIBU appuient notre idée :

« Véritables seigneurs dans un système d'allégeance, elles [les élites] avaient à charge la mobilisation politique intense et la fidélisation de leurs communautés respectives au régime en place. La boulimie de positionnement en a fait, et ne cesse d'en faire des instruments de propagande et d'antagonismes interethniques dont elles se servent comme « rampe de lancement » vers les hautes sphères de l'Etat » (BAH et SAIBU, 1997 : 282).

2.2. Le besoin de se faire connaître.

Si les clubs que nous venons d'analyser sont créés dans le but principal de « reconstruire » et de « revaloriser » la culture du village, et par ricochet, pérenniser le sentiment d'appartenance dans les esprits des ressortissants, d'autres clubs sont créés pour des besoins plus pratiques. Y adhérer répond tout aussi aux objectifs de même nature. Ce

sont les équipes dans lesquelles évoluent les élites de telle ou telle localité. L'idée avancée lors de la création de tels regroupements est qu'il faut créer des conditions favorables à la rencontre et l'interconnaissance des « fils du village ». Partant, ces fils peuvent discuter des problèmes de leur localité, apprécier ce qui a déjà été fait, et évaluer ce qui reste à faire. Ensemble, ils peuvent voir comment développer leur localité, faire des revendications à l'endroit du gouvernement si jamais ils estiment que leur village est minoré par rapport aux autres, etc. Mais au-delà de cette image bénigne et aimable qu'affichent les membres de ces regroupements, l'engouement avec lequel les ressortissants des localités considérées cherchent à y intégrer oblige qu'on prenne une certaine distance par rapport à ce discours d'aider le village.

La création de tels regroupements et l'adhésion des membres peuvent avoir une dimension tactique, en ce sens qu'ils peuvent permettre aux auteurs d'atteindre certains de leurs objectifs. LEWETCHOU EFFOUFACK (2008), analysant les associations regroupant les ressortissants de la MENOUA domiciliés dans la « *ville cruelle* », a montré les limites du discours selon lequel ces associations sont créées dans le but d'aider le village. Elle a montré comment ces associations pourraient être considérées comme des lieux de refuge. C'est la même idée qui se laisse vérifier dans les associations sportives regroupant les élites d'un village. On sait que pour le nouveau venu, la ville, « *terra incognita* », peut présenter des dangers de plusieurs ordres. Pour faire face à ces difficultés, adhérer à une association sportive des ressortissants de son village, qui plus est, sont bien placés dans la hiérarchie sociale peut se relever comme une stratégie porteuse. C'est dans ce sens qu'on observe les jeunes du village chercher, souvent sans succès, à intégrer ces associations qui, bien qu'elles soient créées dans le but d'aider le village, n'en sont pas moins fermées pour certains membres de ces mêmes villages.

Sur un autre registre, ces associations qui regroupent les élites peuvent être analysées comme des instruments de naissance et de renaissance sociale. En effet, on sait que parmi les élites d'un village quelconque, il y en a qui sont mieux placées que les autres, et la classe n'est pas totalement fermée : les nouveaux diplômés cherchent à figurer sur la liste des valeureux fils du village. Les différentes rencontres qu'occasionne le jeu et les diverses interactions qui naissent de ces rencontres peuvent constituer, pour « *des élites en quête de positionnement dans les structures étatiques, [...] des moments porteurs d'espoir de naissance sociale* » ou d'accès aux strates distinguées (pour celles qui pourraient être cooptées) ou de « *renaissance sociale* » (pour celles qui attendent une réinsertion dans

lesdites structures) » (ZAMBO BELINGA, 2003 : 579). Parlant du besoin de positionnement qui s'observe dans les « deux zéros » à Yaoundé, AWONDO AWONDO (2006) remarque que « *cette volonté de « positionnement* » s'illustre plus chez les fonctionnaires de l'administration publique avec les « deux zéros » dont le thème est précédé par la notion « d'élites ». Il remarque qu'il en est ainsi du club des élites de Mfou, des élites du Haut-Nyong, etc.

A partir de ce qui précède, l'on peut comprendre pourquoi certains jeunes diplômés cherchent à tout prix à évoluer dans ces clubs. Sans nier leur volonté de rencontrer les « *files* » du village avec tout ce que cela comporte de chaleur humaine, on ne peut se permettre d'ignorer leur volonté de se faire connaître dans l'espoir d'avoir une mobilité sociale ou un travail, un emploi moins précaire. Cette dernière idée montre, qu'« *une association, quelle que soit ce qu'elle prétend être, dire ou faire n'est jamais pure, puisque les liens communautaires sont associés à des situations de calcul, de conflits ou de même de violence* » (BOUDON et BOURRICAUD, 2004 : 83).

II. LA NOBLESSE DE CORPS

Jusque là, nous nous sommes attelé à analyser le loisir sportif en insistant, d'une part, sur sa capacité à permettre à ses usagers de se fabriquer des relations ô combien importantes pour atteindre leurs objectifs, et d'autre part, en mettant l'accent sur sa capacité à faciliter la reconstruction et la revalorisation de la culture propre à un village bien précis, reconstruction et revalorisation qui, elles-mêmes, peuvent permettre la visibilité politique et sociale, et partant le positionnement des individus. Il s'agit à présent d'analyser le loisir sportif sous sa dimension distinctive. Il est question de voir le sport-loisir comme une stratégie permettant aux agents appartenant aux « grands-corps » de la société, d'extérioriser leur différence et distance par rapport au reste de la société. Toutefois, il convient de signaler le sens sous lequel est entendu le concept de distinction. Il ne s'agit pas d'une distinction dans le sens où les individus appartenant à ces corps choisiraient des activités sportives autres que celles des classes défavorisées. Il s'agit d'insister sur la composition homogène de ces clubs, la manière de pratiquer le sport, l'importance de ce sport pour les membres et ses enjeux.

1. La notion de corps.

La notion de corps est polysémique. Pour cela, il est important de signaler, afin que soit évacuée toute confusion, que le corps dont il est question n'a rien à voir avec l'aspect matériel et physique des choses et de l'homme. Il s'agit du corps au sens social, c'est-à-dire un groupe formé d'individus appartenant à une même profession.

Si BOURDIEU (1989) est l'auteur qui, à notre connaissance, a le plus utilisé le concept de corps, il faut préciser qu'il n'en est pas l'inventeur. Le concept existait bien avant lui. En effet, comme le remarque ANSART (1999), dans l'Ancien Régime, la corporation était une association des maîtres et compagnons d'une même profession. L'auteur montre que sous une forme renouvelée, les corporations ont été reconstituées en Italie pendant la période fasciste, au Portugal, en France par le gouvernement de Vichy, dans le but de résister aux pressions libérales et de contrôler politiquement les professions. Dans ce sens, le corps désigne un groupe constitué d'individus appartenant à une même profession. C'est le sens que FERREOL donne à la corporation. Pour lui, la corporation est :

« L'association constituée par les membres d'une même profession afin de défendre et de promouvoir des intérêts communs [...], [mais aussi] le renforcement (et la bonne application) de la réglementation en matière d'embauche, de carrière ou de rétributions » (2002 : 49).

FERREOL fait savoir que l'histoire des corporations a été marquée par trois grandes étapes : fin des privilèges nobiliaires et ecclésiastiques, triomphe des métiers, et intégration à la loyauté. En plus, il signale que la fraternité, la discipline et la loyauté structuraient ces confréries.

Si les corporations ont été interdites avec l'avènement du régime républicain, il faut signaler que le concept reste toujours utilisé. Cependant, des mutations profondes se sont opérées, ce qui permet à la notion d'être opératoire dans l'analyse de la situation qui prévaut dans les sociétés modernes. Alors que les membres de la corporation dans l'Ancien Régime étaient des nobles, une noblesse elle-même héritée, les membres de la corporation dans les sociétés modernes acquièrent cette noblesse. Pour BOURDIEU (1989), l'institution sociale qui participe plus que d'autres dans la distribution de cette noblesse, c'est l'école. A l'aide de ses concours et de ses diplômes, l'école classe et décline. Elle classe les individus en individus compétents d'un côté, et en individus non compétents de l'autre. C'est cette compétence qui se traduit par la réussite à un concours hautement sélectif, un parcours

académique brillant, celui-ci se soldant par l'obtention d'un diplôme à la mention très honorable (quelques fois avec félicitations du jury) qui fait que l'école classe les métiers en métiers avilissants et en métiers nobles. Les premiers pour les individus « incompetents », et les seconds pour les agents « compétents ». Cette noblesse de fonction, de par les privilèges et le prestige qui lui sont liés confère directement la noblesse sociale. A fin de défendre et d'extérioriser cette noblesse, certains de ses détenteurs se regroupent au sein des associations, des amicales, adoptent un style de vie bien précis, toutes choses qui leur permettent de se distinguer par rapport à la masse sociale.

2. Jeu et corporatisme.

Le sport est l'un des éléments qui permet aux individus appartenant au même corps de développer l'esprit de corps, et partant de se distinguer du reste de la société. Avant d'exposer les différentes formes de corporatisme recherchées par les pratiquants à Yaoundé, il convient de revenir, une fois de plus, sur l'idée de la distinction selon BOURDIEU pour préciser le sens sous lequel sera utilisé ce concept dans cette partie de la réflexion.

BOURDIEU (1979) montre que nos choix et jugements sont pour l'essentiel le reflet de notre position dans l'espace social et déterminés en grande partie par des habitus qui prennent sens à travers une stylisation de la vie et des pratiques distinctives entérinant la différenciation et la domination sociales. Pour BOURDIEU, la pratique sportive tient compte des différences de position dans le champ social, et comme tel, le choix des pratiques dépend lui-aussi du statut social. Dans ce sens, il serait aberrant de penser rencontrer des individus socialement favorisés dans des pratiques sportives populaires. Ce, parce que BOURDIEU estime qu'il y a une espèce de déterminisme obéissant à l'habitus et à l'origine sociale, dans le cas précis de notre étude, au statut social. De ce fait, il constate qu'il y a homogénéité de pratiques et de pratiquants. Or, cette façon de concevoir le champ sportif, pour ne pas être fausse ou erronée, n'en est pas moins fixiste et réductrice. Le champ sportif, tout comme la société dans son ensemble, évolue. Comme le remarquent BODIN et al, le champ sportif exclut en même temps qu'il intègre :

« Les positions sociales, les goûts et les dégoûts ont évolué. La perception générale du sport s'est transformée sous l'effet conjugué de la montée des loisirs, de la transformation des mœurs et d'une forme incontestable de massification des consommations de pratiques et de biens culturels, et plus encore sous l'effet d'une transformation de la manière légitime d'envisager le

sport et ses modes de pratiques, d'une légitimité unipolaire qui semblait jusqu'alors dominer cet espace, vers une diversité de légitimités culturelles et sportives » (2004 : 194).

Ainsi, contrairement à l'idée bourdieusienne selon laquelle la distinction procède par le goût, l'observation de la pratique sportive dans les sociétés contemporaines laisse voir un mélange de la culture élitiste et celle populaire. Sous l'influence des médias, des domaines qui, jusque là étaient considérés comme des casemates et bunkers de résistance de classe sont investis par des groupes qui y étaient traditionnellement exclus. BODIN et al. estiment qu'

« il est ainsi de bon ton pour un cadre ou un membre de l'intelligentsia de pouvoir pratiquer des APS (activités physiques et sportives) plus rudes, comme les sports de combat, leur permettant, peut-être, de construire une identité masculine valorisée à travers des activités qui exacerbent la force, la virilité et le risque » (2004 : 194).

Si l'on observe uniquement le football, on remarque que sa position a considérablement changé. Jadis réservé aux classes populaires, le football est aujourd'hui le sport qui illustre le mieux la coexistence des deux classes, pourtant antagonistes chez BOURDIEU. Ceci s'explique par la valeur symbolique que représentent les élites qui s'impliquent dans la gestion et la pratique du football. BODIN et HEAS, parlant de la démocratisation du football, remarquent que *« les élites en venant au stade lui offre peut-être davantage de légitimité sociale édulcorant le côté populaire, au sens vulgaire du terme, qui lui était jusqu'alors associé » (2002 :164).*

Au Cameroun, la finale de la coupe de football est la seule activité sportive à laquelle assiste toujours le président de la république, son excellence Paul BIYA. Cette façon de faire légitime le football comme activité sportive devenue, par la force des choses, nationale.

Certes, il reste des pratiques onéreuses et non abordables par tous, comme par exemple le golf et/ou le karting (AWONDO AWONDO, 2006), mais la grille de lecture initialement proposée par BOURDIEU peine aujourd'hui à rendre compte d'autres réalités émergentes. Pour cause, dans l'analyse bourdieusienne, plusieurs facteurs socio-économiques, nonobstant importants pour la saisie de la pratique sportive ont été sous-estimés. BODIN et al. constatent que (et c'est aussi notre point de vue) l'espace des sports décrit par BOURDIEU n'indique rien sur les mobiles de chacun des pratiquants. Outre que les individus y sont des agents largement dépendants du système, de champ et d'habitus les réduisant plus ou moins définitivement au rôle d'agents, BOURDIEU écarte, de son analyse du fait sportif, d'autres

facteurs socioéconomiques : l'individuation croissante de la société ; le culte du corps et de la jeunesse dans les sociétés modernes ; l'accroissement des temps libres amenant de plus en plus de gens à pratiquer des activités sportives ; la démocratisation de certaines pratiques comme le tennis ; les transformations de certains sports vers des pratiques plus hédonistes et dionysiaques dans un contexte économique et social défavorable ; le mélange des cultures élitistes et populaires à travers certaines activités comme le football et le basket-ball ; l'émergence de nouvelles professions et l'apparition de nouvelles élites bouleversant grandement les catégories sociales traditionnelles ; l'instrumentalisation du sport par les entreprises ; etc. La mise à l'écart de tous ces facteurs rend particulièrement illusoire la saisie du fait sportif tel qu'il se déploie dans les clubs de « deux zéro » et de « bonbon » à Yaoundé.

Toutefois, il convient de souligner que relever les limites du schéma présenté par BOURDIEU n'enlève rien à sa pertinence. C'est plutôt une façon de lui apporter une contribution, aussi modeste soit-elle, en vue de l'améliorer et de le mettre au goût du jour, étant entendu que, comme l'a révélé POPPER (2007) à la suite de BACHELARD (2003), les vérités scientifiques ne sont jamais éternelles.

Ainsi, en analysant le fait sportif à Yaoundé, il est possible d'identifier trois usages du sport corporatiste : le corporatisme comme moyen de protéger la profession, le sport comme forme idéale d'atténuation des différences au sein de l'entreprise, et enfin la corporation comme combinatoire de la distinction et de l'ascension sociale.

2.1. Le sport corporatiste comme moyen de protéger la profession.

Certaines professions, de par leur « sensibilité » exigent leurs membres à se regrouper au sein d'un corps en vue de les protéger. En effet, comme le souligne ANSART « *le terme de corporatisme reste utilisé, [...] pour désigner la tendance des syndicats professionnels à défendre leurs intérêts sans considérations de l'intérêt général* » (1999 : 117). Les individus appartenant au même corps, en se regroupant au sein d'une même association sportive, cherchent parfois à protéger leur profession, non seulement contre l'influence politique, mais aussi contre tout ce qui lui est étranger. En partageant l'activité sportive, les agents d'une même profession parviennent à contrôler, au moins en partie, le flux d'informations en rapport avec le métier, à gérer les emplois disponibles sur le marché, à contrôler les mécanismes de l'embauche, etc. La profession d'avocat, au Cameroun, est là pour illustrer ce type de jeu corporatiste. Dans ce type de jeu corporatiste, la logique de mobilité sociale qui est opérante dans d'autres catégories, si elle n'est pas totalement absente, elle n'est pas un

élément structurant. La distance que les membres de ces professions prennent en évoluant au sein des clubs exclusivistes n'a pas pour intention de se distinguer par rapport à la masse populaire, mais de protéger la profession jugée délicate et sensible. Selon Me NOUGA, membre du « deux zéro » des avocats, la profession d'avocat est très sensible et il est indispensable que, dans leur jeu, les avocats évoluent avec des gens sûrs et connus :

« Notre métier, de par les dossiers que nous traitons et les informations que nous détenons, est particulièrement sensible et vulnérable. Si nous préférons jouer uniquement entre nous, c'est par souci de protéger notre profession. [...], ici, vous verrez qu'autant nous intégrons les étrangers à la profession, autant nous les excluons lorsqu'il faut parler des choses sérieuses. Ce n'est pas prudent que nos informations soient divulguées » (Entretien du 06/09/2008 à l'École de poste).

Comme on peut le constater à partir de ces propos, le « clanisme » et le « féodalisme » qui naissent et se développent dans ce type de sport-loisir n'a pas pour intention de distinguer les avocats du reste de la société, mais de protéger le métier. Les uns traitant les dossiers plus sensibles que les autres, le fait d'interagir leur permet de prendre connaissance des difficultés que rencontrent certains, et partant chercher ensemble des moyens de résistance.

Certes, la logique d'ascension sociale n'est pas une donnée très opérante dans ce type de club en ce sens que la condition sine qua none pour être membre à part entière est qu'il faut être avocat (dans le cas des clubs des avocats), mais elle n'est pas absente en raison de la présence, sur le terrain, des individus aspirant à la fonction considérée. Me NOUGA reconnaît qu'en raison du nombre souvent insuffisant des avocats, ils sont toujours obligés, pour que le jeu ait un sens, d'intégrer ceux qui aspirent au métier d'avocat. On peut donc penser que, puisque ceux-ci n'ont pas de profession à protéger, intégrer le groupe peut se révéler très fécond sur le plan de l'intégration professionnelle. L'intégration au club devient, pour ces derniers, un moyen parmi tant d'autres pour une négociation professionnelle.

2.2. Le sport comme forme idéale d'atténuation des différences de classe au sein de l'entreprise

Le développement du capitalisme avec son corollaire la recherche du profit toujours accru pousse les entrepreneurs à chercher à accroître la production par tous les moyens. On sait les avancés, dans ce domaine, apportées par les travaux de TAYLOR avec sa division scientifique du travail, et ceux de WEBER avec la formalisation du modèle bureaucratique.

Or, aujourd'hui, qu'on considère le modèle wébérien ou taylorien, la production dépend, en grande partie, des stratégies autres que la parcellisation des activités et la hiérarchisation du corps professionnel. Au fait, la distinction taylorienne « *conception/exécution* » marque une coupure arbitraire qui annihile le génie de l'agent et se présente donc comme une menace pour la production au sein de l'entreprise. LAPASSADE (1975) synthétise les effets pervers de l'application stricte du modèle bureaucratique sous dix rubriques, mais nous retenons, ici, celles qui sont congruentes avec notre réflexion :

- L'anonymat de prise de décision fait qu'il est difficile de savoir où, quand et comment on décide. D'où l'image d'une administration kafkaïenne.
- Les communications ne circulent que du haut vers le bas sans feed-back qui permettrait d'être informé sur les répercussions des messages et des décisions.
- La diffusion d'une orthodoxie idéologique se fait selon le modèle d'une structure à deux niveaux impliquant une distinction entre le sommet qui élabore et possède le savoir et une base supposée ignorante et exécutante.
- Le conformisme, le suivisme entraînent le manque d'initiative et renforcent la séparation entre ces deux niveaux.

Ces quelques effets caractéristiques du modèle taylorien et wébérien aboutissent à l'aliénation de l'agent, celui-ci ne participant plus pleinement aux opérations de production. En effet, la standardisation des tâches qui opèrent une coupure arbitraire entre la fonction de conception et celle d'exécution en supprimant les possibilités de contrôle par l'ouvrier de son propre travail, fait que la fraction exécutante soit ravalée au rang de simples faire-valoir. Il s'agit là d'une violence qui, si elle est symbolique, n'en traduit pas moins la matérialisation idéologique de la domination sociale. Par cette dernière, le simple ouvrier se trouve exproprié de la raison sociale de l'entreprise. Or, ce conflit de position sociale à l'intérieur de l'entreprise n'est pas favorable à la production. Tant il est vrai que, ainsi que le souligne CROZIER (1977), au sein de l'entreprise, celui qui a le pouvoir n'est pas nécessairement celui qui est hiérarchiquement placé au sommet, mais celui qui gère une zone d'incertitude importante. Les ouvriers, en tant que producteurs directs des biens de l'entreprise, gèrent une zone d'incertitude importante, et qui plus est, pertinente.

Dans le but de promouvoir la production, la question d'atténuer ces différences de fonction et de classe se pose avec acuité et perspicacité. Comment concilier la classe dirigeante et celle exécutante, étant entendu que cette conciliation est la clé de la production ? Le sport répond, en partie au moins, à cette question. Il représente un espace particulier où les relations sociales s'avèrent plus faciles que dans le reste de la société. Rappelons-nous de

ce que disait NAHIMANA, parlant de son premier emploi : « *sur le terrain, on se dit tout* ». L'atténuation des différences sociales au sein de l'entreprise peut se réaliser à l'aide du sport. BODIN et al. estiment que :

« Certains sports peuvent bien devenir des espaces de sociabilité où se fabrique du lien social ; où peut s'amorcer plus facilement le rapprochement d'individus aux milieux et statuts sociaux très différents. Ils sont un lieu de rencontres et de contacts, d'hétérogénéité sociale acceptée et devenue quasi naturelle, un espace où les distinctions sociales s'atténuent sous le couvert des parures, des codes corporels et langagier ad hoc » (2004 : 200).

Partant de ce constat, on comprend que la création et le développement des clubs de football et de basket-ball au sein des entreprises telles que MTN, ORANGE, TAUG, PRICE WATER HAOUSE COOPERS, MONT FEBE, etc. participent des stratégies mises sur pied par les managers qui ont besoin de rentabiliser le travail. Avec les rencontres entre les ouvriers et leurs cadres, rencontres rendues possible par le jeu, les gestionnaires peuvent avoir des informations nécessaires pour l'amélioration des conditions de travail, et par là même créer le climat favorable à la production. NAHIMANA, directeur de l'audit interne dans TAUG (Transnational Automative group) témoigne:

« En jouant avec les agents, y compris les mécaniciens et les gardiens, cela permet au personnel dirigeant d'avoir des informations sur le fonctionnement réel de l'entreprise. Cela permet surtout de prendre connaissance de ce qui ne va pas, parce que la complicité qui naît entre le personnel dirigeant et le reste du personnel fait que celui-ci se confie à celui-là, surtout lorsque le match est suivi par le partage d'un verre » (Entretien du 11/09/2008 à NLONGKAK).

On constate que le personnel dirigeant peut miser sur la troisième mi-temps pour collecter des informations indispensables à la logique managériale. Surtout que, ainsi que le remarque MAFFESOLI, les effets du vin que celui-ci offre aux hommes étant très variables et parfaitement imprévisibles, les ouvriers peuvent s'extérioriser aux dirigeants qui, mues par la logique de la distinction, consomment le vin avec calcul et modération. Ce partage du lien social qui rappelle la vie communautaire favorise l'esprit de l'entreprise, en ce sens que les ouvriers, se sentant valorisés et pris au sérieux, peuvent s'impliquer effectivement dans l'accomplissement de leurs tâches. Le sport d'entreprise ou corporatiste est, dans ce sens, une arme redoutable et non négligeable pour améliorer la production, et celle-là est de plus en plus utilisée. BARBUSSE remarque à juste titre que « *l'entreprise incorpore de plus en plus le sport au sein de l'activité professionnelle pour être performante et rester compétitive* » (cité par PARLEBAS, 2002 : 257). L'auteur constate qu'en recourant aux activités sportives,

l'objectif recherché est la valorisation d'une « *culture d'entreprise* » s'appuyant sur les valeurs classiques associées au sport : combativité, discipline, responsabilité. Pour lui, le déploiement sportif et ses capacités fédératrices sont alors censés déboucher sur l'épanouissement d'un esprit d'équipe identitaire perçu comme un sentiment d'appartenance décisif pour la firme.

Cette instrumentalisation du sport par l'entreprise ne manque pas de susciter une critique. En effet, l'idée d'atténuation des différences de statut n'est qu'une illusion, puisqu'en réalité, le sport est utilisé comme un moyen parmi tant d'autres possibles par le personnel dirigeant dans le but inavoué de dominer le reste du personnel de l'entreprise. Nouvelle approche managériale, la « *corporate culture* » est une nouvelle forme de domination des dirigeants sur les subordonnés. BEITONE et al. (2000) parlant des critiques que les sociologues ont formulé à l'endroit de la culture d'entreprise font savoir que :

- La « *culture de l'entreprise* » n'est qu'un nouvel outil de gestion pour assurer la domination et le contrôle social de l'ensemble du personnel. Elle a pour but de donner des solutions aux directions d'entreprise pour mobiliser l'ensemble des salariés et plus particulièrement des cadres autour des objectifs et des valeurs de l'entreprise.
- La « *culture de l'entreprise* » est le résultat d'une construction par un groupe social déterminé (généralement la direction de l'entreprise), construction qui prend souvent la forme d'une charte philosophique ne retenant que quelques aspects (valeurs, symboles, mythes, rites,...) des phénomènes culturels en œuvre dans l'organisation, les renforçant afin de produire de la cohésion sociale.

Ainsi, constate-t-on, après ce qui précède, qu'au-delà de l'idée de divertissement des ouvriers, idée très chère aux auteurs du courant des relations humaines, le sport corporatiste cherche avant tout à valoriser la culture de l'entreprise, culture qui, elle-même, est au service de la direction et se présente comme une tactique, certes douce et dissimulée, mais ô combien efficace pour la rentabilité du travail au sein de l'entreprise. On comprend donc que l'idée de création d'un club de sport-loisir au sein d'une entreprise, idée qui émane le plus souvent de la direction, est toujours sous-tendue par d'autres objectifs qui, pour la plupart, n'ont que faire de l'épanouissement et du « *déstressement* » des salariés.

2.3. Le sport corporatiste comme moyen de distinction et d'ascension sociale.

Les usages corporatistes du sport-loisir changent selon le corps considéré. Nous avons vu que pour les uns, le sport-loisir est utilisé en vue de protéger une profession qu'on juge vulnérable ; pour d'autres, il est utilisé pour susciter et valoriser la culture de l'entreprise indispensable pour la firme. Chez les uns comme chez les autres, la dimension distinctive, si elle n'est pas absente, elle n'est pas l'objectif le plus visé. Par contre, certaines professions, de par le prestige qu'elles revêtent au sein de la société, mobilisent leurs membres au sein des organisations sportives afin de marquer la distance par rapport au reste de la société. C'est généralement les professions prestigieuses de la fonction publique dont les membres, étant déjà distincts, transfèrent la distinction dans le fait sportif. Les équipes telles que CAM.FAP (pour les militaires), AS. PM (pour le personnel de la primature), AS. ASSEMBLEE (pour les députés) ; AS.IMPOT (pour le personnel des impôts) ne peuvent se comprendre que comme des stratégies qui, tout en cherchant à construire des habitus corporatistes alors importants pour la cohésion et l'intégration au groupe, n'en constituent pas moins des éléments de distanciation et de distinction vis-à-vis du reste de la société. Cela est d'autant plus vrai qu'au Cameroun, appartenir au corps du personnel des impôts, à celui de la présidence, ou au corps des magistrats, à celui des députés et même à celui des hommes d'affaires est prestigieux. Se créer un club de sport-loisir où on pourra se tenir au chaud l'est tout aussi bien. Dans cette perspective, le prestige de la profession est un ingrédient de l'identification au groupe. Les professions ci-haut citées étant le symbole du succès et de la réussite, leurs membres en sont contaminés, si bien que le fait d'en faire partie constitue un motif de satisfaction, et ce, en raison de la grande fascination que procure la puissance économique qui leur est liée. En n'évoluant pas dans la masse, et en se créant des clubs qui, tout en suscitant un nombre important d'observateurs, dressent les barrières dont l'objectif est d'exclure tout étranger, les membres de ces corps prestigieux veulent signifier au reste de la société leur distinction et le fait qu'ils appartiennent au monde à part. Ils obligent par là même la société à les reconnaître comme tels. LEGENDRE (1976) remarque que l'organisation administrative est faite d'un monde à part. C'est une sorte de clergé qui, à tous les rangs de la hiérarchie, distingue ses membres du commun. Il pense que l'organisation est une image sociale particulière, un signe distinctif.

Au Cameroun, cette surestimation corporatiste qui passe d'abord par la surestimation scolaire et académique anime un véritable esprit de caste. Les amicales des anciens du

collège Vogt, du lycée général Leclerc¹, de telle promotion de l'ENAM, de telle promotion du Séminaire tel, etc. sont là pour témoigner du développement et de l'effectivité de ce « clanisme ». Ce « clanisme » et ce « féodalisme » qui naissent de l'esprit de corps font que la logique nationale soit foulée au pied au profit du copinage et de la proximité. Les informations sur les emplois circulent au sein de ces cercles fermés, ceux qui contrôlent les mécanismes d'embauche privilégiant leurs camarades. Du coup, ces amicales, tout en étant des structures distinctives, sont aussi des cadres d'émulation et d'ascension sociale. Comme nous l'avons déjà montré, le sport est le lieu où l'on peut côtoyer des individus de même statut social, ce qui permet l'entraide entre ces individus. Car, ainsi que l'ont montré PINÇON et PINÇON-CHARLOT (2003), les milieux bourgeois cultivent par l'entremise des lieux réservés un « *entre-soi* » qui, favorisant la reconnaissance mutuelle, crée des liens de sociabilité qui deviennent inséparables des solidarités économiques et de classe.

En se basant sur l'idée de l'homogénéité de corps chère à l'analyse bourdieusienne, on pourrait rejeter l'idée d'entraide entre les agents de même statut social. Mais, un tel rejet passerait pour superficiel, car le statut social est à analyser en tenant compte de ses divers « *paliers* » (GURVITCH, 1968). Entre les membres d'une même classe, il y a ceux qui sont mieux placés que les autres. BODIN et al. affirment que :

« Les catégories sociales mises en évidence peuvent être, d'une manière abusive et caricaturale, considérées comme homogènes par un lecteur peu attentif. Il existe pourtant à l'intérieur de chacune d'entre elles des différences de statut et de revenu qui conditionnent et ségrèguent fortement les individus qui les composent. Dans chaque profession et catégorie sociale existe des revenus plus faibles et des revenus plus élevés » (2004 :191).

Dès lors, le choix d'un club peut être à la fois professionnel et stratégique. De par sa fonction, on peut adhérer à tel club plutôt qu'à tel autre. Par contre, s'il s'avère qu'on étouffe dans le poste qu'on occupe au sein de l'organisation professionnelle, on peut combiner l'adhésion professionnelle et l'adhésion tactique, celle-ci prenant même le dessus sur celle-là. Un membre de l'AS. IMPOT, directeur d'un centre des impôts à Yaoundé qui a préféré garder son anonymat n'a pas manqué de signifier que « *le travail ne se donne pas à la maison. C'est ici, comme au bar, en se créant des relations qu'on peut le trouver* ». Ainsi, comme on peut le constater, « *le sport [...] lorsqu'il est pratiqué dans des clubs prestigieux et reconnus*

¹ Ce lycée n'est pas en soi prestigieux. Mais, il a une dimension symbolique liée au fait que certains dignitaires du pays à l'instar du président de la République y ont été formés.

sélectifs, est source et recherche de profits sociaux directement exploitables pour [les] « néo-parvenus » » (BODIN et al, 2004 : 200). Jouer dans un club des membres de sa profession est, dans ce sens, un calcul social. C'est un moyen stratégique de se construire une sociabilité située. En choisissant de pratiquer dans tel club, les individus aux revenus faibles cherchent une distinction élective et professionnellement stratégique : se distinguer par rapport à la masse populaire et avoir un travail moins précaire et moins pénible. On voit qu'à ce niveau, tout se mélange : l'intégration et la cohésion du groupe, mais également le substrat relationnel qui vise à mobiliser des aptitudes, des connaissances et des intérêts, tout ceci montrant que la pratique sportive, dans ce sens, est un investissement raisonné et calculé.

Ces trois usages corporatistes du sport-loisir ne sont pas rigides et exhaustifs. On peut trouver des clubs qui combinent les trois volontés recherchées par les membres. Toutefois, qu'on considère tel ou tel autre objectif, il est évident que nos « bonbonneurs » et nos footballeurs *« ne sont pas de simples agents, mais bien des acteurs qui mettent en place un jeu complexe fait de stratégies interpersonnelles, [...] » (BODIN et al, 2004 : 202).*

III. NON A L'INTRUS

Si les uns ont, lors de la création d'un club de sport-loisir, comme prétexte la reconstruction et la revalorisation de la culture, les autres, la promotion de l'esprit de corps, on constate que le point commun des clubs ethniques et corporatistes est l'exclusion sociale. Dans les uns comme dans autres, l'intrus n'a pas de place, ou alors, sa place est marginale.

1. Ouverture et fermeture : deux faces d'une même médaille

Le fort esprit d'appartenance ethnique et/ou corporatiste aboutit à l'exclusion de toute personne étrangère au corps. En effet, le fait d'appartenir à un corps social « prestigieux » et de s'en venter conduit inévitablement les membres de celui-ci à se constituer en une espèce de caste refusant toute intégration extérieure. CHEVALIER et LOSCHAK (1987) font remarquer que l'esprit de corps suppose à la fois un principe de cohésion interne et un principe d'exclusion, de différenciation vis-à-vis de l'extérieur. L'idée de la spécificité de sa profession, de son ethnie dégénère en un comportement de clanisme et de féodalisme qui met en cause l'esprit civique et l'intérêt général.

Les pratiques sportives qui font l'objet de cette réflexion illustrent à suffisance cette forme d'exclusion sociale. Comme le souligne ANDREW, membre de B.U.F.C, l'un des

clubs à caractère ethnique regroupant les ressortissants de MINCHUWM village, si on n'est pas du village, on ne peut pas jouer avec eux : « *Nous sommes six villages et chaque village a son équipe et son leader. Si quelqu'un n'est pas de l'un des villages, il ne peut pas jouer avec nous* » (Entretien du 10/08/2008 au MATECO). C'est la même idée que soulève GEREMI, qui fait savoir que « *notre organisation est fermée. Ici, on n'y entre pas lorsqu'on est étranger. Si cela arrive, il faut être coopté ou parrainé* » (Entretien du 03/08/2008 à Yaoundé I). Parmi ces étrangers au corps qui parviennent à intégrer ces cercles fermés se trouve les cousins, les « copains » et/ou les clients de l'un des membres influents. C'est le cas de PARFAIT qui, tout en étant étranger, a pu intégrer l'équipe de MTN. Il témoigne :

« Quand je suis arrivé au Cameroun, je venais souvent sur le terrain avec mon ballon. Ne pouvant pas facilement avoir une place dans le club, je me suis adressé au joueur le plus âgé qui, par chance, était le doyen de l'équipe. Je lui ai dit que j'étais Burundais et que je voulais savoir s'ils pouvaient me permettre de jouer de temps en temps. Il m'a alors dit qu'il allait voir. Après, quand il a fallu former les équipes, il m'a appelé et m'a présenté au groupe en disant que j'étais un frère africain et qu'il pensait qu'on pouvait me laisser jouer de temps en temps. Les autres ne se sont pas opposés à son idée. C'est donc comme ça que j'ai intégré le groupe ».

Ce « bonbonheur » reconnaît par ailleurs que « *pour être accepté dans un club, ça dépend plus du poids qu'a celui qui te parraine* » et que « *la performance sportive n'a qu'une importance relative, parce que le but n'est pas uniquement de gagner, mais aussi et surtout de se faire plaisir* ».

Quant aux stratégies d'exclusion, elles diffèrent selon qu'on est au sein d'un club à caractère ethnique ou un club corporatiste, les unes étant, par ailleurs, plus subtiles que les autres. Tandis que la langue est souvent l'une des tactiques¹ de « chasser » l'intrus dans les clubs à caractère tribal, le règlement d'ordre intérieur en est une pour les clubs corporatistes. En effet, lors du jeu, dans certains clubs, les membres parlent essentiellement leur langue maternelle (la revalorisation culturelle passe avant par la langue). Si jamais un étranger a pu infiltrer le club, par le simple fait qu'il ne comprend pas ce que disent ses coéquipiers peut se sentir mal à l'aise, ceci aboutissant, le plus souvent, à l'auto-exclusion. Cette auto-exclusion se justifie par le fait que l'individu ne comprenant pas le sens des reproches qu'on lui fait, les

¹ La langue n'est pas la seule tactique de chasser les intrus. S'il en était ainsi, cela signifierait que pour peu qu'on connaisse la langue du village concerné, on devrait être accepté. Or, il n'en est pas le cas. Ces stratégies varient selon les personnes à qui on a à faire. Encore que la langue est utilisée pour ceux qui ont pu intégrer le groupe. Or, souvent, ces clubs sont tellement clôturés qu'il n'est pas aisé d'y accéder.

intrigues se faisant souvent en langue qu'il ne comprend pas, ses coéquipiers profitant souvent de cette situation pour l' « insulter », il peut avoir le sentiment de ne pas participer pleinement à cette relation sociale qui se construit sur le terrain. Sachant que le sport-loisir a une dimension hédonistique, le fait que l'individu se sente mal à l'aise, et ne puisse pas s'épanouir explique pourquoi il préfère partir.

Pour ce qui est des clubs corporatistes, les textes sont souvent clairs. Il faut être membre du corps pour être membre à part entière. Pour être membre du club des avocats, il faut obligatoirement être avocat. Souvent, la clarté des textes va jusqu'à préciser la promotion ou le matricule concerné. En dépit des textes, les membres de ces clubs développent d'autres moyens d'exclure ceux qui ne font pas partie de leur corps. Ils peuvent jouer sur la surélévation des frais d'inscription et ceux de cotisation, ou alors sur la communication et le dialogue. En ne parlant que des choses qui concernent leur profession, et souvent en des termes techniques, ceci finit par signifier à l' « étranger » qu'il n'est pas dans « son monde ».

Certains seraient tentés de dire que le fait d'évoluer ensemble avec des individus qui ne parlent que de leur métier peut plutôt constituer un élément d'intégration, en ce sens que les étrangers, au sens large, peuvent y voir une forme d'école de formation, une instance de socialisation. Ceci peut être vrai pour quelqu'un qui s'y est rendu pour s'informer et se former. Si l'on veut connaître le monde des « avocats » par exemple, c'est en toute logique qu'il faut s'en approcher. Mais dans le cas qui nous concerne, le fait de trop parler de son métier et de s'en vanter avec tout ce que cela comporte de dénigrement de ce que font les autres est un moyen d'exclusion sociale.

Toutefois, il ne faut pas penser que la fermeture dont il est question ici soit totale. Il y a une certaine ouverture. En effet, qu'ils soient ethniques ou corporatistes, ces clubs acceptent de livrer des matchs avec d'autres groupes sportifs. Il n'est pas rare de constater la rencontre de deux groupes ethniques, de deux corporations. Par ailleurs, ces groupes sportifs acceptent de partager des espaces sportifs ou alors s'entendent sur le calendrier d'occupation du terrain¹. Les relations qui naissent dans ce cadre sont riches de socialité.

¹ Cette situation de partage des espaces sportifs est récurrente. A titre illustratif, le terrain sur lequel évoluent les Avocats est le même que celui sur lequel jouent les ETON ressortissants d'OKOLA. Seulement, ces deux formations se sont entendues sur les usages de ce terrain. Les ETON jouent de 08heures à 11heurs, et les avocats de 11heures à 14heures. Il arrive que les premiers occupent le terrain plus de temps que prévus, mais cela se règle toujours à l'amiable. Par ailleurs, les relations qui se construisent entre les membres de ces deux formations, pourtant distinctes, sont riches de sens.

Sans nier l'intégration sociale qui naît de ces rencontres interethniques et/ou intercorporatistes, il faut préciser que ces rencontres, par le fait qu'elles développent et renforcent l'esprit de corps, peuvent aussi cultiver l'esprit d'exclusion. Car, ainsi que le remarque ANSART « *un ensemble de pratiques particulières peuvent ponctuer la vie de l'association et mettre en évidence l'intensité des liens de sociabilité* » (1999 : 480).

Après ce qui précède, on constate que s'il faille qualifier les formes de sociabilités relatives aux clubs corporatistes et ethniques, elles relèvent à la fois des « *sociabilités fermées* » et des « *sociabilités ouvertes* » (CHANTELAT et al, 1998), mais aussi d'une autre forme de sociabilité qu'on pourrait qualifier de *sociabilités sélectives*. Certains clubs, pour ne pas dire la majorité, sont fermés. Ceux-ci sont souvent des clubs au sein desquels les liens de solidarité sont forts. La fermeture d'un club dépend de l'intérêt qu'ont les membres à évoluer seuls. Autrement dit, c'est par peur de perdre les différents privilèges qu'offre le club que les membres développent ce que MAFFESOLI (1988) appelle « *l'esprit maffia* ». Cet esprit se développe parce que les individus savent que « *dans la recherche des logements, pour l'obtention d'un travail et en ce qui concerne les menus privilèges quotidiens, la priorité sera donnée à ceux qui appartiennent à la tribu ou à ceux qui gravitent dans ses cercles d'influence* » (MAFFESOLI, 1988 : 212).

Le mot tribu n'est pas réducteur, car si le phénomène d'entraide s'analyse généralement dans le cadre de la famille, l'expérience de la vie quotidienne montre qu'il est possible « *de l'étendre à la famille élargie, c'est-à-dire, à un ensemble qui repose sur la parenté, mais également sur les multiples relations d'amitié, de clientélisme, ou de services réciproques* » (Ibid.). C'est cette entraide qui fortifie l'esprit d'appartenance, cultive la méfiance des membres par rapport à l'extérieur et finit par exclure tout ce qui est étranger :

« *L'entraide sous ses diverses formes est un devoir, pierre de touche du code d'honneur, souvent non dit, régissant le tribalisme. C'est cela qui induit cet exclusivisme qui, par bien des aspects, se méfie de tout ce qui n'est pas familial* » (MAFFESOLI, 1988 : 212).

Ces sociabilités fermées font que les agents refusent toute intégration « interne », mais acceptent l'intégration « externe » dans le sens où les membres acceptent d'aller à la rencontre d'autres groupes. Dans certaines circonstances, les clubs sélectionnent parmi les intrus ceux qui peuvent intégrer le groupe.

3. Le mercenariat et le spectateur « non-engagé ».

Les deux formes de sociabilité à savoir les sociabilités fermées et les sociabilités sélectives donnent lieu à deux types d'individus qu'il est possible d'identifier sur le terrain. D'un côté, il y a les « mercenaires », et de l'autre, il y a les « spectateurs non-engagés ».

Nous avons montré que le sport auto-organisé est une activité dominée par les adultes. Hormis certains clubs dont les membres pratiquent au pied des immeubles, dans les rues et dans d'autres espaces requalifiés, les autres clubs sont essentiellement constitués par les vétérans. Cette situation fait que, très souvent, ils aient besoin de la présence des jeunes pour donner le rythme au jeu. Non seulement le nombre requis pour que le jeu se déroule n'est pas toujours atteint, mais aussi et surtout, il faut les jeunes pour relever le niveau de jeu¹. Ces jeunes ont un double rôle : donner du rythme au jeu, combler le vide et surtout donner du sang neuf à l'équipe lors des matchs amicaux, et lors du championnat des vétérans.

Si ces jeunes participent à la vie du groupe et font que le groupe perdure, il faut signaler que le nom qu'on leur donne montre qu'ils font partie du groupe sur la forme et non pas sur le fond. Ils sont reconnus sous le nom de mercenaire. Or, le mercenaire, dans son sens propre désigne « *un soldat étranger à la solde d'un Etat* ». Si ce sens n'a pas une connotation péjorative apparente, lorsqu'il est utilisé au sens figuré, le concept de mercenaire désigne alors quelqu'un qui fait quelque chose, non pas par conviction, mais par intérêt. GUERARD désigne le mercenaire comme une « *personne qui accomplit, contre de l'argent, une mission, un travail que d'autres feraient par conviction* » (1990 : 971).

Sur le terrain, le concept est utilisé sous ces deux sens. Mais qu'on prenne l'un ou l'autre sens, le mercenaire dans les clubs de « deux zéro » et de « bonbon » est un individu qui occupe une position marginale dans la vie du club. La marginalité de sa position peut s'analyser à partir de trois éléments au moins. Tout d'abord, l'occupation du terrain (dans le cas du « deux zéro »). Les mercenaires ont des places, des postes qui leur sont réservés :

¹ Dans sa dimension hédonistique, le jeu est entièrement organisé et conçu de manière à permettre le déroulement de l'activité sans discontinuité, condition indispensable au plaisir de jouer. L'excitation et la tension du jeu sont recherchées en permanence. Les règles utilisées, et surtout pour ce qui est de la composition d'équipes, sont également au service de cette continuité du jeu. L'équilibre entre équipes est fondamental pour le plaisir du jeu. Dès que celui-ci est remis en cause, on arrête le jeu pour recomposer les équipes. Lorsqu'une équipe « écrase » l'autre, la rencontre sportive perd sa signification et c'est pour cela qu'on fait appel aux jeunes pour relever la qualité du jeu, et surtout équilibrer les équipes.

gardien de buts, la défense et l'avant centre. Il est rare, lors du jeu habituel, de trouver un membre permanent du club vétérans occuper le poste de gardien de but. La plupart de membres permanents se trouve au milieu de terrain. On peut, à priori, ne rien déceler d'anormal au sujet de l'occupation du terrain. Mais, lorsqu'on analyse les postes et leur importance, on constate que cette occupation du terrain n'est pas neutre. En effet, pour ce qui est du football, tous les postes sont importants et se tiennent, mais il est un qui, lorsqu'il est mal tenu, tout le jeu s'écroule. Une équipe à beau avoir un gardien de but performant, une attaque impeccable et une défense imperméable, sans un milieu de terrain fort, elle est vouée à l'échec. Le milieu de terrain est la pierre angulaire de tout le jeu en football. A la manière du cœur qui porte tout l'organisme humain, ce sont les « milieux » de terrain qui portent toute l'équipe. Comme tel, occuper le poste de milieu de terrain est un signe de force, de puissance et d'importance, et ceci a une dimension symbolique non négligeable. Puisque, ainsi que le soulignent BODIN et al. « être placé en haut du repère orthogonal est susceptible de renforcer consciemment ou non – malgré notre vigilance – la hauteur attribuée aux personnes censées être à cette place » (2004 : 190). On peut accepter qu'un « mouilleur » aille « dormir¹ » devant ou dans les goals, mais jamais au milieu de terrain. Le fétichisme de la puissance qui hante les « vieillards » qui jouent dans ces clubs fait qu'ils revendiquent l'occupation de ce poste alors même qu'ils n'en ont pas la compétence. La violence symbolique qui prend naissance dans cette occupation du terrain exclut toute possibilité d'une relation égalitaire entre les membres du club et les mercenaires.

Ensuite, il y a la prise de décision. Participer dans la prise de décision concernant l'organisation à laquelle on appartient est un signe qu'on y occupe une place importante, et qu'on y est pris au sérieux. Or, les mercenaires sont écartés lorsqu'on doit prendre des décisions concernant le club, ou lorsqu'on doit parler de la destinée du club. Sur ce point, les propos de Me NOUGA sont sans équivoque :

« Ici, ce sont les avocats qui jouent. Mais, puisque nous ne sommes pas toujours suffisants pour jouer seuls, nous prenons souvent les gars qui viennent de l'extérieur, quelques amis connus, quelques aspirants au métier d'avocat. Mais, la relation finit sur le terrain. Lorsqu'il faut parler des choses sérieuses concernant le club, nous les mettons volontiers à l'écart » (entretien du 06/09/2008 à l'École de Poste).

¹ Dans le jargon footballistique employé par les jeunes, le mouilleur est un joueur non performant. C'est le type de joueur qui, au lieu de fructifier les passes qu'il reçoit ou de passer le ballon aux coéquipiers, gâche et rend moribond le jeu. Par son inaction, il est considéré comme un dormeur, un inactif.

Enfin, le fait que les mercenaires ne soient pas soumis au même régime de cotisation que les autres traduit le caractère marginal de leur situation. En effet, c'est grâce aux fonds de la cotisation des membres que ces clubs assurent leur fonctionnement. L'achat des ballons, des filets, des maillots, des rafraîchissants, etc. est assuré par les frais prélevés dans la caisse de cotisation. Il en est de même des frais de transport lorsque l'équipe doit se déplacer pour un match amical ou de championnat. Participer à cette vie du club en contribuant financièrement est un moyen de prendre le dessus sur ceux qui n'y prennent pas part. Les mercenaires qui jouent dans le club des ETON d'OKOLA se retirent juste après le match, et ne participent donc pas à la phase de cotisation. Cette situation peut paraître sans incidence pour un observateur extérieur. Mais, qu'on observe comment ces individus sont traités dans ce club, surtout lorsque le président de l'équipe n'est pas là, et on comprendra qu'il faut être moralement fort pour évoluer dans un club où on est considéré comme mercenaire. Ces intrus peuvent contester n'importe quelle décision sauf celle du membre qui s'acquitte de ses frais de cotisation.

L'autre catégorie d'individus qu'on retrouve sur le terrain est celle qu'il convient de nommer les « *spectateurs non-engagés* ». C'est l'ensemble des personnes qu'on retrouve sur le terrain, mais qui n'ont pas la possibilité d'intégrer le groupe. Si certains clubs sont fermés, cela n'empêche pas que les étrangers observent le jeu. Mais, la catégorie d'observateurs non-engagés n'est pas homogène. Il est possible d'identifier trois types d'observateurs non-engagés. Premièrement, il y a ceux qu'on pourrait qualifier de « *curieux* ». L'objectif de ceux-ci n'est pas d'intégrer le club à tout prix, mais d'admirer les agents en action. Cette catégorie peut également être subdivisée en deux sous-catégories. D'un côté, il y a les observateurs désintéressés, et de l'autre les observateurs intéressés. Encore appelés les « *funs* », les premiers considèrent le moment passé sur le terrain comme une occasion de se divertir. « *Tuer le temps* », tel est leur mot de passe. Catégorie minoritaire, les seconds se retrouvent sur le terrain parce qu'ils trouvent un intérêt intellectuel à observer le déroulement du jeu.

Deuxièmement, il y a ceux qu'on pourrait qualifier de « *prétentieux* ». C'est l'ensemble d'individus qui, ayant appris que l'association « *donne du travail* », viennent chaque matin admirer l'équipe entrain de jouer en vue de négocier une intégration au groupe. Souvent, ils n'ont aucune compétence dans le sport concerné. C'est le cas de ce jeune rencontré sur les installations sportives de l'Ecole Normale supérieure qui, à la question de savoir s'il fait partie du groupe répond : « *Non, je ne suis pas du groupe. En réalité, je suis venu parce que*

j'ai envie d'apprendre à jouer au basket-ball » (Entretien du 10/08/2008). Sans aucune intention de vouloir douter de sa volonté d'apprendre à jouer au basket-ball, on peut tout de même s'interroger sur les ressorts du choix du club des vétérans comme cadre d'apprentissage alors même que les clubs des jeunes abondent dans la ville de Yaoundé. « Malheureusement », les prétentieux qui cherchent à intégrer ces cercles hautement fermés se heurtent à la logique de parrainage dont nous avons souligné l'opérationnalité. On reconnaît, du reste, les prétentieux par leurs comportements qui procèdent à la fois par le « forcing » de l'amitié avec un membre du club jugé influent, et par l'accostage. Ces deux comportements procèdent par la « gentillesse », la « convivialité », la « soumission », la disponibilité, toutes choses qui montrent qu'on force la relation.

De tout ce qui précède, on comprend que les raisons de formation d'un club de sport-loisir, les mobiles de recrutement et les motivations d'adhésion sont nombreux et ne peuvent pas être réduits à la simple récréation et/ou l'entretien du corps. A partir des barrières dressées en vue de clôturer le club et empêcher par là même toute intrusion, c'est toute l'idée du loisir libre qui est mise en mal. Les sociabilités qui se construisent au sein des clubs à caractère ethnique et corporatiste empêchent l'effectivité du choix libre, et mettent en lumière les logiques exclusivistes et sélectionnistes présentes dans ces clubs dits de loisir. C'est cette idée d'exclusion que révèlent BODIN et al. pour qui « *les associations sportives sont [...] des entités distinctes. Elles excluent de fait par le montant de la cotisation, voire de l'adhésion, les individus les plus démunis financièrement, mais également socialement par la nécessité parfois d'être parrainé pour y accéder* » (2004 : 194).

CHAPITRE IV

LE LUDIQUE ET LA SOCIETE

Jusque là, il a été question d'analyser les usages sociaux du sport-loisir à Yaoundé. D'une part, il a été démontré que le sport peut être utilisé en vue d'accroître le capital social d'un individu, d'autre part, l'accent a été mis sur l'instrumentalisation du sport-loisir par les ressortissants d'un espace territorial bien précis, mais aussi par les entreprises et autres acteurs sociaux tels que les entreprises et certaines catégories professionnelles. Parvenu à ce stade de la réflexion, nous voulons, dans ce chapitre, essayer de lire la société camerounaise à partir des sociabilités qui se construisent dans le champ ludique. Autrement dit, il est question de voir comment la société camerounaise se déploie dans le ludique. L'idée sous-tendue dans ce chapitre est que le ludique, en ce sens qu'il est un fait culturel (PARLEBAS, 2002 ; AWONDO AWONDO, 2006), et donc un sous-champ du « *champ social* » (1994), ne peut pas évoluer en marge de la société. Partant de là, « *on ne peut le comprendre qu'en le replongeant dans son contexte de normes, de postures, de conflits et de croyances* » (PARLEBAS, 2002 : 243). Dans ce sens, il est question de déceler, dans le « deux zéro » et le « bonbon », des éléments révélateurs des normes et des valeurs de la société camerounaise. Puisque les acteurs sociaux transfèrent leurs logiques (de domination, de luttes de classes, de distinction, de conflit, etc.) dans le champ ludique, on constate que le ludique se présente comme un tout organisé, un « *phénomène social total* » (MAUSS, 1973).

I. LA « CORRUPTION » DANS L'AIRE DE JEU.

Une croyance populaire a gagné l'imaginaire de certains Camerounais : pour être intégré dans n'importe quel corps : social, professionnel ou politique, il faut être coopté, parrainé. En vue de trouver ces parrains de fortune, plusieurs stratégies sont utilisées, à

l'instar de la corruption. Il n'est pas question, pour nous, d'affirmer qu'il faut nécessairement et exclusivement être coopté pour intégrer un corps quelconque, mais de montrer que cet imaginaire structure le social au Cameroun. Notre intention est, pour ce faire, de voir comment l'usage de la corruption comme tactique de négociation d'une intégration à un corps bien précis a été récupérée par les sportifs. Mais, avant de montrer par quels moyens les acteurs parviennent à intégrer les groupes de sport-loisir qui leur étaient pourtant fermés, il convient de préciser le sens sous lequel le concept de corruption est entendu ici. Il ne s'agit pas d'une corruption au sens où les acteurs donneraient de l'argent en contrepartie d'une place au sein du club. Il s'agit davantage des mobiles symboliques tels que les gestes, les paroles qui, à bien des aspects, fonctionnent à la manière de la corruption. La corruption, à notre sens, n'étant pas que matérielle, il est question de l'envisager sous ses dimensions mentale et symbolique.

1. La cooptation et le copinage.

Comme il vient d'être évoqué, au Cameroun, une croyance a gagné l'imaginaire et l'agir des acteurs sociaux. Il y a une espèce de surestimation de la puissance qu'ont certains individus à pouvoir parrainer les autres, si bien que lorsqu'on a un dossier à suivre, que ce soit au niveau de la Fonction publique ou du secteur privé, le « réalisme » camerounais voudrait qu'on ait une « relation » à même de « coacher » ce dossier jusqu'à son aboutissement. Ce « coaching » qui, du reste, prend de plus en plus des dimensions importantes ne se limite pas au niveau des affaires politico-administratives, il déborde le simple cadre de la vie politique et se déploie dans toute la vie sociale au Cameroun. A en croire BALE BALE, rappeur camerounais, partout au « KMR », ce sont les relations :

« Ici dehors, ce sont les relations,

Pour être quelqu'un, il faut avoir quelqu'un,

Pour avoir les dons, il faut avoir quelqu'un,

Pour sortir du ghetto, il faut avoir quelqu'un,

Si tu veux être quelqu'un, il faut avoir quelqu'un,

A l'hôpital, tu n'as pas quelqu'un, tu vas mourir, on te laisse agoniser,

Pour devenir un baos¹, il faut aussi quelqu'un,

Pour être en haut, il faut avoir quelqu'un,

¹ Le terme baos fait référence au baobab et désigne, dans le jargon populaire, toutes les personnes financièrement bien placées. Ses synonymes pourraient être le boss, le patron, le propriétaire, le riche, etc.

*Même pour jouer au ballon, il faut avoir quelqu'un,
Même pour chanter, il faut avoir quelqu'un,
Partout maintenant, ce sont les relations,
On est toujours quelqu'un derrière quelqu'un » (BALE BALE).*

Les propos de ce chanteur montrent à suffisance que la réalité selon laquelle, au Cameroun, « *on ne peut être quelqu'un que derrière quelqu'un* » n'épargne aucun secteur de la vie du Camerounais. Nous avons déjà montré par quel mécanisme ce processus de parrainage s'est imposé au Cameroun. En effet, si l'on se limite à une époque plus ou moins récente (celle de la première République), on constate que le processus de cooptation prend corps au sein de la société camerounaise par l'entremise des députés. Selon ZAMBO BELINGA (2004b), lors de la première république, il y avait une espèce de caste politico-administrative qui faisait la pluie et le beau temps auprès du président, en ce sens que ses membres étaient très influents lorsqu'il fallait sélectionner les citoyens qui devaient être candidats à la députation. Pour ce faire, toute personne désireuse d'être cooptée ou d'avoir un poste de député devait courtiser « *cette caste de grands électeurs* » en leur faisant toute sorte de proposition afin qu'au cours de leur activité de surveillance quotidienne de leur « *pré-carré* », l'on puisse être identifié comme le ressortissant le plus docile de la province ou du département et conséquemment susceptible d'être retenu comme candidat à la députation » (2004 : 42). Depuis lors, cette logique d'avoir une « relation » ou un parrain s'est répandue et s'est développée au Cameroun. Il en est ainsi parce que, ainsi que le révèle ZAMBO BELINGA parlant de cette caste de grands électeurs,

« cette oligarchie apparaît comme l'œil invisible du pouvoir dans les localités du territoire national qui procède à une pratique de nomination dont la sélection des candidatures s'opère au travers de « loupes » ou de « lentilles » dont les techniciens qui en manipulent le fonctionnement sont en fait les élites acquises déjà à la cause du pouvoir » (2003 : 580).

Dans un contexte marqué par la pauvreté, l'incertitude, le chômage et sachant qu'en Afrique en général, et au Cameroun en particulier, l'Etat est le lieu d'accumulation (TERRAY, 1987 ; MEDARD, 1991 ; BAYART, 1989), les acteurs, pour se mettre à l'abri du besoin, sont obligés de se créer des relations capables de « pousser » leurs dossiers. Les propos de ZAMBO BELINGA que nous faisons nôtres sont révélateurs :

« Le pas vers l'administration, dans un contexte de corruption généralisée, de non-motivation chronique, d'abus de pouvoir et d'autorité, de mentalité de nuisance, d'adversité, de disette, prend les allures d'une aventure dont l'issue ne peut être qu'insaisissable par l'initiateur parce qu'il dépend en grande partie de la mesquinerie et les humeurs de l'administration qui sont sans cesse évanescentes. Dans ce contexte, et dans l'esprit d'en éviter la nuisance, les Camerounais sont appelés à se créer ou s'octroyer des « tuteurs » ou des « relations » dans les différents services publics et administratifs d'Etat. Véritables sortes de « parrains », ces « amis » de fortune servent de courroie de transmission, d'avocats et/ou de « notaires » dans les transactions que ceux qui bénéficient de leur protection effectuent avec l'administration. Dès lors, le déclenchement d'une procédure administrative impose comme préalable à tout initiateur réaliste de « prospecter » dans sa « pépinière » relationnelle afin d'y trouver la relation utile, c'est-à-dire à même de conduire son « dossier » à terme » (2003 : 582).

Si ZAMBO BELINGA (Ibid.) constate que « le tutorat » et « le mandarinat » concernent les « usagers et prestataires de services d'une part et l'administration d'autre part », l'observation des pratiques sociales les plus élémentaires et les plus futiles telles que jouer au ballon, chanter, etc. montre qu'il faut avoir la « relation », c'est-à-dire avoir le soutien d'un individu ou d'un ensemble d'individus influents, pour être accepté par les membres du corps considéré. Les pratiques de « deux zéro » et de « bonbon » qui font l'objet de cette réflexion offrent un exemple de ces corps sociaux qui fonctionnent à la manière de la société. Dans le « deux zéro » comme dans le « bonbon », il faut être chanceux pour réussir l'intégration d'un club sans être coopté. Tous les acteurs que nous avons interrogés reconnaissent que les clubs de sport-loisir sont des structures fermées et clôturées, si bien qu'y avoir accès nécessite au préalable l'existence d'une main invisible qui porte et/ou pousse le nouveau venu. Un joueur, sociétaire de VBC OLD STAR, qui a préféré garder son anonymat fait remarquer que « les clubs santé sont des structures fermées où l'entrée est faite par cooptation ». Si dans certains clubs, l'exigence de cooptation est officiellement prohibée (ceci n'empêchant, par ailleurs, pas que la cooptation soit un usage), dans d'autres, elle figure dans les dispositions du règlement d'ordre intérieur. C'est le cas de Vétéran Basket-ball Club de l'ENS. En plus des conditions telles que être vétéran, s'acquitter de son affiliation, offrir un « arrosage¹ » aux membres du club, payer une cotisation de 3000F/mois, « il faut être parrainé ou coopté par un ancien ». Or, dans ces clubs, ce que les joueurs désignent par le vocable d'anciens correspond à une caste de décideurs. Ces sont les « doyens » des clubs qui prennent des décisions et qui décident de qui peut être accepté au sein du club. D'après les

¹ Dans ce club, l'arrosage correspond au repas qu'un nouveau venu offre aux membres du club. L'importance de cet arrosage commende l'attitude des joueurs à l'égard de l'arroseur. Si l'arrosage est insuffisant, ceci influe directement sur la place que le demandeur d'intégration aura au sein du club.

joueurs, il y a, dans ces clubs, une sorte de socle sur lequel repose le club. Comme le révèle le joueur ci-haut cité, dans le club VBC OLD STAR, « *il y a trois personnes qui influencent les décisions* ». Ces doyens s'imposent soit, à cause de leur âge, leur ancienneté, ou alors de leur pouvoir économique et/ou politique. Comme tel, pour avoir une chance d'intégrer ces clubs, il faut bénéficier de la bienveillance de ces grands décideurs. Nous retrouvons là la logique des « *grands électeurs* » dont parle ZAMBO BELINGA.

Toutefois, le tout n'est pas d'affirmer que la cooptation est une règle incontournable pour l'accès à ces clubs pour que cette réflexion ait une qualité sociologique. Dans une perspective constructiviste, on ne peut, en effet, faire œuvre de sociologie sans admettre que les agents n'agissent pas sans raisons. La sociologie postule que les agents n'agissent pas gratuitement. Il existe une raison qu'il faut nécessairement trouver. Dans le cas d'espèce, le travail sociologique doit trouver la raison de l'exigence d'être coopté. Mais au-delà de tout cela, il faut se poser la question de savoir si la cooptation se vit de façon identique dans tous les types de clubs de sport-loisir que nous avons identifiés.

S'il est difficile de démontrer avec précision ce qui explique l'usage de la cooptation¹, le moins que l'on puisse dire est que cette façon de limiter et/ou de contrôler les entrées au sein du club en usant de la cooptation tient essentiellement aux privilèges que les individus gagnent ou perdent en limitant ou en augmentant les adhérents. Les clubs dans lesquels l'entraide, la solidarité, les ressources (symboliques, matérielles, etc.) sont importantes, ouvrent moins les portes aux nouveaux que les clubs dont les membres ne tirent pas de « gros » profits en évoluant ensemble. Le CALCIO de la Cité Universitaire est moins fermé que VBC ENS par exemple. Dans celui-là, tout ce qu'on demande au nouveau venu est qu'il faut s'acquitter de ses frais de cotisation lorsqu'il faut acheter le ballon, et d'être connu à la Cité Universitaire, alors que dans celui-ci, « *il faut être coopté* », et ce, en plus d'autres conditions telle que donner l'arrosage. Ceci peut donc justifier pourquoi les « doyens » acceptent les uns et excluent les autres. La cooptation, dans cette perspective, dépend du club considéré. Dans les clubs structurés, elle est une exigence pour quiconque cherche une intégration au groupe. Par contre, dans les clubs non-structurés, la cooptation est un élément secondaire. Les jeunes qui jouent au pied d'immeubles, dans la rue et/ou dans d'autres espaces requalifiés acceptent tout le monde, pourvu que l'on soit du quartier et/ou copains

¹ L'action d'un acteur s'explique par plusieurs éléments et ne peut, en aucun cas, se laisser réduire à une explication monocausale. LAHIRE (1998) montre que l'homme et pluriel et que les ressorts de l'action sont nombreux.

d'acteurs influents. Ici, proximité et copinage se mélangent et nul ne peut intégrer le club des jeunes d'un quartier s'il ne remplit pas à l'une de ces deux exigences. Notre idée n'est pas de dire que la cooptation n'est pas opérante dans les clubs non-structurés, mais de montrer que le degré de cooptation varie d'un club à un autre. Dans les clubs non-structurés, le degré de tolérance est plus élevé que dans les clubs structurés.

Après ce qui précède, on comprend que la cooptation et le copinage sont des éléments de régulation et de contrôle des entrées au sein de ces regroupements qui, à bien aspects, peuvent être des espaces d'ascension et de mobilité sociales.

2. La « corruption » symbolique : jouer sur et avec les normes.

Nous venons de montrer par quel canal les clubs régulent et contrôlent les entrées en leur sein. A la manière de la société, les clubs de sport-loisir sont des entités qui fonctionnent sur la base des normes, soit explicites, soit implicites. Il est question de voir comment l'individu parvient à ruser avec ces normes.

Une visite des terrains de « deux zéro » et de « bonbon » permet d'identifier quatre principaux types d'acteurs : les joueurs, les observateurs, les candidats à l'intégration et les vendeurs/vendeuses¹ des rafraichissants. Si la catégorie d'observateurs n'a pas de conditions à remplir, il n'en est pas le cas pour ceux qui cherchent à intégrer le groupe. Nous avons vu que, qu'on soit au sein des clubs structurés ou non structurés la cooptation et le copinage ont été érigés en normes incontournables pour quiconque veut intégrer le club. Or, il arrive que l'individu sollicitant l'intégration n'ait pas la « godasse » pour lui faciliter la tâche. Dans ces conditions, il est obligé d'opter pour d'autres stratégies, plus subtiles parfois, mais efficaces. Déjà, nous avons vu par quelles stratégies les jeunes qui évoluent dans les clubs des vétérans parviennent à se créer des « relations » susceptibles de les parrainer dans leurs procédures de négociation professionnelle ou familiale. De l'évitement à l'auto-remplacement en passant par

¹ Cette catégorie d'acteurs a été minimisée lors de nos travaux. Certes, les vendeurs et/ou les vendeuses de rafraichissants peuvent, eux aussi, trouver des parrains sur le terrain et ont une place de choix dans la vie des clubs, mais, puisqu'ils n'interagissent pas directement avec les joueurs, nous avons délibérément minimisé leur rôle dans les faits étudiés ici. Par contre, une étude sur les stratégies d'acquisition du stade où ils exposent leurs marchandises serait porteuse. En effet, l'observation de cette catégorie d'acteurs et de leur site d'opération laisse constater qu'il existe une sorte de monopole de site. Par exemple, il est impossible qu'une femme vendant les jus d'Oseille à l'Ecole Normale Supérieure vienne s'installer sur le terrain de l'Université de Yaoundé I, et vice-versa. Il serait donc intéressant de se poser la question de savoir si, tout comme les joueurs ont besoin d'être cooptés pour être intégrés dans le club, les vendeurs ne sont pas cooptés par certains acteurs puissants du club. Une question supplémentaire sur les rétributions d'une telle transaction enrichirait la réflexion.

la gentillesse, le jeune chercheur de « *parapluie* » dispose d'une multitude de tactiques et de techniques lui permettant de créer des affinités avec les « baos ». Lorsqu'il s'agit de l'intégration dans le club, les jeunes changent de techniques. La plus utilisée est ce qu'il convient d'appeler la « *corruption mentale* » et/ou « *symbolique* ». Celle-ci peut être comprise comme un ensemble de conduites et d'actions d'ordre verbal, gestuel, etc. intentionnellement orientées par l'individu en vue de provoquer, chez ses coéquipiers ou son entourage, un sentiment d'affinité et/ou de sympathie à son égard. En effet, dans certains clubs, la place s'achète, non pas en donnant de l'argent liquide, mais par des tactiques qui, pour un observateur non avertis, passeraient inaperçues. Ces techniques varient selon les acteurs à qui on a à faire. Tandis que dans les clubs non-structurés tels que le CALCIO, la tactique consiste souvent à acheter et à offrir des rafraîchissants, des jus naturels aux joueurs les plus influents, la soumission en est une pour ce qui est des clubs structurés.

Compte tenu de la dépense excessive d'énergie qui caractérise la pratique sportive, les joueurs ont souvent besoin de rafraîchissants pour compenser l'énergie dépensée. Or, dans un contexte de disette et de galère qui caractérise la plupart des jeunes citadins, il n'est pas toujours aisé de trouver de l'argent permettant de s'offrir une bouteille d'oseille, par exemple. Profitant de cette situation, les individus à la recherche de l'intégration, offrent de temps en temps des jus et autres services à ces galériens, créant ainsi une sorte d'affinité et de sympathie entre le donneur et le receveur. Cette relation a été particulièrement observée à la Cité universitaire de Yaoundé I avec le CALCIO. Lors de la négociation de l'intégration dans ce club, les candidats qui font partie du groupe de contrôleurs et/ou de surveillants dans les restaurants universitaires ont un avantage supplémentaire. Par cette position stratégique qu'ils occupent, il leur est possible de faciliter, à n'importe qui, l'acquisition des billets de restaurants sans l'obligation de s'aligner. Ce qui, en toute évidence, est une ressource importante pour négocier facilement l'intégration. Plus l'opération se répète, plus l'amitié grandit, et plus grande est la chance que l'individu soit intégré dans le club.

On pourrait nous rétorquer en avançant l'idée selon laquelle offrir une bouteille de jus à quelqu'un n'a rien de spécial et d'anormal, et que, par ailleurs, ceci est la preuve de la solidarité et l'hospitalité de l'Africain. Notre idée n'est pas de refuser ou de rejeter la dimension hospitalière des joueurs, mais de mettre en lumière la part d'ombre de cette hospitalité. Lorsqu'on s'intéresse aux propriétés de ceux qui bénéficient de cette hospitalité, on constate alors que cette dernière n'est pas un fruit du hasard. Dans le CALCIO par exemple, on n'offre pas les jus, rafraîchissants et autres services à tout le monde ou à

n'importe qui. La sélectivité de cette hospitalité tient, entre autres, au fait que tous les joueurs n'ont pas la même place au sein de la strate décisionnelle du club. Ainsi, l'acteur réfléchissant sait à qui s'adresser pour une négociation efficace de l'intégration.

La négociation de l'intégration qui passe par une création de la sympathie avec l'un des membres influents du club en lui offrant toutes sortes de « cadeaux » s'avère inefficace une fois appliquée aux clubs structurés dont les membres ont un pouvoir d'achat élevé. Il serait naïf de penser qu'on peut gagner la sympathie d'un directeur général en lui achetant une bouteille de coca-cola par exemple. Conscients de cette situation, les acteurs adaptent leurs techniques d'intégration à la logique du club. Ici, l'intégration par l'offre des « cadeaux » est remplacée par l'intégration par la « soumission ». Lorsqu'on n'a pas de parrain alors même que celui-ci est indispensable pour une intégration dans un club, il faut se le chercher sur le terrain. Parmi les demandeurs d'intégration, ceux qui parviennent à leur fin sont, de manière surabondante, ceux qui ont pu corrompre mentalement les décideurs parviennent. Cette corruption mentale passe, le plus souvent, par l'obéissance, la soumission, la ruse etc. Au MATECO et à l'ENS par exemple, ce sont ces demandeurs d'intégration qui ramassent les ballons, qui collectent les maillots après le match, bref qui se montrent plus disponibles à offrir n'importe quelle sorte de services aux « doyens ».

Il ressort de ce qui précède que les acteurs concernés par le jeu jouent sur et avec les normes. En effet, comme nous l'avons souligné, chaque club a son système de valeurs qui lui sert de base de fonctionnement. Partant de ces normes, il y a des individus qui, d'office, sont exclus du club. Cependant, par les techniques de corruption mentale et symbolique, ceux-ci parviennent à jouer avec les normes, ruser avec elles, les tourner en dérision, chose qui leur permet de trouver une place au sein du groupe. A travers ce qui précède, c'est la précarité des valeurs et normes groupales qui est mise en cause. Sur ce point, MAFFESOLI remarque :

« En disant la facticité de la vie quotidienne, c'est la précarité des valeurs idéalisantes qui est reconnue. Ces valeurs peuvent exister, elles peuvent être posées dans un empyrée intangible comme autant de gardes-chiourme de l'existence, elles n'en sont pas moins tournées en dérision dans les multiples pratiques concrètes qui ponctuent cette existence » (1979 : 140).

Cependant, il ne faudrait pas penser que les « corrompus » ne comprennent pas le jeu des « corrupteurs ». Ceux-là tout comme ceux-ci comprennent les ficelles du jeu, et c'est cette compréhension mutuelle qui peut expliquer la tolérance qu'on observe dans ces clubs. C'est une sorte de mariage de raison qui, comme il a déjà été noté plus haut, s'installe entre ces acteurs de jeux ritualisés.

II. CES « VIEILLARDS » QUI NOUS ECRASENT

Si nous mettons de côté les clubs des jeunes, les clubs à caractère tribal, et que nous considérons pour la grande partie les clubs « fourre-tout », un constat s'impose : les membres de ces regroupements sont pour la plupart des vétérans qui, le jeu obligeant, sont appelés à évoluer avec des plus jeunes. Fidèles à la logique et à la tradition historique singulière africaine selon laquelle il faut respecter « *le vieux et les droits de l'aîné* » (BOYOMO ASSALA, 2007 : 14), ces « vieillards » entretiennent des comportements qui empêchent l'existence d'une relation égalitaire avec les jeunes qui évoluent dans leurs clubs. Mais avant de continuer cette réflexion, une remarque mérite d'être faite. Les concepts de jeunes et vieux, cadets et aînés, cadets sociaux et aînés sociaux seront utilisés dans cette partie de la réflexion. Il convient donc de préciser le sens sous lequel ils sont utilisés. Il est difficile de marquer avec exactitude les contours et les limites entre jeunes et vieux, cadets et aînés, cadets sociaux et aînés sociaux. Ceci, parce que les variables qui sont souvent prises en compte pour les définir sont nombreuses. Ici, seule la variable âge est considérée. Ainsi, dans les clubs Vétérans, le jeune est le joueur qui a moins de 35ans, étant entendu que pour être vétéran, « *il faut être âgé de 35 ans au moins* » (TCHOULING, VBC ENS). Dans d'autres situations, jeune renverra au joueur moins âgé par rapport à ses coéquipiers.

1. Le vétéran et son club

D'après les propos des doyens rencontrés, les clubs de « deux zéro » et de « bonbon » étaient, dans leur version originale, des regroupements sportifs dont l'objectif était de rassembler les anciens professionnels de football d'une part, et de basket-ball d'autre part. Comme nous l'avons signalé, avec le temps, ces pratiques se sont démocratisées et intéressent de plus en plus un public divers. Cependant, même après leur démocratisation, ces pratiques restent largement dominées par les adultes, lesquels taillent les règlements sur leur mesure. C'est d'ailleurs pour cette raison que la plupart de ces clubs porte le nom de Vétéran. Il n'est plus important de revenir sur les mobiles qui poussent ces vétérans à créer ces regroupements, il est question, ici, d'analyser leur mode de fonctionnement afin de déceler des éléments révélateurs des normes et des valeurs de la société camerounaise.

Le mode de fonctionnement de ces clubs est particulièrement rempli de sens. Parce qu'ils permettent la rencontre entre deux catégories sociales pourtant « antagonistes », ces

clubs offrent un élément des plus exemplaires pour analyser le processus de transfert des logiques sociales dans des champs qui, par principe, devaient fonctionner autrement¹. Les normes et règlements de fonctionnement de ces clubs bénissent l'existence d'une relation inégalitaire entre les deux catégories sociales qui évoluent en leur sein. En effet, le vétéran, toujours accroché à la logique qui, pendant longtemps, a dirigé (elle dirige encore) les rapports entre les cadets et les aînés, logique qui accorde plus de privilèges à l'aîné en lui conférant toutes sortes de droits, instaure des normes susceptibles de lui garantir la continuité et la pérennité de ces privilèges. Tous les clubs fondés par les vétérans se caractérisent par une trop grande place accordée à ces derniers. Un joueur de VBC OLD STARD nous a donné la quintessence des normes de fonctionnement de ces regroupements sportifs. Pour lui, les « clubs santé » sont des structures complexes où l'on trouve plusieurs mobiles de fonctionnement. Il pense que ce qui donne la richesse à ces regroupements, c'est le caractère multiple des fonctions qu'ils offrent aux individus. A partir du discours de ce joueur, on peut constater que les clubs santé ont plusieurs caractéristiques² :

- Le caractère hédonistique en ce sens qu'ils permettent aux individus de chasser le stress.
- Le caractère touristique puisqu'ils permettent la rencontre des individus et surtout des amis.
- Le caractère tactique en ce sens qu'ils sont des lieux qui offrent l'opportunité aux « *cadets sociaux* » de rencontrer les « *aînés sociaux* » (BAYART, 1979) avec tout ce que cela comporte de parrainage et de clientélisme.
- Le caractère sémiologique par le fait que ce sont des espaces d'exposition des signes extérieurs de richesse des individus avec le risque d'une domination symbolique.
- Le caractère politique par les échanges politiques qui sont entretenus par les membres desdits clubs. En effet, pendant que les autres sont entrain de jouer, l'observation laisse identifier des acteurs qui, de par leurs tenus vestimentaires, sont

¹ En principe, le sport, en ce sens qu'il est fondé sur la logique de l'élimination des différences de statuts sociaux, est supposé fonctionner à l'abri des velléités de domination. ELIAS (1994) montre que le sport abolit, au moins pendant la période de jeu, les différences de classe et de statut et qu'il est fondé sur le principe de l'égalité de chance. Pour lui, le sport moderne occasionne la rencontre de catégories sociales que seule la performance sportive permet de séparer et de distinguer. Ce qui, de toute évidence, est un leurre dans le cas qui nous concerne.

² La taxinomie qui est donnée ici a été opérée par nous et ce, en nous inspirant du discours du répondant. Celui-ci parle des enjeux du club santé et les regroupe en cinq catégories: « *chasser le stress ; lieu de rendez-vous ; la recherche du contact avec les personnalités, lieu d'exposition des signes extérieurs de la richesse ; cadre politique par excellence* » (ENTRETIEN du 03 août 2008 à la Cité Universitaire (UYI)).

visiblement venus, non pas pour jouer, mais pour causer, échanger, l'un des sujets de prédilection de ces causeries étant la politique du pays¹.

Cependant, le joueur constate qu'au-delà de ces caractères généraux, ce qui singularise fondamentalement ces clubs, c'est leur esprit : « *l'esprit vétéran* ». Celui-ci voudrait que les « vieux » jouent plus que les autres et particulièrement les jeunes. Par conséquent, les jeunes qui parviennent à intégrer ces clubs dominés par les « vieux » doivent se montrer loyaux, c'est-à-dire accepter que les aînés jouent plus qu'eux, les laisser marquer (Deux zéro), leur accorder des fautes techniques (Bonbon), etc. Certes, cette survalorisation des vétérans est, dans certains clubs, explicite et implicite² dans d'autres, mais toujours est-il qu'elle structure largement le fonctionnement de tous les clubs au sein desquels évoluent la caste d'aînés. DOMOGMO, âgé de trente neuf (39) ans et sociétaire d'un « club-santé » non-structuré évoluant sur les installations sportives de l'université de Yaoundé I, nous livre ici un témoignage qui montre à suffisance que l'esprit vétéran est omniprésent :

« Les jeunes ont un esprit. Ils doivent respecter les aînés. Moi, je peux demander à un jeune de sortir, mais un jeune ne peut pas me demander de sortir, car les aînés sont priorisés. Lorsqu'il n'y a pas assez de joueurs, les vétérans sont obligés de jouer avec les jeunes. Mais, quand il y en a assez, on les écarte tout simplement parce qu'il faut privilégier les aînés. Les aînés s'imposent soit par leur performance, soit par leur poids économique, soit par leur âge » (Entretien du 03/08/2008).

S'il est vrai que pour ce qui concerne ces clubs non-structurés, le respect des aînés est plus un usage qu'une règle codifiée, dans certains clubs, le respect des aînés est inscrit dans les textes régissant le regroupement. C'est ce que reconnaît TCHOULING, doyen de Vétéran basket-ball de l'ENS (Ecole Normale Supérieure) en faisant savoir que : « *L'un des points fondamentaux du règlement intérieur de notre club, c'est le respect des aînés. Le club est hiérarchisé certes, puisqu'il y a une structure dirigeante, mais le respect des aînés est de rigueur* » (Entretien du 10/08/2008). Les propos de ce « bonbonneur » montrent que même dans les cas où le dirigeant du club n'est pas le plus âgé, sa position au sommet du club ne doit pas être une source d'arrogance à l'égard de ses aînés. Il se doit de les respecter ; chose qui n'est pas sans rappeler le fonctionnement de ces cercles mystico-religieux où quels que

¹ C'est au cours de ces échanges que les acteurs commentent les décisions du gouvernement, les nominations et autres sujets concernant la vie politique du pays.

² Dans certains clubs, le respect non conditionnel des aînés est codifié et figure dans le statut et le règlement d'ordre intérieur. Par contre, dans d'autres clubs, ce respect relève de l'usage. Mais, il faut préciser que cet usage, à force d'être répété, finit par s'institutionnaliser.

soient la position et le statut d'un individu, celui-ci ne doit jamais oublier qu'il est sous le commandement du « *pater* ».

Ces usages sportifs de l'âge (ils ne sont d'ailleurs pas exhaustifs), par le fait qu'ils consacrent les plus âgés au statut de privilégiés et de priorisés, constituent des formes de domination de ceux-ci sur les cadets.

2. La loyauté des jeunes: respect de la tradition ou transfert de la domination ?

Les usages sportifs de la vieillesse que nous venons de décrire sont, à bien des aspects, source de domination. En effet, l'application stricte de la loi « *vétéran* » se solde par la réalité selon laquelle, entre aînés et cadets, vieux et jeunes, c'est deux poids deux mesures. Tous les règlements en vigueur célèbrent les aînés tout en instituant des restrictions à l'égard des plus jeunes. Cette surestimation et survalorisation de l'aîné au détriment du cadet est source de domination et violence qui, si elles sont symboliques, n'en constituent pas moins des formes de « brutalisation » et minoration des moins âgés. Ainsi, il est possible d'analyser ces formes de domination ritualisée au niveau de cinq points au moins : l'heure d'arrivée sur le terrain, le temps sur l'aire de jeu, l'arbitrage, la prise de la parole et enfin, la troisième mi-temps.

L'heure d'arrivée sur le terrain et les sanctions qui s'imposent aux contrevenants est le premier point dont l'analyse permet de comprendre la domination des aînés sur les jeunes. En effet, dans la plupart de regroupements sportifs évoluant à Yaoundé, l'heure n'a pas la même signification pour tous les membres. Certes, certains clubs, à l'instar de Vétéran Basket-ball de l'ENS, appliquent approximativement le même règlement à tous¹, mais, même dans ce contexte, les aînés ont toujours une large marge de manœuvre. Les jeunes, pour espérer jouer, sont obligés de venir plus tôt que les autres. C'est du moins ce que révèle GEREMI, âgé de 27 ans et sociétaire de VBC OLD STARD lorsqu'il dit que « *dans les clubs mélangés, les jeunes sont obligés de venir plus tôt que les autres. La contrainte temps s'impose plus aux jeunes qu'aux aînés* ». Ceci s'explique par le fait que, étant donné que ces clubs sont essentiellement créés et constitués par les vétérans (qui sont des membres à part entière, et donc ont le droit de

¹Dans ce club, n'importe quel retardataire est puni par la même sanction. Ici, n'importe qui, s'il est retard, doit payer une somme de 500FCFA. Cet argent est directement versé dans la caisse du club, et sert dans le fonctionnement normal de la structure.

jouer à tout moment), la sélection des jeunes devant occuper les places restantes ne se fait, entre autres¹, qu'en tenant compte de l'heure d'arrivée des uns et des autres.

Ensuite, il y a le temps que l'on peut passer sur le terrain. Entre vieux et jeunes, aînés et cadets, le temps que chacun peut passer sur le terrain est inégalement réparti. Contrairement aux aînés qui peuvent jouer aussi longtemps que leur force le leur permet, le jeune n'a pas une plage horaire bien précise à jouer. Tout est fonction des humeurs et de la disponibilité des aînés. Il peut se voir remplacé juste parce qu'il y a un aîné qui vient d'arriver. Ceci montre, par ailleurs, que l'usage selon lequel le moins âgé, s'il veut jouer, doit venir un peu plus tôt que les autres, n'a qu'une valeur relative. Il ne s'applique qu'à l'endroit des joueurs de même âge, en ce sens que pour peu qu'un aîné arrive, quelle que soit l'heure à laquelle il arrive, l'esprit vétéran refait surface et oblige que le moins âgé cède directement la place au nouveau venu.

L'arbitrage est également un angle sous lequel on peut analyser le caractère inégalitaire de la relation qui existe entre aînés et cadets, pourtant coéquipiers. En effet, lors du jeu, l'« arbitre » doit avoir toujours à cœur que les jeunes et les vétérans n'ont pas le même traitement. Lorsqu'un aîné commet une faute, celle-ci n'est pas toujours sifflée, sanctionnée. On dit alors, juste pour ironiser, qu'« *on ne siffle pas l'âge* ». Et ceci, la personne qui fait office d'arbitre doit le savoir : *on siffle l'âge*. C'est dire que certaines fautes qui, dans le jeu normal, mériteraient une sanction sont purement et simplement couvertes sous prétexte qu'« *il ne faut pas gêner le jeu* ». Par conséquent, l'arbitre doit protéger, autant que possible, le vétéran « *en action* ». Personne ne doit, encore moins le jeune, le bousculer, ni le toucher. Il résulte de cet état des choses que les jeunes adoptent un comportement d'évitement, présentant les excuses à la moindre bousculade avec un aîné.

En outre, il y a le droit à la parole. Il serait exagéré de dire que dans ces clubs, les jeunes n'ont pas droit à la parole. Ils peuvent s'exprimer tant que le débat auquel ils participent ne les oppose pas aux aînés. Ces derniers ont toujours raison, ce qui leur confère le droit de traiter les autres (moins âgés), en cas de désaccord, de « *mal élevés* », d'« *insolents* » et de « *grossiers* ». Cette indexation qui procède par l'insulte a comme corollaire, soit la révolte de la victime qui finit par désertir le club, ou alors l'accommodation qui, elle-même est liée à la

¹ Les logiques autres que le temps interviennent souvent lors de la composition des équipes. C'est par exemple, le copinage et/ou le favoritisme qui peuvent faire que, quelle que soit l'heure à laquelle un joueur arrive, celui-ci peut se voir permis de jouer, souvent en remplacement d'un autre qui, pourtant, est venu plus tôt.

peur d'être taxé d'impertinent. Cependant, il faut préciser que le degré de restriction sur le plan de la prise de parole varie d'un club à l'autre, d'un acteur à l'autre.

Enfin, la troisième mi-temps (dimension festive du jeu, la troisième mi-temps sera analysée dans le troisième mouvement de ce chapitre) permet aussi d'apprécier le caractère inégal de la relation entre aînés et cadets dans les formations sportives de loisir à Yaoundé. En effet, dans certains clubs, jeunes et vieux ne se servent pas au même endroit quand il faut se rafraîchir. C'est le cas de VBC OLD STARD. Dans ce club, lorsque l'un des membres achète l'eau ou les boissons gazeuses aux coéquipiers, il y a une part pour les cadets et une autre pour les aînés. Peu importe le nombre de jeunes qui sont sur le terrain, mais ici, c'est par ordre d'âge qu'on se rafraîchit. Quand il arrive que ces deux catégories sociales se servent au même endroit, l'esprit vétéran dicte que le jeune se serve en dernier lieu. Et certains des jeunes, qui visiblement ne sont pas toujours d'accord avec cette logique, ne manquent pas de poser des questions du genre : « *on va grandir quand, non ?* », « *vous êtes vieux dans vos villages. Êtes-vous vieux partout* » ?

Ainsi, un jeune qui reçoit et applique toutes ces normes et prescriptions est considéré comme loyal, bien éduqué, et conséquemment, il est accepté, considéré et même complimenté et/ou encensé.

Deux critiques, à notre sens, risquent d'être formulées en réaction de ce qui précède. D'une part, pour un observateur confortablement installé dans la logique africaine faisant l'éloge de l'« *âgisme* » (BOYOMO ASSALA, 2007), ces faits passeraient pour insignifiants, et ne présenteraient aucun caractère dominant, si tant est qu'on se rappelle qu'en Afrique en général et au Cameroun en particulier, le respect du droit d'aînesse est socialement correct. En effet, les traditions et les coutumes africaines célèbrent, de manière surabondante, le respect des aînés, si bien que l'individu qui s'en écarte est directement taxé de tous les maux. Dès lors, le respect du droit d'aînesse serait synonyme du respect de la tradition. D'autre part, ces faits n'auraient rien de dominant en ce sens que les règles seraient acceptées par tous, encore que les jeunes ne seraient pas obligés de rester dans un cadre qui leur est nuisible.

De telles critiques, si elles ne sont pas totalement fausses, ne résistent pas à la confrontation aux éléments objectifs de la vie quotidienne. En effet, le respect des aînés, en Afrique comme ailleurs (bien sûr avec des variations qui tiennent au contexte culturel considéré), est une règle qui structure la vie des individus. Certes, le rôle du sociologue n'est pas de se prononcer sur les valeurs et les croyances. Néanmoins, la reconnaissance de

l'existence de ce droit d'aînesse ne doit pas empêcher de s'interroger sur l'interprétation et les usages qu'en font les acteurs intéressés. Déjà, l'on sait que, pour ce qui est de l'Afrique, certains groupes sociaux ont profité du droit d'aînesse pour instaurer un ordre social discriminant. Ainsi, comprendre les formes de domination ritualisée ci-haut évoquées oblige de les replonger dans leur contexte de valeurs et de normes, bref dans leur contexte culturel. L'on sait que, dans la société camerounaise, les « jeunes » sont ravalés, à tort ou à raison, au rang d'une masse populaire inconsciente, étourdie, voire même irréfléchie. Si l'on considère uniquement la société politique camerounaise, la « *gérontocratie* » qui est aux affaires et qui « *ne laisse pas* » d'issue à la jeunesse est là pour le prouver¹. L'un des arguments avancés par les membres de cette caste de vieux dirigeants pour justifier la mise à l'écart de la jeunesse, c'est que cette dernière n'a aucune expérience, compétence, encore moins sagesse, celles-ci étant liées, dans l'imaginaire social, à l'âge. Ainsi est né et a pris corps l'antagonisme qui oppose ces deux catégories sociales : tous les maux dont souffre le Cameroun sont mis sur le dos de la caste dirigeante « *motivée uniquement par des besoins de détournements* » d'autant plus récurrents qu'ils ne sont pas punis :

« Longévité aux affaires, immobilisme et impunité sont alors associés à l'âge pour constituer des arguments faciles de stigmatisation sociale, alimentant les listes des médias dont se délecte le petit peuple » (BOYOMO ASSALA, 2007 : 14).

Cet antagonisme, certes latent, est perceptible dans les discours, et quelques fois dans les actions. En témoignent les événements de février 2008, événements au cours desquels, certains jeunes, en s'en prenant aux avoies des « aînés », entendaient extérioriser leur « ras-le-bol ». La rhétorique qui s'en est suivie était dominée par des discours accusateurs, faisant état de l'inconscience, de manque de patriotisme et de déficit de citoyenneté des jeunes. Loin de nous l'idée d'affirmer que cet antagonisme qui est perceptible dans l'analyse de la société politique camerounaise tient uniquement à l'âge. En réalité, ce qui fait problème, ici, est moins l'âge que les usages qu'on en fait. Sur ce point, les propos de BOYOMO ASSALA sont sans ambiguïté :

« Ce dont les aînés sont coupables, ce n'est pas d'être âgés, cacochymes, grabataires et incompetents. C'est de confisquer souvent pour eux-mêmes les

¹ Pour plus d'informations sur la *gérontocratie* qui gouverne le Cameroun, lire Les Cahiers de Mutations, Vol. 046 de septembre 2007. Les auteurs font savoir, données statistiques à l'appui, que le Cameroun est pris en otage par une caste de vieux « briscards » qui ne laissent aucune chance à la jeunesse. De l'armée nationale à la magistrature en passant par le gouvernement et par la magistrature suprême, ces « *vieux briscards* » (BOYOMO ASSALA, 2007) auraient encerclé le pays, bloquant par là même les « *engrenages de l'ascenseur social, frustrant l'enthousiasme et l'ambition légitime des jeunes, qui dès lors se sentent frappés d'ostracisme parce que voyant les horizons éternellement bouchés* » (TAAKAM, 2007).

privilèges du pouvoir, de ne pas laisser d'ouvertures aux autres générations, de ne pas ouvrir la porte au rêve » (2007 : 14).

Il ressort de ces propos que la gérontocratie au pouvoir au Cameroun constitue une classe dominante. C'est d'ailleurs l'idée de MEDARD quand il fait savoir que « *la bureaucratie camerounaise apparaît comme une classe parce qu'elle exploite pour son propre compte, et comme une classe dominante parce que, par le contrôle qu'elle exerce sur la société, elle se taille la part du lion* » (1979 : 122). Or, ce sont les mêmes acteurs dominants d'un côté, et dominés de l'autre, qui constituent les groupes de sport-loisir. Certes, il n'y a pas de relation mécanique au sens où le dominant dans la société serait, *ipso facto*, un dominant dans le ludique, mais si l'on admet que « *les jeux sportifs d'une société sont révélateurs de sa nature tout autant que ses mythes et ses croyances* » et que les analyser nécessite « *de réinsérer leurs structures d'action dans le contexte social qui en définit les conditions de fonctionnement* » (PARLEBAS, 1986 : 22), il devient donc possible d'identifier les regroupements sportifs composés de jeunes et de vétérans comme des entités productrices de domination. Cette domination se traduit par le manque de réciprocité et de considération mutuelle entre ces deux catégories sociales considérées. Qu'un cadet s'excuse après avoir bousculé un aîné, que celui-là cède sa place à celui-ci, etc. n'a rien de particulier. Puisque, pour ce qui concerne le contact, le football et le basket-ball, quelles que soient les formes sous lesquelles on les envisage, sont des sports de contact, contrairement au tennis et au golf, par exemple, qui sont des sports médiatisés. C'est donc normal que les joueurs, toutes catégories confondues, fassent preuve de « *fair-play*¹ ». Seulement, c'est lorsqu'on s'intéresse aux réactions de retour qu'on constate que ces rites, par le fait qu'ils consacrent les aînés au statut de « *tout permis* », sont producteurs de violence et de domination des aînés sur les cadets. En effet, si le jeune est obligé d'esquiver le vétéran, de s'excuser en faisant des courbettes² chaque fois qu'il y a contact brutal, de céder sa place à un aîné en retard, lui, en retour, ne bénéficie pas de ces privilèges. Tout se passe comme s'il y avait, sur le terrain, des individus appelés à s'effacer et à s'abaisser chaque fois que l'occasion se présente, et d'autres qui sont glorifiés. De surcroît, les règles auxquelles le jeune est obligé de souscrire sont, comme nous

¹ Le « *fair-play* » consiste pour un joueur, lors d'un match de football ou de basket-ball, à présenter ses excuses et à demander pardon chaque fois qu'il y a eu un contact violent à l'endroit de son adversaire. Il peut également se présenter sous forme de la compassion à un joueur qui s'est fait mal, cette dernière se traduisant par la sortie de la balle et l'arrêt momentané du jeu.

² Les données de l'observation directe montrent que lorsqu'un jeune, par mégarde, bouscule un aîné, il a comme l'impression, de par les courbettes qui ne sont pas sans rappeler le chrétien devant le confessionnal, d'avoir commis un péché. Ce sentiment d'avoir péché est d'autant plus élevé que l'aîné bousculé est financièrement « lourd » et/ou politiquement situé.

l'avons souligné, élaborées en son absence. Le caractère arbitraire de celles-ci débouche sur un sentiment d'injustice, certes accepté, mais ô combien violent.

Pourquoi les jeunes continuent d'évoluer dans un cadre qui leur est aussi « nuisible » ? Telle est la question que l'on pourrait se poser après ce qui précède. La réponse à celle-ci nous permet de vider de son sens la seconde critique selon laquelle souscrire aux rites évoqués plus haut n'aurait rien de dominant et de violent, étant donné que les jeunes supposés victimes de cette prétendue domination sont libres soit, de rester, soit de partir du club. En effet, le fait que les jeunes continuent d'évoluer dans un « monde » qui leur est nuisible ne renseigne pas sur le caractère dominant ou non de celui-ci. Par contre, comprendre l'attitude de ces jeunes dominés nécessite, *a priori*, la saisie des motivations qui guident leur choix des clubs des vétérans comme cadre de pratique ludique. Il est clair que pour un jeune hédoniste dont la pratique sportive n'est motivée que par la recherche du plaisir, le moindre arbitraire le fera partir du club. Par contre, fidèle à la tradition de l'acteur rationnel, le jeune à la recherche de la « godasse » et des « relations » fera semblant d'être toujours d'accord avec les « baos ». Or, nous avons montré que l'engouement avec lequel les jeunes yaoundéens cherchent à intégrer les clubs au sein desquels évoluent les « riches » du pays, s'explique par leur volonté d'accroître leur capital relationnel. Du coup, pour comprendre cette attitude des jeunes, il faut opérer une rupture épistémologique entre « cadets » et « aînés » sociaux, c'est-à-dire qu'il ne faut plus appréhender les cadets dans leur rapport conflictuel aux aînés. Etant dans un jeu de « réciprocité » où, d'une part, les jeunes sont susceptibles de gagner une sympathie, celle-ci pouvant déboucher sur une amitié qui, elle-même est susceptible de rapporter gros, et d'autre part, les « baos » reçoivent gloire et popularité, il y a une espèce d'« *identification contextuelle et multiple* » (BAYART : 1979) qui fait que, finalement les jeunes composent avec les aînés¹. Cette composition avec les aînés, ainsi que nous l'avons montré lorsque nous parlions de la protection dont bénéficient les cadets, est le résultat d'un travail d'endoctrinement et de corruption mentale qui procède par l'entretien d'une relation de clientélisme. En effet, certains jeunes acceptent ou feignent d'accepter l'arbitraire des aînés juste parce que ceux-ci offrent à ceux-là toute une gamme de services. C'est l'idée du clientélisme entretenu par les aînés qui ressort du propos de GEREMI, jeune « bonbonneur »

¹ TOULABOR (1992) illustre explicitement cette théorie lorsqu'il cherche à expliquer la passivité des jeunes diplômés togolais en situation de chômage face à l'enrichissement effréné de leurs dirigeants. Il met ainsi en évidence que l'attitude des jeunes diplômés qui aspirent à la réussite sociale, de ne pas contester l'accumulation des richesses des dirigeants politiques, procède de leur conviction que l'inégalité étant inscrite au cœur de la nature, la richesse à laquelle ils espèrent accéder un jour équivaut à une qualité politique. Dès lors, pense-t-il, cet espace de domination et d'exploitation traduisant la recherche hégémonique de la classe dirigeante, répond aux attentes des jeunes diplômés qui connaissent les difficultés liées au chômage à une période donnée.

et sociétaire VBC OLD STAR quand il note que « *certains jeunes courtisent les vieux parce qu'ils espèrent avoir une chaussure d'eux, un maillot, une bière ou tout autre chose* » (Entretien du 03/08/2008). Dans un contexte camerounais où l'opulence insultante des uns côtoie la misère insupportable des autres, il est clair que le jeune qui place l'espoir de la « *naissance sociale* » (ZAMBO BELINGA : 2004b) entre les mains d'un « *bao* » soit obligé d'en assumer les caprices et les abus.

Tout compte fait, à partir de ce qui précède, on constate que les regroupements sportifs mixtes (jeunes et vétérans) sont des cadres de socialisation ; une socialisation dont le but est d'inoculer aux jeunes une culture de la docilité. Ceci est d'autant plus vrai que la répétition des rituels qui consacrent les aînés et les propulsent au rang des « *tout permis* » finit par créer un imaginaire individuel et collectif qui célèbre l'accommodation, et qui envisage la domination des aînés sur les jeunes comme un allant de soi.

III. LE CONFLIT ET LE LOISIR SPORTIF A YAOUNDE.

Nous venons de voir que les regroupements sportifs mixtes peuvent être envisagés comme des entités productrices de valeurs et de croyances, et partant des espaces de socialisation. Nous avons vu, par ailleurs, qu'entre aînés et cadets, il y a une sorte de domination socialement admise et acceptée. Cependant, il serait erroné de déduire de cette acceptation (celle-ci est, d'ailleurs, souvent plus publique que privée) que ces regroupements fonctionnent dans l'harmonie. Comme tout groupe social, ils sont traversés par des conflits liés aux divers intérêts des membres. Ils sont, dans ce sens, des espaces d'« affrontements » et de compétition. Ces conflits sont de plusieurs ordres et ont des origines diverses. Mais, quelles qu'en soient l'origine et la forme, ces conflits participent à la « *perdurance* » des clubs.

1. Conflit intra et inter-groupal.

Emprunté au latin impérial « *conflictus* », c'est-à-dire choc, lutte, combat, au propre et au figuré, le « *conflit est une relation antagonique entre deux ou plusieurs unités d'action dont l'une au moins tend à dominer le champ social de leurs rapports.* » (BOURRICAUD, Encyclopedia Universalis). Autrement dit, le conflit est une situation dans laquelle des acteurs sociaux (individus ou groupes) manifestent, par la rupture de leurs relations habituelles et l'utilisation de divers moyens de pression (plus ou moins légaux et/ou violents), l'existence

entre eux d'un antagonisme ouvert ou déclaré. Pour ce qui est des regroupements sportifs à Yaoundé, le conflit est envisagé sous deux formes: d'une part, celui qui oppose les individus appartenant au même groupe, et d'autre part, le conflit qui oppose les groupes entre eux. Dans un cas comme dans l'autre, le conflit dont il est question est moins radical, et débouche rarement sur les affrontements physiques.

1.1. Le conflit intragroupal.

La première forme de conflit qu'il est possible d'identifier est le conflit qui se manifeste à l'intérieur d'un même club. Celui-ci a plusieurs causes, mais nous retenons celles qui sont les plus récurrentes. En effet, pour rendre compte des sources de conflits qui opposent les membres du même club, il faut d'abord comprendre pourquoi ils s'associent. Déjà, l'on sait que contrairement à ce qui se passe dans la société civile, on s'associe en sport pour s'opposer. C'est ce processus contradictoire que JEU (1987) nomme par le concept de « *contre-société* ». Donc, le jeu est déjà une source de conflit, un conflit non structurant certes, mais qui, à bien des aspects, peut déboucher sur des conflits ouverts. Le désaccord par rapport à la manière de jouer de l'un des membres, la brutalité de ses gestes, le comportement envers ses coéquipiers et/ou ses adversaires, ses intrigues, toutes choses qui, si elles procurent du plaisir à l'auteur, n'en constituent pas moins des sources de multiples frustrations pour certains de ses coéquipiers, sont souvent sources de tensions. Les agressions verbales qui en résultent sont souvent sources de disputes et de violences physiques entre les joueurs. C'est d'ailleurs le point de vue de CHANTELAT et al. qui remarquent que « *les sports auto-organisés sont pleins de conflits, de disputes, il y a des agressions verbales ou physiques lors des rencontres sérieuses (avec des équipes inconnues) ou amicales (avec les copains du quartier)* » (1998 : 44). Ces différends sont d'autant plus radicaux que les partis concernés présentent des similitudes. En effet, le conflit qui oppose un jeune à un vétéran est moins radical que celui qui oppose deux jeunes ou deux vétérans. De même, un conflit qui oppose deux joueurs de talents jugés identiques se révèle plus radical que celui qui oppose un « *débutant* » à un « *technicien*¹ ». SIMMEL l'a bien montré en notant que la discorde intragroupale sera d'autant intense que les partis mêlés ont plus en commun et sont proches l'un de l'autre : plus les partis se ressemblent, plus ils s'investissent dans la lutte, non pas parce qu'ils étaient en conflit dès le départ, mais tout simplement parce que l'orgueil

¹ Le mot technicien désigne, dans le langage des jeunes, les joueurs les plus performants. C'est le contraire du « mouilleur », du débutant. Le technicien se caractérise par sa performance, son expérience et la maîtrise du sens du jeu. Les footballeurs professionnels tels que ETO'O, MESSI, RONALDINHO, RONALDO, GERARD, etc. sont considérés comme des techniciens.

personnel peut être plus exigeant lorsqu'il s'agit d'un différend opposant deux personnes de même statut. SIMMEL note à ce sujet que « *cela ne prouve nullement que l'harmonie était déjà en déchéance, car il se peut très bien que, précisément à cause de la similitude des qualités, penchants et convictions, un différend sur des points insignifiants soit éprouvé comme une chose insupportable* » (cité par VANDENBERGHE, 2001 : 64). Ce type de conflit est perceptible dans tous clubs, des plus structurés aux moins structurés. Cependant, il est plus récurrent dans les clubs non-structurés tels que les clubs constitués par les jeunes pratiquant aux pieds des immeubles ou dans d'autres espaces requalifiés. Ceci s'explique par le manque, pour la plupart des cas, d'une autorité régulatrice.

Au-delà de cet antagonisme qui trouve sa source dans la nature même du jeu, il y en a d'autres qui naissent, non pas du fait qu'en sport on s'associe pour s'opposer, mais plutôt de la nature même de la relation sociale. En effet, en tant que producteur du lien social, chaque groupe d'individus est porteur de conflits. Dans le cas qui nous concerne, ces conflits sont, pour la plupart, la résultante de deux causes essentielles: la lutte pour le pouvoir et la défense des intérêts personnels. En effet, le club est avant tout une structure sociale, et comme telle, les composantes « dominants-dominés » caractéristiques de toute société y sont bien présentes. La lutte pour appartenir à telle composante d'une part, et le refus d'appartenir à telle autre d'autre part, est source de conflit. Autrement dit, le positionnement dans la structure sociale, par le fait qu'il permet aux uns d'être à la tête de la structure, et condamne les autres à la subordination, est une source de conflit. Ceci s'observe dans les clubs des jeunes avec la lutte pour le leadership entre les joueurs influents, et se traduit par le refus et la contestation des décisions des uns et/ou des autres.

Toutefois, ces conflits liés à la lutte pour le pouvoir ne sont pas le propre des clubs des jeunes. Ils sont tout aussi présents dans les clubs des vétérans. Ici, le conflit a deux sources : d'une part, il vient du fait que dans ces clubs, les dirigeants sont, d'office, connus : le président est généralement le joueur le plus âgé. Or, cette désignation arbitraire qui s'appuie uniquement sur l'âge, et qui n'est pas sans rappeler ce qui se passe dans la société avec la domination des vieux sur les jeunes, frustre ceux qui, d'office, en sont victimes. D'autre part, étant donné que, dans certains clubs structurés et relativement « démocratiques », le dirigeant peut être un joueur relativement moins âgé, le conflit naît du refus, par les aînés (ceux qui revendiquent partout et en tout le droit d'aînesse), d'appliquer la norme et/ou les orientations émises par celui-là. Dans un cas comme dans l'autre, l'autorité est le facteur essentiel du conflit. Elle est inégalement répartie entre ceux qui l'ont (les dirigeants) et ceux qui ne l'ont

pas (les autres membres du club). Ce conflit qu'on peut qualifier de « *générationnel* » se traduit par des agressions verbales, des moqueries, etc., et rares sont les cas où des affrontements physiques surviennent.

Sur un autre registre, il y a le conflit dont la cause essentielle est la défense des intérêts personnels. Tout au long de cette réflexion, nous sommes attelé à mettre en exergue les usages sociaux du sport-loisir à Yaoundé. Ainsi, nous avons montré, entre autres, que pour certains sportifs, le choix d'une pratique mais aussi d'un club est le résultat d'un calcul, calcul dont le but est d'accroître son capital social. Etant donné que le club est une organisation avec tout ce que cela comporte de multiplicité d'individus et d'intérêts souvent antagonistes, cette recherche des « godasses » conduit, dans certains cas, aux conflits. Ceux-ci sont d'autant plus récurrents que dans le club, il y a plusieurs individus à la recherche du même objet. L'existence d'un intérêt commun est dans ce sens le facteur essentiel du conflit car, ainsi que le révèle VANDERNBERGHE, « *sans intérêts et enjeux communs, il n'y aurait guère de conflit, puisque celui-ci serait alors sans objet* » (2001: 63). Dans le cas des pratiques qui nous concerne, le conflit s'explique par le fait que, le détenteur de « parapluie » ne pouvant pas « couvrir » tout le monde, il est souvent obligé d'opérer une sélection parmi la multitude de demandeurs. Ce choix n'est pas toujours apprécié par tout le monde, et ceci donne lieu à toute sorte de jalousie. Les intrigues du genre « *c'est vous, non ?* », « *le pays est à vous, non ?* » que certains joueurs lancent à ceux qui sont supposés être dans le « *pré-carré* » d'un donneur de « godasse » témoignent de cette jalousie latente qui existe entre les joueurs.

Il ressort de ce qui précède que dans un même club, la coopération existe et est nécessaire, mais « *elle est mise au service d'une opposition et d'un projet de domination* » (PARLEBAS, 2002 : 253). On constate également que, de par ces luttes qui le traversent, le sport a des affinités électives avec la société moderne dominée par le capitalisme. PARLEBAS, reprenant WEBER montre que le sport a les analogies avec la société libérale :

« Dans une perspective wébérienne de recherche de parentés de structures, la comparaison de types idéaux débouche sur un constat brut : le sport cumule certaines analogies, d'une part, avec le système capitaliste et d'autre part, avec le régime démocratique, le premier entrant en dissonance avec le second. Aussi retrouvera-t-on inéluctablement dans le sport les tensions qui traversent toute « démocratie libérale ». C'est dire que le sport est un Janus et qu'il est condamné par sa texture même à être déchiré par des points de vue opposés » (2002 : 254).

Ces quelques conflits que nous venons d'identifier débouchent rarement sur des violences physiques. Ceci s'explique par deux raisons au moins. D'une part, du fait que ces groupes ont une dimension hédonistique, les dissensions qui perturbent le jeu et nuisent au plaisir de jouer sont rapidement évacuées, souvent par l'intervention du « doyen » ou du collectif présent sur le terrain. Dans certains cas, l'autorité est structurante dans l'étouffement de toute dispute pouvant déboucher sur des violences physiques. C'est le cas du « deux zéro » regroupant les ressortissants d'OKOLA. Ici, lorsque le président du club est présent, les disputes sont facilement étouffées. D'autre part, opposant des individus et non des groupes ethniques par exemple, ces conflits sont plus faciles à gérer. En effet, un conflit dont l'objet est la recherche d'un intérêt individuel est moins radical que celui dans lequel les individus se battent pour des intérêts liés à leur groupe d'appartenance. BIRNBAUM et CHAZEL, synthétisant les propositions de SIMMEL font savoir que :

« Les conflits dans lesquels les participants ont conscience de représenter des collectivités ou des groupes, de combattre non pour eux-mêmes mais pour les idéaux de groupes qu'ils représentent, sont probablement plus radicaux, plus impitoyables que ceux où l'on combat pour des raisons personnelles. Eliminer du conflit tout ce qui est personnel, et par là même toute modification qui pourrait normalement en résulter, tend à rendre le combat plus acharné » (1975 : 501).

1.2. Le conflit intergroupal : Acquérir le « titre foncier ».

Hormis le conflit lié à la recherche des « relations », le reste des conflits qui existent entre les membres d'un même club est également identifiable au niveau intergroupal. Les rencontres amicales ou compétitives donnent souvent lieu à des agressions verbales, des injures et même des bagarres physiques. Cependant, le conflit qui oppose fondamentalement les clubs les uns aux autres est lié à l'occupation du terrain, à la territorialité. Jouer sur un terrain et s'y établir est, pour la plupart des cas, le résultat d'une lutte à l'issue de laquelle, l'équipe la plus forte reste.

Comprendre la nature et l'objet de la conflictualité intergroupale exige de revenir sur l'identification des types de lieux de pratiques sportives auto-gérées. On repère, en effet, deux types de lieux de pratique. Ils correspondent, d'une part, aux pratiques de pied d'immeubles (généralement dans les camps SIC), de la rue obéissant à la logique de proximité, et d'autre part, aux pratiques qui obligent le déplacement des joueurs. Dans le premier cas, c'est-à-dire les clubs qui fonctionnent sur la base du « *principe domestique* » (DURET, 1993), le conflit

entre les clubs est rare. En effet, ici, le territoire est d'emblée acquis puisqu'il s'agit des joueurs (les jeunes pour la plupart) habitant le coin, qui se décident de former un club. Cependant, lorsqu'il surgit un autre club de même nature, généralement composé de joueurs « dissidents », le conflit de territorialité éclate. Par contre, dans le second type de lieux, acquérir le « titre foncier » est une entreprise qui met en exergue les rapports de force entre les groupes en présence. Ici, la conflictualité est récurrente, surtout dans les clubs de « deux zéro ». Les régulations entre les « indigènes » de l'espace sportif et les étrangers relève souvent du conflit ou de la défense d'un territoire. Lorsque l'espace sportif est neutre ou appartient à une institution (le stade de l'Université de Yaoundé I par exemple), le club qui domine les autres s'établit définitivement sur le terrain. La force d'un club tient à beaucoup d'éléments : l'âge des membres, les équipements, le pouvoir économique de ses membres, les réseaux qui se traduisent par l'acquisition d'une autorisation officielle de pratiquer sur le terrain, etc. En effet, lorsque deux équipes se retrouvent sur un même terrain, celle dont les membres sont moins âgés est obligée de céder la place et d'évoluer à la périphérie du terrain, ou alors d'attendre la fin du match de leurs aînés. On retrouve ici l'antagonisme entre « cadets » et « aînés » décrit plus-haut. Ceci a pu être observé à MENDONG et au MATECO.

Quand ce n'est pas l'âge qui est structurant, ce sont les équipements qui représentent la force d'un groupe. Un club dont les membres ne possèdent ni chaussures, ni maillots, face à un autre équipé, est symboliquement diminué et ne peut donc pas résister à la « lutte » pour l'acquisition du « titre foncier ». Il est d'autant plus facile pour un club équipé d'écarter celui qui n'a pas d'équipement que le football formel tout comme le basket-ball possède des exigences, entre autres, la possession d'un équipement de jeu¹.

Sur un autre registre, les joueurs utilisent leur poids économique pour s'imposer sur des installations sportives. Lorsque deux équipes se retrouvent sur un même terrain, celle dont les membres sont financièrement puissants s'impose. Cette imposition est d'autant plus facile que les individus riches sont connus du public. Autrement dit, la puissance symbolique que représente un entrepreneur, un directeur général ou toute autre personne financièrement riche et connu du public, est un atout dans la négociation du « titre foncier ».

D'autres clubs plus formalistes utilisent les autorisations délivrées par les dirigeants de l'institution propriétaire pour s'établir sur un terrain quelconque. Ici, le conflit éclate lorsque

¹ Qu'un observateur curieux se rende au stade de football de l'Université de Yaoundé I tous les dimanches matin et il constatera que les équipes qui évoluent à l'intérieur du terrain sont celles qui disposent d'un équipement digne de ce nom. Les autres groupes évoluent en marge du terrain.

le club autorisé à utiliser l'espace sportif se retrouve sur le même terrain avec un autre et qui, de surcroît, refuse d'obtempérer. Il convient de signaler qu'il y a des exceptions à ces règles d'occupation des espaces sportifs. En effet, il arrive que le groupe qui, sur le plan symbolique et légitime, devrait occuper le terrain se voit concurrencé (et avec succès) par un autre qui, visiblement, n'a pas les ressources nécessaires pour s'imposer. Ceci arrive souvent entre les clubs des étudiants de l'Université de Yaoundé I et les associations sportives regroupant les taximen et/ou les bouchers et autres commerçants. Les premiers, quoique détenant une légitimité d'utiliser les infrastructures de leur institution sont souvent défiés par les « étrangers ». Quelque fois, le conflit se radicalise, surtout lorsqu'il prend la forme « lettrés » contre « illettrés ».

Lorsqu'aucun club ne s'avoue vaincu, la résolution du différend passe généralement par deux éléments : d'une part, on peut procéder par l'évitement qui suppose la fuite et/ou l'auto-élimination. Cette auto-élimination et cette fuite consistent pour l'un des clubs, soit de chercher un autre terrain ou d'évoluer à la périphérie du terrain, soit d'attendre que les autres finissent de jouer. Cette situation survient dans les cas concernant les jeunes et les vétérans, les clubs des étudiants et les autres associations sportives. D'autre part, les joueurs peuvent procéder par l'entente en instaurant un calendrier d'occupation qu'ils soumettent, ensuite, aux autorités de l'institution propriétaire du terrain. C'est le cas lorsque deux équipes de puissance « égale » se retrouvent sur un même terrain. L'occupation du terrain de football de l'Ecole de Poste en est la parfaite illustration. Entre les avocats et les ressortissants d'OKOLA, il existe un accord. Les ETON d'OKOLA jouent de 8 heures à 11 heures, alors que les avocats occupent le terrain de 11 heures à 14 heures. Ces sont, entre autres, ces ajustements qui expliquent pourquoi il est rare que la conflictualité liée à la territorialisation débouche sur des affrontements physiques.

Bien sûr, ces différents conflits quoique mineurs sont avant tout des signes de discorde, d'opposition, et d'hostilité, dans certains cas. Mais, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils ont aussi une fonction de permettre la perdurance des clubs. Contrairement à la tradition durkheimienne qui envisage le conflit comme une forme sociale pathologique¹, l'expérience

¹ Une importante tradition sociologique et philosophique considère le conflit comme l'antithèse du social, le signe de son dysfonctionnement. On peut penser à la tradition philosophique sur la violence à l'état de nature. HOBBS (1971) ne pense-t-il pas que la société abolit la violence ? Dans le même registre, on trouve DURKHEIM avec sa sociologie de l'intégration axée sur l'importance de la conscience collective. Pour cet auteur, le conflit est envisagé comme un signe de dysfonctionnement social.

montre que les groupes sportifs se forment et s'affirment dans le conflit et la confrontation. Cet antagonisme s'observe sur le terrain, entre autres, par le refus des joueurs d'intégrer un joueur venant d'un club rival. Ainsi, on constate que si l'on fait abstraction de l'exclusion sociale qui résulte de ces situations antagoniques, le conflit est une forme d'interaction et donc d'association. Toute association contient un élément de conflit, et ce dernier est même nécessaire pour renforcer l'esprit du groupe. C'est d'ailleurs le point de vue de SIMMEL lorsqu'il remarque que :

« Tout comme le cosmos a besoin « d'amour et de haine », de forces attractives et répulsives, pour constituer une forme, de même la société a besoin d'un certain rapport quantitatif d'harmonie, d'association et de concurrence, de bienveillance et de malveillance pour parvenir à se constituer. La société est toujours le résultat de deux catégories d'actions réciproques qui s'affirment, dans cette mesure, toutes comme également positives » (cité par VANDENBERGHE, 2001 : 62- 63).

Les conflits liés à la territorialité et qui opposent différents clubs sont des éléments importants qui permettent à ces clubs de renforcer l'esprit d'appartenance. Grâce à eux, les individus ont une identité qui leur permet d'affirmer leur différence par rapport aux autres. A ce sujet, VANDENBERGHE fait savoir que :

« Si les discordes intragroupales mettent l'unité du groupe à l'épreuve, les luttes intergroupales renforcent, en revanche, la cohésion à l'intérieur du groupe. Confronté à une menace venant de l'extérieur, le groupe doit, pour assurer sa propre existence, affirmer son identité et accentuer ses limites, mobiliser les énergies de ses membres et centraliser ses activités » (2001 : 65).

Comme on peut le constater, les regroupements sportifs forment un tout social. Les mêmes tensions qui traversent la société y sont bel et bien présentes. De la lutte pour le leadership à la « guerre » des intérêts en passant par le simple antagonisme verbal, tout s'y mêle. Qu'elles soient internes ou externes, ces rivalités sont des éléments qui assurent la « *perdurance* » de ces clubs. Car, ainsi que le révèle VANDENBERGHE, « *il n'y a pas d'opposition sans adhésion, pas de dissensus sans consensus. [...] Dans certains cas, la discorde est un indice indirect de la stabilité [du groupe]* » (2001 : 63- 64).

IV. LA FONCTION DU RITUEL

Les pratiques sportives qui font l'objet de cette réflexion se terminent, pour la plupart des cas, par un rituel dont il faut, à présent, analyser les ressorts. Bien que ne mettant pas, *a priori*, en rapport à une transcendance¹, les pratiques de « deux zéro » et de « bonbon », surtout dans leur dimension festive, revêtent un aspect ritualisé. Au-delà de sa dimension conviviale et bénigne, la troisième mi-temps a une fonction de classement et de déclassement des membres des différents clubs.

1. La « troisième mi-temps ».

Dans leur version formelle, le football et le basket-ball se pratiquent en deux temps: deux parties de quarante cinq (45) minutes chacune pour le football, et deux parties de vingt (20) minutes chacune entrecoupée par les quarts et les « temps morts »² pour le basket-ball. A l'issue de chaque partie, le règlement impose que les équipes changent de camp. Cette répartition et cette organisation sont maintenues pour ce qui est des pratiques auto-organisées. Toutefois, à ces deux temps, il faut en ajouter un autre : la troisième mi-temps. Dimension festive du jeu, la troisième mi-temps correspond à l'après-match et marque la fin de la rencontre. C'est un moment au cours duquel les membres du club se rencontrent et discutent autour d'un verre, ou d'un repas. Cette cérémonie est organisée de façon différente selon les équipes. Pendant que les unes préfèrent le bar pour célébrer la fin de la rencontre, d'autres choisissent de se rencontrer chez l'un des membres. Ce dernier cas concerne les clubs mixtes, c'est-à-dire les clubs qui ont une dimension tontinière. Toutefois, quel que soit l'endroit où la troisième mi-temps est organisée, celle-ci remplit une fonction symbolique non négligeable. Avant d'analyser les fonctions remplies par la troisième mi-temps, il est important de préciser en quoi ce moment constitue un rite.

Emprunté au latin « *ritus* », c'est-à-dire cérémonie religieuse, le rite se définit comme :

« Un ensemble de conduites, d'actes répétitifs et codifiés, souvent solennels, d'ordre verbal, gestuel et postural, à forte charge symbolique, fondés sur la

¹ Le rituel renvoie, généralement, au sacré, au religieux. Selon SEGALIN (1998 : 4), la ritualité est, depuis ses premières conceptualisations, associée au religieux par le truchement du sacré. Ce qui ferait dire à certains que la société moderne, tournée vers la rationalité et l'efficacité, ne donnerait plus d'espace au rite. Ce, d'autant plus que, remarque l'auteur, « *les comportements religieux ne concernent plus qu'une minorité de la population* ».

² Le « temps mort » est un moment, lors d'un match de basket-ball, d'une durée de 5 minutes, au cours duquel les entraîneurs recentrent et donnent des conseils à leurs joueurs. Généralement demandé par l'équipe qui est menée, le temps mort permet à l'entraîneur et aux joueurs de mettre sur pied une nouvelle stratégie pouvant leur permettre de renverser la tendance. Il peut également être demandé par l'équipe qui mène. Dans ce sens, il permet de penser comment conserver la victoire. Dans un cas comme dans l'autre, il faut préciser qu'il y a deux temps morts par quart.

croissance en la force agissante d'êtres et de puissances sacrés avec lesquels l'homme tente de communiquer en vue d'obtenir un effet espéré » (RIVIERE, cité par AKOUN, 1999 : 460).

Cette définition, par le fait qu'elle insiste sur le caractère répétitif et sacré, élimine la troisième mi-temps de la liste des faits rituels. Certes, le caractère répétitif est important, mais il n'est pas suffisant (sinon, on dirait que les animaux ont des comportements rituels) pour parler de rite. C'est pour cela que la définition de SEGALEN est opératoire dans le cadre de cette réflexion. Pour cet auteur, « *le rite ou le rituel est un ensemble d'actes formalisés, expressifs, porteurs d'une dimension symbolique* » (1998 : 20). SEGALEN remarque que le rite est caractérisé par une configuration spatio-temporelle spécifique, par le recours à une série d'objets, par des systèmes de comportements et de langages spécifiques, par des signes emblématiques dont le sens codé constitue l'un des biens communs d'un groupe.

Ce qui permet de considérer la troisième mi-temps comme un rite, c'est son déploiement qui n'est pas sans rappeler le culte catholique. Il n'y manque, ni le matériel liturgique, ni les paroles sacramentelles. En effet, la répartition des membres du groupe, que ce soit au bar ou chez l'un des membres, évoque par bien des aspects la distribution des différents groupes sociaux lors des grandes cérémonies religieuses. Comme dans une célébration religieuse, on observe la présence ostentatoire des détenteurs du pouvoir économique et/ou politique dans les places les plus confortables. Les réceptions et les visites des membres suivent un calendrier régulier et cyclique. Au moment de manger et de boire, les membres se livrent à des pratiques soigneusement codifiées : l'officiant ouvre la bouteille de vin ou de champagne le plus prestigieuse de la cérémonie, il verse un peu par terre (signe de communion avec les ancêtres), verse une petite quantité dans sa main et salue tout le monde (signe de communion entre les membres). A la manière de Jésus-Christ qui, après avoir béni le pain et le vin les donna à ses disciples, le « grand prêtre¹ » qui officie l'événement doit saluer tout le monde. Peu importe si la bouteille de vin ou de champagne ne suffit pas à tous les membres ; de par cette salutation, chaque membre aura eu l'occasion de communier avec les autres.

Une telle cérémonie a plusieurs fonctions sociales. Celles-ci peuvent être regroupées en deux grandes catégories : la fonction de communication et la fonction d'intégration. La

¹ Lors de la troisième mi-temps, l'un des membres du groupe est choisi pour ouvrir la bouteille et officier la cérémonie de communion avec les ancêtres. Les critères de choix de celui-ci ne sont pas les mêmes partout. Dans certains cas, c'est le doyen qui officie, et dans d'autres, c'est l'« aîné social » au sens de BAYART (1979) qui officie.

troisième mi-temps offre aux membres du club une occasion de communiquer et de communier. Contrairement au jeu proprement dit au cours duquel la communication se passe dans la confrontation (souvent rude et violente), la communication autour d'un repas révèle un aspect convivial. Par le fait que les conversations sont plus conviviales et plus ou moins sincères que sur le terrain, le repas rapproche les individus. Mêmes les conflits qui se sont amorcés sur le terrain se résolvent souvent lors de ces moments de partage. En effet, c'est dans ces moments de convivialité que les uns présentent des excuses aux autres, montrant par là même le caractère passager et non radical de leur différend. Par ailleurs, c'est au cours de ces formes de « grande messe » que les membres discutent des problèmes du club, étudient les modalités de soutien à ceux d'entre eux qui sont dans le besoin. TCHOULING, doyen de Vétéran basket-ball, fait savoir que :

« Tous les dimanches, les membres du club se retrouvent au siège du club pour discuter, autour d'un verre, de tous les problèmes du club. [...] Il peut arriver que pendant ces assises un jeune accoste un aîné et lui pose son problème. Il nous est déjà arrivé de les aider dans ce sens » (Entretien du 10/08/2008).

Comme on peut le constater, ces moments de partage révèlent un aspect non négligeable. Ayant montré que certains choisissent ces clubs, non seulement par amour du jeu, mais aussi et surtout par calcul, ces moments de communion offrent une occasion à ces derniers de pousser le « pion », c'est-à-dire de chercher à concrétiser le positionnement social.

En outre, ce rituel, par la communication et la convivialité qu'il occasionne, permet l'intégration des membres au sein de leur groupe. En effet, la troisième mi-temps permet l'interconnaissance, l'affirmation du groupe et par là même renforce l'esprit de corps. En s'assemblant pour « célébrer » la fin de la rencontre, il y a un renforcement du lien social. Pour DURKHEIM (1985), les rites renforcent le lien social, puisque, pense-t-il, du quotidien où l'on ne pense qu'à soi et à des buts matériels, on passe au temps collectif au cours duquel « l'âme régénère ». DURKHEIM montre que, par conséquent, les rites ont pour effet de renforcer les sentiments d'appartenance collective ; leur but étant de rattacher le présent au passé, l'individu à la communauté. Conscients de cette importance de la troisième mi-temps en tant que rite, les membres de ces clubs ne tolèrent pas ceux qui n'y prennent pas part. Tout le monde est astreint d'y assister, surtout de contribuer pour sa bonne réussite, sauf, évidemment, dans les cas de force majeure (les exigences professionnelles ou familiales peuvent justifier l'absence d'un membre à cette cérémonie).

2. « M'avez-vous vu » ?

Lorsqu'on privilégie une lecture de second degré, on constate que la troisième mi-temps, loin d'être un moment expurgé de tout conflit, se présente davantage comme un moment d'extériorisation et d'affirmation de la distinction et de la différence. Elle permet aux uns de réconforter leur position de dominants au sein du groupe, et aux autres, d'accepter leur statut de dominés. Dans cette perspective, le conflit dont il a été question plus haut ne manque pas. En effet, si le repas entraîne la communication « *celle-ci s'enracine dans le conflit, et le repas est aussi un conflit* » (MAFFESOLI). L'ordre de passage à la table, les vins qui sont servis aux uns et non pas aux autres, les coupes utilisées, tout cela classe et décline les membres qui, pourtant, appartiennent au même groupe. Mais d'une manière spécifique, ce processus de classement/déclassement est observable dans trois situations au moins. Tout d'abord, lors de la réception. La réception des membres par l'un d'entre eux est un moment pour celui-ci d'étaler, soit sa galère, ou sa fortune. Les membres les plus influents et les plus riches utilisent ce moment pour asseoir leur domination. Une domination certes symbolique, mais qui n'est pas moins violente. En effet, comme le remarque MAFFESOLI, au cours d'un repas, ou au cours du partage d'un verre, les nappes, les couverts, la place des hôtes, les rites de la table, les conversations et le service, tout cela crée à la fois la proximité et la distance : *on est assis ensemble mais ce d'une manière qui conforte la différence et la hiérarchie*. Seul le membre qui reçoit « bien » ses coéquipiers est considéré comme prestigieux. Dans ce combat pour l'acquisition des rangs et le prestige qui en résulte, certains membres sont obligés de « détruire » leurs richesses. Ne pas dépenser lors de la réception des membres de son club, c'est ne pas se préoccuper de son honneur. Ainsi, pourrait-on dire qu'on se retrouve en face de cette relation décrite par MAUSS (1973) parlant des sociétés primitives du Nord-Ouest américain. Là bas comme ici, l'argent n'a pas d'importance, si ce n'est pour permettre à son titulaire d'avoir honneur et prestige. Il faut être capable de « bien recevoir » plus qu'on a été reçu, bref être « grand seigneur » pour ne pas « perdre la face » à jamais. « *Il nous a bien reçu* » ! Tel est le prototype de propos qui marque l'état de satisfaction des membres et classe le « receveur » parmi les « valeureux » membres du club.

Ensuite, la domination des uns sur les autres peut s'analyser au bar et/ou dans d'autres lieux lors de régler l'addition. Le schéma de domination par l'entremise de l'apparence du repas que nous venons de décrire concerne les clubs dont le rituel se passe, de façon cyclique, chez les membres. Or, il existe d'autres clubs qui officient au bar ou dans les restaurants. Si là-bas, on acquiert le statut prestigieux par l'accueil qu'on réserve à ses convives, ici, on l'acquiert lors de la paye de la note. En effet, chaque membre est astreint de contribuer pour

la réussite de la « fête ». Le montant de la contribution par personne dépend des clubs, mais toujours est-il qu'il arrive que la somme collectée ne soit pas suffisante pour prolonger la « fête ». C'est à ce moment que ceux qui luttent pour le prestige et l'honneur se font connaître. En effet, payer la tournée aux membres du club, si cela exige une somme d'argent importante¹, confère aux initiateurs rangs et statuts. Ceux qui ont les moyens de payer les tournées assoient leur suprématie au sein du club. Le défi, le pari et la rivalité prennent corps, se mélangent et peu importe ce que l'on dépense, pourvu qu'on soit considéré comme appartenant à la « high class ». Le nombre de tournées qu'un membre fait lors de ces moments d'échange et de communion détermine la place qu'il a au sein du club.

Enfin, à côté de ceux qui se classent à l'intérieur du club, il y a ceux qui se déclassent. Ces individus sont présents dans les deux lieux. Le membre qui ne reçoit pas « bien » ses coéquipiers est considéré de façon quelconque. On n'acquiert le rang qu'en rendant plus qu'on a eu. C'est d'ailleurs ce qu'a montré MAUSS en parlant du potlatch. Dans ces fêtes populaires, « *l'obligation de rendre dignement est impérative. On perd la « face » à jamais si on ne rend pas, ou si on ne détruit pas les valeurs équivalentes* » (MAUSS, 1973 : 212). Ne sachant pas ou faisant semblant de ne pas savoir que « *le don rendu rend encore inférieur celui qui l'a accepté, surtout quand il est reçu sans esprit de retour* » (MAUSS, 1973 : 258), d'autres individus se complaisent dans la dégustation et la consommation des tournées offertes par les autres. Or, lorsqu'un individu ne peut pas rendre ce qu'il reçoit des autres, lorsqu'il n'y a pas cette réciprocité, il est infériorisé et c'est le début de la domination. N'est-ce pas une mise en garde que MAUSS formule à l'endroit de ces amoureux du « gratuit » en leur faisant savoir que « *donner autant que tu prends, tout sera très bien* » « *Give as well as take and all will be right* » (1973 : 265) ? Dans leur insouciance, ces derniers pensent que les membres qui offrent boissons et nourriture ne visent aucun intérêt. Or, nous avons montré que, sauf les domaines dans lesquels le désintéressement est récompensé, peu d'actes humains sont désintéressés. Par les titres qu'ils permettent d'obtenir, ces dépenses ont une dimension tactique en ce sens qu'elles visent l'asservissement de ceux qui se contentent uniquement de recevoir. C'est d'ailleurs cette idée que soutient MAUSS :

« Le motif de ces dons et de ces consommations forcenées, de ces pertes et de ces destructions folles de richesses, n'est, à aucun degré, surtout dans les

¹ Le montant à payer dépend non seulement du nombre de membres, mais aussi et surtout de l'endroit, c'est-à-dire du standing et de la catégorie du bar ou restaurant, où l'on se trouve. En effet, au Cameroun, les prix dans les restaurants et les bars ne sont pas les mêmes. Pendant que dans certains bars, une bouteille de bière de 65 cl coûte 450 FCA, dans d'autres, la même bouteille coûte 800 FCFA. Il y a même des endroits où la même bouteille coûte 1000 FCFA, voire plus.

sociétés à potlatch, désintéressé. Entre chefs et vassaux, entre vassaux et tenants, par ces dons, c'est la hiérarchie qui s'établit. Donner, c'est manifester sa supériorité, être plus, plus haut, (magister) ; accepter sans rendre ou sans rendre plus, c'est se subordonner, devenir client et serviteur, devenir petit, choir plus bas (minister) » (1973 : 269-270).

Il ressort de ces propos que les rangs et les statuts ne s'obtiennent qu'au cours de ces grandes fêtes. On les perd ou on les gagne à la fête comme on les perd ou on les gagne à la guerre, à la course, au jeu ou à la lutte. Par ailleurs, tout ce qui précède montre que la troisième mi-temps est un tout. Convivialité, sincérité, affrontement, rivalité, défi tout s'y mêle, et on constate avec MAFFESOLI l'ambiguïté des fêtes en ce sens que, si la table peut être le lieu où se noue les plus solides amitiés et les plus suaves liens affectifs, c'est également l'endroit où se déchaînent et s'expriment les plus féroces discordes. Autour d'elle on peut s'aimer ou l'on peut se déchirer, en bref, « *la table est le trône de l'ambigu et du troublant Dionysos* ».

CONCLUSION

Nous voici parvenu au terme de cette réflexion sur l'analyse des sociabilités qui se construisent entre les interactants du « deux zéro » et du « bonbon » à Yaoundé. Dès le titre de ce travail, le sujet pouvait sembler, pour certains lecteurs, insolite et sans intérêt, quand on sait que la sociologie, tout comme d'autres sciences, explore préférentiellement les thèmes qu'elle juge intéressants et dignes d'attention, et que conséquemment, le sport est rarement apparu comme tel, le sport-loisir étant le plus délaissé et marginalisé par la recherche sociologique. Pourtant, si l'on admet que tous les phénomènes humains, sont, d'une manière ou d'une autre, sociaux puisqu'ils se produisent à l'intérieur de collectivités qui les influencent forcément, la question du sport-loisir garde toute sa pertinence sociologique.

L'objectif de ce travail était de saisir les motivations profondes qui poussent les yaoundéens à créer des clubs de sport-loisir et les mobiles de recrutement des membres d'une part, et ce qui explique le choix par les adhérents de tel club plutôt que tel autre, d'autre part. Il s'est construit autour d'une double hypothèse. D'abord, il y a l'hypothèse biologicorécréologique qui soutient l'idée du sport-loisir considéré comme activité fondamentalement désintéressée. Surabondante dans les travaux des récréologues, médecins et psychologues, elle envisage le sport-loisir sous l'angle récréologique d'une part, et comme une pratique dont la raison d'être est à rechercher dans les besoins liés au fonctionnement de la machine physiologique et/ou dans les impératifs psychologiques d'affirmation de la personnalité, d'autre part. Ensuite, il y a l'hypothèse de l'instrumentalisation du sport-loisir. Considérant que le sport-loisir est un « *fait social total* », elle écarte l'idée fixiste d'un loisir obéissant uniquement aux considérations d'ordre psychologique et biologique de recherche du plaisir, de l'évasion et de l'entretien du corps, et préfère l'envisager dans sa dimension tactique.

L'examen de cette double hypothèse s'est fondé sur une méthode essentiellement qualitative. La préférence d'une approche qualitative au détriment de la quantitative ne saurait être interprétée comme une atteinte aux « *règles de la méthode sociologique* » (DURKHEIM, 1986). Elle se justifie par le fait que, d'une part, l'approche qualitative ne répond pas à la question de savoir comment les individus pratiquent le sport-loisir, mais affronte une autre question qui est celle de savoir comment appréhender les différentes significations que les acteurs assignent à leurs actions, d'autre part, le moment essentiel de toute analyse

sociologique consiste à « *comprendre* » le pourquoi des actions, des croyances ou des attitudes individuelles responsables du phénomène qu'on cherche à expliquer. Ce, d'autant plus que l'acteur adhère à une croyance, ou entreprend une action parce qu'elle a du *sens* pour lui. En d'autres termes, étant donné que la cause principale des actions, croyances, etc. du sujet réside dans le sens qu'il leur donne, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter, une approche qualitative s'est révélée porteuse.

Pour ce faire, notre méthode a intégré notamment la recherche documentaire, l'observation directe et participante, les entretiens semi-directifs pour ce qui est de la collecte des données, et l'analyse de contenu qualitative et indirecte pour ce qui est de l'analyse des informations recueillies. Ces données ont été collectées auprès d'une population composée de vingt répondants, tous de sexe masculin. Faut-il rappeler, une fois de plus, que le fait que tous les répondants aient été de sexe masculin ne doit pas être interprété comme une forme de misogynie de notre part. Ce choix a été dicté par le fait que les pratiques sportives qui ont fait l'objet d'investigation constituent l'un des bastions de résistance de la culture masculine, et conséquemment, les femmes y sont quasi absentes. Les informations collectées ont été interprétées sous une perspective théorique combinant l'approche microsociologique et l'interactionnisme symbolique, la mésosociologie et le réalisme.

A l'issue des investigations, deux points fondamentaux se dégagent de ce travail. Tout d'abord, à Yaoundé, le développement des pratiques sportives évoluant en marge des structures sportives officielles ne souffre d'aucun doute. Dans celles-ci, le pratiquant est à la fois acteur et auteur. La recherche du plaisir, du lien social, du vertige, de l'hédonisme, de la santé physique et/ou morale semble, *a priori*, être à leur fondement. En tenant compte du degré de structuration, on constate que le pratiquant-type du « deux zéro » ou du « bonbon » accomplit ses activités ludomotrices, avec certaines contraintes certes, mais pas nécessairement normatives, en contrôlant la fréquence, la forme des affrontements avec autrui. Ni l'entraînement, ni les formes compétitives ne lui sont imposés par une quelconque fédération sportive.

Ensuite, il ressort des investigations que cette image bénigne et pure du spot-loisir est tronquée et ne permet conséquemment pas la saisie réelle du fait ludomoteur à Yaoundé. Une façon de dire que l'idée du loisir sportif expurgé de tout intérêt matériel et/ou symbolique est mise à mal dans la pratique. En effet, les faits montrent que la pratique ludomotrice à Yaoundé obéit, non seulement à la volonté des acteurs de se divertir, de rechercher le lien

social, la satisfaction morale et physique, mais aussi et surtout à d'autres mobiles et motivations qui, pour la plupart, n'ont que faire de l'éthique de la gratuité plutôt chère aux récréologues et autres praticiens du loisir sportif. Ceci s'est vérifié à partir de deux éléments majeurs.

Le premier élément est que la société camerounaise, tout comme toute société en mutation, impose aux acteurs sociaux d'adapter leurs pratiques aux exigences de l'heure. En effet, suite aux difficultés éprouvées par certains Camerounais à réaliser leurs buts, à la crise de l'emploi qui s'attaque essentiellement à la jeunesse et aux moins favorisés, à la misère qui connaît une croissance exponentielle, les Camerounais sont obligés d'essayer des pratiques de survie. Dans cette guerre de survie, ceux qui ont des « tuteurs » s'en sortent mieux que les autres. Ainsi, pour les acteurs, au lieu d'être considéré comme une activité gratuite, le sport-loisir se présente davantage comme un espace de négociation d'une intégration professionnelle, économique et même politique. Les travaux sur le capital social trouvent ainsi un terrain fécond, pour autant qu'ils nous permettent de constater que le sport-loisir, en permettant des échanges entre des individus aux statuts et origines sociaux différents, est utilisé dans la création des « relations » et autres réseaux ô combien importants dans un « *KMR où l'on ne peut être quelqu'un que derrière quelqu'un* ». Les faits montrent que les Yaoundéens, en vue de s'adapter à un environnement social, politique et économique de plus en plus nuisible et exigeant, utilisent le sport, activité relativement démocratique si l'on considère qu'il est plus possible de rencontrer des acteurs venant de milieux distincts, pour se « fabriquer » et/ou se procurer « godasse » et « parapluie » susceptibles de « coacher » leurs dossiers. Dès lors, on constate que les sociabilités qui se construisent entre les interactants du sport-loisir à Yaoundé, pour autant qu'elles permettent l'accroissement du capital social des individus, ne sont pas du tout désintéressées. Elles tirent en réalité une partie de leur sens des ressources « *expressives* » ou « *instrumentales* » qu'elles procurent aux individus qu'elles engagent. Ce constat permet de comprendre que la sociabilité, dès lors qu'on porte le regard au-delà de l'idéologie de la gratuité et de la liberté dont elle est le véhicule, apparaît comme une réalité ambivalente. MERCKLE souligne à juste titre que :

« D'un côté, d'un point de vue que l'on pourrait qualifier de « microsociologique », loin d'être désintéressée, la sociabilité peut être vue comme une ressource individuelle, comme le résultat de stratégies mises en œuvre par des acteurs sociaux qui gèrent un « capital social » de relations ; d'un autre point de vue, que l'on pourrait qualifier de « macrosociologique », la sociabilité peut être envisagée comme un bien collectif, un principe de cohésion sociale » (2003 : 52).

Le deuxième élément va dans le même sens que le précédent. Il montre que l'image de la gratuité et de la pureté dont le sport-loisir est le véhicule n'est pas juste, et ce à travers les usages corporatistes et ethniques qu'en font les yaoundéens. A Yaoundé en effet, il existe des clubs constitués essentiellement sur la base de l'appartenance ethnique et/ou corporatiste. Dans le premier cas, le sport-loisir se présente comme un cadre de reconstruction et de revalorisation de la culture propre aux individus-membres du club. Généralement émise par une élite, l'idée de se regrouper au sein du club afin de ne pas perdre les reflexes du village recèle une dimension tactique non négligeable. Elle permet, en effet, une visibilité soit politique, soit sociale de ses initiateurs. Le jeu d'interchangeabilité aidant, cette visibilité politique et sociale est supposée permettre aux initiateurs d'acquérir des ressources économiques à même de leur garantir le bien-être matériel. Véritable investissement au sens où l'entendent les économistes, l'idée de créer un groupe de sport-loisir au sein duquel doivent évoluer les ressortissants d'un village ou d'un département précis est politiquement correcte. Dans le second cas, protection de l'emploi, distinction sociale et capitalisme se mélangent et expliquent la prolifération des regroupements sportifs au sein desquels ne peuvent évoluer que des individus appartenant au même corps social. Ces usages ethniques et corporatistes permettent de mesurer le degré d'exclusion dans ces clubs. Alors que les approches fonctionnalistes voient en le sport une activité permettant l'intégration sociale, par le fait qu'il réduit le vagabondage et l'exclusion, les faits montrent qu'il n'en est pas le cas, du moins pour ce qui concerne le « deux zéro » et le « bonbon » à Yaoundé. A partir des barrières dressées en vue de clôturer les clubs et empêcher par là même toute intrusion, c'est toute l'idée du loisir sportif libre qui est mise à mal. Les sociabilités qui se construisent au sein des clubs à caractère ethnique et corporatiste empêchent l'effectivité du choix libre, et mettent en lumière les logiques exclusivistes et sélectionnistes présentes dans ces clubs dits de loisir.

Ainsi, ce travail aura permis de constater que, contrairement aux idées convenues, les activités ludomotrices ne favorisent pas préférentiellement la solidarité mécanique ou fantaisiste. Le rôle positif du sport dans le rapprochement des individus n'est pas un allant de soi. Tout comme il intègre, le sport désintègre. Du coup, si solidarité, affinité, intégration il y a dans le « deux zéro » et le « bonbon » à Yaoundé, elles sont pensées et calculées.

Les méthodes qualitatives, en ce sens qu'elles mettent en exergue le fait que chaque activité humaine a un sens et une puissance, et qu'elles accordent l'occasion aux acteurs de se

prononcer sur leurs pratiques, nous ont permis de constater que le sport-loisir, contrairement aux idées du désintéressement chères aux récréologues, est un espace stratégique de déploiement d'autres rationalités sociales entre les interactants (négociation des espaces d'insertion professionnelle, espace d'intégration familiale, etc.). En effet, la pratique du sport collectif à Yaoundé, notamment le football et le basket-ball ne repose pas simplement sur le besoin social du loisir et du divertissement ; il s'agit tout aussi d'un espace de jeu (au sens stratégique et sociologique) où des acteurs viennent se rencontrer pour échanger des ressources, des capitaux, etc. A Yaoundé, le sport-loisir permet à certains d'obtenir places et rangs, reconnaissance et intégration. Il n'est qu'un moyen parmi tant d'autres possibles pour l'acteur de consolider son ascension sociale, de cultiver sa différence, d'appartenir à sa nouvelle classe et de se constituer un capital social. Ainsi, au-delà de l'image de la gratuité et de la pureté qu'elle véhicule, la pratique de « deux zéro » et de « bonbon » à Yaoundé répond davantage à « la logique d'un individu plus raisonneur et calculateur qui cherche à maximiser ses profits sociaux et à acquérir un pouvoir symbolique » (BOBIN et al, 2004 : 204). S'expliquent ainsi la concurrence et la domination qui traversent ces pratiques. Puisque, ainsi que le révèlent BODIN et al :

« Dans une logique d'intégration et de reconnaissance sociale, les individus sont amenés à agir et interagir à l'intérieur de ces champs qui ne sont rien d'autres que des espaces de domination, de concurrence et de conflits. Chacun cherche à acquérir ou conquérir, voire conserver, des positions et des places qui, si elles ne valent rien en elles-mêmes, ont une valeur en fonction des positions et des places respectives des autres, de l'idée que tout un chacun en a » (2004 : 204).

Tout ceci pour dire que les raisons de formation d'un club de sport-loisir, les mobiles de recrutement et les motivations d'adhésion sont nombreux et ne peuvent pas être réduits à la simple récréation et/ou l'entretien du corps. Ce constat, ajouté à ceux qui précèdent, permet de comprendre que, finalement, le sport-loisir, loin d'être une activité isolée et/ou de seconde zone n'intéressant que les récréologues ou les théologiens, est un « fait social total » (MAUSS, 1973). De l'exploitation à la corruption en passant par la cooptation, la ruse, l'hypocrisie, la conflictualité et l'exposition des signes distinctifs, tout s'y mêle. De sorte qu'il devient imprudent de réduire les activités ludomotrices aux seules fins psychologiques et biologiques. En ceci, nous sommes d'accord avec PARLEBAS pour qui :

« Les activités ludiques ne peuvent pas être réduites à un passe-temps de seconde zone n'intéressant que les théologiens et les moralistes. Elles

représentent, peut-on penser, un phénomène social massif aux fortes implications économiques, sociales et politiques » (1986 : 22).

Toutes les contradictions qui traversent la société sont présentes dans le champ ludique. Il en est ainsi parce que les jeux sportifs sont révélateurs de la nature de la société tout autant que ses mythes et ses croyances. Cette connivence entre sport et société accorde au sport, domaine jusque là boudé par la sociologie camerounaise, un statut sociologique important. Ceci s'explique par le fait que le sport permet une entrée dans le monde social. Il est l'endroit où la relation sociale se lit le mieux. Ainsi, pour ELIAS, la sociologie a pour objet « *les réseaux d'interrelations, les interdépendances, les configurations, les processus que forment les hommes interdépendants* » (1981 : 121). Or, observe-t-il, la situation sociale qui représente au mieux ces systèmes d'interdépendance, leurs chaînes d'interaction, leurs processus mouvants, c'est le jeu. Du coup, ELIAS (1994) remarque que « *l'étude sociologique des jeux sportifs, indépendamment de son intérêt intrinsèque, a aussi une fonction pilote* ». C'est cette idée de connivence entre sport et société, connivence qui permet au sport d'être l'un des objets privilégiés pouvant révéler la nature et les mythes d'une société qu'on retrouve chez PARLEBAS :

« Système symbolique qui reflète les valeurs d'une culture, lié au loisir certes, mais aussi au travail, mais encore à l'éducation et parfois à l'affirmation identitaire des personnes et des communautés, le sport apparaît comme un révélateur social. Il offre au sociologue une voie d'entrée originale dans l'intimité d'une société, il propose une grille de lecture qui renouvelle le regard du chercheur, il peut suggérer des modèles éclairants susceptibles d'être transposables à d'autres phénomènes sociaux » (2002 : 265).

Par cette richesse du sport en tant qu'objet sociologique, il serait prétentieux de notre part, de penser l'avoir épuisé. Par contre, cette étude s'achève, non comme une clôture, mais comme une fenêtre sur des études futures. Il en est ainsi parce que, notre contribution à la compréhension du phénomène ludomoteur et ses implications sociales, économiques, culturelles et mêmes politiques reste sans doute limitée. Aussi, cette étude ne vise-t-elle qu'à déblayer le terrain. Il serait intéressant, pour compléter l'étude, de lire, par exemple, les sociabilités sportives sous le prisme du genre, ce qui permettrait de constater les mutations ou les résistances au changement qui sont observables dans ce domaine. De même, une réflexion plus approfondie sur les oppositions politiques dans la composition des clubs et l'occupation des espaces sportifs au Cameroun peut s'avérer pertinent. Il est possible de compléter ce travail en menant des recherches sur l'intérêt que revêt le sport amateur pour les entreprises

qui le financent. Il serait également intéressant d'approfondir les analyses sur les sports de la rue et l'insertion urbaine. Sur un registre macrosociologique, une étude comparative permettrait de savoir si les loisirs des Etats du Sud et du Nord tendent à s'homogénéiser, comme ce fut un peu le cas durant la période coloniale, à maintenir leurs caractéristiques historiques et/ou socioculturelles, ou à se différencier selon des orientations territoriale, ethnique, religieuse, etc. Autant de pistes de recherche qui aideraient sans doute à montrer une fois de plus que le sport-loisir, loin d'être un fait dépourvu de tout intérêt sociologique, est davantage un terrain fécond, bref, un laboratoire des analyses sociologiques les plus pertinentes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GENERAUX.

- **AKOUN, A. et ANSART, P.** (dir.), 1999 : *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert/Seuil.
- **AKTOUF, O.**, 1992 : *Méthodologie des sciences sociales et approche quantitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- **ARON, R.**, 1948 : *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard.
- **ARON, R.**, 1968 : *Paix et guerre entre les Nations*, 8^{ème} édition, Paris, Calmann-Lévy.
- **BACHELARD, G.**, 2003 : *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF
- **BALANDIER, G.**, 1971 : *Sens et puissance : Les dynamiques sociales*, Paris, PUF.
- **BAYART, J.F.**, 1979 : *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- **BAYART, J.F.**, 1989 : *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- **BAYART, J.F., M'BEMBE, A., TOULABOR, C.**, 1992 : *Le politique par le bas en Afrique noire: contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.
- **BEITONE, A.** et al. , 2000 : *Les sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- **BIRNBAUM, P., CHAZEL, F.**, 1975 : *Théorie sociologique*, Paris, PUF.
- **BOUDON, R. et BOURRICAUD, F.**, 2004 : *Dictionnaire critique de sociologie*, Paris, PUF.
- **BOURDIEU, P.** 1979 : *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit.
- **BOURDIEU, P.**, 1980a : *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- **BOURDIEU, P., CHAMBOREDON, J.C., PASSERON, J.C.**, 1983 : *Le métier de sociologue*, Paris, La Haye, EHESS, Mouton.
- **BOURDIEU, P.**, 1989 : *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit.
- **BOURDIEU, P.**, 1994 : *Raisons pratiques*, Paris, Minuit.
- **CHEVALIER, J. et LOSCHAK, D.**, 1987 : *La science administrative*, Paris, PUF.

- **CROZIER, M., FRIEDBERG, E., 1977** : *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Ed. Seuil.
- **DUBET, F., 1987** : *La galère, jeunes en survie*, Grasset.
- **DUBET, F., 1994** : *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- **DURKHEIM, E., 1967** : *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- **DURKHEIM, E., 1981** : *Le suicide*, Paris, PUF.
- **DURKHEIM, E., 1985** : *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- **DURKHEIM, E., 1986** : *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- **DUVIGNAUD, J., 1973** : *Les ombres collectives, Sociologie du théâtre*, Paris, PUF.
- **FERREOL, G. et al, 2002** : *Dictionnaire de sociologie*, Paris Armand Colin.
- **ELA, J.M., 1998** : *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du « monde d'en-bas »*, Paris, L'harmattan.
- **ELIAS, N., 1981** : *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Ed. Pandora/Des Sociétés.
- **ELIAS, N., 1985** : *La société de cour*, Paris, Flammarion.
- **GIACOBBI, M. et ROUX J.P., 1990** : *Initiation à la sociologie. Les grands thèmes, la méthode, les grands sociologues*, Paris, Hatier.
- **GHIGLIONE, R., MATALON, B., 1978** : *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Colin.
- **GOFFMAN, E., 1973** : *La mise en scène de la vie quotidienne. T.1. La présentation de soi*, Paris, Ed. Minit, Traduction française.
- **GOFFMAN, E., 1974** : *Les cadres de l'expérience*, Paris, Seuil.
- **GRAWITZ, M., 1979** : *Méthodes des sciences sociales*, 4^{ème} éd., Paris, Dalloz
- **GUERARD, F., 1990** : *Le dictionnaire de notre temps*, Paris, Hachette.
- **GURVITCH, G., 1968** : *La vocation actuelle de la sociologie*, Tome 1, Paris, PUF.
- **HOBBS, T., 1971** : *Léviathan - Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, Paris, Sirey, Traduction française.
- **HOMANS, G. 1950**: *The Human Group*, New-York, Harcourt, Brace & world
- **JAVEAU, C., 1997** : *Leçons de sociologie*, Paris, Armand Colin.
- **LAHIRE, B., 1998** : *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- **LAPASSADE, G., 1975** : *Groupes, organisations, institutions*, Gauthiers-Villars.
- **LEGENDRE, P., 1976** : *Jour du pouvoir. Traité de bureaucratie patriote*, Paris, Ed. Minit.
- **MACHIAVEL, N., 1983** : *Le prince*, Paris, Librairie française, Traduction française.

- **MAFFESOLI, M.**, 1979 : *La conquête du présent. Pour une sociologie de la vie quotidienne*, Paris, PUF.
- **MAFFESOLI, M.**, 1993 : *La contemplation du monde. Figures du style communautaire*, Paris, Ed. Grasset et Fasquelle.
- **MANNHEIM, K.**, 1956 : *Idéologie et utopie*, Paris, Librairie Marcel Rivière.
- **MAUSS, M.**, (1973) : *Sociologie et anthropologie*, 5^{ème} édition, Paris, PUF.
- **MBEMBE, A.**, 2000 : *De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- **MONGO BETI**, 1971 : *Ville cruelle*, Paris, Présence Africaine.
- **NGA NDONGO, V.** 2007 : *Plaidoyer pour la sociologie africaine*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé.
- **NUTTIN**, 1963 : *Traité de psychologie expérimentale*, Tome V, Paris, PUF.
- **POPPER, K.**, 2007 : *Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.
- **QUIVY, R., CAMPENHOUDT, L.V.**, 1995: *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Seuil.
- **ROCHE, J. J.**, 1999 : *Théories des relations internationales*, 3^{ème} édition, Montchrestien.
- **SEGALEN, M.**, 1998 : *Rites et rituels contemporains*, Paris, Ed. Nathan.
- **VANDERNBERGHE, F.**, 2001: *La sociologie de Georg Simmel*, Paris, La Découverte.
- **ZIEGLER, J.**, 1981 : *Retournez les fusils ! Manuel de sociologie d'opposition*, Paris, Seuil.

2. OUVRAGES SPECIALISES SUR LE SPORT, LE LOISIR ET LA SOCIABILITE

- **ALLAN , G.A.**, 1979 : *A sociology of Friendship and Kinship*, Londres, G. Allen & Unwin.
- **ARNAUD, P.** (dir.), 2000 : *Le sport en France*, Paris, La Documentation française.
- **BECKER, G.**, 1964: *Human capital*, New York, Columbia University Press.
- **BIDART, C.**, 1997 : *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte.
- **BODIN, D., HEAS, S.**, 2002 : *Introduction à la sociologie des sports*, Paris, Chiron.
- **BOUET, M.**, 1969 : *Les motivations des sportifs*, Paris, Ed. Universitaires.
- **BOURG et BOUQUET**, 2005 : *Economie du sport*, Paris, La Découverte.

- **BROHM, J.M.**, 1992 : *Sociologie politique du sport*, Paris, Presses universitaires de Nancy.
- **FRANCE, J. De**, 2003 : *Sociologie du sport*, Paris, Ed. La Découverte.
- **DUMAZEDIER, J.**, 1974 : *Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Paris, Seuil.
- **DURET, P., AUGUSTINI, M.**, 1993 : *Sport de rue et insertion sociale*, Paris, INSEP, Coll. « Recherche ».
- **ELIAS, N., DUNNING, E.**, 1994 : *Sport et civilisation : La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, Traduction française.
- **ENCAUSSE, P.**, 1952 : *Sport et santé. Influence des activités physiques et sportives sur l'organisme, orientation sportive, contrôle médical des activités physiques et sportives*, Paris, Amédée Legrand et Cie.
- **GRAZIA, S.**, 1962: *Of time, work and leisure*, New York, The Twentieth Century found.
- **GUTTMANN, A.**, 1978: *From ritual to record: the nature of modern sport*, New-York, Columbia University Press.
- **HUIZINGA, J.**, 1988 : *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, Tradition française.
- **JEU, B.**, 1987 : *Analyse du sport*, Paris, PUF.
- **LACOSTE, C et al**, 1998 : *La pratique du sport*, Paris, Nathan.
- **LAFARGUE, P.**, 1965 : *Le droit à la paresse*, 3^{ème} édition, Paris, Maspero.
- **MAFFESOLI, M.**, 1988 : *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Méridiens Klincksieck.
- **MAGNANE, G.**, 1964 : *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard.
- **MERCKLE, P.**, 2004 : *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte.
- **MOATTI, R., PARIENTI, I.J.**, 1986 : *Comment rester jeune*, Paris, Marabout.
- **OHL, F.**, 1996 : *Le public des piscines de Strasbourg*, Communauté urbaine de Strasbourg, Lab. APS et sciences sociales- Université de Strasbourg II.
- **PARLEBAS, P.**, 1986 : *Eléments de sociologie du sport*, Paris, PUF.
- **PARLEBAS, P.**, 1999 : *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, Ed. INSP.
- **PAUTOT, M.**, 2003 : *Le sport spectacle : Les coulisses du sport business*, Paris, L'harmattan.

- **PINÇON, M., PINÇON-CHARLOT, M.**, 2003 : *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte.
- **PUTNAM, R. D.**, 2000: *Bowling Alone. The collapse and Revival of American community*, Simon & Schuster.
- **THOMAS, R.**, 1999 : *Histoire du sport*, 3^{ème} éd., Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
- **VEBLEN, T.**, 1970 : *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, Traduction française.
- **YOUCEF FATES**, 1994 : *Sport et Tiers-Monde*, Paris, PUF.

3. ARTICLES ET REVUES SCIENTIFIQUES

- **BAH, T. et SAIBU, I.**, 1997 : « Relations inter-ethniques, problème de l'intégration nationale et la sécurité aux abords du Lac Tchad », in NKWI, P. et NYAMNJOH, F., *Equilibre régionale et intégration nationale au Cameroun*, Yaoundé, African studies center & Icassrt, pp. 280-288.
- **BODIN, D. et al.** 2004 : « Les goûts sportifs : entre distinction et pratique électorale raisonnée », in *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n° 1, pp. 187-207.
- **BOUCHARD, G.** 2001 : « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité », in SARRA-BOUMET, M., SAINT-PIERRE, J., (dir.), *Les nationalismes au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- **BOUDON, R.**, 1996: « The "Rational Choice Model": A Particular Case of the "Cognitivist Model" », *Rationality and Society*, vol. 8, n° 2, p. 123-150.
- **BOURDIEU, P.**, 1980b : « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- **BOURDIEU, P.**, 1980c : « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars, pp. 2-3.
- **BOURDIEU, P.**, 1981 : « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, février-mars, pp. 8-9.
- **CALLEDE, J.P.** : « Politiques d'insertion et aménagements sportifs : Pour l'égalité des chances », in *Sport et insertion sociale*, Actes du colloque de Villeurbanne, 1992, pp. 49-61.
- **CHANTELAT et al**, 1998 : « Les groupes de jeunes sportifs dans la ville », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, pp.41-49.

- **COLLINET, C.**, 2002 : « Le sport dans la sociologie française », in *L'Année sociologique*, Vol. 52, pp. 269-295.
- **DOGAN, M.**, 1997 : « Les nouvelles sciences sociales : fractures des murailles disciplinaires », in *Revue internationale des sciences sociales*, Paris, Unesco/Erès, N° 153, pp. 467-481.
- **DUGAS, E.**, 2007 : « Du sport aux activités physiques de loisir », in *Théories et Recherches*, pp. 1-12.
- **DURING, B.**, 2002 : « La sociologie du sport en France », in *L'Année sociologique*, Vol. 52, pp. 297-311.
- **FORSE, M.**, 1981 : « La sociabilité », in *Economie et statistique*, N°132, Avril.
- **FORSE, M.**, 1991 : « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux » in *L'Année sociologique*, n°41, p.247-264.
- **FORSE, M.**, 1997 : « Capital social et emploi », in *L'Année sociologique*, Vol. 47, N°1, pp. 143-182.
- **JAMET, M.**, 2002 : « Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances », in *Cahiers internationaux de sociologie* Vol.2, n° 113, pp. 233-260.
- **LAPORTE, R.**, 2005 : « Pratiques sportives et sociabilité », in *Mathematics and Social Sciences*, 43^{ème} année, N°170, pp.79-94.
- **LATOUR, E.** (de), 2003 : « Héros de retour », in *Critique internationale*, N° 19-Avril, pp.171-189.
- **LIN, N.**, 1995: « Les ressources sociales: une théorie du capital social », in *Revue française de sociologie*, XXXVI-4, octobre-décembre, pp. 685-704.
- **MEDARD, J.F.**, 1981 : « L'Etat clientéliste Transcendé ? », in *Politique Africaine*, A livre ouvert, pp. 120-124.
- **MEDARD, J.F.** : « Charles NJONJO : Portrait d'un « Big man » au Kenya », in TERRAY, E. (dir.), 1987: *L'Etat contemporain en Afrique noire*, Paris, L'harmattan, pp. 45-87.
- **MEDARD, J.F.** : « L'Etat néo-patrimonial en Afrique noire », in MEDARD, J.F., (dir.), 1991 : *Etats d'Afrique noire*, Paris, Karthala, pp. 323-353.
- **NIANG, A.**, 2000 : « Les associations en milieu urbain dakarois : classification et capacité développante », in *Africa development*, Vol. XXV, N°1et2, pp.1-61.
- **NZHIE ENGONO, J.**, 2005 : « Liens sociaux en mutations : modernité et formes d'atomisation de la société », in *Revue Camerounaise de sociologie et anthropologie*, Vol. 2, N°1, pp. 133-155.

- **OHL, F.**, 2004 : « Goût et culture de masse : l'exemple du sport », in *Sociologie et sociétés*, Vol. 36, N° 1, pp. 209-228.
- **PARLEBAS, P.**, 2002 : « Une discipline qui prend son essor », in *L'Année sociologique*, Vol.52, pp. 239-265.
- **TRAVERT, M.**1999 : « A propos de la diversité des expériences footballistiques », in *Sciences et Motricité*, pp. 33-40.
- **ZAMBO BELINGA, J.M.**, 2003 : « Quête de notabilité sociale, rémanence autoritaire et démocratisation au Cameroun », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLIII (3), 171, pp. 573-589.
- **ZAMBO BELINGA, J. M.**, 2004b : « Parlementaires, crise de légitimité et obstruction du processus démocratique dans la prédire république », in *Revue camerounaise de sociologie et d'anthropologie (RCSA)*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, pp. 35-57.
- **ZOA, A-S.**, 1999 : « Langages et cultures des jeunes dans les villes africaines », in GAUTHIER, M. et GUILLAUME, J-F. (dir.) : *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Les Presses de l'Université Laval, L'Harmattan, pp. 235-250.

4. MEMOIRES ET THESES

- **ASSEMBE NDI, D.**, 2002 : « Le phénomène de la grande popularité du football par rapport à d'autres disciplines sportives au Cameroun. De 1990 à 2002 », Monographie du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS 1), Yaoundé, INJS.
- **AWONDO AWONDO, S.P.**, 2006 : « Loisir et mode au Cameroun. Analyse de la culture ludique à Yaoundé », mémoire de DEA en Sociologie, Université de Yaoundé I.
- **HABIT, B.**, 2002 : « La problématique des loisirs en milieu hospitalier », mémoire de Conseiller de Jeunesse et d'Animation, Yaoundé, I.N.J.S.
- **LEWETCHOU EFOUEFACK, J.**, 2008 : « La survivance des associations villageoises en milieu urbain : Le cas des ressortissants de la Menoua à Mbalmayo (Cameroun) », mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé I.
- **MANGA LEBONGO, J. M.**, 2007 : « Les dynamiques des modèles de la réussite sociale au Cameroun. Esquisse d'une sociologie des imaginaires de la réussite sociale et

- politique de la jeunesse urbaine de Yaoundé », mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé I.
- **MANIRAKIZA, D.**, 2007 : « Le phénomène de la mode et l'accumulation du capital économique endogène. Le cas du vêtement à Yaoundé », mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé I.
 - **NDENGUE NDENGUE, J.**, 1982: « Le problème des loisirs chez les ouvriers de Yaoundé : Cas de deux usines industrielles : Bastos, Brasserie », mémoire de Conseiller de Jeunesse et d'Animation, Yaoundé, INJS.
 - **NGOULE, M.H.**, 2002 : « Sport de maintien et motivation : Cas des adhérents de l'opération INJS-FEMMES-SPORTS-LOISIRS-SANTE », monographie de Conseiller de Jeunesse et d'Animation, INJS.
 - **NOMO ETOA, C.**, 1997 : « Jeunesse et loisirs à Yaoundé », mémoire de Conseiller de Jeunesse et d'Animation, Yaoundé, INJS.
 - **ZAMBO BELINGA, J.M.**, 2004a : « Les élections au Cameroun. Contribution à l'explication du vote dans les localités dites « acquises » au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) et au Social Democratic Front (SDF) », Thèse d'Etat, Université de Yaoundé I.

5. DOCUMENTS DIVERS.

- **AHIDJO, H.** : Le sport au Cameroun : de 1960 à 1970, Service de l'Education physique et sportive, Inédit.
- **BOYOMO ASSALA, L.C.** 2007 : « Jeunes loups contre vieux briscards. Du jeunisme et de l'âgisme comme idéologies postmodernistes », in Les Cahiers de Mutations, Vol. 046, pp. 14-15.
- **LORET, A.**, 2005 : « Décision olympique : l'enjeu politique », Libération, 27 Juin.
- **MANGA LEGONGO, J-M.** : *Jeunesse africaine et dynamique des modèles de la réussite sociale. L'exemple du Cameroun*, Inédit.
- **TAAKAM, R.A.**, 2007 : « Le crépuscule des grabataires », in Les Cahiers de Mutations, Vol. 046.

6. WEBOGRAPHIE

- **Yvan AMAR**, 2006: « Les mots d'actualité: Parrain », URL : <http://www.cndp.fr/>:

- **Sport scolaire** : « Dossier de travail 2007 » - page 24, URL : www.sportscolaire.be
- **TAYLOR, W.F.**, 1911: *The principles of scientific management*, URL: http://www.frederick_winslow_taylor-6270.php.htm
- **COQUERY VIDROVITCH**, 1994 : « Du bon usage de l'ethnicité », URL : www.monde.diplomatique.fr.
- **LAMBIN**, 2006 : « Avis du CESR sur Le sport, outil d'intégration sociale, d'insertion et de citoyenneté » <http://www.CESR.fr/>

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

ANNEXE I

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES JOUEURS.

Bonjour Monsieur/Madame. Je m'appelle..... Dans le cadre de ma formation académique, je mène une recherche sur le thème « *Le sport-loisir au Cameroun. Analyse de la sociabilité dans le « deux zéro » et le « bonbon » à Yaoundé* ». Ainsi, cet entretien est purement académique, et par conséquent, je vous prie d'être aussi franc que possible et en retour, je vous garantis l'utilisation confidentielle de vos réponses.

I. CARACTERISTIQUES GENERALES.

- Age
- Statut socio-professionnelle
- Nom du club
- Origine

II. MOTIVATIONS DES SPORTIFS

1. Pour quelles raisons pratiquez-vous le sport ?
2. Qu'est-ce qui justifie le choix du football/basketball comme activité sportive ?
3. Que vous apporte la pratique du « deux zéro »/ « bonbon » ?
4. Pensez-vous que votre activité sportive fait partie du loisir ?

III.SPORT-LOISIR ET CREATION DES RELATIONS

5. Pourquoi avez-vous choisi d'évoluer dans ce club ?
6. Avez-vous un intérêt particulier en évoluant dans ce club ?
7. Les « relations » que vous vous faites ici vous sont-elles importantes ?
8. Quelqu'un de votre club vous-est-il déjà venu en aide ?

IV.LE LOISIR SPORTIF ET L'EXCLUSION SOCIALE

9. Selon vous, est-il facile d'intégrer votre club ?
10. Que faut-il pour y être accepté ?
11. Comment avez-vous fait pour intégrer le groupe ?
12. Selon vous, pourquoi refuse/accepte-t-on d'intégrer tout le monde ?

V. LES ENJEUX DE LA VIE ASSOCIATIVE

13. Votre club a-t-il une tontine ?
14. Participez-vous toujours à la troisième mi-temps
15. Quelle est sa fonction ?
16. Pensez-vous qu'évoluer dans ce club peut vous aider à trouver du travail ?

Merci

ANNEXE II

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES « DOYENS ».

Bonjour Monsieur/Madame. Je m'appelle..... Dans le cadre de ma formation académique, je mène une recherche sur le thème « *Le sport-loisir au Cameroun. Analyse de la sociabilité dans le « deux zéro » et le « bonbon » à Yaoundé* ». Ainsi, cet entretien est purement académique, et par conséquent, je vous prie d'être aussi franc que possible et en retour, je vous garantis l'utilisation confidentielle de vos réponses.

I. CARACTERISTIQUES GENERALES.

Age
Statut socio-professionnelle
Nom du club

II. CONDITIONS D'ACCES AU CLUB

1. Quelle est la condition pour intégrer votre groupe ?
2. Pouvez-vous accepter tout le monde au sein de votre club ?
(Chercher à savoir s'il y a les blocages et les barrières dressés en vue de limiter les adhérents)
3. Pensez-vous que le « deux-zéro »/ »bonbon » fait partie du loisir ?

III.MOTIVATIONS DES SPORTIFS

4. Selon vous, qu'est-ce qui motive les sportifs qui évoluent dans votre club ?
5. Selon vous, qu'est-ce qui justifie le fait que votre club attire plus d'adhérents ?
6. Pouvez-vous nous dire ce qu'on gagne en évoluant dans votre groupe ?
(Insister sur les relations qu'on peut gagner une fois dans le club, leur importance, etc.)
7. Pensez-vous qu'il ya des sportifs qui viennent dans votre club pour d'autres raisons que celles liées au sport ?

IV.LE JEUX ET SES ENJEUX

8. En dehors de jouer, avez-vous une tontine avec les mêmes membres ?
9. Connaissez-vous la troisième mi-temps ? Quel est son rôle ?
10. Pensez-vous qu'il est facile pour un jeune qui évolue dans votre club de trouver du travail ?
(Insister sur les réseaux, les relations, le capital social que l'individu peut avoir une fois dans le groupe).

Merci

ANNEXE III

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES OBSERVATEURS EXTERNES.

Bonjour Monsieur/Madame. Je m'appelle..... Dans le cadre de ma formation académique, je mène une recherche sur le thème « *Le sport-loisir au Cameroun. Analyse de la sociabilité dans le « deux zéro » et le « bonbon » à Yaoundé* ». Ainsi, cet entretien est purement académique, et par conséquent, je vous prie d'être aussi franc que possible et en retour, je vous garantis l'utilisation confidentielle de vos réponses.

I. CARACTERISTIQUES GENERALES.

Age

Statut socio-professionnelle

II. CONNAISSANCE DE LOISIR

1. Que signifie pour vous le loisir
2. Selon vous, c'est quoi une pratique de loisir
3. Pensez-vous que la pratique de « deux zéro » et de « bonbon » répond uniquement aux besoins de divertissement ?
(Insister pour voir si l'enquêté connaît d'autres rationalités para récréologiques qui justifient la pratique du sport-loisir à Yaoundé)

III. LES ENJEUX DANS LE LOISIR SPORTIF A YAOUNDE

4. Selon vous, qu'est-ce qu'on gagne en évoluant dans une association sportive ?
5. Pensez-vous qu'à Yaoundé on peut être membre de n'importe quel club ?
(Insister sur le fait qu'il peut y avoir des blocages liés, soit à l'appartenance ethnique, soit aux intérêts divers)
6. Selon vous, la pratique sportive à Yaoundé est-elle désintéressée ?
(Chercher à savoir si l'enquêté sait des intérêts autres que sportifs poursuivis par les sportifs à Yaoundé).

Merci

ANNEXE IV

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Nom	Sexe	Age	Club	Profession
1. ATANGANA	Masculin	29ans	Deux zéro	Chômeur
2. ANDREW	Masculin	28ans	BU-FC	Débrouillard
3. DOMOGMO	Masculin	42ans	Club santé	Ingénieur indépendant
4. EBALE	Masculin	-	-	Enseignant
5. EYOCK	Masculin	43ans	VBC Old Stard	Chef d'entreprise
6. FOTSO	Masculin	29ans	Deux zéro	Chômeur
7. GERMI	Masculin	28ans	VBC Old Star	Basketteur
8. HAMADOU	Masculin	26ans	Deux zéro	Débrouillard
9. LANDRY	Masculin	27ans	CALCIO	Etudiant
10. LIKENYE	Masculin	51ans	Deux zéro	Entrepreneur
11. MARTIAL	Masculin	28ans	Deux zéro	Boutiquier
12. Me NOUGA	Masculin	-	Deux zéro	Avocat
13. MPOMO	Masculin	45ans	-	Religieux
14. NAHIMANA	Masculin	32ans	-	Auditeur
15. PARFAIT	Masculin	30ans	MTN club	Etudiant
16. TCHIO	Masculin	38ans	-	Ingénieur
17. TCHOMO	Masculin	40ans	ASCABO	Enseignant
18. TCHOULING	Masculin	54ans	VBC ENS	Entrepreneur
19. Anonyme	Masculin	-	VBC Old Star	Agent de l'Etat
20. Anonyme ¹	Masculin	-	VBC Old Star	Entrepreneur

¹ Anonyme correspond aux répondants qui ont préféré garder leur anonymat. Et tous les clubs désignés sous le vocable « deux zéro » sont des clubs anonymes.

TABLE DES MATIERES

<i>Dédicace</i> -----	<i>i</i>
<i>Remerciements</i> -----	<i>ii</i>
<i>Résumé</i> -----	<i>iii</i>
<i>Abstract</i> -----	<i>iv</i>
INTRODUCTION -----	1
I. MOTIVATIONS ET INTERET DU SUJET-----	1
II. PROBLEMATIQUE-----	6
III. HYPOTHESES-----	12
IV. METHODOLOGIE-----	14
1. Cadre théorique-----	15
1.1. L'approche microsociologique et l'interactionnisme symbolique-----	15
1.2. La mésosociologie-----	16
1.3. Le réalisme-----	18
2. Outils de collecte des données-----	19
2.1. Les entretiens semi-directifs-----	20
2.2. L'observation directe-----	23
2.3. L'observation participante-----	24
V. REVUE DE LA LITTERATURE-----	25
1. La thèse du déclin de la sociabilité-----	26
2. La sociabilité par le naturalisme-----	28
VI. PRECISION CONCEPTUELLE-----	29
1. Le sport-loisir-----	30
1.1. Le sport-----	30
1.2. Le loisir-----	31

VI.2. Le « deux zéro » -----	32
3. Le « bonbon » -----	33
VII. PLAN DU TRAVAIL-----	33
CHAPITRE I : APPROCHE PHENOMENOLOGIQUE DU SPORT-LOISIR A YAOUNDE -----	35
I. LA PRATIQUE SPORTIVE : UNE ACTIVITE EN EXTENSION A YAOUNDE ---	36
1. La libéralisation du sport au Cameroun -----	36
2. La multiplicité des pratiquants-----	39
3. Le football et basket-ball non licenciés-----	41
II. LES MOTIVATIONS DES JOUEURS -----	43
1. Les besoins moteurs -----	44
2. L'affirmation de soi -----	44
3. Le besoin d'affiliation-----	46
4. Le besoin de divertissement-----	48
III. LES CARACTERES DU LOISIR-----	49
1. Le caractère libératoire -----	49
2. Le caractère désintéressé -----	50
3. Le caractère hédonistique-----	50
4. Le caractère personne -----	51
IV. LES FONCTIONS DU LOISIR SPORTIF -----	52
1. La fonction thérapeutique -----	52
2. Le sport d'entretien comme gage de la prolongation de la jeunesse-----	53
3. La fonction d'intégration sociale -----	54
4. La fonction de la gestion de la galère-----	57
5. La fonction de divertissement -----	58
CHAPITRE II : LA PRATIQUE SPORTIVE A YAOUNDE : ENTRE LOISIR ET CREATION DES RELATIONS -----	60

I. TYPOLOGIE DES CLUBS DE « DEUX ZERO » ET DE « BONBON » A YAOUNDE -----	60
1. Coupe verticale -----	61
1.1. Clubs simples -----	61
1.2. Les clubs complexes -----	62
2. Coupe horizontale -----	62
2.1. Les clubs ethniques -----	63
2.3. Les clubs « fourre-tout » -----	63
II. TRAVAIL ET LOISIR AU CAMEROUN -----	63
1. « <i>L'homo ludens</i> » contre l'homme chômeur -----	64
2. Le loisir : une notion relativement inopérante au Cameroun -----	64
III. LE JEU ET SES ENJEUX -----	65
1. Le filleul et le parrain au Cameroun -----	67
2. Accroître son carnet d'adresse -----	67
3. L'importance du capital social -----	71
IV. PROTECTION OU SUBORDINATION ? -----	77
1. La fiction du loisir sportif désintéressé -----	81
2. Les dents de la godasse -----	81
3. Le port du masque -----	86
CHAPITRE III : NOBLESSE DE CORPS, FIERTE ETHNIQUE ET EXCLUSION SOCIALE DANS LE LOISIR SPORTIF A YAOUNDE -----	92
I. JEU ET ETHNICITE -----	92
1. La nécessité de garder ses origines -----	93
1.1. Définition de la notion d'ethnicité -----	93
1. 2. La ville comme menace de la culture -----	94
1. 3. Habiter la ville et rester proche des ancêtres -----	95
2. Les dessous du culturalisme -----	98
2.1. L'encadrement et le contrôle de la jeunesse en galère -----	98
2.2. Le besoin de se faire connaître -----	103

II. LA NOBLESSE DE CORPS-----	105
1. La notion de corps-----	106
2. Jeu et corporatisme-----	107
2.1. Le sport corporatiste comme moyen de protéger la profession -----	109
2.2. Le sport comme forme idéale d'atténuation des différences de classe au sein de l'entreprise -----	110
2.3. Le sport corporatiste comme moyen de distinction et ascension sociales -----	114
III. NON A L'INTRUS-----	116
1. Ouverture et fermeture : deux faces d'une même médaille -----	116
2. Le mercenariat et le spectateur « non-engagé » -----	120
CHAPITRE IV : LE LUDIQUÉ ET LA SOCIÉTÉ -----	124
I.LA « CORRUPTION » DANS L'AIRE DE JEU -----	124
1. La cooptation et le copinage -----	125
2. La « corruption » symbolique : jouer sur et avec les normes-----	129
II.CES « VIEILLARDS » QUI NOUS ECRASENT-----	132
1. Le vétéran et son club -----	132
2. La loyauté des jeunes: respect de la tradition ou transfert de la domination ?-----	135
III.LE CONFLIT ET LE LOISIR SPORTIF A YAOUNDE-----	141
1. Conflit intra et inter-groupeal -----	141
1.1. Le conflit intergroupeal: Acquérir le "titre foncier"-----	142
IV. LA FONCTION DU RITUEL -----	145
1. La « troisième mi-temps » -----	149
2. "M'avez-vous vu"? -----	152
CONCLUSION-----	155
BIBLIOGRAPHIE -----	162
ANNEXES -----	171